Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 16 février 1972, 88e année, no 6, 84 pages, 4 cahiers ★★ 15¢

Le Conseil des recherches a peur du fluor

OTTAWA (PC) — Le Conseil national des recherches a publié, hier, un rapport qui réclame une enquête minutieuse sur les effets du fluor sur l'homme.

Il laisse entendre que l'homme serait en train d'ajouter du fluor à celui que l'on trouve naturellement dans l'environnement et que cet état de choses pourrait avoir des effets néfastes sur sa santé.

Le rapport signale que l'homme moderne est probablement plus exposé au fluor naturel qu'il ne s'en est rendu compte jusqu'ici, et qu'il y a un imposant écart scientifique en ce qui a trait aux conséquences qui peuvent en découler.

Il souligne que les enquêtes scientifiques sur les effets du fluor sur l'être humain ont été extrêmement limitées.

Aucun effet négatif

Elles ont démontré que le niveau inférieur du fluor, comme la quantité qui peut être ajoutée aux approvisionnements d'eau d'une municipalité pour enrayer la carie dentaire, n'a aucun effet négatif significatif en elle-même.

Par ailleurs, d'autres études ont démontré que des doses toxiques de fluor peuvent "provoquer divers genres de malaises".

De telles doses, dit le rapport, ont provoqué des symptômes d'anomalies du squelette, d'anémie et autres perturbations sanguines de même que des symptômes d'affections épidermiques, oculaires, gastro-intestinales et nerveuses.

Très peu de travaux ont été entrepris, dit le rapport, sur les effets des diverses quantités de fluor sur l'homme, pouvant provenir de l'absorption de fluor de diverses sources.

Il pourrait s'agir d'eau traitée au fluor ainsi que de pâtes dentifrices et de comprimés de vitamines, d'aliments provenant de régions polluées par le fluor et de breuvages préparés à l'eau traitée au fluor, de même que des produits pharmaceutiques, des cosmétiques et des vaporisateurs qui dégagent du fluor de diverses façons.

Expériences

Le rapport préparé par M. J. R. Marier, chimiste attaché à la section de l'environnement du Conseil et par M. Dyson Rose, attaché à la section de la culture des cellules de la division de biologie, signale qu'il est difficile de documenter les effets du fluor sur l'homme au Canada parce que les analyses sont restreintes et les résultats variables dans les expériences utilisant des niveaux inférieurs de cet élément.

M. Marier a déclaré: "Je ne veux pas être alarmiste, mais je ne peux pas donner d'assurance en écartant la question sous prétexte que le fluor ne nous fera jamais de mal, précisément parce que j'en suis incertain."

Voir FLUOR en page A 6

- *La Ligue d'hygiène dentaire ne voit que des avantages à la fluoration de l'eau*

— page C 4

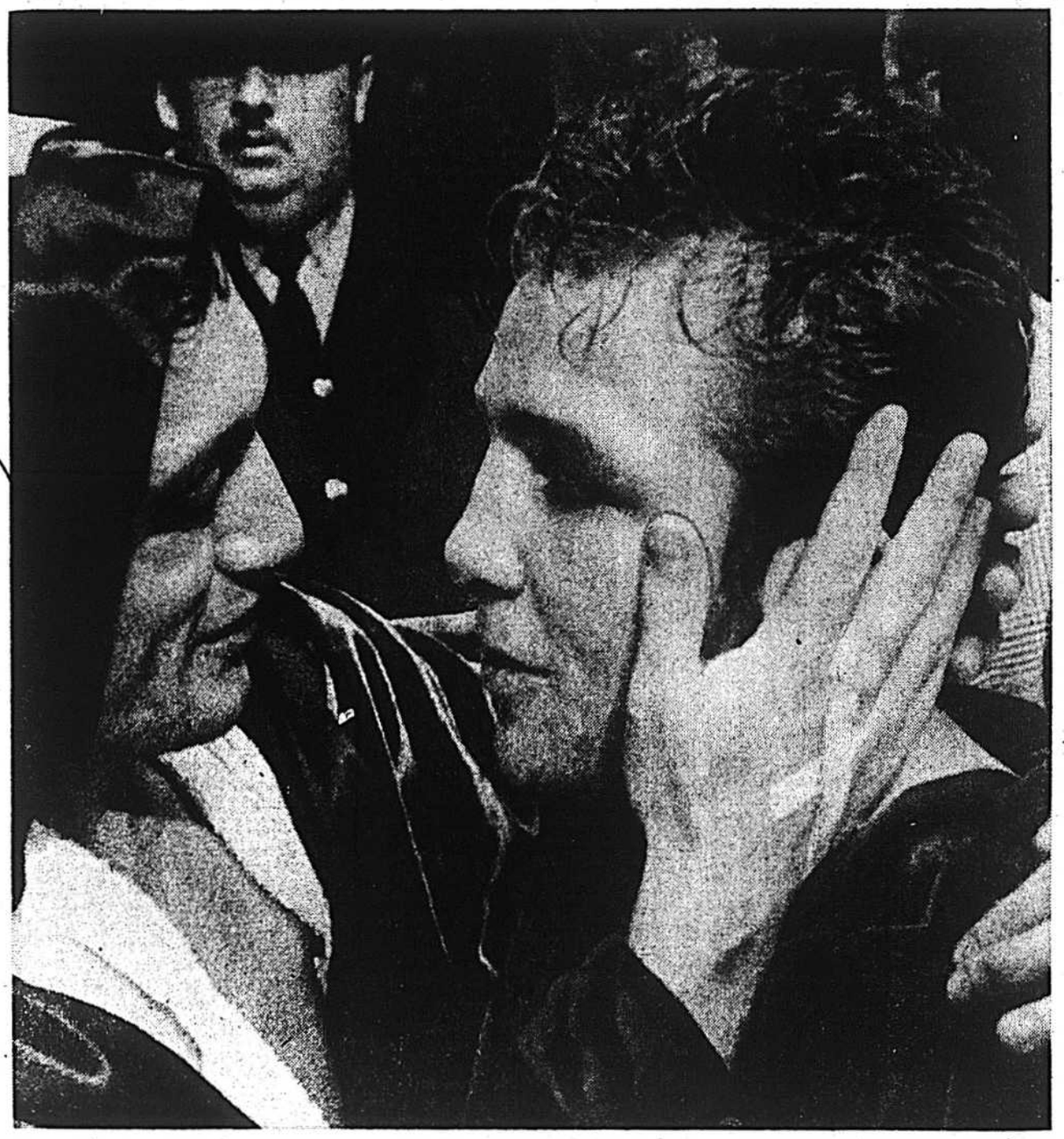

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Tout de même son meilleur ami

Le Montréalais Donato Paduano, à droite, félicité par son adversaire, Fernand Marcotte, a remporté une victoire décisive aux points, hier, au terme d'un combat de 10 rounds. La bataille, présentée devant plus de 11,000 personnes au Forum a rapporté des recettes brutes de $98,000. Après le combat, Marcotte a tenu à assurer Paduano de son amitié.

— Nos informations et photos, page B 1

Le budget de la CUM est confirmé à Québec

par Claude GENDRON

La Commission municipale de Québec confirme le budget de la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1972.

Elle recommande cependant au ministre des Affaires municipales d'étudier sans délai et plus en profondeur les structures de la CUM, la fiscalité et le partage des services et des coûts entre les municipalités, de façon à apporter les modifications nécessaires à la loi, le cas échéant.

D'ailleurs, avant de partir en vacances en fin de semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, avait lui-même annoncé la tenue prochaine d'une telle étude en profondeur.

C'est hier après-midi que la Commission a informé la Communauté, les 20 maires de banlieue contestataires et la ville de Montréal, de sa décision. Dans son jugement, elle précise

Voir LE BUDGET, page A 6

- *Les maires de banlieue: "Tout geler"*
- *Drapeau: "un certificat d'excellence"*

— page A 3

Le CTC veut connaître l'état exact de ses relations avec la FTQ

par Pierre VENNAT

L'exécutif du Congrès du travail du Canada a décidé, hier, d'ordonner une enquête "sur la situation exacte" des relations entre le CTC et la Fédération des travailleurs du Québec.

L'enquête a pour but, notamment, de faire la lumière sur la réunion de lundi du Conseil général de la FTQ qui a adopté deux résolutions affirmant son désir de prendre officiellement "ses distances", vis-à-vis de la "maison mère", le Congrès du travail du Canada, en reaffirmant son indépendance idéologique vis-à-vis de la centrale, et en boudant, de façon pratique, le prochain congrès biennal du CTC, au mois de mai, en ne présentant aucune résolution.

Le vice-président exécutif du CTC, M. Jean Beaudry, doit se rendre à Montréal aujourd'hui pour faire la lumière sur la situation.

Voir LE CTC ENQUETERA, page A 6

AUJOURD'HUI

- *Rebondissements dans l'affaire Holland, Andrews* — page C 12
- *Le Québec se dirige vers le socialisme, selon Fernand Dumont* — page C 17

- *Les enfants du silence* — page C 2
- *André Malraux prévoit un plan Marshall pour la Chine* — page D 1

Moncton: non au bilinguisme

MONCTON, (PC) — Le conseil municipal de Moncton, par un vote prépondérant du maire Leonard C. Jones (5 à 4), a décidé hier soir, de ne prendre aucune mesure sur le bilinguisme et, par conséquent, a écarté la possibilité de former un comité pour étudier la question des services bilingues dans la municipalité.

Au cours de cette séance régulière du conseil, où régnait une très grande tension causée par la présence de plus de 200 étudiants de l'Université de Moncton attirés par la question du bilinguisme inscrite à l'ordre du jour, une motion du conseiller Edward Steeves, a été adoptée pour que des communications sur le bilinguisme soient reçues, placées en filière et qu'aucune démarche ne soit entreprise.

Le conseil avait reçu un certain nombre de communications provenant de l'Association des professeurs de l'Université de Moncton, de la Société nationale des Acadiens, de l'Association des enseignants francophones du district scolaire no 13, de la Chambre de commerce du Moncton métropolitain, qui réclamaient l'étude ou l'établissement de services bilingues. Une autre communication provenant celle-là de la section de Moncton de l'Association des loyalistes canadiens se prononçait contre l'instauration du bilinguisme.

Quelque 75 étudiants qui manifestaient pour réclamer des services municipaux bilingues se sont dispersés après que la police eut relâché cinq de leurs camarades qui avaient été appréhendés.

Pétition contre le bilinguisme

Au cours de la réunion, où il était difficile de suivre les débats à cause des chants, des cris et des slogans scandés par les étudiants, une pétition comportant 2,464 signatures d'adversaires du bilinguisme, a été présentée au conseil.

Le maire Jones s'est trouvé en position d'en décider, tout d'abord en tant que président du comité plénier, et par la suite, en tant que chef du conseil, au moment où celui-ci devait ratifier les décisions de la plénière.

Le maire Jones a soutenu "qu'il était difficile de justifier en principe et à première vue l'établissement du bilinguisme dans la ville", étant donné que l'on n'avait pas la majorité. Il a déclaré que "cela serait discriminatoire à l'égard de notre population qui est unilingue anglaise à 67 p. cent. Et il a ajouté être assuré que "tous les conseillers étaient conscients que plus de 60 pour cent de la population avaient des droits qui devaient être des Acadiens qui veulent faire de Moncton une ville française.

Vers la fin de la séance, le conseiller Stephen Campbell a déclaré que la non-adoption du comité "augmenterait la tension qui règne au sujet de cette question controversée, et qu'il était très décevant de constater que la plus raisonnable des solutions n'était pas acceptée".

Dépenses "inutiles"

Pour sa part, le pasteur Myron O. Brinton, de la United Baptist Church, a déclaré que le bilinguisme représenterait des dépenses inutiles de deniers publics et que "la cause de la vérité et de la justice devait être servie". Il a poursuivi en disant que la plupart des francophones possédaient une connaissance suffisante de l'anglais pour s'en servir à leur travail, et plusieurs anglophones connaissent le français. "Par conséquent, quelle est l'utilité des services bilingues?"

Il a déclaré qu'il ne fallait pas faire de discrimination "contre le handicap" que constitue l'ignorance du français lorsque les deux langues sont exigées pour obtenir un emploi.

"De moins en moins d'emplois sont disponibles aux anglophones", a-t-il ajouté. Il est de plus d'avis que le bilinguisme viendra grossir énormément le fardeau des taxes "étant donné qu'il faudra embaucher deux personnes au lieu d'une".

Voir MONCTON, page A 6

Charlebois a conquis Paris

Robert Charlebois a réussi à conquérir, lundi soir, le public parisien qui l'avait si mal accueilli lors de son dernier passage à l'Olympia, en 1969. C'est sur la même scène, à l'occasion d'un Musicorama dont il était la vedette, que "Garou" a remporté un des grands triomphes de sa carrière.

C'est devant une salle archibondée (on a du refuser à la porte près de 1,000 spectateurs) que Robert Charlebois a donné son spectacle, suivi de sept rappels et d'une "standing ovation" interminable. Bruno Coquatrix, le directeur du célèbre music-hall parisien, qui avait proposé aux impresarii de Charlebois un engagement de deux semaines sous réserve d'un succès lundi soir, propose maintenant trois semaines d'engagement ferme. Cette série de spectacles parisiens auraient vraisemblablement lieu quelque part au cours du mois d'avril. (Pour des photos et des détails supplémentaires sur l'aventure parisienne de Robert Charlebois, voir le SPEC de demain.)

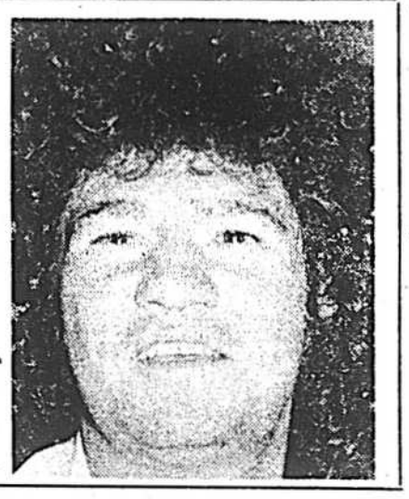

sommaire

Annonces classées: D 4 à D 15
Arts et spectacles: B 17 à B 19
Bandes dessinées: D 2
Cinéma: B 19
Décès, naissances, etc. D 16 / D 17 / D 18
Economie: C 12 à C 16
Editorial: A 4
Horoscope: C 8
Informations étrangères: D 1 / D 2
Informations nationales: A 2 / A 16 / A 17 C 17 / C 18
Loisirs et récréation: D 3
Mots croisés: C 18
"Mot-mystère": D 6
Radio et télévision: B 19
Religion: A 10
Sports: B 1 à B 7
Tribunaux: B 11 / B 12
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 9
Votre médecin: C 7

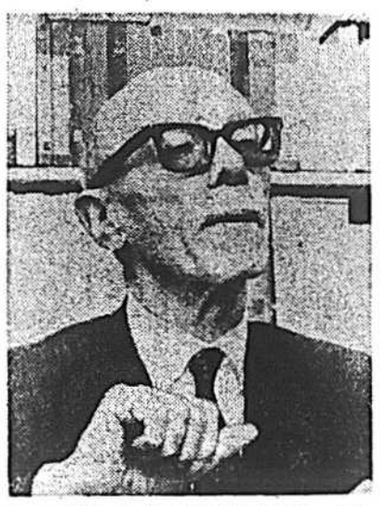

Le président de l'Equateur, M. Jose Velasco Ibarra, qui a été renversé hier dans un coup d'Etat militaire pour la quatrième fois de sa carrière politique.

Coup d'Etat militaire en Equateur

QUITO (PA, AFP, UPI) — L'armée équatorienne a renversé, hier soir, le président José Maria Velasco Ibarra et l'a expédié en avion à Panama. C'est la quatrième fois que pareille mésaventure arrive au président déchu, qui avait assumé pour la première fois le pouvoir en 1933. Le nouveau président est le brigadier Guillermo Rodriguez Lara.

Les forces armées ont accusé Velasco Ibarra d'avoir trahi le pays et exploité la population. Il semblerait toutefois que le véritable motif du coup d'Etat ait été d'empêcher l'élection à la présidence du leader populiste Assad Bucaram, à l'occasion du scrutin national qui devait être tenu en juin prochain.

Les adversaires de Bucaram soutenaient qu'il était un étranger et n'avait pas le droit de se présenter à la présidence. Le président Velasco Ibarra avait décidé, la semaine dernière, de laisser au Congrès le soin de trancher la question. Agé de 78 ans, le président avait promis de démissionner et de laisser le pouvoir au candidat élu.

Etat de siège

Le nouveau président, le brigadier Rodriguez Lara, qui avait obtenu le commandement de l'armée en avril dernier après avoir fait échouer une tentative de coup d'Etat contre Velasco Ibarra, a annoncé qu'il dirigera le pays par le truchement d'un conseil formé du vice-amiral Anibal Vallejo de la Marine et du général Julio Espinosa de l'Aviation.

Dès la prise du pouvoir, qui n'a été marquée d'aucune violence, le nouveau président a suspendu les élections de juin, proclamé l'état de siège, fermé les écoles, imposé un couvre-feu de 9 h. p.m. à 4 h. a.m., assujetti tous les services publics au pouvoir militaire et interdit la diffusion de toute nouvelle susceptible de troubler la paix publique.

Dans une proclamation, le nouveau président a promis de respecter tous les traités internationaux en vigueur. Il a précisé que le gouvernement qu'il préside "est de type révolutionnaire" et de conception "clairement nationaliste".

Plusieurs arrestations

M. Velasco Ibarra a été arrêté, hier soir, à Guyaquil, à 250 milles de Quito, où il s'était réfugié, dans la crainte d'un coup d'Etat, en compagnie de quelques collaborateurs. Il

Voir COUP D'ETAT en page A 6

météo

Partiellement nuageux, venteux, plus froid. Max. 25° Min. 5° ● Détails à la page A6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: .06 partie par million. Niveau tolérable: .010.

Une session à parfum électoral

Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Un certain degré de suspense a déjà commencé à se propager dans les couloirs du parlement canadien, à la veille du discours du Trône qui marquera — jeudi — l'inauguration de la quatrième session, probablement la dernière, de cette 28e législature fédérale.

Aujourd'hui, à 14 h., les Communes se réunissent pour clore la troisième session, qui s'était ouverte en octobre 1970. Le juge en chef de la Cour suprême, M. Gérard Fauteux, prononcera le discours de prorogation. Il ne semble pas que les parlementaires puissent disposer d'une période de questions.

Demain matin, ce sera l'ajournement des Communes, après quoi le gouverneur général, M. Roland Michener, lira au Sénat l'adresse solennelle devant les caméras de télévision, cérémonie qui sera transmise dans les foyers si, bien entendu, les techniciens de Radio-Canada, présentement engagés dans des grèves tournantes, le veulent bien.

De l'action peu excitante

Le suspense croît avec les rumeurs d'élection qui vont bon train sur la colline parlementaire et qui sont régulièrement entretenues par tous les partis aux Communes.

La session, qui s'annonce peu excitante, n'échappera pas au climat préélectoral qui s'est installé dans les lieux et dans les hommes politiques de la capitale canadienne.

Lorsqu'on aura pris connaissance du discours du Trône, on aura une meilleure idée du ton et des thèmes des prochaines élections. Que l'on y retrouve certaines idées développées, en fin de semaine, devant les libéraux ontariens par M. Trudeau, sur l'art d'administrer les affaires de l'Etat dans la stabilité, la paix et la justice, il ne faudrait guère s'en surprendre.

Les discours du Trône sont généralement des exposés d'ordre général qui indiquent comment le gouvernement entend légiférer, mais qui ne fournissent que très peu de précisions sur les mesures envisagées. Dans les heures qui suivent l'intervention du gouverneur général à la Chambre rouge, le gouvernement Trudeau a pris l'habitude d'étaler son programme législatif préparé pour la nouvelle session.

Du pain sur la planche

Quand on examine les mesures qui restent encore au programme législatif du gouvernement, on voit mal comment le premier ministre pourrait déclencher des élections surprises dans les prochains jours, comme certains amateurs d'émotions fortes osent le soutenir.

Les investissements étrangers: du nouveau

Ainsi, dans les prochaines semaines, on devrait connaître la politique du gouvernement Trudeau pour ce qui est des investissements étrangers. Le rapport ministériel du ministre Herb Gray a été largement diffusé à l'occasion d'une fuite et le gouvernement a laissé le débat s'engager dans l'opinion publique sans trop y participer. Qu'il veuille y contribuer, avant l'été, c'est non seulement à prévoir, mais c'est même certain.

Les allocations familiales

Même chose pour le différend Ottawa-Québec sur le nouveau régime d'allocations familiales. L'étude du nouveau régime fédéral de sécurité du revenu familial a été interrompue faute d'un accord Ottawa-Québec sur la façon d'administrer et de coordonner les politiques sociales fédérales et provinciales.

La révision du Code fédéral du travail reviendra de nouveau devant le Parlement canadien. Cette fois, elle sera pilotée par un nouveau ministre du Travail, M. Martin O'Connell.

La mesure présentée par M. Bryce Mackasey serait maintenant assortie de certains adoucissements en autant que la clause controversée — celle qui accorde le droit de grève dans les cas de changements technologiques survenant durant la durée d'une convention collective — est concernée.

Une autre mesure qui inquiète beaucoup le monde des affaires, la loi sur la concurrence, fait présentement l'objet d'une nouvelle rédaction par les spécialistes du ministère de la Consommation et des Corporations. Il n'est pas assuré que le nouveau ministre, M. Robert Andras, trouve le temps de la présenter au cours de cette session.

Débat spécial sur l'avortement?

Il a déjà été question d'un débat spécial sur l'avortement, de nouvelles mesures sur le statut de la femme ainsi que d'importants amendements au Code pénal pour régir l'usage des tables d'écoute par les forces de l'ordre.

Un groupe de travail effectue présentement une révision de la loi des relations de travail dans la fonction publique. En mettant les choses au pire, prolongation du conflit avec les électroniciens, pourrissement rapide des négociations avec les employés postaux, le gouvernement voudrait peut-être revoir cette mesure.

Peut-être un budget préélectoral

Autre question qui confronte les parlementaires: le nouveau ministre des Finances, M. John Turner, présentera-t-il un budget avant les élections, prévues pour le mois de juin? Les programmes gouvernementaux destinés à combattre le chômage sont engagés depuis un bon moment et un nouveau budget ne serait peut-être pas nécessaire si le gouvernement n'envisageait pas, comme c'est le cas, de nouveaux stimulants destinés à l'industrie.

Peut-être le gouverneur général répondra-t-il à ces questions demain.

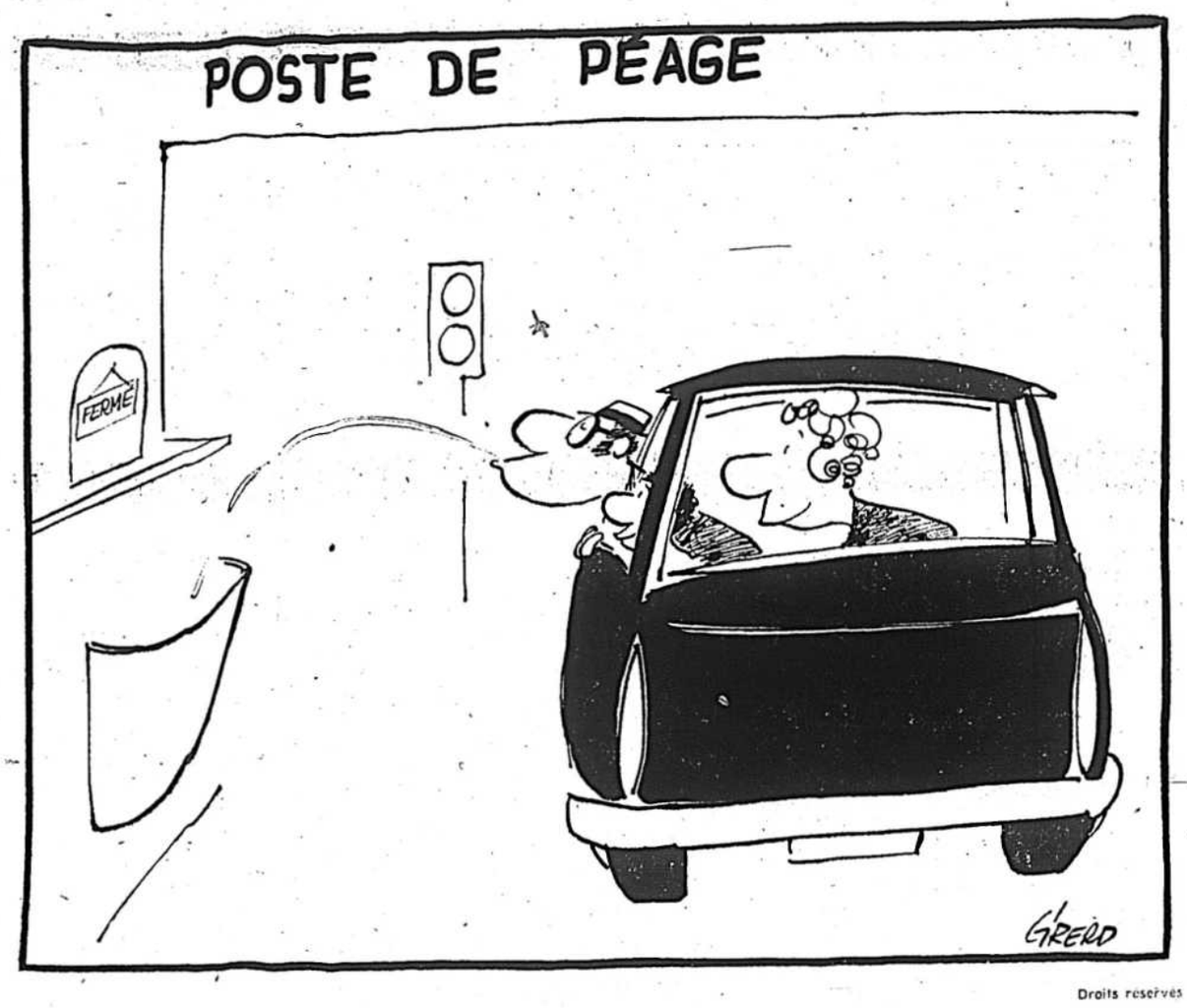

Droits réservés

Les conservateurs du Québec craignent un scrutin précipité

Les progressistes-conservateurs du Québec craignent que le premier ministre Trudeau ne déclenche des élections générales dès le début de la nouvelle session qui doit commencer demain, à Ottawa. Et ils entendent s'organiser pour affronter cette menace.

Plusieurs d'entre eux ont fait part de leurs craintes, hier soir, au cours de la première réunion d'un nouveau club d'animation politique et d'activités sociales, le "Club bleu", tenue au restaurant Sambo sous les auspices de l'association progressiste-conservatrice fédérale du Québec.

Une centaine de personnes, hommes et femmes, entendirent une conférence-discours politique de Me Bernard Flynn, vice-président national du parti, sur le thème: "Des élections, ça presse!" Me Flynn fouetta l'ardeur des partisans présents en formulant des critiques sévères contre le gouvernement Trudeau et son administration depuis quatre ans.

Le temps de passer à l'attaque

"Une élection est à l'horizon, dit-il, et il est grand temps que nous passions à l'attaque. Si nous continuions à nous taire, il y a certains risques que le premier ministre, un de ces jours, nous dise que nous nous sommes portés sa caution morale par notre silence. Ce serait sûrement là, pour un conservateur, la suprême aberration!"

Après avoir décrit l'atmosphère de la dernière campagne électorale (grandes déclarations sur la "société juste", baisers à profusion, randonnées-éclair de M. Trudeau en hélicoptère et en réacté à travers le pays pour s'adresser un peu partout à des foules enthousiastes), Me Flynn se demande: "Où sont-elles maintenant, ces foules? Qu'est-il advenu du prophète? Où parle-t-il maintenant et devant quel auditoire?"

Le conférencier reproche à M. Trudeau d'avoir créé des illusions vite déçues avec sa notion mal définie de "société juste". Mais il lui reproche surtout de n'avoir pas su maîtriser l'inflation et le chômage, ces deux maux qui affligent notre pays depuis la prise du pouvoir par les libéraux.

Ah! ce complexe d'infériorité!

A la fin de son exposé, Me Flynn exhorta ses auditeurs en ces termes: "Pour l'amour du Bon Dieu, débarrassons-nous donc de notre complexe d'infériorité, nous, les conservateurs! Pourquoi devrions-nous entrer dans cette campagne électorale la tête basse? Ce n'est pas un gouvernement conservateur qui est responsable du chômage et de l'inflation! Notre tâche pendant cette campagne sera de convaincre les gens qu'il existe un autre choix.

M. Claude Dupras, président du comité d'organisation, présenta le conférencier, et M. Claude Nolin, président de l'Association progressiste-conservatrice provinciale, le remercia.

"L'UQ est disposée à ouvrir ses livres, et il n'y a plus un sou" — Loubier

par Gilles GARIEPY

Piqué au vif par le défi qu'on lui a lancé ces jours derniers de rendre publiques les finances de son parti avant de réclamer une enquête gouvernementale sur les opérations financières des centrales syndicales, le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, a décidé de relever le gant.

"Je n'ai pas d'objection de principe à ce qu'on enquête sur les finances des partis politiques", a dit M. Loubier à un auditoire d'une quarantaine de personnes hier midi à Verdun.

"Si c'est la seule chose qui empêche certains "esprits purs" d'accepter une enquête sur ce que font les syndicats avec les $43 millions qu'ils perçoivent des travailleurs, je suis même prêt à leur ouvrir les livres d'Unité-Québec tout de suite.

L'UN y a goûté aux enquêtes . . .

"De toutes façons, il n'y a pas de mystère. C'est un secret de polichinelle que lorsque j'ai pris la direction du parti, il ne restait que $300,000 en caisse. Aujourd'hui, il ne reste plus un sou, et certains de nos employés ne sont pas payés . . ."

Quant au passé, c'est-à-dire aux sources de revenus et aux dépenses de l'Union nationale depuis 1936, M. Loubier a affirmé "qu'aucune institution dans la province n'a été autant scrutée que l'Union nationale".

"Rappelez-vous une certaine enquête, appelée Salvas . . . on y a goûté pas mal, aux enquêtes, nous autres".

M. Loubier a par ailleurs réitéré qu'il avait commencé à réorganiser les finances d'Unité-Québec de telle sorte qu'à l'avenir, ce parti puisse publier annuellement un bilan précis de ses revenus et dépenses.

Revenus de trois sources

Les revenus proviendront essentiellement de trois sources: des placements en fiducie, grâce à l'argent retiré de la vente de "Montréal-Matin" qui, comme on sait, est imminente; les recettes des dîners-bénéfices provinciaux et régionaux; et enfin, les cotisations des membres.

Au total, M. Loubier escompte qu'ainsi réorganisé, son parti pourra être assuré de revenus annuels stables de quelque $600,000.

Le chef d'Unité-Québec a indiqué que les bilans annuels de son parti seront assez précis pour que le public sache comment et où le parti a recueilli ses fonds et comment il les a dépensés.

Revenant à la charge pour réclamer une enquête approfondie sur les opérations financières des trois centrales syndicales, M. Loubier a souligné que les "bilans annuels" rendus publics par les centrales ne rendent pas compte de la situation: "J'ai fait examiner par des experts ces états financiers et c'est une vraie farce, de la manière dont ils sont faits".

Pas de croisade antisyndicale

M. Loubier s'est défendu d'avoir lancé une croisade anti-syndicale. Mais, a-t-il expliqué, j'estime que si les travailleurs ne doivent être exploités ni par l'Etat ni par les patrons, ils ne doivent pas à plus forte raison, être exploités par les syndicats qui sont chargés de les défendre.

Le chef uniquiste a affirmé que les syndicats étaient "par définition" des "agents de l'économie" et, plutôt que de les voir oeuvrer sur un "deuxième front", celui de la politique, M. Loubier voudrait les impliquer dans un vaste système de concertation patronale-syndicale à la manière suédoise.

Fausse nouvelle à CKAC

Au moment où il prenait la parole devant les membres de l'Ouest commercial et professionnel, M. Loubier venait d'être informé que le poste de radio CKAC annonçait que le gouvernement Bourassa avait décidé de donner suite à la requête du chef de l'U.Q. quant à une enquête sur les finances des centrales.

M. Loubier, prenant ce bulletin de nouvelles pour une information sûre, s'est donc empressé de se réjouir de la chose, devant les hommes d'affaires de Verdun et les cameramen de la télévision.

Or, vérification faite hier par LA PRESSE auprès du cabinet du premier ministre, puis de M. Bourassa lui-même, aucune décision semblable n'a été prise. M. Bourassa paraissait même peu renseigné sur ce que voulait M. Loubier exactement.

Bourassa ne veut pas être une "machine à paroles"

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, ne veut pas être une "machine à paroles" en commentant tout ce qui se dit et tout ce qui se dira d'ici la tenue des prochaines élections fédérales.

De là vient son refus de commenter la demande du chef néo-démocrate David Lewis de retirer la subvention fédérale de $13.7 millions offerte à ITT de Port-Cartier de même que les propos virulents du solliciteur général de la Colombie-Canadienne à l'endroit du premier ministre Trudeau.

M. Lewis a demandé de retirer l'importante subvention à cette nouvelle usine de pâtes et papier tant que les études sur la fermeture d'une usine similaire au Témiscamingue ne seront pas complétées.

Quant à M. Leslie Peterson, solliciteur de la Colombie-Britannique, il s'en est pris au premier ministre Trudeau et aux politiques de péréquation du gouvernement canadien.

Le rapport sur la constitution pourrait n'être jamais publié

OTTAWA (PC) — Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution ne pourra pas rendre public son rapport au cours de la troisième session du 28e Parlement.

En effet, pour être rendu public, un rapport doit être déposé aux Communes: les membres du comité doivent rendre compte aux parlementaires de leur travail et le leader gouvernemental, M. Allan MacEachen, n'a pas prévu dans son horaire un moment pour le faire, avant le terme de la présente session.

Par ailleurs, au moment de la prorogation d'une session, tous les comités spéciaux sont dissous par le fait même.

Il sera donc impossible de rendre public ce rapport avant deux ou trois semaines, et il est même possible de prévoir qu'il ne sera jamais publié.

En effet, le président actuel du Comité, M. Mark MacGuigan, a révélé, au cours d'une conversation téléphonique, qu'il ne possède aucune assurance que les mêmes députés et sénateurs seront choisis à nouveau pour siéger sur ce comité.

Il faut toujours un certain temps avant la formation d'un nouveau comité.

Advenant la nomination de différents membres et tout dépendant du mandat confié, il sera possible de reprendre à zéro le travail que les députés et sénateurs ont effectué au cours de la dernière année, et à travers tout le Canada.

La formation des comités des Communes requiert l'assentiment des différents partis politiques représentés aux Communes.

M. MacGuigan a cependant refusé de commenter les récentes fuites relatives à ce rapport.

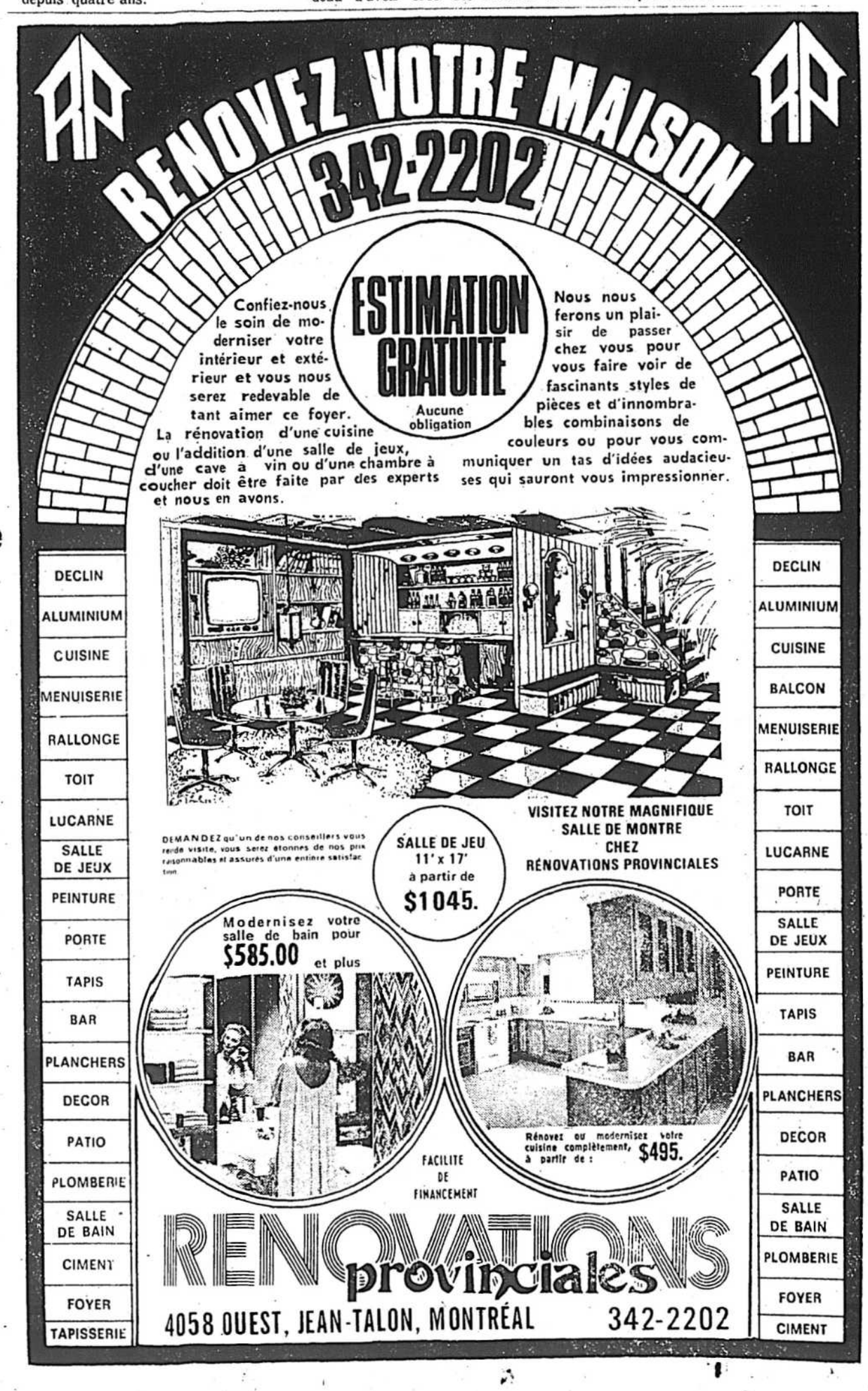

la presse

MONTREAL, MERCREDI 16 FEVRIER — 88e ANNEE — No 6 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Toute candidature au poste de Saulnier sera bloquée par les maires de la banlieue

La Communauté urbaine de Montréal traversera, ce soir, l'une des périodes les plus critiques de sa courte histoire alors que la banlieue bloquera, de façon systématique, toute nomination visant à trouver un successeur à M. Lucien Saulnier.

Ce geste aura pour conséquence de forcer le gouvernement provincial à intervenir directement, une fois de plus, dans les affaires de la CUM.

Telle est la décision adoptée à l'unanimité des 24 maires qui avaient été convoqués, hier soir à l'hôtel de ville de Mont-Royal. Le président de la conférence des maires, M. Bernard Benoit, a déclaré aux journalistes que la banlieue manifestera, de cette façon, son opposition à l'ultimatum du maire Jean Drapeau.

Ce dernier a déclaré, en fin de semaine, qu'il s'opposera à toute nomination venant de la banlieue.

Ainsi, de part et d'autre, c'est l'impasse la plus complète et c'est, encore une fois, la remise en question de ce gouvernement métropolitain.

Ryan n'est plus candidat

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a lui-même déclaré aux journalistes, hier soir, qu'il n'est pas candidat à la succession de M. Saulnier. Il a reconnu avoir déclaré "être prêt à servir la CUM", mais il a ajouté qu'il n'a jamais confirmé sa candidature. Quoi qu'il en soit, M. Ryan ne brigue pas les suffrages.

D'autre part, la banlieue ne présente aucun candidat. Ainsi, seule la ville de Montréal aura un candidat, soit M. Laurence Hannigan. Or, la banlieue a décidé de bloquer son élection, de même qu'elle bloquera l'élection de tout autre candidat montréalais.

Les deux camps se dirigent vers une impasse totale. Le maire Bernard Benoit a toutefois déclaré que si le maire Drapeau décidait, en dernière minute, de retirer son ultimatum, la banlieue serait alors disposée "à discuter". Il n'a pas précisé davantage.

Drapeau: la décision de la Commission municipale, c'est un certificat d'excellence

par Claude GENDRON

"C'est un certificat d'excellence à l'endroit du personnel de la Communauté urbaine, de l'exécutif et de l'ancien président Lucien Saulnier" . . .

"Quant à la tenue d'une étude en profondeur sur les structures et les finances de la Communauté, on n'avait pas besoin de s'adresser à Québec pour s'en faire confirmer la nécessité, tout le monde était déjà d'accord".

Ce sont les commentaires que nous a livrés, ce matin, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sur le rapport de la Commission municipale de Québec confirmant le budget de la CUM pour 1972.

"En confirmant que le budget n'est ni trop élevé, ni trop bas, et satisfait aux exigences de la loi, la décision de la Commission municipale nous permet de mieux comprendre pourquoi les opposants n'ont pas eu de questions plus pertinentes, ni n'ont fait de suggestions pour y apporter des modifications, lors de l'étude du budget", ajoute M. Drapeau.

Sur la nécessité de changer les structures de la CUM, M. Drapeau soutient qu'il est normal de toujours chercher à améliorer les lois, qu'on n'avait pas besoin d'une enquête pour se le faire dire et que, d'ailleurs, M. Saulnier avait déjà offert aux municipalités de les accompagner à Québec pour exposer au gouvernement ce qui clochait. "La commission ne nous apprend rien de nouveau à ce sujet", dit-il.

Faut-il pour autant "geler" la CUM jusqu'à ce qu'on en ait modifié les structures, comme le suggèrent certains maires de banlieue?

"Qu'est-ce que cela veut dire? réplique M. Drapeau. On envoie les policiers et tout le personnel de la CUM en vacances, on arrête la lutte contre la pollution de l'air, on suspend les travaux du métro? On bloque les neuf services de la Communauté? Tout cela est impossible. "Geler la communauté", c'est un abus de mots".

Par ailleurs, M. Drapeau soutient qu'il n'a jamais lancé d'ultimatum aux banlieues en soutenant M. Lawrence Hanigan comme candidat à la présidence de l'exécutif de la CUM.

"Ce que j'ai dit, précise-t-il, c'est que nous ne pouvons pas accepter de reconnaître que le Comité exécutif de Montréal ne compte pas d'homme suffisamment compétent pour présider aux destinées de la CUM et que nous ne pourrions jamais en convaincre la population montréalaise. Je ne vois pas là un "ultimatum", ce qui m'apparaît comme un autre abus de mots".

photo LA PRESSE

Hommage au fondateur de Montréal

Le consul de France à Montréal, M. Etienne Coidan, en présence du maire Jean Drapeau, a procédé, hier, à l'hôtel de ville de la métropole, au dévoilement du dessin illustrant le timbre français émis en hommage au fondateur de Montréal, le sieur Paul Chomedey de Maisonneuve, à l'occasion de son 360e anniversaire de naissance. Monsieur de Maisonneuve, comme on l'appelait dans la colonie, est né le 15 février 1612, à Neuville-sur-Vanne, en Champagne. Le timbre commémoratif sera mis en vente à travers la France dès le début de la semaine prochaine.

Réaction au budget de la CUM: tout "geler"

par Florian BERNARD

Tant et aussi longtemps que le gouvernement du Québec n'aura pas complété une étude en profondeur sur tous les aspects de la Communauté urbaine de Montréal, y compris ses structures, son mode de financement, sa répartition des coûts, ses juridictions et autres questions, il faut "geler" le budget actuel et ne créer aucune nouvelle obligation.

Telle est l'attitude de la banlieue, principalement exprimée par son président, le maire Bernard Benoit, hier soir, suite à la décision de la Commission municipale du Québec de maintenir le budget de $160 millions déposé en décembre dernier.

Enquête sommaire

Le banlieue a exprimé sa satisfaction devant la décision de la Commission municipale d'entreprendre une étude complète sur les structures de la CUM, sur la fiscalité et sur le partage des services et des coûts. "Voilà par où on aurait dû commencer en premier lieu", a expliqué le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers. Ce dernier devait ajouter: "M. Saulnier nous disait toujours que chaque addition au budget ne représentait qu'un simple dîner dans un grand restaurant, mais l'accumulation de tous ces dîners devenait passablement indigeste".

Le maire Benoit devait déclarer, pour sa part, qu'il serait "illogique de décréter de nouvelles dépenses et d'imposer de nouvelles charges foncières aux contribuables avant de compléter l'étude en profondeur que recommande la Commission municipale du Québec".

Le maire Benoit se dit également entièrement d'accord avec le juge John Sheehan lorsque ce dernier déclare, textuellement: "Il ne faut pas limiter l'examen du problème aux seules représentations faites devant nous". Pour la banlieue, cela veut dire qu'il faudra enquêter sur tous les aspects de la CUM, depuis sa création, sans négliger la moindre question.

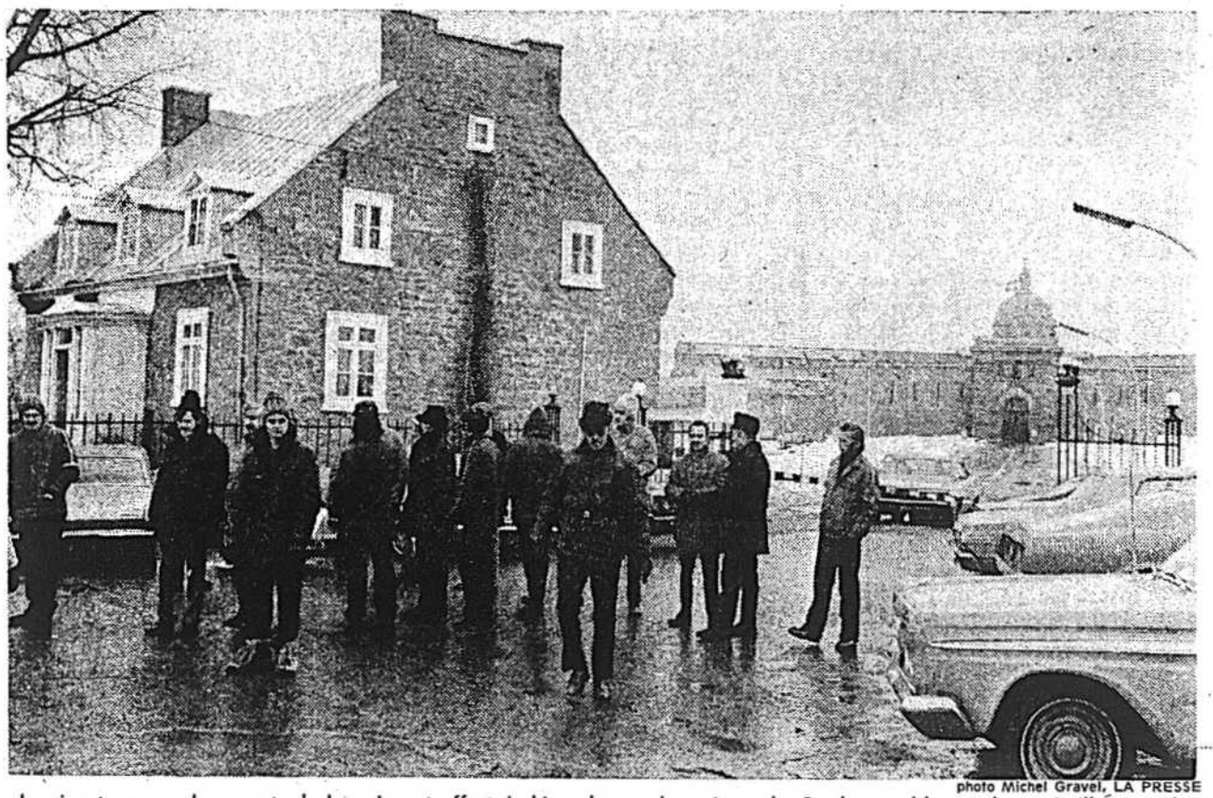

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le piquetage que les agents de la paix ont effectué, hier, devant la prison de Bordeaux, bloque le ravitaillement, les médecins et les agents de la Sûreté du Québec étant les seuls à pouvoir pénétrer à l'intérieur des murs. Cette situation prévaut dans plusieurs institutions pénitentiaires de la province.

Agents de la paix: 6,000 fonctionnaires doivent assiéger la prison de Bordeaux

par Pierre VENNAT

Les agents de la paix sont loin d'avoir épuisé le répertoire de moyens de pression à leur disposition.

C'est ainsi que pendant que se poursuit le piquetage devant la prison de Bordeaux et le Centre de détention Parthenais, piquetage qui empêche pratiquement le ravitaillement de ces institutions, une grande manifestation des quelque 6,000 fonctionnaires provinciaux dans la région métropolitaine est prévue pour cinq heures, cet après-midi, devant la prison de Bordeaux.

Les fonctionnaires partiront vers 4 heures 30 des quelque 75 édifices occupés par le gouvernement provincial dans la région métropolitaine et se rendront en automobile, empruntant la rue Saint-Laurent.

Selon le président de la section du Syndicat des agents de la paix à la prison de Bordeaux, M. Jean-Marie Gélinas, "beaucoup d'autres moyens de pression sont à venir".

M. Gélinas n'a pas voulu élaborer sur ces moyens de pression, mais il a souligné qu'il s'agira, en tout temps, de moyens "pacifiques", les agents de la paix, par définition, étant contre la violence.

Pour ce qui est des négociations avec le gouvernement, elles sont toujours au point mort et aucune rencontre n'est prévue avec les autorités gouvernementales.

Entre-temps, seuls les médecins et les agents de la Sûreté du Québec peuvent entrer dans les prisons et l'entrée est interdite aux livreurs de provisions. Il semble que les positions syndicales resteront aussi fermes tant qu'une entente ne sera pas intervenue entre les dirigeants syndicaux et les autorités gouvernementales.

Entre-temps, les dirigeants syndicaux sont toujours en discussion, au Centre culturel de Drummondville, cependant que des locaux ont été aménagés pour leurs services de renseignements dans l'édifice de la CSN, à Montréal.

M. Larkin Kerwin premier recteur élu à l'université Laval

par Lysiane GAGNON

L'Université Laval de Québec a un nouveau recteur — son premier recteur laïc — depuis hier soir, alors qu'un collège électoral formé de représentants de la communauté universitaire élisait au quatrième tour de scrutin M. Larkin Kerwin, physicien et professeur de carrière, qui était depuis trois ans vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Ainsi, c'est la doyenne des universités françaises du Québec (Laval a été fondée en 1852) qui pourra dorénavant se vanter d'être la première... et, pour l'instant, la seule université du Canada à avoir un recteur élu plutôt que nommé.

M. Kerwin, qui succède à Mgr Louis-Albert Vachon, a remporté 54 voix au dernier tour de scrutin, tandis que M. Fernand Grenier, doyen de la faculté des Lettres, en recueillait 34. Le doyen de la faculté de Droit, Me Hubert Reid, avait été éliminé au troisième tour.

Une étape préliminaire du mécanisme électoral avait toutefois montré que M. Kerwin n'était que le troisième choix du collège électoral. Deux autres personnalités qui refusèrent d'être mises en nomination pour le poste de recteur avaient respectivement recueilli 90 points et 64 points: ce sont MM. Laurent Picard, vice-président de Radio-Canada, et Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur exécutif à Laval. M. Kerwin avait recueilli 47 points.

Mandat de cinq ans

M. Kerwin, élu pour un mandat de cinq ans, est né à Québec en 1924, et il enseigne à l'Université Laval depuis 1946. Avant de devenir vice-recteur, il avait été directeur du département de physique, puis vice-doyen de la faculté des Sciences. Il a publié un manuel d'introduction à la physique atomique qui a été traduit en anglais et en espagnol. Originaire d'une famille anglaise, M. Kerwin est depuis des années assimilé au milieu francophone.

Le nouveau recteur, à peu près inconnu en dehors des cercles universitaires, est considéré comme un partisan d'une administration progressiste mais relativement rigide. Des observateurs du milieu universitaire québécois le décrivent comme un homme soucieux d'efficacité, qui "n'accepte pas l'incompétence ni la complaisance... On pourrait peut-être le comparer au ministre Castonguay."

Au cours de la conférence de presse qu'il a convoquée à l'issue de son élection, M. Kerwin a défendu l'université contre ceux qui l'accusent d'"élitisme", en insistant sur l'apport de Laval dans la révolution tranquille du Québec, et a promis que les délibérations du Conseil de l'Université ne se feraient plus à huis clos. Il s'est dit heureux de la réussite technique de cette "première" (l'élection d'un recteur d'université), tout en admettant que la composition du collège laisse à désirer.

Signalons à ce sujet que le collège électoral formé en vertu de la nouvelle charte de Laval se compose de 100 personnes, dont 23 p. cent d'administrateurs, 46 p. cent de professeurs, 10 p. cent d'employés non enseignants et 21 p. cent d'étudiants.

Toutefois, une étude plus approfondie de la catégorie "professeurs", réalisée par des politicologues de Laval, a montré qu'en réalité, les administrateurs forment le groupe le plus important, puisque bon nombre de membres du collège électoral considérés comme "professeurs" sont en réalité des gens qui occupent des fonctions administratives (directeurs de département, doyens, etc.). Cette sur-représentation de l'administration a suscité plusieurs critiques sur le campus ces derniers temps.

Une ex-prostituée témoigne à huis clos à l'enquête sur le directeur Jacques Saulnier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La majeure partie du principal témoignage entendu, hier après-midi, devant la Commission de police du Québec a été rendue à huis clos. En matinée, le directeur Jacques Saulnier a déclaré qu'il avait reçu, le 29 décembre 1966, de l'un de ses supérieurs, un memo portant sur le fameux organigramme sur le monde de la prostitution.

Ce témoin, une femme de 32 ans, dont nous ne pouvons dévoiler l'identité à la demande de la Commission, avait toutefois mentionné avant que le huis clos ne soit décrétée que durant trois ou quatre mois elle avait versé régulièrement $50 par semaine à un portier de cabaret.

Elle a expliqué la raison de ce geste en poursuivant son témoignage à huis clos.

Auparavant, lors de la première partie de son témoignage, elle a affirmé avoir rencontré dans un cabaret le capitaine Jacques Saulnier, alors responsable de l'escouade de la moralité, et deux autres personnes, un ex-policier et le propriétaire du cabaret — dont nous ne pouvons dévoiler l'identité et le nom de son établissement à la demande du Tribunal d'enquête — attablés et prenant quelques consommations.

Le témoin a ajouté qu'une "madame" dont le nom apparaissait au deuxième rang de l'organigramme, vivait avec le propriétaire de ce cabaret. "J'étais amie avec elle et j'ai été chez elle souvent en fin de semaine."

Avez-vous déjà rencontré M. Saulnier dans son bureau? lui a demandé Me Phil Cutler, procureur du Devoir, du lieutenant Emile Ducharme et de l'agent Léo Villeneuve.

Le témoin a répondu qu'à la suite d'une perquisition chez elle, elle avait été conduite au quartier général de la moralité et qu'elle avait rencontré M. Saulnier dans son bureau. "Il m'a interrogée a l'effet qu'il avait trouvé un carnet sur lequel il y avait une liste de noms. Il m'a demandé quelles étaient toutes ces personnes."

A une autre question de Me Cutler, elle a déclaré que lors de sa rencontre avec le capitaine Saulnier, il avait été question de relations sexuelles qu'elle aurait eues avec un certain policier.

Avant que le huis-clos ne soit décrété, elle a mentionné qu'au poste de police, elle avait été relâchée sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elle, et elle a ajouté qu'on lui avait refusé la permission de communiquer avec un avocat.

Quatre "grosses madames"

Pour sa part, le directeur Saulnier a déclaré, hier matin, qu'il avait soumis, le 5 janvier 1967, un rapport sur un organigramme préparé par l'ex-policier Roch Piché.

Ce rapport faisait suite à un memo reçu le 29 décembre 1966, de M. Maurice Saint-Pierre, alors inspecteur-chef à la police de Montréal.

A la tête de l'organigramme il y avait les noms de quatre "grosses madames" qui étaient chapeautées par un homme. Il y avait également un chauffeur de taxi qui "collectait" chez les quatre "grosses madames".

SANDWICHES ASSORTIS
48 sandwiches Cocktail tels qu'illustrés
Pour vos réceptions, de bureau ou à la maison
$3.25
PEGROID'S
4075, ST-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT
844-3901

Nouveau style du printemps pour l'élégante
Création Pierre Chantal

Soulier à boucle mode, à la fois très beau et confortable, en suède souple et soyeux. Semelle de cuir ou de crêpe. Couleurs: ocelot, bleu, bourgogne.

Sacs à main assortis

$19.95

A DEUX PAS DE LA SORTIE DU MÉTRO JEAN-TALON, BEAUBIEN OU MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltée — 6914 rue ST-HUBERT
H. Giroux et Fils Inc. — 1500 est, rue MONT-ROYAL, 4029, rue ONTARIO
Chaussures Lido Inc. — 6956, rue ST-HUBERT

la presse

Ce débat désespérant

A Paris, devant une très sérieuse Académie des sciences morales et politiques, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, affirme tout gentiment que le Québec veut un large degré d'autonomie, ce qui est, selon lui, compatible avec l'idée de fédéralisme. C'est bien là la façon la plus générale et la plus sûre de résumer la position qui a toujours été celle du Québec. On pourrait ajouter que l'autonomie des parties constituantes est non seulement compatible avec l'idée de fédéralisme, mais encore essentielle à l'existence même d'une fédération. Quand le seul pouvoir qui compte est le pouvoir central, on ne parle plus d'une fédération. C'est là un air connu, puisqu'il est chanté au Québec depuis plus de cent ans.

Au même moment, à Ottawa, un rapport préparé par le comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution chante un autre air. On parle d'une centralisation accrue du pouvoir économique au niveau fédéral. Appliquant la logique propre à un gouvernement qui serait le seul pouvoir politique dans un pays unifié, les gens habitués à voir les réalités canadiennes du point de vue du gouvernement fédéral finissent par ignorer tout à fait la dialectique propre à une fédération, dans laquelle il faut compter avec la recherche d'une certaine unité et le respect de la diversité réelle, le partage des pouvoirs et des responsabilités, l'autonomie des Etats constituants, et ainsi de suite.

Mais cette manière outaouaise de voir les réalités canadiennes n'est pas nouvelle, elle non plus. La logique du comité mixte sur la constitution nous rappelle celle du rapport Massey ou de n'importe quel rapport exclusivement fédéral. On dirait que plus le gouvernement fédéral se regarde lui-même et essaie de se définir, plus il se convainc qu'il est le gouvernement central d'un pays sans divisions naturelles et que les provinces ne sont que ses bureaux régionaux pour les affaires culturelles (ou multi-culturelles). Mais les provinces, et le Québec en particulier, n'acceptent pas le rôle de simples agences pour les bonnes oeuvres du gouvernement fédéral.

Ce débat est désespérant. D'autant plus que l'on ne voit pas comment le gouvernement fédéral pourrait changer de logique. Car il est contre la nature d'un pouvoir, quel qu'il soit, de se limiter lui-même. Sa démarche est linéaire: il se confirme lui-même et se fortifie en absorbant les pouvoirs qui l'entourent, s'ils ne sont pas assez forts pour lui servir de limites. Le pouvoir du capital accumulé dans la première révolution industrielle ne s'est pas limité lui-même, il a été limité par l'organisation ouvrière; de même, le pouvoir actuel des syndicats ne se limitera pas lui-même, il sera limité par l'Etat. Qui doit imposer à un Etat central ses limites? Dans la dialectique du fédéralisme, ce doit être les Etats provinciaux.

De ce point de vue, le Québec a toujours joué son rôle. La plupart du temps, les autres provinces le perçoivent comme l'empêcheur de tourner en rond dans une ronde qui serait, si le Québec trouvait le bon pas, la ronde de la parfaite harmonie. Mais quand les projets fédéraux risquent de provoquer la mort des Etats provinciaux par asphyxie économique, le Québec trouve des alliés.

Son véritable allié, c'est l'Ontario. M. Williams Davis, premier ministre de cette province, le confirmait encore cette semaine à Montréal. Cela est naturel, puisque le sort du Québec et de l'Ontario est indissolublement lié, pour le meilleur et pour le pire. Leur séparation serait-elle voulue par l'un et l'autre, elle ne pourrait être que temporaire. C'est pourquoi, la théorie la plus consistante sur cette séparation hypothétique a été amenée à proposer seulement une démarche chimérique vers une nouvelle association: d'abord, on se déclarerait souverain; ensuite, on négocierait une association qui fixerait les limites exactes de cette souveraineté.

Cette association nécessaire — c'est-à-dire non pas simplement souhaitable en théorie, mais imposée par les faits — concerne d'abord le Québec et l'Ontario. Les liens du Québec avec la Colombie britannique, par exemple, sont plus ténus et plus abstraits. N'empêche que, face à un gouvernement central dont le premier souci est la centralisation de tout le pouvoir économique, la Colombie britannique devient un allié du Québec dans la défense de l'autonomie des provinces. Ses raisons et ses objectifs sont différents, bien sûr. Mais, justement, si les raisons et les objectifs étaient les mêmes partout au Canada, nous n'aurions pas besoin d'avoir recours à cet expédient qui consiste à se donner deux niveaux de gouvernement.

Les contingences humaines ne sont pas les mêmes à Vancouver et à Québec, et c'est abstraitement que l'on coiffe ces réalités différentes du concept "la réalité canadienne". Les provinces, les trois qui comptent, sont plus près des diverses réalités canadiennes que le gouvernement fédéral. C'est pourquoi, les provinces doivent sauver, chacune pour ses raisons à elle, un même principe: leur autonomie politique et financière dans les domaines qui affectent directement le genre de vie de leurs citoyens.

Jacques TREMBLAY

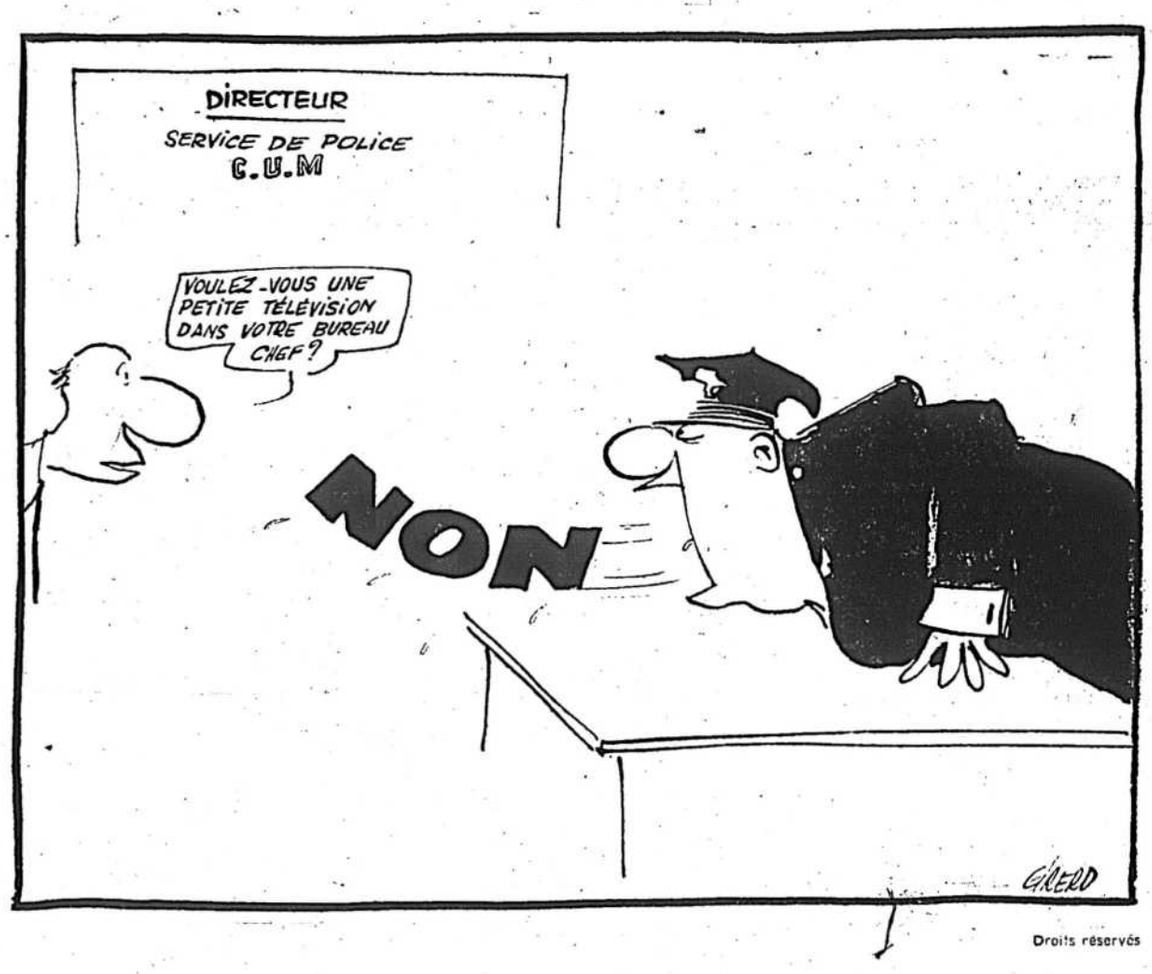

Droits réservés

Pour saluer le Bangla-Desh

Le Canada devint, hier, le 35e pays à reconnaitre le Bangla-Desh, c'est-à-dire, l'ex-Pakistan oriental; pays devenu indépendant à la suite d'une guerre éclair qui mit fin à l'une des pires répressions des temps modernes.

A cause de sa population à majorité musulmane, le Bengale avait été rattaché au Pakistan lors de la création de ce pays le 15 août 1947. Deux territoires — à plus de 1,000 milles l'un de l'autre — avaient constitué durant tout ce temps le nouveau pays. La fusion de ces deux territoires, uniquement pour des motifs religieux, était vouée, tôt ou tard, à se révéler artificielle et inopérante, car, hormis la religion, les Bengalis n'ont rien de commun avec les gens du Pakistan occidental.

On se souvient qu'en mars 1971, la ligue Awami de Sheikh Mujibur Rahman remportait 167 des 169 sièges à l'Assemblée, et revendiquait une plus grande part d'autonomie pour le Pakistan oriental.

Le chef de l'Etat, le président Agha Mohammed Yahya Khan prit mal la chose. Il dépêcha des troupes au Bengale avec mission d'écraser la ligue et ses partisans. Ce fut la terreur. Des milliers de Bengalis furent exécutés, et des millions d'autres cherchèrent refuge en Inde, ce qui créa pour ce pays tellement de problèmes aigus qu'il dut courir le risque d'un affrontement avec le Pakistan occidental. La guerre fut courte et déterminante. Le président Yahya Khan tomba en disgrâce; M. Zulfikar Ali Bhutto lui succéda et fit le nécessaire pour que M. Mujibur Rahman — emprisonné dès le début de la répression — recouvre sa liberté et rentre au Bengale pacifier ses gens.

Le Bangla-Desh naquit le 16 décembre dernier. C'est désormais un fait accompli. Certains auraient aimé que le Canada se prononce bien avant, et en faveur de l'indépendance. C'eût été s'immiscer dans les affaires d'un pays étranger. Le Canada n'avait pas à se prononcer, pas plus qu'il n'eut à prendre parti dans le cas de l'Algérie, du Congo ou de Cuba.

La décision d'Ottawa arrive à son heure. Elle équivaut tout simplement à reconnaitre un fait accompli et ne constitue, en aucune façon, un jugement de valeur porté sur les événements qui viennent de se produire.

Le ministre Sharp fait appel à la conciliation. Il souhaite le rétablissement de bonnes relations entre le Pakistan et le Bangla-Desh, ainsi que la tenue prochaine de réunions entre les deux pays et l'Inde. Enfin, il souhaite que les deux anciens associés acceptent de siéger côte à côte au sein du Commonwealth.

Selon Galbraith, le Pakistan occidental peut fort bien vivre sans le Bangla-Desh. De son côté, le Bangla-Desh pourra mieux panser ses plaies et refaire son économie dans le cadre d'une indépendance bien méritée. Qui sait? Les grands malheurs qu'a connus cette partie du monde se révéleront peut-être, à la longue, générateurs d'énergie et d'imagination pour tous les pays concernés.

Jean PELLERIN

LA PRESSE ETRANGERE

Les maux de tête de M. Heath

PARIS (AFP) — Trois quotidiens parisiens du matin s'intéressent à la grève des mineurs en Grande-Bretagne et s'attachent notamment à en marquer la répercussion sur le plan gouvernemental et parlementaire peu avant le vote en deuxième lecture, par la Chambre des communes, de la législation sur l'adhésion britannique au Marché commun.

LA NATION (gaulliste) écrit notamment:

"M. Heath est bien résolu à se défendre. (...) Le gouvernement conservateur sait que ses adversaires ne feront pas de quartier dans l'épreuve de force ainsi engagée. C'est pourquoi il est déterminé à sauver deux années d'une politique économique et sociale destinée à sortir les Anglais de la léthargie dans laquelle était tombée la production britannique depuis ces dernières années. Aussi, M. Heath sait qu'il joue son atout, particulièrement en ce qui concerne sa politique européenne. C'est aujourd'hui que les Communes vont examiner en deuxième lecture la loi autorisant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Le climat politique et social particulièrement tendu actuellement pourrait favoriser les adversaires de l'adhésion pourtant approuvée le 28 octobre dernier par 356 voix contre 244. Mais que restera-t-il cette fois des 69 travaillistes rebelles qui avaient apporté leurs voix au projet du gouvernement? L'on affirme qu'à la fin du débat on les comptera sur les doigts d'une seule main, trois ou quatre dit-on. Toutefois, bien des observateurs — et nous partageons leur point de vue — estiment que M. Heath a encore en main des cartes suffisamment importantes pour redresser la situation."

L'AURORE (droite radicale) note pour sa part:

"M. Heath était devenu l'idole de la City. Aujourd'hui, on se pose des questions sur son compte. Dans certains milieux conservateurs également, où l'on va jusqu'à se demander si tous les grands desseins du leader tory ne vont pas être bouleversés. L'entrée en Europe en premier lieu. (...) Certes, un vote négatif, jeudi, ne ferait pas tomber M. Heath, trop habile pour mettre sa tête en jeu. Le premier ministre pourrait sans doute rattraper sans trop de difficulté un échec momentané de sa politique européenne. Mais un tel revers affaiblirait singulièrement la position internationale du chef du gouvernement de Londres au moment où il reçoit, le week-end prochain, aux Checkers, le président Pompidou pour parler avec lui de la construction et de l'avenir de l'Europe des Dix. Et l'Angleterre se demande si l'impassibilité du premier ministre n'est pas de l'impuissance et si son sang-froid n'est pas teinté d'une certaine inconscience."

"C'est dans (un) climat social tendu (...) que le débat sur la ratification du traité de Bruxelles créant l'Europe des "Dix" s'ouvrira jeudi au Parlement, constate de son côté L'HUMANITE (communiste). Les séances risquent d'être houleuses et témoigneront de l'hostilité très large (...) à l'entrée dans le Marché commun. Ce n'est pas la situation actuelle et l'augmentation continuelle du chômage qui peuvent atténuer les inquiétudes des travailleurs dont les difficultés seront aggravées par l'adhésion à la CEE mais, à défaut d'avoir la confiance du peuple britannique, M. Heath pourra toujours se consoler en recevant l'appui de son ami Pompidou qui lui rendra visite à la fin de la semaine, dans sa résidence de campagne des Checkers."

●

Le TIMES et la visite en Chine du président Nixon

LONDRES (UPI) — Dans un article consacré à la prochaine visite en Chine du Président Nixon, on peut notamment lire aujourd'hui dans le TIMES qu'après l'annonce, hier, du soutien de la Chine à "l'héroïque peuple vietnamien", on peut penser que "l'accueil réservé à M. Nixon lundi prochain sera véritablement glacial".

Le TIMES ajoute: "Les traits féroces de l'impérialisme des Etats-Unis s'accrochant à sa politique de guerre et d'agression", quelle promesse de détente cela offre-t-il? Le gouvernement américain, ajoute "Le Quotidien du Peuple" pour ne rien arranger, déçoit le peuple américain et l'opinion mondiale, et empêche lui-même le règlement pacifique du problème vietnamien.

"Dans le contexte chinois, cela constitue les propos normaux d'un débat politique. Le point de vue des Chinois est que non seulement pour le Vietnam, mais dans toute la politique menée depuis vingt ans en Extrême-Orient, les Américains ont échoué et doivent maintenant l'admettre tristement. Ils voient M. Nixon arriver à Pékin dans un habit de pénitent, cherchant une issue à ses nombreux dilemmes."

●

M. Chaban-Delmas et les impôts

PARIS (UPI) — La presse parisienne du matin ranime la controverse des impôts à propos de l'intervention du premier ministre Chaban-Delmas ce soir à la télévision.

LE FIGARO: "Il est vraisemblable que, s'élevant au-dessus de la querelle personnelle, M. Chaban-Delmas s'efforcera de démontrer qu'en dénonçant aussi violemment un système fiscal dont la majorité elle-même reconnaît la complication, l'opposition cherche à déconsidérer l'ensemble d'une politique et tout spécialement son bilan positif sur le plan social."

L'AURORE: "Aussi bien lui prête-t-on l'intention de s'exprimer non seulement comme contribuable mais comme premier ministre, sur l'oeuvre accomplie par son gouvernement et son programme d'avenir, et on ne s'étonnera pas si le premier ministre dévore un peu le temps imparti au contribuable."

L'HUMANITE: "Répétons-le. Ce que nous trouvons injuste, c'est que le premier ministre n'ait pas payé d'impôts pendant plusieurs années alors que des millions de travailleurs aux salaires médiocres sont durement frappés.

"Nous le trouvons injuste même et surtout si c'est légal. Car ce qui est en cause, au-delà d'un cas particulier, c'est la fiscalité tout entière et l'ensemble d'un système aussi impitoyable pour les pauvres qu'il est indulgent pour les princes qui nous gouvernent."

LES ECHOS: "Le climat politique s'est tellement dégradé que, s'il ne se justifiait pas, le premier ministre fournirait à l'opposition un nouvel argument pour relancer sa campagne. Mais on prête aussi l'intention à M. Chaban-Delmas de dépasser la fiscalité pour présenter un bilan de sa gestion et de ses efforts pour établir en France une plus grande justice sociale.

"Au point où en sont les choses, on peut se demander si "l'affaire" aura au moins eu le mérite de clarifier et de bien poser aux yeux de l'opinion les principaux problèmes de la fiscalité française. Rien n'est moins sûr."

ce que pense LE LECTEUR

Jacques Hébert sous la hargne

Il est à se demander si quelques semaines d'inertie ne provoquent pas, chez certaines personnes, une paralysie du cerveau qui empêche d'analyser ou de juger avec lucidité, un problème sérieux qui mérite réflexion. C'est du moins ce que je serais porté à croire, en relisant l'éditorial de Guy Cormier, coiffé du titre "HACHETTE SOUS LA HACHE", le 10 février dernier. Il m'est impossible de demeurer passif à la lecture d'un tel écrit qui est pour le moins très peu objectif, m'apparaissant plutôt comme une attaque directe contre JACQUES HEBERT, pour des raisons assez incompréhensibles, puisque le conférencier à la Chambre de Commerce de Montréal, ne faisait qu'exprimer les idées de toute une profession.

Tout au long de cet article, l'éditorialiste y a été de quelques insinuations démagogiques et de quelques affirmations qui demandent à être relevées. Par exemple, lorsqu'on écrit: "HEBERT, éditeur canadien dont la maison a signé des accords avec LAFFONT, éditeur de France", en voulant établir un parallèle entre ces accords et la transaction S.G.F./HACHETTE/C.E.C., on tente de donner un coup vachement bas, en espérant que quelques-uns mordront. D'autant plus que GUY CORMIER est suffisamment au courant de la question pour savoir que l'accord HEBERT-LAFFONT représente exactement le genre de coopération que notre gouvernement doit imaginer dans nos relations avec la FRANCE. Quand on n'a pas un esprit de colonisé à faire pleurer, on pense à la coédition, la collaboration technologique, l'échange de droits d'auteurs, etc.. C'est ce genre de coopération qui peut profiter à la France et au Québec. Or, comment peut-on essayer d'établir un parallèle entre ces formes de coopération et les transactions monopolisantes et colonisatrices qu'exerce, ici, HACHETTE, par le biais d'organismes québécois, à moins que l'on veuille loger à l'enseigne de l'auberge pour la défense des étrangers?

Après avoir pondu quatre paragraphes qui sont une attaque contre les autochtones qui démontrent une ferme intention de se tenir debout, CORMIER déclare solennellement: "De toute façon, la question n'est pas là." Alors, pourquoi cette virulente charge contre le citoyen HEBERT? Serait-ce, lui aussi, pour marquer une "ligne de départ" au cas où dame rumeur s'avérerait fondée, d'après un entrefilet paru dans un journal de Montréal, prétendant que le quotidien "FRANCE SOIR" était intéressé à acquérir le journal "LA PRESSE"? Evidemment, nous savons, tous les deux, que "FRANCE SOIR" fait partie d'une des tentacules de la pieuvre HACHETTE. Puis, l'éditorialiste continue en nous servant une thèse extrêmement lucide, à laquelle nous souscrivons tous, lorsqu'il parle de l'importance de diversifier les investissements étrangers pour diminuer nos liens de dépendance vis-à-vis nos voisins américains. Mais encore là, il oublie d'élaborer dans une optique bien québécoise et je me permettrai donc d'expliciter pour lui. Cette invitation à d'autres investisseurs étrangers, doit se faire avec discernement. C'est-à-dire qu'il serait inadmissible d'ouvrir nos portes à des investisseurs étrangers, justement dans des secteurs déjà occupés par les autochtones, car alors, les résultats seraient assez évidents et nous ne ferions qu'accentuer notre position de dépendance, en substituant à des intérêts québécois, des intérêts étrangers. C'est exactement ce que dénonçait HEBERT non seulement avec l'appui de toute la profession du livre mais aussi avec l'appui d'autres organismes complètement désintéressés commercialement, les AUTEURS et les BIBLIOTHECAIRES. Il ne manquait que le vôtre.

Lorsque vous parlez des écrivains québécois qui ont été révélés au monde grâce à des éditeurs étrangers, vous charriez comme un "charretier" (expression bien québécoise) et vous avez certainement été capable d'en faire l'addition sur les doigts de vos deux mains. Les AUTEURS QUEBECOIS pourraient peut-être vous en glisser un mot. Sur ce côté là, EDITEURS, AUTEURS, ARTISTES, logent à peu près à la même enseigne et il serait peut-être bon que vous preniez connaissance d'un article du comédien, RENE CARON, avant de vouloir faire croire à vos lecteurs que tout ce beau monde-là est reçu à bras ouverts, à l'étranger. Lorsque vous déclarez "Quand on veut me mobiliser au nom de la défense sacrée de la culture, je demande à voir cela de plus près", vous faites preuve d'un bon jugement. Hélas! il est regrettable que la lecture de votre article me force à conclure que vous avez griffonné beaucoup trop vite, empêchant votre bon sens d'y voir clair!

Ce n'est pas en faisant miroiter que le capital étranger, notamment le capital français, se détournera de notre territoire, qu'on fera taire les indigènes. Un tel argument nous rappelle plutôt une vieille rengaine usée qui ne prend plus aujourd'hui. Le temps des belles histoires des pays d'en haut "parle pas pis ménage" est révolu. Le capital, quel qu'il soit, va là où il y a un gain possible et non pour faire plaisir aux résidants.

Mon cher CORMIER vous me semblez revenir d'un autre monde, car j'ai bonne souvenance que vous avez associé, jadis, votre voix aux autres pour dénoncer la vente d'une des plus importantes maisons d'éditions scolaires (CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET DE PEDAGOGIE) à des intérêts américains (ENCYCLOPEDIA BRITANNICA) pour des raisons identiques à celles qui sont énoncées aujourd'hui: le contrôle et la mainmise étrangère de l'orientation et de la diffusion de la culture, inacceptable. Est-ce à dire que vous êtes beaucoup plus prodigue de notre patrimoine lorsque le "je m'en empare" est un cousin français? Une culture, ça ne se définit pas, elle se définit d'elle-même. Et elle le peut, lorsqu'elle est façonnée par le milieu où elle vit. Dirigée de l'extérieur, elle ne peut devenir ni créative, ni imaginative, mais plutôt condamnée à devenir le reflet d'une autre culture. Si PELOQUIN prenait ma plume, il écrirait peut-être "VOUS ETES PAS ECOEURES DE MOURIR, BANDE DE CAVES"!

Raymond CARIGNAN

Prière de noter . . .

Les lettres anonymes sont refusées. Le scripteur doit donner nom et adresse: le "nom de plume" n'est pas accepté. Plus la lettre est courte, plus elle est lue! S'imposer un maximum de 400 mots.
La publication des lettres est en fonction de l'espace disponible; s'il y a quelque retard, prière de nous excuser.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400".
Port de retour garanti.
Service du tirage — Téléphone: 874-6911.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Pour éviter les heurts du bris de parrainage, le gouvernement devra miser sur la souplesse

Jean-Claude TRAIT

Dans ce deuxième article, Jean-Claude Trait brosse le tableau des engrenages grincheux qui conduisent finalement l'immigrant parrainé à vivre au crochet de la société.

SELON le rapport du Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI), les facteurs humanitaires sont primordiaux dans la typologie des situations-problèmes présentées par la clientèle parrainée et "devraient inspirer plus de souplesse dans les procédures concernant le bris de parrainage".

En effet, ce qui amène la grande majorité des immigrants parrainés à solliciter l'aide de SAVI, moins de deux ans après leur arrivée au Canada, ce sont des difficultés reliées aux circonstances dans lesquelles ils ont été parrainés et admis à la résidence permanente :

a) difficultés d'intégration au marché du travail canadien ;

b) difficultés économiques entrainant parfois des situations de dépendance chronique ;

c) difficultés psycho-sociales et culturelles, au niveau individuel et familial.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Mlle Rita Bibeault, travailleuse sociale, est chef de service du secteur "Immigrants", au sein SAVI.

Difficultés d'intégration au marché du travail

Par leur degré d'instruction assez élevé, leur expérience de travail très recommandable dans leur pays d'origine, dit le rapport de SAVI, et souvent par leur connaissance adéquate du français et/ou de l'anglais, une forte proportion des immigrants parrainés arrivent au Canada avec un riche potentiel et de bonnes dispositions pour s'intégrer au marché du travail canadien. Mais, tôt ou tard, ils se laissent décourager par le refus des employeurs qui trouvent maints prétextes pour les éliminer a priori: (a) trop âgés (après la quarantaine, les chances diminuent); (b) manque d'expérience canadienne (même quand l'immigrant est expert dans son domaine, diplômes non reconnus malgré la réputation des institutions qui les ont délivrés).

Plusieurs se décident finalement à entrer avec les gens moins instruits et peu qualifiés dans la course vers le n'importe quoi. Là aussi, ils sont perdants, car on leur laisse entendre qu'ils ont trop d'instruction et de qualifications pour constituer une main-d'oeuvre stable et à bon marché.

Quant aux gens moins instruits et peu qualifiés, ils sont victimes à leur façon du sous-emploi à cause de leur connaissance insuffisante de la langue de travail, soit de leur manque de préparation technique, soit de leur âge qui ne leur permet pas toujours de suivre un cours approprié.

Difficultés économiques

Se trouvant sans travail, il est bien difficile de concevoir les ressources financières dont dispose un immigrant parrainé face à ses obligations individuelles et familiales.

Plusieurs moyens sont connus:

—l'immigrant parrainé a pu emporter son argent personnel à l'extérieur de son pays.

—il est aidé, financièrement parlant, par le parent répondant qui l'a parrainé.

—s'il est célibataire, pris dans cette impasse, il se débrouille à survivre par des moyens de fortune et grâce à l'appui éventuel de quelques amis, en attendant de trouver une solution plus radicale.

Par contre, le chef de famille, précise le rapport, et tous ceux qui ont de lourdes responsabilités familiales s'accommodent difficilement de solutions de dépannage au risque de laisser toute la famille s'ènliser dans une dépendance économique chronique.

D'un autre côté, dans le cas de l'immigrant aidé par le parent répondant qui le parraine, il arrive souvent que ce répondant ait souvent ses propres responsabilités et, malgré l'engagement officiel de support économique pendant cinq ans, ne soit plus en mesure — du moins il le déclare — de tenir son engagement; il laisse alors le parrainé dans une impasse économique d'autant plus dure qu'elle n'était pas prévue.

Le parrainé "abandonné à son propre sort" apprend alors, en faisant des démarches auprès des institutions publiques — à sa grande surprise — qu'il n'a droit à aucune assistance financière publique... parce qu'il est parrainé!

En outre, en cas de maladie nécessitant un séjour à l'hôpital, il doit assumer tous les frais d'hôpitaux parce que, en tant que parrainé, il n'a pas droit à l'assurance-hospitalisation avant trois mois de résidence au Canada.

Difficultés psycho-sociales et culturelles

Le rapport de SAVI aborde ensuite, sur ce sujet, une autre difficulté rencontrée par l'immigrant parrainé. A cause du chômage et des difficultés économiques rencontrées peu de temps après leur arrivée au pays, un grand nombre d'immigrants parrainés doivent faire face, individuellement et au sein de leur famille, à des difficultés psycho-sociales et culturelles :

— dévalorisation personnelle entraînant chez l'immigrant parrainé un sentiment de rejet par le milieu, d'échec irréparable.

— frustration causée par l'impossibilité de satisfaire à ses besoins essentiels dans la société d'abondance qui crée chaque jour des besoins nouveaux chez les consommateurs.

— isolement moral et matériel qui est d'autant plus pénible qu'est limitée la connaissance des langues, usages et lois du milieu socio-culturel.

— troubles psychiques se présentant chez un petit nombre de clients, troubles déjà existants au pays d'origine ou à l'arrivée au Canada, qui se révèlent tout à coup sous la pression des circonstances d'adaptation, à la grande surprise du répondant et des autres membres de la famille (dans ce cas, il se révèle aussi difficile de faire accepter le malade par la famille que de le faire rapatrier dans un délai raisonnable).

— discordes familiales — allant parfois jusqu'à la rupture — causées par le manque de compréhension et le climat de tension qui caractérise les moments de crise économique.

— cas de conflit entre personnes de même parenté, mais qui n'avaient jamais cohabité auparavant, et qui se retrouvent dans un espace physique étouffant, faute de ressources économiques pour se payer un ou plusieurs logements convenables.

— cas de mésentente entre personnes d'âge et d'éducation différents qui ne peuvent plus se comprendre, ni se communiquer leurs expériences (ex.: beaux-parents et jeune couple avec enfants).

— troubles psychosomatiques apparaissant avec l'âge (surtout dans le cas de personnes très âgées) et qui, à cause de leur caractère chronique, entrainent des frais médicaux et hospitaliers (non couverts par l'assurance-hospitalisation avant trois mois de résidence) que la famille ne peut pas toujours payer.

Prochain article:
l'aide de SAVI et ses recommandations

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dans un bureau de la SAVI, une conseillère, Mme Anna Elertis, renseigne un immigrant fraîchement arrivé.

Le flirt Washington-Pékin

Les USA ont constamment raté les occasions de se rapprocher de Mao Tsé-toung

par l'agence France-Presse

LES relations entre les dirigeants communistes chinois et l'administration américaine, que le président Richard Nixon va tenter de normaliser en se rendant à Pékin le 21 février prochain, n'avaient cessé de se dégrader au cours des 27 dernières années pour devenir franchement hostiles à partir de 1950.

Elles avaient pourtant pris un bon départ. En juin 1944, Roosevelt envoyait à Yenan, quartier général de Mao Tsé-toung, une mission officielle chargée de "prendre la mesure du potentiel militaire des forces dites communistes et d'examiner les moyens les plus efficaces de leur venir en aide". Dirigée par le colonel David Barrett, comprenant plusieurs fonctionnaires du département d'Etat dont John Service, tous parlant parfaitement le chinois, les membres de cette mission, connue sous le nom de "Dixie", restèrent près de six mois à Yenan et eurent de nombreux entretiens avec Mao Tsé-toung, Liou Chao-chi, Chu Teh, Lin Piao, Chou En-lai. Après Chungking et son climat d'intrigues, de concussion et d'irresponsabilité, les Américains découvraient des hommes disciplinés, modestes, animés d'une foi ardente et tous vêtus d'une étrange vareuse à col d'officier.

Rapports désavoués

Des villages propres, pas de mendiants, pas de jeu, une réforme agraire déjà amorcée, une armée forte d'un million et demi d'hommes et des prisonniers japonais. Un tel spectacle, jusqu'ici inconnu en Chine, paraissait inimaginable. Mao se montre tout de suite coopératif: il est prêt, si l'on en croit les rapports de John Service publiés par le département d'Etat, à placer ses forces sous commandement américain à condition que le gouvernement nationaliste de Chungking accepte la formation d'un gouvernement de coalition. Il accepte l'offre d'une aide américaine à long terme et, au cours des entretiens, il est même question de la possibilité d'un voyage de Mao à Washington pour y rencontrer Roosevelt.

John Service envoie des rapports favorables et souligne dans l'un d'eux que, faute d'une aide américaine, les communistes chinois seront obligés de se tourner vers les Russes. Mais ses rapports sont désavoués par l'ambassadeur des Etats-Unis à Chungking, Patrick Hurley, qui alerte le lobby chinois de Washington dirigé par les sénateurs William Knowland et Styles Bridges, amis de la femme de Tchang Kai-chek et de son frère T. V. Soung. John Service sera finalement rappelé et révoqué lors de la chasse aux sorcières de 1951. Il ne fut réhabilité qu'en 1956.

Occasions manquées

Roosevelt, quant à lui, veut éviter des difficultés intérieures et ce sera la fin de la mission "Dixie".

Deux ans plus tard, en 1946, le général George Marshall tente en Chine une médiation entre les communistes et le Kuomintang. Il rencontre plusieurs fois Chou En-lai et aurait peut-être même mené à bien son entreprise sans l'entêtement de Tchang Kai-chek, dont l'anti-communisme est attisé par son entourage familial et par certains conseillers américains.

La fin de la mission Marshall marque le terme des contacts officiels avec les dirigeants communistes, dont les armées occupent bientôt Pékin puis Nankin. Fait remarquable cependant, l'ambassadeur restera en poste dans l'ancienne capitale de Nankin un an après l'arrivée des communistes. Tout n'est peut-être pas perdu.

Le 1er octobre, la république populaire de Chine est proclamée. En janvier 1950, Truman annonce la fin de l'aide militaire aux nationalistes chinois. Jamais on ne sera aussi près d'une reconnaissance du nouveau régime de Pékin. Mais le lobby chinois veille. Le secrétaire d'Etat Dean Acheson est accusé de complaisance à l'égard des communistes chinois. Cinq mois plus tard, c'est la guerre de Corée.

Truman, revenant sur sa décision de janvier, proclame l'appui politique et militaire des Etats-Unis à Taïwan. La septième flotte "neutralise" le détroit de Formose. Les relations sino-américaines entrent dans une période détestable. A deux reprises les incidents provoqués par le bombardement des îles de Quemoy et Matsu risquent de dégénérer en conflit majeur.

Pourtant, à la conférence de Bandoung, en 1955, Chou En-lai, toujours lui, prend l'initiative de proposer des contacts diplomatiques avec les Etats-Unis. John Foster Dulles repousse cette idée. Après Eisenhower, ni Kennedy ni Johnson n'oseront ouvrir le dossier "Chine communiste". Et avec l'intensification de la participation américaine au Vietnam, tout espoir de dialogue entre Washington et Pékin paraît exclu.

Nixon rouvre le dossier

Le premier homme politique de premier plan à adopter une position constructive, c'est Richard Nixon dès avant son élection à la Maison-Blanche: en 1967, dans la revue "Foreign Affairs", il explique qu'il ne peut pas y avoir de paix durable ni de règlement définitif de la question du Vietnam tant que les Etats-Unis n'auront pas tenté de normaliser leurs rapports avec la Chine continentale.

Six mois plus tard, dans son premier message de politique étrangère au Congrès, le président Nixon déclarait: "Tôt ou tard, la Chine communiste sera disposée à rejoindre la communauté internationale... La Chine communiste ne doit pas rester isolée... Il existe des liens historiques d'amitié avec la Chine."

Le processus qui devait aboutir au voyage historique de Pékin était entamé.

Le "tigre de papier"

PARIS (AFP) — "Inventée" il y a 24 ans par Mao Tsé-toung, l'expression "tigre de papier" a été à de multiples reprises utilisée dans le langage politique chinois pour qualifier le principal ennemi, "l'impérialisme américain".

Elle fut employée pour la première fois le 17 août 1946 dans une interview accordée par Mao à la journaliste américaine Anne Louise Strong. Elle s'appliquait alors aux seuls possesseurs de la bombe atomique, mais recouvrit bientôt l'ensemble des "réactionnaires".

"Je dis que tous les réactionnaires soi-disant puissants ne sont que des tigres de papier", disait encore quelques années plus tard le président Mao, rassemblant sous la même étiquette "Hitler", "la Russie des tsars", "l'empereur de Chine", "l'impérialisme japonais" et "l'impérialisme américain".

En janvier 1971, sur les ondes de Radio-Pékin, a surgi une autre formule, non moins imagée, celle du "tigre en gelée de haricot", sorte de confiture chinoise plus fragile et périssable encore que le papier.

la METEO

L'hiver de la météo dévergondée

Ça recommence !

Après la pluie, la neige; après la neige, le froid et après le froid, la neige. Nous avons tous les hivers en un. Hiver froid, hiver pluvieux, hiver venteux, hiver blanc et hiver doux. On ne pourra guère dire du Québec qu'il a le climat monotone de la Jamaïque ou du Mexique. Nous avons vraiment beaucoup de chance et béni soit Jacques Cartier de nous avoir amené ici.

Béni soit aussi Alcide de nous faire apprécier en détail les plaisirs d'une météo aussi dévergondée. Nous avions, hier, sous une pluie toute printanière, un maximum de 41; voilà qu'aujourd'hui, notre petite colonne de mercure licencieuse ne se dressera pas au-dessus de 25 degrés, sous un ciel nuageux et bousculé par un vent de 15 milles à l'heure. Au cours de la nuit prochaine, préparez-vous pour le grand frisson avec un min. de 5. Enfin, demain, contentez-vous d'un maximum de 15 à 20 degrés avec, en soirée, une autre petite perturbation pour vous apporter une fois de plus quelques blancs flocons.

Bénies soient encore ces adorables québécoises qui, malgré tout ça, portent toujours la mini-jupe et pas de "claques". Qu'il est doux de penser à ce qu'elles porteraient si la capitale du Québec était Baton Rouge et si ce Corse de Bonaparte n'avait pas cédé la Louisiane aux Américains.

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 25° • Minimum 5°	Devenant nuageux.
Partiellement nuageux et venteux.	Chutes de neige en soirée.

SOLEIL : Lever à 6 h. 56 Coucher à 17 h. 29
LUNE : Lever à 7 h. 28 Coucher à 19 h. 38

au QUEBEC

REGIONS		AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—15°	—5° Généralement ensoleillé	Neige
Mauricie	15°	20° Chutes de neige	Neige
Laurentides	15°	20° Chutes de neige	Neige
Lac-Saint-Jean	15°	0° Chutes de neige	Ensoleillé
Outaouais	15°	20° Ensoleillé	Neige
Cantons de l'Est	15°	20° Ensoleillé	Neige
Québec	15°	20° Chutes de neige	Neige
Rimouski	25°	10° Chutes de neige	Ensoleillé
Baie-Comeau	15°	0° Chutes de neige	Ensoleillé
Gaspésie	25°	10° Chutes de neige	Ensoleillé

au CANADA

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Périodes de pluie	Vancouver	40	47
Alberta	Neige légère	Edmonton	20	35
Saskatchewan	S'éclaircissant	Régina	15	30
Manitoba	Neige légère	Winnipeg	-5	10
Ontario	Périodes ensoleillées	Toronto	15	30
Nouveau-Brunswick	Chutes de neige	Saint-Jean	15	35
Nouvelle-Ecosse	Chutes de neige	Halifax	15	35
Ile-du-Prince-Edouard	Chutes de neige	Charlottetown	15	35
Terre-Neuve	Périodes de pluie	Saint-Jean	30	40

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	33	—	Chicago	33	36	New Orleans	49	71
Washington	31	66	San Francisco	48	58	Miami	58	78
Boston	35	55	Los Angeles	50	62			

Vers les capitales

Paris	34	48	Moscou	25	28	Hong Kong	61	64
Londres	39	52	Stockholm	32	37	Lisbonne	50	55
Rome	43	59	Tokyo	43	57	Tunis	45	57
Berlin	32	43	Athènes	50	57	Vienne	36	41
Amsterdam	32	46	Casablanca	50	64	Varsovie	32	36
Bruxelles	28	39	Genève	30	36			
Madrid	37	51	Le Caire	57	—			

Vers les plages

Acapulco	68	81	Bermudes	60	66	Nassau	59	79
Mexico	45	79	Barbades	70	81			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Jacques Rose ne sera pas jugé par un autre jury

par Conrad BERNIER

Dans un jugement écrit rendu ce matin en quatrième division des Assises, le juge Eugène Marquis a déclaré que l'intégration des femmes dans le tableau des jurés constituera un apport précieux à cette institution, humanisera davantage le système mais ne pourra faire échapper un prévenu à son sort, s'il est coupable.

"Disons, affirme le président du tribunal, qu'il y aura plus de charmes dans nos cours, que les débats seront peut-être plus sereins, et que la conscience et le bon jugement des femmes formeront une heureuse union avec la conscience et le bon jugement des hommes".

Pour le président du tribunal, il n'y a pas de doute que les femmes peuvent remplir la fonction de juré, comme le gouvernement du Québec vient de le reconnaître dans une loi qui sera en vigueur lorsque les rôles à cette fin auront été légalement préparés.

"Il n'y a pas lieu en l'occurence de conclure, souligne-t-il, que les femmes sont privées de leur liberté et de leur égalité devant la loi parce qu'elles ne sont pas appelées à servir comme jurés. Une telle fonction n'est pas un attribut essentiel de la liberté et de l'égalité du citoyen devant la loi; c'est plutôt une responsabilité onéreuse qui ne leur a pas été imposée jusqu'à ce jour".

Le juge Marquis ajoute qu'il serait discriminatoire de traduire l'accusé devant un autre jury puisqu'en vertu de notre système judiciaire, on ne peut retarder l'application de la loi pour attendre la mise en vigueur d'un nouveau tableau des jurés.

Il ne s'agit donc pas dans cette cause de Jacques Rose de décider des revendications et des droits de la femme, mais de l'égalité du prévenu devant la loi, de son droit à une défense pleine et entière, avec une présomption d'innocence en sa faveur.

En somme, pour le président du tribunal, les tribunaux ont reconnu jusqu'ici la validité de la loi des jurés, et ces mêmes tribunaux n'ont pas le pouvoir de la changer. D'après notre système judiciaire, le juge doit interpréter et appliquer la loi adoptée par le législateur. C'est là le principe qui permet de séparer d'une façon catégorique les pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif.

Visiblement désarçonné par la décision du juge, Jacques Rose a déchiré violemment une copie de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et l'a lancée vers le tribunal.

L'affaire Cross-Laporte portée bientôt à l'écran

LOS ANGELES (PC, PA) — Un livre sur les enlèvements de MM. Cross et Laporte deviendra le sujet d'un film et mettra en vedette des comédiens canadiens-français.

Brian Moore, l'auteur du livre "The Revolution Script", a révélé, hier, que le film sera un drame politique.

Moore, qui est Irlandais de naissance, naturalisé canadien et qui a exercé le métier de journaliste à Montréal, a dit que son livre était un "roman non fictif".

Dans une interview, Moore a déclaré que l'enlèvement et le meurtre du ministre Pierre- Laporte semblent avoir détruit l'efficacité du Front de libération du Québec.

Moore croit que le FLQ "semble moins fort aujourd'hui et a moins de potentiel qu'il en avait il y a un an et demi".

Il a précisé que le scénario du film, sur lequel il travaille, sera centré sur les ravisseurs eux-mêmes et non sur le climat politique qui a engendré la violence et amené la proclamation de la loi des mesures de guerre.

Le film sera produit par Totterton Production, de Montréal, et sera dirigé par Donald Brittain.

Fermes marginales: Québec s'oppose au programme fédéral

QUEBEC (PC) — Le Québec n'entend pas laisser Ottawa s'immiscer dans l'aménagement de son territoire par le biais d'un programme de rachat de petites fermes, a déclaré, hier le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, commentant la conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue la veille dans la capitale canadienne.

Cette question était le principal sujet à l'ordre du jour de la conférence. Notant que toutes les provinces ont été unanimes à trouver inacceptable le programme fédéral dans sa forme actuelle, le ministre Toupin s'est dit déçu de l'inflexibilité du gouvernement fédéral.

Il s'agit d'un programme mis au point par M. H.A. Olson pour réaménager les petites exploitations agricoles canadiennes sur une base rentable. L'agriculture québecoise est particulièrement touchée par le problème des fermes dites "marginales".

Stratégie

Par ce programme-cadre, le gouvernement fédéral mettrait sur pied un service d'inventaire des petites fermes, un service d'achat et de vente à brève échéance, de même qu'un système de subventions aux agriculteurs qui décideraient de quitter leur petite exploitation.

"Ce que nous reprochons à Ottawa, a déclaré M. Toupin, c'est de prétendre décider unilatéralement de l'administration du programme-cadre, ne laissant aux provinces que les rôles de consultation et d'information".

A son avis l'offre est inacceptable parce qu'une initiative de cette sorte touche directement à l'aménagement du territoire, à la production agricole, à la commercialisation et par conséquent à toute l'économie agricole du pays.

Il devait toutefois révéler que l'unanimité des provinces s'est sensiblement ramollie à la fin de la conférence devant l'offre de M. Olson de négocier la question séparément avec chaque province.

M. Toupin reconnait d'ailleurs que cette question a été fouillée très attentivement par son ministère et n'a pas donné de résultats pratiques en raison du coût d'un tel programme, soit environ $20 millions sur une période de sept ans pour le Québec seulement. Encore ne s'agit-il là que de la partie proprement agricole du programme et non pas de la réaffectation des terres.

Quelles sont les chances d'entente avec Ottawa ? Le ministre espère que des négociations ultérieures permettront d'atteindre les objectifs visés par le programme fédéral tout en respectant les priorités minimales de chaque palier de gouvernement. Il ajoute toutefois que si le Québec décidait de procéder par un programme parallèle, les agriculteurs se retrouveraient "plongés dans la confusion", en plus des inconvénients financiers d'une telle duplication.

COUP D'ETAT

SUITE DE LA PAGE A 1

avait récemment accusé le brigadier Guillermo Rodriguez de comploter en vue d'empêcher la tenue des élections de juin. M. Velasco Ibarra a été mis aux arrêts alors qu'il s'apprêtait à prononcer une allocution télévisée.

Dès la prise du pouvoir par les militaires, l'armée a procédé à l'arrestation de plusieurs personnalités. Le leader populiste Assad Bucaram, qui avait de très fortes chances de triompher du candidat conservateur à la présidence, Carlos Arizaga Vega, a pris la fuite.

L'instabilité politique n'est pas chose nouvelle en Equateur. En 115 ans, le pays s'est donné 16 constitutions et en 23 ans, il a été dirigé par 22 présidents, dictateurs ou juntes militaires.

Reconnu comme un réformiste modéré, M. Velasco Ibarra, avait été élu à cinq reprises président de l'Equateur au cours des quatre dernières décennies. Il n'avait réussi à remplir au complet qu'un seul mandat de quatre ans, de 1952 à 1956. L'armée l'avait rejeté du pouvoir en 1935, 1947 et 1951.

LE BUDGET

SUITE DE LA PAGE A 1

que, compte tenu des lois actuelles et des critères sur lesquels la Communauté a basé son budget de $160.2 millions, on ne saurait, d'une part, augmenter le budget et d'autre part, il serait "irréaliste" de le réduire.

Audiences publiques

Ce budget si controversé a été présenté par l'ancien président de l'exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, au conseil de la Communauté à son assemblée du 28 décembre. Les villes de banlieue l'ont rejeté au cours d'un vote pris le lendemain et le budget est entré automatiquement en vigueur le 1er janvier, n'ayant pas été adopté avant le 31 décembre.

A la demande de 20 municipalités de banlieue, la Commission municipale a tenu des audiences publiques au début de février et devait rendre une décision au plus tard hier, le 15.

Dans sa décision, la Commission souligne que son enquête toute sommaire qu'elle fut, a permis d'entrevoir l'envergure et la complexité du problème fiscal de la CUM, mais que le court temps qu'elle avait à sa disposition ne lui avait pas permis de poursuivre l'étude davantage.

Le document examine principalement le coût de l'administration et des services de la CUM, $94.7 millions, en particulier le coût de $84.6 millions pour l'intégration des services de police.

Aux municipalités qui ont manifesté la crainte de voir ces coûts s'élever en réalité, au cours de l'année, la Commission soutient que la CUM s'est servi "de critères raisonnables" pour établir ses prévisions et qu'il n'y a pas lieu de craindre puisque le budget comportait des "ressources suffisantes" pour faire face aux déboursés.

Quant à certains antres services de la CUM, comme l'assainissement de l'air et l'inspection des aliments, la Commission remarque qu'on n'a pas prétendu que les sommes prévues étaient trop élevées, mais que ces services relevaient du gouvernement provincial.

Le document conclut que le budget tel que préparé par la CUM remplissait toutes les exigences des lois actuelles.

Quant au partage des dépenses, il rappelle que la loi ne prévoit aucune autre façon de répartir le fardeau fiscal que sur la base de l'évaluation municipale. Il souligne que tant Montréal et la CUM que les municipalités contestataires étaient d'accord pour réclamer une législation plus souple.

"Puisque la Communauté et les municipalités puisent aux mêmes sources de revenus, conclut la Commission, il faudra délimiter nettement les champs de taxation, car autrement tout déséquilibre amènera tôt ou tard la paralysie de la Communauté, soit des municipalités et peut-être des deux à la fois".

Le document est signé du président de la Commission, le juge John F. Sheehan, du vice-président Jean-C. Lafond et du commissaire Pierre Faucher.

LE CTC ENQUETERA

SUITE DE LA PAGE A 1

L'étude de toutes les relations entre le CTC et sa filiale provinciale au Québec fera "naturellement partie" du mandat de cette enquête, a déclaré, hier, un porte-parole officiel du CTC à Ottawa qui s'est refusé à toute autre déclaration.

L'exécutfi du CTC, a-t-il déclaré, ne décidera qu'après cette enquête s'il y a lieu pour lui de répliquer à la déclaration d'indépendance de la FTQ.

Quoique le président de la FTQ, M. Louis Laberge, ait déclaré qu'il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'une déclaration de guerre mais d'une réaffirmation de la FTQ "à être maitre de nos orientations au Québec", il est clairement établi que la FTQ n'acceptera pas que le président du CTC, M. Donald MacDonald, avertisse les permanents rémunérés de la FTQ qui relèvent du CTC qu'ils seront mis à pied s'ils continuent à prôner l'idéologie marxiste et que le CTC entend bientôt épurer ses rangs des éléments marxistes québécois.

Castonguay est l'hôte de Schumann au Quai d'Orsay

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE

PARIS — Modification au programme du ministre Claude Castonguay actuellement en visite officiel'e à Paris: il a été annoncé qu'il rencontre le ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann, cet après-midi à 17 h. 30 (11 h. 30 heure de Montréal).

On apprend également que M. François Cloutier, ministre de l'Education, sera de passage demain à Paris et il rencontrera, en compagnie de M. Castonguay, le ministre du Développement industriel et scientifique, M. François Ortoli.

Cette visite de M. Castonguay au Quai d'Orsay, n'avait pas été inscrite dans le programme remis à la presse. En tout cas, elle rehausse sensiblement le caractère politique de la visite de M. Castonguay, au sujet de laquelle on se plaisait à souligner principalement les aspects techniques.

Un nouveau style

Pourquoi cette discrétion préalable sur un point important de la visite du ministre? Car on peut douter qu'il s'agisse d'une invitation fortuite du Quai d'Orsay. Cela ne reflète-t-il pas un style nouveau, expérimenté en avril 1971, lors de la visite en France du premier ministre Bourassa. A cette occasion, on garda secrète jusqu'à la dernière minute — et ce à grand renfort de pieux mensonges — l'intention du premier ministre d'aller se recueillir sur la tombe du général de Gaulle, afin de ne pas susciter trop tôt au Canada une controverse jugée inutile?

Je n'avance pas cette hypothèse pour la critiquer, mais pour montrer, si elle est fondée, qu'elle confirme peut-être la volonté du gouvernement Bourassa, ou de certains de ses membres, de ne pas compromettre leurs démarches en suscitant prématurément des controverses en ce qui concerne les relations du Québec avec la France. Le fait accompli, pense-t-on peut-être, excite moins les esprits que les intentions avouées.

Multiples entretiens

Par ailleurs, le ministre Castonguay poursuit ses conversations avec les ministres et hauts fonctionnaires français. Hier, il a rencontré M. Robert Boulin, ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, mais il n'a pu rencontrer son hôte, M. Joseph Fontanet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, retenu par la maladie: cette rencontre pourrait avoir lieu demain ou vendredi.

Jeudi également, le ministre Castonguay assistera à un déjeuner offert par le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, et, en fin d'après-midi, à une réception donnée en son honneur.

On sait que la visite officielle de M. Castonguay a pour but de passer en revue les réalisations de la coopération franco-québecoise dans le domaine des affaires sociales et d'étudier les possibilités d'étendre cette coopération.

FLUOR

SUITE DE LA PAGE A 1

Cependant, il a ajouté qu'il y a vraisemblablement analogie entre le fluor, le DDT et le plomb dans l'essence.

Ces deux derniers produits, a-t-il fait remarquer, étaient destinés à résoudre des problèmes et ce au profit de l'humanité.

Depuis ce temps, d'importantes enquêtes scientifiques au sujet de leur vaste usage ont démontré qu'ils avaient des caractéristiques néfastes.

"Je suis d'avis que la société devrait exercer les mêmes règles fondamentales à l'endroit du fluor qu'avec celles qui ont présidé aux enquêtes sur le DDT et le plomb, soit de minutieuses enquêtes scientifiques."

MONCTON

SUITE DE LA PAGE A 1

Le film "l'Acadie"

Faisant allusion au film l'Acadie, l'Acadie, le pasteur Brinton a déclaré qu'il s'en dégageait l'impression, selon lui, que "l'Université de Moncton était traitée injustement parce qu'elle est francophone et que les universités anglophones recevaient la part du lion pour ce qui est des subventions provenant du gouvernement". Il espère qu'avec le temps cette situation sera corrigée.

GOINEAU ET BOUSQUET
CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Prix n'incluant pas la livraison — livraison moyennant supplément

VALABLE JUSQU'AU 23 FÉV. 1972

CARREAUX POUR COUVRIR SOL
Vinyl amiante
12"x 12" x 1/16" 16¢

TOILETTE à partir de $35
BAIN a partir de $65
LAVABO à partir de $11.95

Revêtement brique
Régulier 1.15 p.c.
Spécial 99¢ p.c.

EXCEL DECOR
24" x 48" x 1"
Panneau décoratif en fibre de bois pour plafond
$2.60 mc.

EPINETTE
2" x 3" x 8' 1ère qualité 39¢ mc.
EPINETTE
2" x 4" x 8' 1ère qualité 54¢ mc.
PORTES merisier
12" a 22" Spécial 3.50

GOINEAU ET BOUSQUET
CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

164, boul. des LAURENTIDES — PONT-VIAU, LAVAL
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT À PROXIMITÉ DU CENTRE
Commandes téléphoniques acceptées, composez
667-9770 (ou 381-0877 pour éviter l'interurbain)
TRADERS PLAN FONCIER
CHARGEX
HEURES D'AFFAIRES:
Lun., mar., merc.: 8:30 à 18 hres. Jeudi, vend.: 8:30 à 21 hres. Samedi: 8:30 à 17 hres.

Les créditistes fédéraux: haro sur Samson

OTTAWA (PC) — La décision du chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Camil Samson, de remettre sa démission et de convoquer un congrès à la direction a suscité beaucoup d'étonnement dans les milieux créditistes fédéraux.

Le commentaire le plus acerbe a été formulé par le député de Champlain, M. René Matte, qui a affirmé que M. Samson "se comporte comme un stupide" et que c'est un non-sens que de vouloir élire un nouveau chef à seulement un mois d'avis.

La première réaction exprimée par les six députés interrogés sur cette affaire en a été une de surprise car ils ont tous appris la décision du leader québecois soit par la télévision, soit par les journaux.

Pas un seul parmi ceux rejoints par la Presse Canadienne n'a approuvé la tenue d'un congrès à la direction fixée aux 18 et 19 mars par M. Samson lui-même.

Délai trop court

D'après eux, ce laps de temps est beaucoup trop court et il ne donnerait aucune chance aux adversaires éventuels de M. Samson, lequel sollicitera certainement un nouveau mandat, affirment ces députés fédéraux, de faire une lutte franche.

"C'est tout simplement couper l'herbe sous le pied des candidats possibles à la direction du parti", ont ajouté les députés de M. Caouette.

Si la confusion semble régner dans la famille créditiste du Québec, les "grands frères d'Ottawa", eux, se demandent comment M. Samson, qui assume la direction de l'aile provinciale du parti depuis deux ans, a pu en arriver à une décision aussi impromptue qu'inattendue à leurs yeux.

La seule explication que quelques-uns ont apportée remonte au congrès du parti national, en octobre dernier à Hull où M. Caouette a été confirmé dans son leadership. M. Samson avait alors promis de réclamer lui aussi un congrès analogue en 1972.

A court d'arguments

"Il veut peut-être remplir sa promesse, ont dit d'autres députés, visiblement à court d'arguments.

"Mais, s'empressent-ils d'ajouter, un congrès pour le 18 mars est beaucoup trop tôt, sans compter que M. Samson n'est pas très contesté dans sa fonction".

Un député a suggéré que le conseil exécutif du parti, qui doit se réunir dimanche prochain pour discuter de cette question, retarde tout simplement les assises réclamées par M. Samson.

Un autre, M. Matte, est allé plus loin en émettant l'avis que l'exécutif du parti devrait accepter la démission de M. Samson et désigner un chef intérimaire d'ici au congrès.

En agissant ainsi, le député de Champlain estime que M. Samson serait pris à son "propre jeu".

M. Matte n'a pas été particulièrement tendre envers le chef démissionnaire, "qui avoue ainsi son incompétence".

Il a déjà manifesté l'intention d'ailleurs de contester le poste de M. Samson, l'automne dernier mais, devant la tournure des événements, il n'en est plus question, a-t-il précisé, hier.

Dénonciation

Cependant, le député de Champlain aux Communes se réserve le droit de dénoncer publiquement le geste de M. Samson si jamais le congrès à la direction avait lieu au mois de mars et si M. Samson était candidat.

M. Matte a souligné que les créditistes québécois devrait nommer M. Armand Bois, député de Saint-Sauveur, comme chef par intérim du Ralliement créditiste.

Selon lui, M. Bois est un homme sérieux, pondéré "qui ne nourrit pas d'ambitions stupides".

Il a été impossible de rejoindre le chef national des créditistes, M. Caouette, hier. Il était en route vers Ottawa.

La question du leadership créditiste dans la capitale canadienne a été réglée en octobre 1971 alors que M. Caouette a été réélu avec une très forte majorité à la direction du parti contre trois adversaires.

La maison-mère de la famille créditiste surveille maintenant avec attention l'évolution de la situation à Québec après s'être remise du choc causé par la décision de M. Samson.

A&P

Ce dont ce pays à besoin est une

VENTE à 10¢

Donc nous allons avoir la meilleure jamais vue!

NOURRITURE POUR CHIEN ou CHAT Gold Ribbon Boîte 16 oz 10¢ (Prix régulier 5/59¢)

LEGUMES LA FERLANDIERE DE CHOIX Haricots verts ou jaunes, légumes mélangés, pois et carottes, carottes tranchées, ou maïs en crème. Boîte 10 oz 10¢

BETTERAVES ou CAROTTES EN DES Marque Paula, de choix Boîte 14 oz 10¢

Les marques A&P égalent les autres mais coûtent moins chers.

CONFITURES IONA Framboises, fraises, pêches avec pectine, Marque personnelle A&P Jarre 24 oz 49¢

DETERSIF SAIL En poudre, bleu ou blanc, Marque personnelle A&P (Format géant) Boîte 42 oz 69¢

SACHETS DE THE A&P Mélange spécial Pqt de 100 79¢

GINGER ALE ou KOLA Yukon Club (Votre choix) 5 Btles 30 oz 99¢ (Dépôt sur la bouteille en plus)

TOMATES A&P De choix 3 Boîtes 28 oz $1.00

BRIOCHES DU CAREME Jane Parker. Délicieuses ordinaires ou rôties

Pqt de 6 39¢ (Pqt de 12-69¢)

Sole D'Oro TOMATES EN PUREE Boîte 5½ oz 10¢ (Prix régulier 2/29¢)

SOUPE HABITANT Légumes ou pois Boîte 8 oz 10¢

SPAGHETTI Habitant Boîte 8 oz 10¢

CREAMETTES 3 variétés Pqt 7 oz 10¢ (Prix régulier 2/29¢)

JUS DE POMMES Pur, Rougemont Boîte à onglet 10 oz 10¢

CRISTAUX TANG Saveur de raisin ou de pamplemousse Pqt 3¼ oz 10¢ (Prix régulier 2/39¢)

DEBARBOUILLETTES Man Friday ch 10¢

LINGES A VAISSELLE Man Friday ch 10¢

BISCUITS BABEURRE Pillsbury Pqt 4½ oz 10¢

VIANDES À TARTINER 4 variétés, Marque Bonus Boîte 3 oz 10¢

CRUM & BAKE Mélange chapelure assaisonnée, Marque 4C Pqt 2½ oz 10¢

MILK SHAKES Borden (Liquide) Contenant 10 oz 10¢ (Prix régulier 2/29¢)

Pain Tranché, Jane Parker

Blé entier 100% Blé craquelé Blé entier 60%

4 Pains 24 oz $1.00

(Achetez-en 4-Epargnez 16¢)

POMMES McINTOSH Canada de fantaisie, culture du Québec Sac cello 5 lb 39¢

PRODUITS DE BOULANGERIE!

TARTE A LA CITROUILLE Jane Parker Grande tarte de 8 pouces 59¢ (Epargnez 6¢)

Délicieuse tarte à garniture crémeuse . . . légèrement épicée, dans une croûte feuilletée.

MACARONS Vanille, Jane Parker Petits gâteaux 3 Pqts de 6 $1.00 (Achetez-en 3 pqts-Epargnez 29¢)

PETITS PAINS Jane Parker A LA CANNELLE Pqt de 8 39¢ Epargnez 14¢

PETITS PAINS SNOWFLAKE Jane Parker 3 Pqts de 12 $1.00 (Achetez-en 3 pqts-Epargnez 17¢)

PETITS PAINS Jane Parker JUMELES 3 Pqts de 12 $1.00 (Achetez-en 3 pqts-Epargnez 23¢)

BEIGNES Jane Parker, pour toute la famille Pqt de 12 49¢

VERIFIEZ CES EPARGNES

CAFE A&P Mouture pour percolateur ordinaire, électrique ou filtre Emp. herm. Nouveau bas prix Boîte 1 lb 99¢

CAFE 8 O'CLOCK Moulu sur demande Un superbe mélange de café 100% Brésilien Sac 1 lb 69¢

NOURRITURE POUR CHAT 8 variétés PUSS'N BOOTS Boîte 15 oz 18¢

FEVES LIBBY Au lard, bien rôties Boîte 14 oz 28¢ (Boîte 48 oz - 71¢)

CHOUCROUTE Libby Boîte 28 oz 35¢

POIS No. 2 DE FANTAISIE Royal Rose Boîte 19 oz 42¢ (No. 1 - 49¢)

DEJEUNER CARNATION Instantané Pqt de 6 $1.19 Pqt de 10 - 69¢

FEVES LIBBY Bien rôties dans une sauce aux tomates 2 Boîtes 14 oz 55¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!

CAROTTES Canada No 1, Culture du Québec Sac cello 2 lb 25¢

CHOUX Canada No 1, Culture de la Floride lb 18¢

CHOUX DE BRUXELLES Culture du Mexique Boîte 10 oz 39¢

ECHALOTES 2 pour 25¢ Culture de la Californie Gros paquets verts

PIMENTS Verts, sucrés. Culture du Mexique lb 39¢

Nous avons une grande variété de plantes tropicales

PLANTES TROPICALES jeunes et vertes. Pour égayer le foyer—à des prix modiques Pot 3 po. 39¢

PASCAL

- CÔTE-DES-NEIGES CH. BEDFORD
- CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Route Transcanadienne POINTE-CLAIRE
- GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU
- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, BOUL. PIE-IX
- 301 OUEST, RUE CRAIG
- 4050, RUE WELLINGTON, VERDUN
- 5742-48, AV. DU PARC
- 4833 OUEST, RUE SHERBROOKE
- CENTRE D'ACHATS DORVAL
- CENTRE D'ACHATS NORMANDIE BOUL. DE SALABERRY
- PLACE VERSAILLES 7505, RUE SHERBROOKE E
- 1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE

COMPTOIR DES COMMANDES POSTALES 301 RUE CRAIG O.

CHARGEX

LIVRAISON MINIMUM $10.00

AUBAINE EXCITANTE!

CHAISES CAPITONNÉES AU FINI NOYER

CONCEPTION MODERNE BOIS ET RECOUVREMENT DE ROBUSTE VINYLE-CUIRETTE

PRIX SPÉCIAL **$13.95**

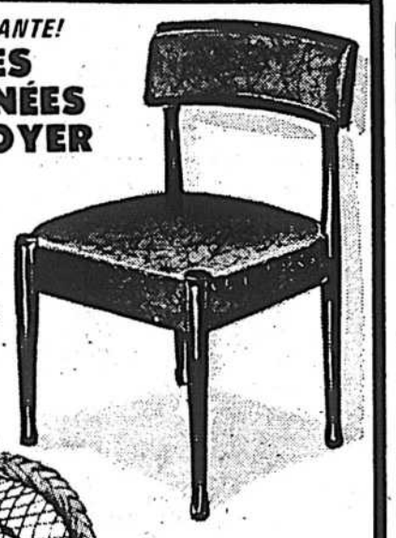

PANIER À BALDAQUIN

POUR CHIEN OU CHAT

LARGEUR 11"
LONGUEUR 16"
HAUTEUR 20"

PRIX PASCAL **$4.99 CH.**

SPÉCIAL POUR CONSTRUCTEUR

POIGNÉES POUR PORTES INTÉRIEURES

FINI BRONZE SATINÉ

$1.99 L'ENS.

POIGNÉES POUR PORTE AVANT

Fini bronze, clé dans poignée. Aussi, en laiton ou acier inoxydable au même bas prix.

$6.99 L'ENS.

Serrurerie de style continental à bas prix. Modèle européen — bec de cane à poignée-tige. Une serrure qui enjolivera votre foyer. FACILE À REMPLACER.

SERRURE À POIGNÉE-TIGE CHROMÉ SATINÉ

$5.85

MODÈLE CONTINENTAL BRONZE ANTIQUE

$6.95

Les prix comprennent: 2 poignées — tiges. 2 anneaux et la serrure.

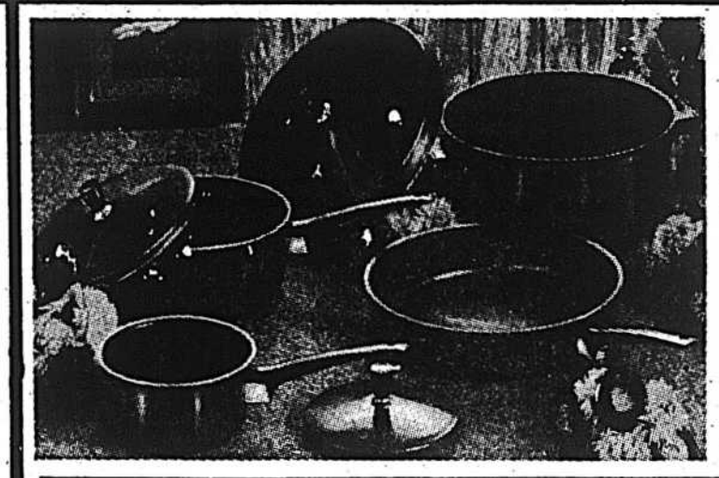

BATTERIE DE CUISINE

ALUMINIUM "TEFLON-II"
7 MORCEAUX

CE NOUVEAU TEFLON AMÉLIORÉ EST FUSIONNÉ AU MÉTAL ET NE S'ÉGRATIGNERA PAS, MÊME AVEC DES USTENSILES MÉTALLIQUES.

COULEURS: FLAMME ou AVOCATIER

7 MORCEAUX "REGAL BUCKEYE" **$17.95 L'ENS.**

7 MORCEAUX ALUMINIUM ÉPAIS "REGAL IMPERIAL" **$29.95 L'ENS.**

ÉCOULEMENT DE STOCK D'ENTREPÔT

TROUSSES À DESSIN DE PRÉCISION

COMPAREZ-LES AVEC CELLES QUI SE VENDENT

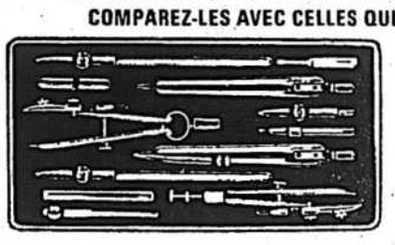

JUSQU'À $10.00 À ÉCOULER **$5.00**

5 FINIS — LIGNÉE COMPLÈTE DE

MONTANTS ET SUPPORTS KV

CONCEVEZ VOS PROPRES ÉTAGÈRES MURALES

AUBAINE EXCITANTE! ÉTAGÈRE AU FINI ACAJOU

8" x 24" **$1.49 CH.**

8" x 36" **$2.23 CH.**

8" x 48" **$2.99 CH.**

ROBUSTE CÂBLE D'ACIER POUR REMORQUAGE D'AUTO

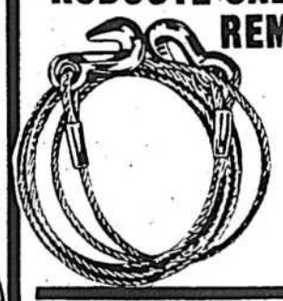

- Câble de 12 ½' de long
- 2 solides crochets forgés à la presse
- Indispensable pour l'automobiliste durant l'hiver

$3.97

ÉPARGNES SPÉCIALES SUR

VAPORISATEURS "HANKSCRAFT"

MODÈLE 242
VAPORISATEUR-HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT À VAPEUR FROIDE

Capacité 1 gallon, fonctionne de 8 à 10 heures avant de devoir renouveler l'eau. Enveloppe moulée monopièce.

PRIX PASCAL $14.95

À ÉCOULER **$9.95**

MODÈLE 2020
HANKSCRAFT VAPORISATEUR HUMIDIFICATEUR

Avec base en plastique transparent, capacité 1 gallon, fonctionne jusqu'à 8 heures avant de devoir renouveler l'eau. Approuvé par C.S.A.

PRIX PASCAL $10.95

À ÉCOULER **$6.95**

MIROIRS MURAUX DÉCORATIFS

No 5898

ENSEMBLE CONSOLE 2 MORCEAUX

TABLE ET MIROIR

DIMENSIONS DU CADRE (ILLUSTRÉ) 26" x 15 ½"

PRIX PASCAL $22.88

SPÉCIAL $19.95

No. 5890 — 21 POUCES **MIROIRS VÉNITIENS $9.95**

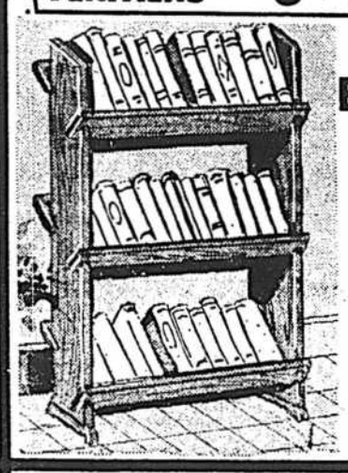

BIBLIOTHÈQUE

AU FINI NOYER

PRATIQUE POUR BOUDOIR, CHAMBRE OU BUREAU

PRIX PASCAL

$7.99

CHAUFFERETTE AU PÉTROLE "VALOR"

GRAND FORMAT. GRILLE À MÈCHE RONDE AU HAUT ET AU BAS. POUR CIRCULATION RAPIDE DE L'AIR. CONSOMMENT DU PÉTROLE.

MÈCHES SUPPLÉMENTAIRES
NO 33 $1.25
NO 500 $1.15

No 207B-NOIRE **$24.95** | NO 525T **$29.95**

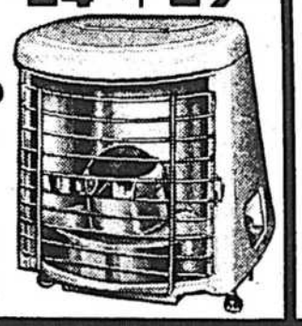

BRÛLEUR à L'HUILE "SAFEWAY" No 410

Il donne un point focal de chaleur dans la cheminée de la salle familiale. Réflecteur, panoramique chromé et petit tambour à flamme bleue sans mèche et brûleur radiant une chaleur incandescente et gaie. Le poêle radiateur fonctionne à bon marché même à grande flamme; cependant, une flamme basse suffit généralemet à moins qu'il ne fasse réellement froid. Finition en gris foncé.

$44.95

NETTOYEUR DE DRAIN "HANDY-LECTRIC"

PLOMBIER PROFESSIONNEL POUR LAVABO ET TOILETTE

UN PROPRIÉTAIRE D'APPARTEMENT AFFIRMA QUE LES ÉCONOMIES D'UN MOIS PAYÈRENT POUR. LE MOTEUR À VITESSE VARIABLE — DÉGAGE LES OBSTRUCTIONS EN QUELQUES MINUTES.

MOTEUR À ROULEMENT À BILLES AVEC INTERRUPTEUR DE RENVERSE COMPRENANT LES ACCESSOIRES ILLUSTRÉS CI-DESSOUS, AVEC 2 FILS FLEXIBLES DE 25 PIEDS. (¼" et ⅜"). POUR PLOMBIERS ET PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES.

BAS PRIX SPÉCIAL PASCAL **$16.95**

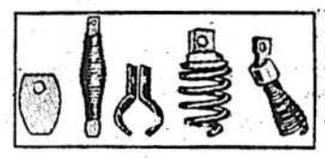

SIÈGE MOULÉ

BLANC OU DANS UN CHOIX COMPLET DE COULEURS CRANE

PRIX PASCAL **$2.99**

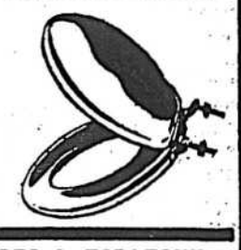

À RABAIS SPÉCIAL — LAMPES de TABLEAUX

FACILES À FIXER — FINI DORÉ

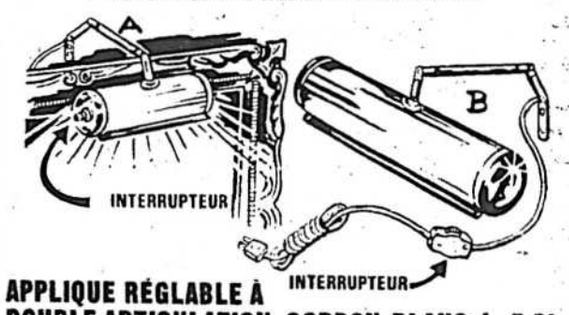

APPLIQUE RÉGLABLE À DOUBLE ARTICULATION, CORDON BLANC de 5 PI.

A. RÉFLECTEUR 7 ½" x 2 ¼" UNE AMPOULE ET INTERRUPTEUR — *PRIX PASCAL* **$4.95 CH.**

B. RÉFLECTEUR 12 ½" x 2 ¼" 2 DOUILLES AVEC INTERRUPTEUR ET CORDON — *PRIX PASCAL* **$8.95 CH.**

AMPOULES ELECTRIQUES EN SUS

ENDOS ADHÉSIF — TEXTURE JUTE

VINYLE A GROS RELIEF REPRODUISANT LE TISSAGE CROISE DE JUTE. RICHES TEINTES FAISANT EXCELLENT FOND POUR MURS OU PANNEAUX. S'APPLIQUE SUR CONTRE-PLAQUE POUR ENCADRER TABLEAU OU POUR PRODUIRE AUTRE RAVISSANT EFFET DECORATIF. ORANGE, ROUGE, BLEU, TURQUOISE, OR, AVOCAT ET AUTRES NUANCES

LARGEUR 18" **$1.17**

TEXTURE JUTE — 54" DE LARGEUR

VINYL ÉPAIS POUR CAPITONNAGE OU PANNEAUX DE MUR PRESQUE TOUTES LES COULEURS EN DEMANDE AU CHOIX. (ENDOS NON-ADHESIF) LA VERGE **$1.49**

VERINS "HERCULES"

ROBUSTE BASE DE FER ET TRES GROSSE VIS EN ACIER USINE POUR DONNER PLUS DE FORCE ET UNE PLUS GRANDE FACILITE DE MANIEMENT

5 TONNES **$10.95**
10 TONNES **$15.95**
15 TONNES **$19.95**

DES CENTAINES D'AUBAINES EXCITANTES EN QUINCAILLERIE A PRIX D'ÉCONOMIE GÉANTE

77¢ LA PAIRE

APPUIE-LIVRES EN TECK

VERITABLE BOIS DE TECK HUILE SUR BASE MÉTALLIQUE

2 PAIRES POUR $1.35

RÈGLE À CALCULER

CIRCULAIRE FACILE À LIRE **$1.37**

LARGE ROULEAU DE RUBAN EN CELLULOSE

AVEC DISPENSATEUR EN PLASTIQUE 800 POUCES

PRIX PASCAL 25¢ SPÉCIAL D'ÉCOLE **23¢ CH.**

COUTEAU PRATIQUE

POUR PAPIER, CARTON, LINOLEUN ou PLASTIQUE POUR USAGE A L'ATELIER ou POUR LE BRICOLAGE LAMES AJUSTABLES AVEC 2 LAMES SUPPLÉMENTAIRES

97¢

TABLEAU EN LIÈGE

POUR AFFICHAGE

CADRE EN CHÊNE POUR LE BUREAU, BOUDOIR OU CHAMBRE D'ETUDIANT

DIMEN. 18" x 24" **$2.98** | DIMEN. 24" x 36" **$4.98**

CROCHETS DE SÛRETÉ

TENANT FERME 28 PIECES ASSORTIES **87¢**

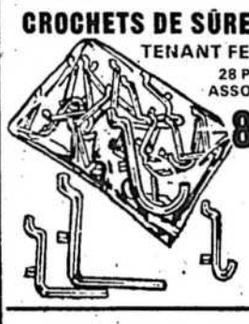

GRAPPINS À GLACE

ANCIEN STYLE

DAMES **39¢** HOMMES **69¢**

POUR VOTRE SÉCURITÉ EN HIVER

CASES À LÉGUMES

CHOIX DE COULEURS

59¢ CH.

TABLE DE RESTAURANT

DESSUS EN ARBORITE NOYER BASE FINI NOIR COLONNE CHROMÉE

DESSUS 24" **$22.95** DESSUS 30" **$28.95**

CALFEUTRAGE "SEAL-TAPE"

RUBAN DE TOILE ADHESIF PERMANENT ADHÈRE AU BOIS OU MÉTAL S'ENLÈVE AISEMENT

NO 3664 1" x 20 VGES **59¢ CH.**

APPUIE-LIVRES À RESSORTS

pour étagères **2 POUR 77¢**

JEUX DE LAMES DE SCIE

ENSEMBLE DE 5 LAMES À BOIS, PLASTIQUE, ETC. **55¢**

BUTOIRS

POUR PORTES À PENTURES **33¢ CH.**

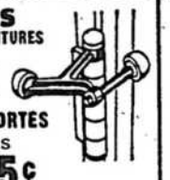

BUTOIRS DE PORTES 2 MODELES **2 POUR 25¢**

EMBOUTS DE CAOUTCHOUC **6 pour 25¢**

FIL MÉTALLIQUE

DE 10' POUR CADRE AVEC 2 CROCHETS ET 4 VIS À OEIL **27¢**

LOQUET DE SÛRETÉ

GALVANISÉ AVEC CADENAS

97¢

PANIER À LINGE

ROND — EN PLASTIQUE

12" DE HAUTEUR 17" DE LARGEUR **59¢**

SACS DE PLASTIQUE

POUR POUBELLES D'INTÉRIEUR

CONVIENT A TOUS LES PANIERS À PAPIER ET AUX POUBELLES DE CUISINE.

PAQUET DE 15 **29¢**

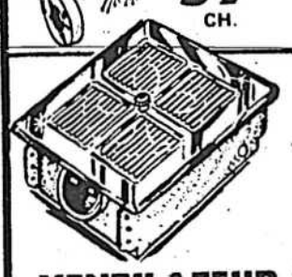

VENTILATEUR

DE SALLE DE BAINS, DE SOUS-SOL OU DE CUISINE. FACILE À INSTALLER AU PLAFOND OU DANS LE MUR **$8.99**

PLANCHE À COUPER

AU FINI DE BOIS 2 TEINTES AVEC 4 PIEDS EN CAOUTCHOUC

DIMENSIONS:

6" x 6" **87¢** | 6" x 9" **$1.47**

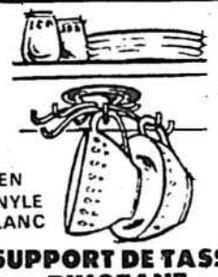

EN VINYLE BLANC

SUPPORT DE TASSE PIVOTANT

2 POUR 99¢

SUPPORT POUR PLANCHE À REPASSER

SE PEND À LA PORTE

PRIX PASCAL CH. **77¢**

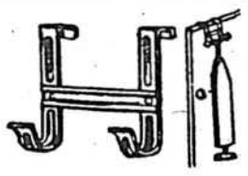

COMMUTATEUR

À INTENSITÉ CROISSANTE DE ZÉRO À PLEINE CLARTÉ POUR LES DINERS ROMANTIQUES

REMPLACE VOTRE COMMUTATEUR ACTUEL

$6.99 CH.

NOUVEAU, SILENCIEUX

INTERRUPTEUR

À CULBUTER AVEC VIS LATÉRALES PROLONGE LA DURÉE DU RESSORT MODÈLE À PRESSION BRUN ou IVOIRE

39¢ CH.

10 POUR $3.75

EXTINCTEUR CHIMIQUE

GRAND FORMAT DE 28 OZ. À PRESSION

POUR LA MAISON, LE BUREAU, LE CAMP, LE BATEAU, L'AUTO, LA FERME, ETC.

BAS PRIX PASCAL **$1.98**

SACS EN PLASTIQUE

POUR GRANDE POUBELLE BOÎTE DE 50 **$1.99**

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS

CENTRE D'ACHATS		MAGASINS	
• Côte-des-Neiges et Bedford	735-2534	• 301 ouest, rue Craig	866-5692
• Boulevard — Pie-IX, Jean-Talon est	722-4681	• 1494 ouest, rue Sainte-Catherine	935-1156
• Normandie — Boul. de Salaberry	334-6311	• 5742, avenue du Parc	274-6453
• Dorval — 950, chemin Herron	631-4291	• 4050, rue Wellington, Verdun	761-4581
• Fairview — Pointe-Claire	695-6655	• 4833 ouest, rue Sherbrooke	937-3918
• Greenfield Park — 473, boul. Taschereau	672-1771		
• Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke	353-1150		

PROCUREZ-VOUS VOTRE PERMIS DE PÊCHE CHEZ PASCAL

NOUS VENDONS LES MEILLEURES MARQUES DE FABRICATION EN ARTICLES DE PÊCHE AU CANADA

Transport en commun sur la rive sud

Un conseiller de Boucherville tente en vain d'obtenir une enquête sur le coût du projet

par Daniel L'HEUREUX

Les problèmes que soulève l'établissement de la Commission de transport de la rive sud ont été posé de façon cruciale et abrupte, hier soir, au conseil de Boucherville quand un conseiller a tenté, mais en vain, d'amener ses collègues à demander une vaste commission d'enquête sur le coût global que coûtera le transport en commun sur la rive sud.

La proposition du conseiller Jean-Claude Cuerrier, qui a pris tous ses collègues par surprise, n'a pas été sans placer le maire Clovis Langlois dans un certain embarras.

Ce dernier, qui vient d'être élu président du conseil des maires au sein de la CTRS, a répliqué en ces termes: "Si on appliquait tout ce que vous proposez, il n'y en aurait jamais de Commission de transport sur la rive sud".

Proposition fourre-tout

La proposition fourre-tout de M. Cuerrier demandait que la loi soit amendée afin que Chambly Transport soit expropriée "à sa valeur marchande"; qu'on soumette aux différents conseils les coûts d'expropriation; qu'on fasse une étude sur les besoins en équipement (autobus et immeubles); que le gouvernement donne l'assurance que le transport écolier soit intégré au transport en commun; que le conseil étudie et soumette les besoins de service (nombre de lignes, fréquences, etc.); qu'on étudie également le coût du billet et les possibilités de correspondance; qu'on établisse une prévision du déficit et qu'on la soumette aux conseils municipaux et qu'enfin, le Conseil (des maires) dise aux municipalités la part de la subvention du gouvernement provincial.

Il a résumé sa proposition en une phrase: "On veut savoir ce que ça va coûter". Il n'a même pas reçu l'appui d'un seul de ses collègues.

Le conseiller Yvon Julien a cependant repris la proposition à son compte, en lui amputant toutefois le premier de ses huit points, à savoir l'amendement à la loi en ce qui concerne Chambly Transport.

Proposition battue

Il n'a guère été plus chanceux puisqu'il n'a reçu que l'appui de M. Cuerrier et la proposition a été battue.

Outre qu'on reprochait au proposeur initial de ne pas avoir d'abord soumis sa proposition en comité plénier (c'est-à-dire en caucus), on a aussi fait valoir qu'il fallait faire confiance au conseil qui sera composé des maires et des trois commissaires.

Ce débat qui résumait les problèmes cruciaux auxquels devra faire face la CTRS avant de mettre en service un premier autobus, survenait la veille de la nomination du commissaire choisi par les villes participantes. (Cette nomination est en effet à l'ordre du jour d'une assemblée qui aura lieu ce soir.)

La discussion aura en outre permis au maire Clovis Langlois de plaider en faveur de la cause du transport en commun sur la rive sud. Tout en reconnaissant que "c'est certain qu'il y en a qui vont payer un peu pour les autres", le président du "conseil des maires" a fait valoir qu'un réseau de transport intégré allait amener à Boucherville une clientèle d'habitations multifamiliales, lesquelles sont beaucoup plus rentables, pour une municipalité, que les maisons unifamiliales.

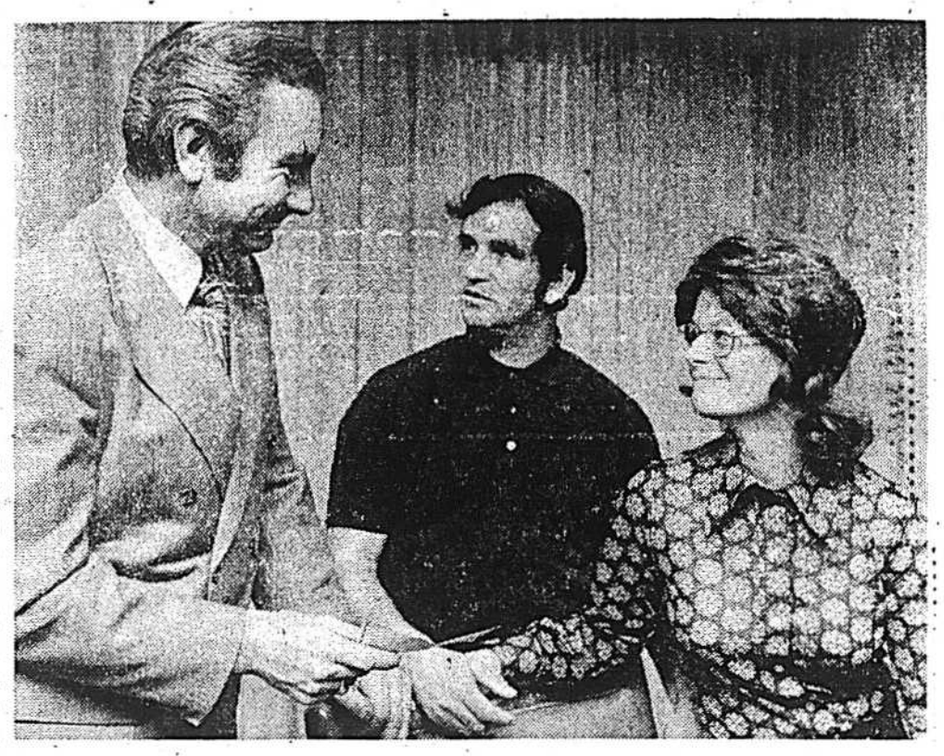

Réadaptation des adeptes de la drogue

M. Jim Fanning, directeur-gérant des Expos, remet à M. et Mme Gerry Burton un chèque destiné au centre d'accueil Spera, maison de réadaptation pour les habitués de la drogue, à Rawdon. La Fondation Spera tentera d'ici le 1er mars de recueillir $35,000 pour son oeuvre. Les chèques doivent être adressés à la Fondation Spera, au soin de la compagnie Royal Trust, case postale 1810, station B, Montréal 110.

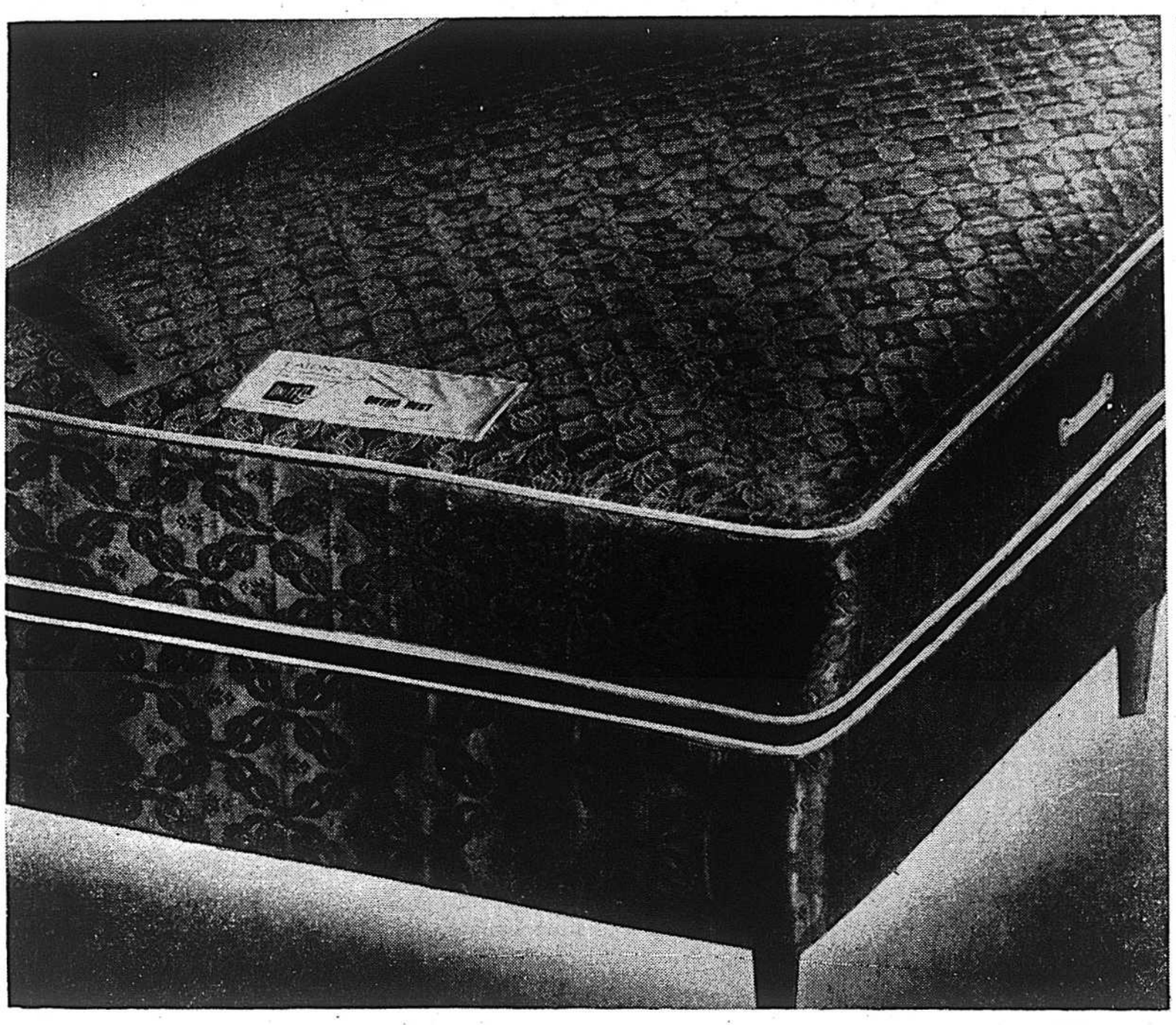

Lit continental "Ortho-rest" en 5 formats.

Spécial

Formats 2'6", 3'0", 3'3" **89.95 ch.**

- Matelas à 840 ressorts spirales dans le format 4'6"
- Feutre blanc et tampons de sisal
- Coutil luxueux piqué à aiguilles multiples sur mousse

Formats 4'0" et 4'6" **99.95 ch.**

- Bords préformés, poignées de manipulation, oeillets de ventilation
- Sommier-tapissier assorti avec 6 pieds en bois

Sofa-lit de style moderne

Prix courant 120.00

Spécial 99.95

- Construction robuste à ressorts spirales pour un confort maximum
- 74" de longueur et 34" de profondeur; donne un lit de 74" x 42"
- Espace de rangement pratique pour la literie
- Revêtement en vinyle aplani noir, vert, ton or, brun, sang de boeuf ou mandarine.

Eaton centre-ville (septième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 271

Offre de Reprise d'une valeur de 10%*

1. Nettoie-parquets Viking Eaton

59.95
Reprise 6.00
vous payez seulement **53.95**

- Mécanisme lubrifié à vie, 2 vitesses, interrupteur au doigt.
- Grand réservoir de 120 onces avec bouton de contrôle au pouce.
- Pare-chocs enveloppant.
- Cordon de 18 pieds facile à enrouler.
- Construction métallique. Modèle P-1302.

*Nous vous proposons de reprendre votre vieil aspirateur ou votre vieille cireuse (en état de fonctionnement) pour une valeur de 10% du prix du nouvel appareil.

2. Aspirateur-balai Viking Eaton

49.95
Reprise 5.00
vous payez seulement **44.95**

- 2 vitesses, accessoire avec succion en coin pour nettoyer le long des plinthes.
- Cadran de réglage exclusif pour les tapis
- Sac à poussière facile à nettoyer; pas de sac à racheter.
- Ton or avec joli sac "Florentine".
- Modèle E-1210

3. Aspirateur-traîneau de luxe Viking Eaton

159.95
Reprise 16.00
vous payez seulement **143.95**

- Moteur très puissant à 2 vitesses; bobinage automatique du cordon.
- Boutons-poussoirs de sélection pour ajustement des accessoires.
- Interrupteur au pied
- Livré avec accessoires de luxe de couleur assortie à l'aspirateur.
- Modèle 1884.

4. Aspirateur vertical Viking Eaton

194.95
Reprise 9.50
vous payez seulement **85.45**

- Moteur 2 vitesses, réglage 4 positions pour presque tous les tapis.
- Poignée réglable en 3 positions et interrupteur au pied.
- Eclairage sur le devant pour les coins et les dessous de meubles.
- Construction métallique, Modèle 4040.

Eaton centre-ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 258

Eaton au bout du fil... **842-9211**

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211

Péréquation: plusieurs provinces s'élèvent contre l'opinion de Victoria

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre Richard Hatfield, du Nouveau - Brunswick a exprimé, hier soir, sa "surprise et son désappointement" d'apprendre que la Colombie britannique entend porter devant les tribunaux le programme de péréquation du gouvernement fédéral.

M. Hatfield a précisé que le premier ministre W.A.C. Bennett, de la Colombie-Britannique, originaire du Nouveau-Brunwick, "est fort bien au courant des bénéfices que retire la population de sa province natale des versements provenant de la péréquation."

C'est lundi que le procureur général, M. Leslie Peterson, a déclaré à l'Assemblée législative de la Colombie britannique que la péréquation vient à l'encontre des dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et que sa province entend porter la question devant les tribunaux.

Equilibrer les disparités

Ces versements sont destinés à équilibrer les disparités économiques parmi les provinces.

Pendant ce temps, à Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, le ministre des Finances, M. Earle Hickey, a déclaré qu'il n'est pas qualifié pour mettre en doute la validité de la péréquation, y compris sa province, mais il est d'avis que le gouvernement fédéral agit correctement à ce propos.

"Le gouvernement fédéral sait sans doute ce qu'il fait et qu'il a le droit de verser ces sommes sans quoi il ne le ferait pas."

L'Ile-du-Prince-Edouard ne voudrait pas perdre ces versements de péréquation de l'ordre de $20 millions, ce qui représente environ 20 p. cent du total du budget provincial a précisé M. Hickey.

Forsey: "de la blague"

A Ottawa, le sénateur Eugene Forsey a déclaré que le point de vue de la Colombie-Britannique voulant que les paiements de péréquation aux provinces viennent à l'encontre de la constitution, n'était que de la blague.

Il a ajouté que les procédures que voulait entreprendre le procureur général de la C.B., M. Peterson ne reposaient sur rien et n'étaient basées que sur l'imagination.

M. Peterson a déclaré que les versements de la péréquation violaient le principe de traitement égal inclus dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le sénateur Forsey a nié l'existence d'un tel principe.

Les subsides du fédéral aux provinces ont toujours été inégaux depuis 1867, a-t-il dit.

"Je ne pense pas qu'un seul avocat qui pense à sa réputation veuille accepter cette cause. Il lui faudrait la peau d'un rhinocéros et la tête d'une autruche."

Pour sa part, le premier ministre Gerald Regan, de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré mardi soir à Halifax, qu'il mettait en doute le sérieux des intentions du gouvernement de la Colombie-Britannique.

"La Colombie-Britannique les versements provenant de la péréquation sont un mode de vie nécessaire dans notre pays si on veut qu'il demeure uni et qu'il prodevrait se rendre compte que gresse." M. Regan a ajouté que la Nouvelle-Ecosse percevrait cette année $97 millions en versements provenant de la péréquation.

A Winnipeg, le premier ministre du Manitoba, M. Ed. Schreyer, a déclaré que l'opposition de Victoria au programme de péréquation est contraire au système fédéral.

Par ailleurs, le ministre des Finances de Terre-Neuve, M. John C. Crosbie, a souligné que cette province devrait "fermer boutique" si on mettait fin à la péréquation, qui profite aux provinces défavorisées.

Facultés de médecine: inscriptions toujours limitées

Bien que l'on déplore le manque de médecins et que plus de la moitié des 656 nouveaux médecins admis l'an dernier à la pratique au Québec venaient de l'étranger, les quatre facultés de médecine du Québec ne pourront pas accepter en septembre 1972 plus de candidats que l'an dernier.

D'après les statistiques fournies par le registre central des admissions dans les universités québécoises, 3,148 personnes ont fait 5,906 demandes d'admission; 556 de ces candidats ont été acceptés pour la rentrée de septembre 1971.

La date ultime pour les demandes d'admission est fixée au 1er mars seulement et les conseils d'administration n'ont pas encore déterminé le nombre des étudiants qui seront admis dans les facultés de médecine. Les registraires des quatre universités québécoises dotées d'écoles de médecine: Montréal, McGill, Laval et Sherbrooke, s'accordent à prévoir que les capacités d'accueil seront sensiblement les mêmes que l'an dernier.

On prévoit en effet pouvoir accepter 215 candidats à Montréal, 165 à Laval, 160 à McGill et 64 à Sherbrooke. A McGill, où l'an dernier seulement 87 des 160 candidats étaient québécois, dont 10 des francophones, on espère accueillir cette année 110 candidats du Québec.

Arrêtée malgré 14 pseudonymes

Tout en arrêtant 13 jeunes hommes dans la vingtaine pour possession de deux sacs de marijuana, la police de Verdun a capturé, hier, une femme de 30 ans connue sous 14 pseudonymes et qui était recherchée pour fraude par le F.B.I.

L'arrestation des jeunes hommes s'est faite au 112, rue Willibrod. La femme, qui les connaissait, habitait la maison d'en face.

La police a refusé de révéler l'identité de cette femme, qui était recherchée à travers tout le Canada. Elle a cependant précisé qu'elle est âgée de 30 ans et que les fraudes dont elle est soupçonnée totaliseraient environ $45,000.

Elle comparaîtra ce matin, en cour des sessions de la paix. Dans le cas des jeunes hommes, la police procédera par voie de sommation.

L'enquête dans cette affaire est dirigée par le lieutenant-détective Richards Jutras et le détective Léopold Mineault et les enquêteurs croient que la femme, qui n'avait pas d'adresse connue, venait peut-être de temps en temps à Verdun.

88 morts et 10,000 blessés au carnaval de Rio

RIO DE JANEIRO (UPI) — Le bilan des festivités que suscite le carnaval de Rio de Janeiro s'élève à 88 morts et 10,000 blessés.

Les ripailles et les jeux ont débuté samedi dernier et les autorités s'entendent pour déclarer que ces chiffres sont inférieurs à ceux des années antérieures.

Selon l'hôpital général de Rio, 24 des 88 décès sont attribués à des accidents et des meurtres. Quant aux milliers de blessés, ils ont surtout subi des lacérations et des ecchymoses.

Il semblerait que les verres vides lancés sur la foule soit la source de bien des déboires pour les participants.

Le carnaval se termine aujourd'hui, mercredi des Cendres, et l'on estime que le nombr de morts et des blessés continuera à s'accroitre.

Si le nombre des morts a baissé, celui des arrestations est également inférieur a ce que l'on s'attendait.

Achetez chez Woolco dès maintenant et obtenez plus pour vos vacances. Nous avons tout pour faciliter le camping.

Notre plan mise-de-côté est à votre disposition.

OFFRE BONI!

Avec l'achat d'une remorque, Woolco vous donne 2 matelas pour remorque sans frais additionnels. Capitonnage à motifs floraux sur le dessus, cotes et bas en vinyle et fermeture à glissière. Dimensions 48" x 72" x 3".

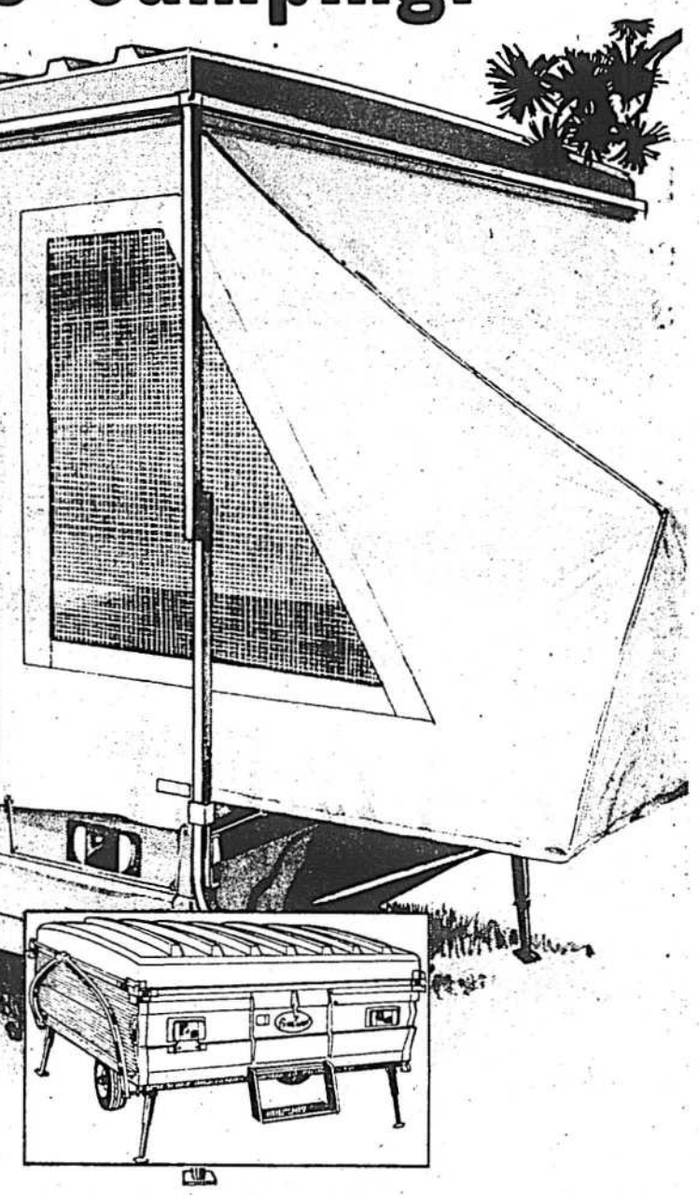

2 Formidables achats de remorques!

Tente-remorque à avantages multiples et à prix d'aubaine!

(C) Tente en coton Egyptien de première qualité traité au silicone pour imperméabiliser. Grandes fenetres avec moustiquaires en nylon très fin. Rabats a glissière à l'intérieur. Remorque en acier monobloc soudé avec plancher en vinyle coussiné. Lits pliants en contre-plaqué servant de couvercles pour la remorque durant le voyage.

$488 chacune

Remorque 'Brentwood' à toit rigide qui vous offre le maximum de confort

(D) Une maison spacieuse et moderne sur roues, à très bas prix. Très legère, elle se remorque bien. Dessus résistant avec levier à éjection. Tente en coutil vivatex 10.1 onces, remorque en acier monobloc soudé, plancher recouvert de vinyle. 2 lits 48" x 76". Pare-radiateur en aluminium pour plus de protection durant les voyages.

$599 chacune

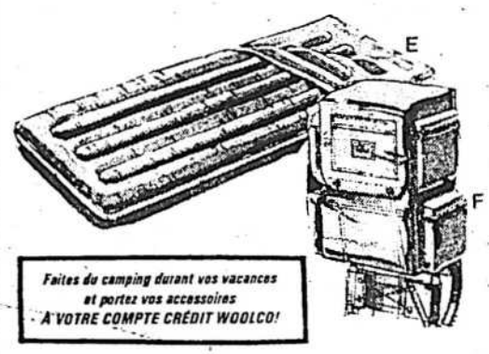

Faites du camping durant vos vacances et portez vos accessoires A VOTRE COMPTE CRÉDIT WOOLCO!

(E) SAC DE COUCHAGE avec isolation en laine, 4 lb. Dimensions 36" x 74". Dessus en popeline de coton et doublure de coton. 6.99 chacun

(F) HAVRESAC EN NYLON pour excursionniste. Cadre en aluminium avec courroies réglables et 7 poches. Dimensions 20" x 19" x 9" 19.97 chacun

(A) TENTE "WOOD" TRÈS POPULAIRE

Construction sur mâts qui vous permet de l'élever facilement et rapidement. Dimensions 9' x 9' permettant de coucher 4 personnes facilement. Fabrication en coutil imperméable résistant, avec tapis de sol cousu à même et auvent 6'. Porte hollandaise avec glissière et fenêtre à l'arrière. 39.99 l'ensemble

(B) TENTE EN NYLON, IDÉALE POUR 2 PERSONNES

Dimensions 5' x 7' x 3 2/3' de hauteur. Plancher imperméable cousu à même. Porte et fenêtre en moustiquaire de nylon. Etui en nylon. 24.99 chacune

TENTE 'ROOM MASTER' DE 'WOOD' 9' x 12'

(non illustrée). Construction sur mâts qui vous permet de l'assembler facilement et rapidement. Fabrication en tissu imperméable 12 onces. 2 grandes fenêtres latérales en moustiquaire avec rabats pour les tempêtes. Tapis de sol à même. 79.99 l'ensemble

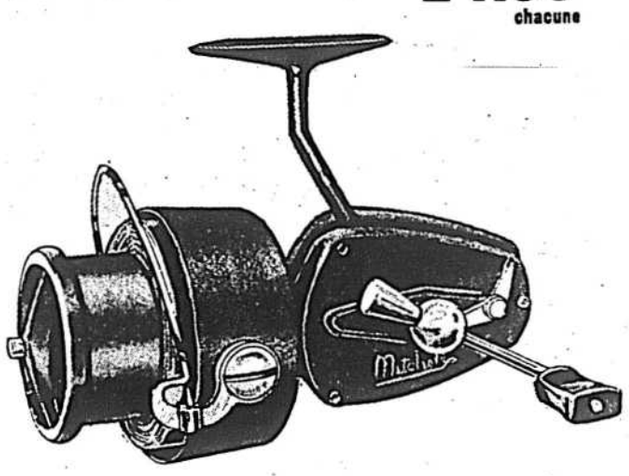

MOULINET MITCHELL 300

- Moulinet de qualité supérieure
- Rappel doux et rapide
- Déclanchement de la bobine à bouton-pressoir, tire-ligne réglable, anti-retour

16.99 CHACUN

Épargnez 39.97

lorsque vous achetez les deux!

Moteur et bateau achetés individuellement 389.94

Maintenant seulement 349.97 Bateau et moteur

Bateau en aluminium pour 3 personnes

Pare-éclaboussures. Longueur 12', largeur 52", profondeur 24", capacité 510 lb. 199.97 ch.

Moteur 'Eska' 5 cv

Très léger, cylindre simple, système de refroidissement et cycle à 2 temps. 189.97 ch.

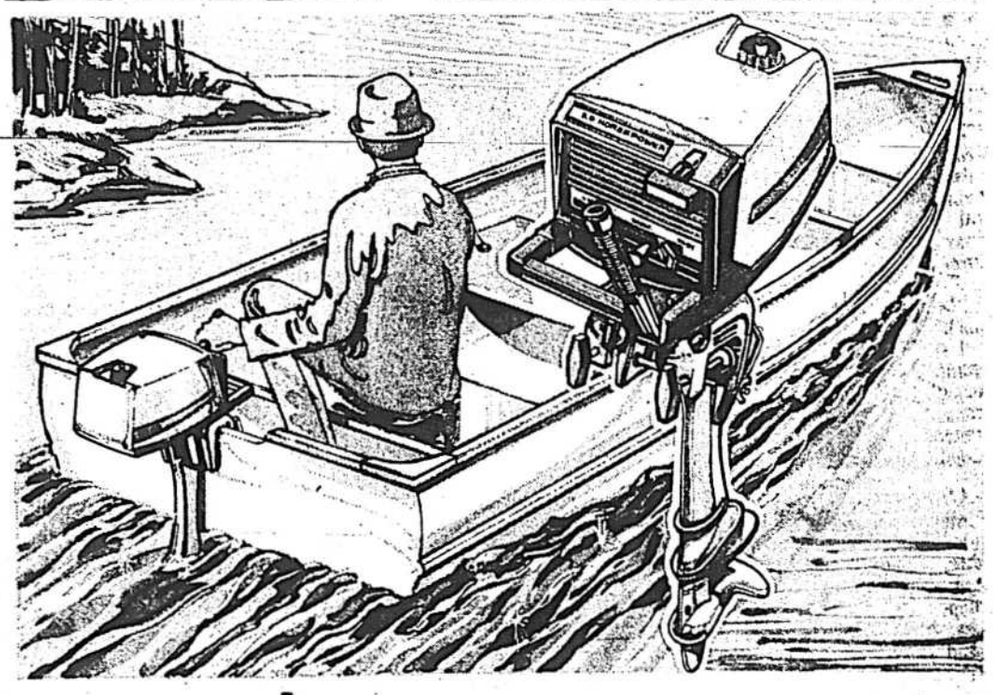

Magasins a rayons Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on épargne beaucoup chez nous

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 31, Transcanadienne et boul. St-Charles

ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445 boul. Langelier, angle Jean-Talon est

LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE Boul. Roland-Therrien angle boul. Curé-Poirier Est

LASALLE CENTRE LE CAVALIER 8248 boul. Champlain

LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 7, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200 boul. Taschereau et pont Champlain

THÉâTRE

Spectacle-anthologie personnel et polémique

"Les jeunes s'toute des fous !", spectacle-anthologie de Jean-Claude Germain. Dispositif scénique, costumes et éclairages de Claude-André Roy. Mise en scène de Jean-Claude Germain. Avec Murielle Dutil, Maurice Gibeau, Jean-Pierre Piché et Gilbert Lepage. Présentation des P'tits enfants Lalliberté du TMN. A l'affiche au Théâtre d'aujourd'hui.

par Martial DASSYLVA

Si j'avais à qualifier le choix d'auteurs et de textes fait par Jean-Claude Germain pour son nouveau spectacle au Théâtre d'aujourd'hui, "Les jeunes s'toute des fous!", je dirais, comme l'intéressé, que c'est un choix "critique et personnalisé", mais aussi que c'est un choix polémique, en ce sens qu'on y enregistre des silences ou des oublis qui dénotent un parti pris délibéré mais peut-être aussi irréfléchi.

Germain nous avertit qu'il veut montrer "qu'il existe non pas "un", mais "des" théâtres québécois, faits de visions et de styles divers qui n'ont plus rien à voir avec la stricte orthodoxie du théâtre réaliste québécois conventionnel, tout en demeurant peut-être fidèles à la même problématique freudienne du fils écrasé jusqu'à l'impuissance par sa famille".

Germain, disons-le tout de suite, ne rate jamais une occasion d'attaquer le théâtre "conventionnel" et ce n'est un secret pour personne que les oeuvres de Gélinas, de Dubé, de Loranger, de Dufresne et, en général, des ainés, l'achalent considérablement. Cela n'aurait guère d'importance, puisque chacun est libre, ma foi, d'avoir ses préférences et ses préjugés, si ceux-ci étaient étayés sur une conception du réalisme moins "personnalisée" et moins arbitraire.

Chez Germain, le réalisme est synonyme de pièce bien construite, ordonnée et logique, dont l'intrigue se déroule dans un milieu bourgeois ou semi-bourgeois, et dont le langage est quelque peu décanté par rapport au langage quotidien.

Or, à tort ou à raison, j'ai toujours pensé que le réalisme n'était ni un crédo structuré, ni une technique littéraire, et encore moins une école fermée et fermée, mais plutôt une attitude de réceptivité et d'accueil devant la vie et ses multiples manifestations. Et j'ai toujours cru, à tort ou à raison, que l'orthodoxie stricte, qu'il s'agisse du réalisme, du romantisme, de l'existentialisme, n'existait que dans l'esprit de certains individus et dans certains chapitres de quelques manuels scolaires. Et dans cette optique, j'ai toujours considéré que Diderot était aussi réaliste que Racine, Brecht aussi réaliste qu'Ibsen et Beckett que Shakespeare.

A la vérité c'est dans la pratique que les conceptions de Germain en ce qui regarde le réalisme deviennent tout à fait arbitraires et même insoutenables.

Opposer, par exemple, systématiquement Jean-Claude Germain, Michel Tremblay et Jean Barbeau, à Gélinas, Dubé et Loranger, c'est oublier que les pièces de Michel Tremblay et de Barbeau sont aussi structurées que celles de Gélinas, de Dubé et de Loranger; c'est aussi passer sous silence tout ce que Germain et Barbeau, peut-être sans le savoir, doivent aux "fridolinades", à la revue, à ses techniques, à son vocabulaire et à son style de jeu; c'est, finalement, ne pas tenir compte du fait que la vision du monde québécois véhiculée par les oeuvres des premiers ressemble étrangement à celle des seconds et que la seule variable sensible au niveau de la thématique tient dans le degré de crudité de la langue.

Au fond, la solution de continuité que Germain voudrait voir dans le théâtre québécois m'apparait, dans une large mesure, mal fondée, parce que reposant sur des a priori et sur des oppositions superficielles. Qu'on le veuille ou non, on est toujours le fils ou la fille de quelqu'un!

Encore une fois, je ne conteste pas à Germain le droit de faire des choix et d'établir des géographies. Tout ce que je souhaiterais, c'est que sa démarche soit fondée sur une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des hommes et des oeuvres.

Le programme de l'anthologie comprend un monologue original de Jean-Claude Germain qui sert d'introduction "Charles Oh Charles" et un extrait de "Diguidi Diguidi" du même auteur; s'y ajoutent des extraits de "Qui est Dupressin?" (Gilles Dercme), "Hey Tremblay" (Marc F. Gélinas), "Encore un peu" (Serge Mercier), "Wouf Wouf" (Yves Sauvageau), "Le Ravi" (Michel Garneau), "Vive l'Empereur" (Jean Morin), "Le Chemin de Lacroix" (Jean Barbeau), "En pièces détachées" (Michel Tremblay) et "La Charge de l'orignal épormyable" (Claude Gauvreau).

Offert dans un dispositif scénique qui évoque les deux piliers de la vie québécoise, le confessionnal et la table de cuisine, ce spectacle-anthologie a, de toute évidence, été préparé avec soin; il se déroule en tout cas sans accrochage, rendu qu'il est avec énormément d'aplomb et de savoir-faire par des comédiens en grande forme et bien au fait des techniques de jeu développées par Germain, dont incidemment, les effets sont, à certains moments, tout à fait extraordinaires.

Malgré les réserves exprimées plus haut au sujet des principes qui sous-tendent le choix des auteurs et des oeuvres, cette nouvelle production du Théâtre d'aujourd'hui reste finalement hautement réussie et hautement recommandable.

ARTS ET SPECTACLES
bloc-notes

Tambour battant

Deux corps de musique des Forces armées canadiennes présenteront un concert conjoint de musique militaire le dimanche soir 27 février, à 8 h., à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. On y entendra en effet les 90 instrumentistes réunis de l'Artillerie royale du Canada et du Royal 22e régiment. Les profits du concert seront versés à des oeuvres de charité.

Des ateliers de chant choral

L'Alliance chorale canadienne organise, à l'intention des directeurs et des choristes de la région, des ateliers de chant choral devant conduire à la présentation, en concert, d'une pièce importante du répertoire polyphonique.

La première répétition aura lieu le dimanche 27 février à 2 h. à l'Institut Dominique Savio (9335 rue St-Hubert). L'oeuvre choisie est le "Stabat Mater" de Palestrina et la direction musicale a été confiée à Jean François Sénart, animateur du mouvement international "A Coeur Joie" et directeur du choeur Kattialine de Montréal.

Pour renseignements: 689-0411 ou 324-7093.

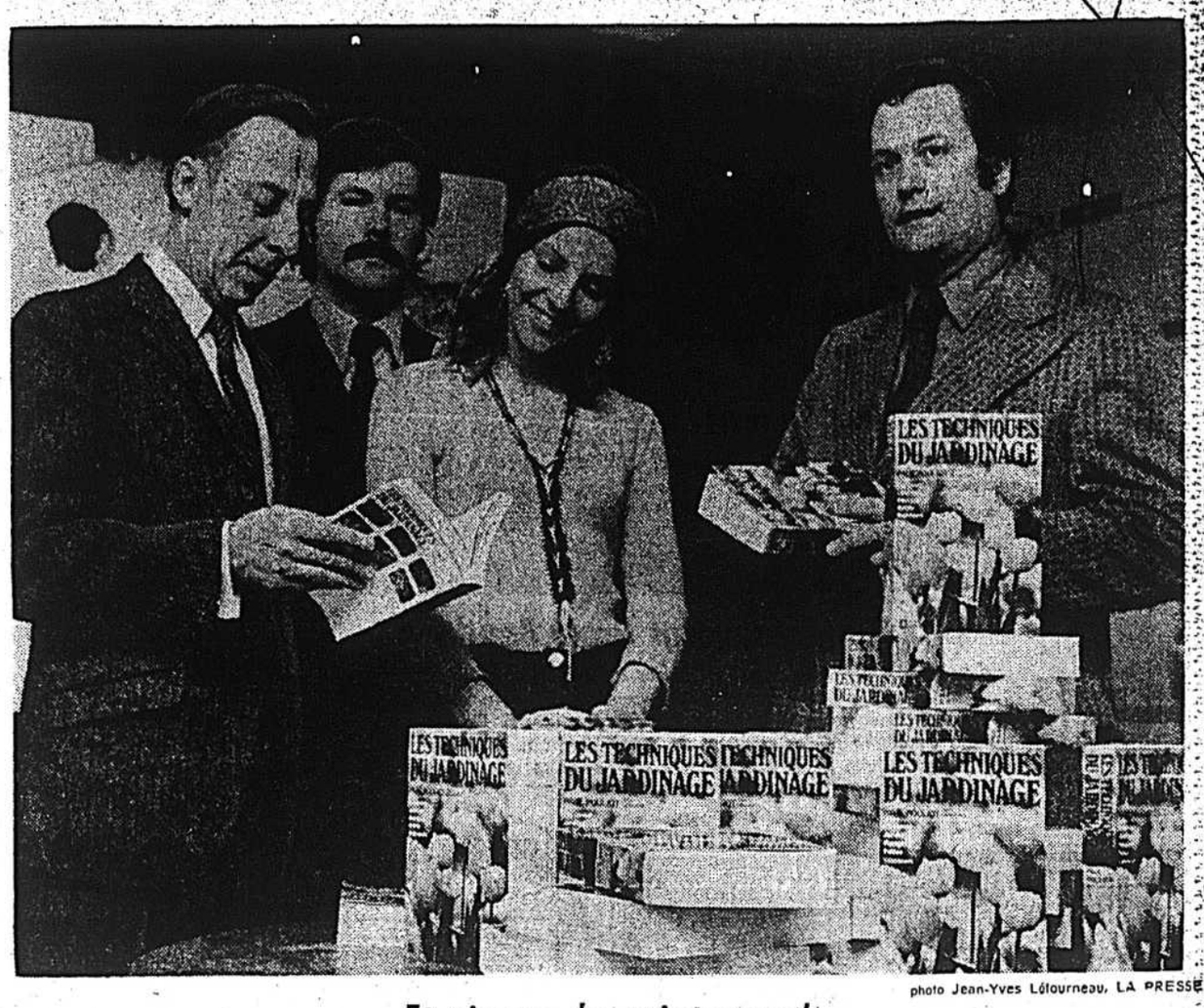

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Et vienne le printemps!

Avec cet hiver qui ressemble à un printemps frileux, on se prend à rêver de pelouse, de rocailles, de fleurs annuelles ou vivaces, de bulbes, de jardin potager. Il n'en fallait pas plus pour que Paul Pouliot, journaliste à LA PRESSE, ponde un volume de 480 pages, intitulé "les Techniques du jardinage". Ce n'est pas l'oeuvre d'un amateur, puisque Paul Pouliot, qui a déjà publié un guide de jardinage, est agronome, président de la Société d'horticulture et d'écologie de Laval et chroniqueur de jardinage à LA PRESSE. "Les Techniques du jardinage" contient un calendrier agricole dont l'auteur n'est pas peu fier. Le lancement avait lieu hier, à l'Ecole polyvalente Leblanc, à Laval. On voit ici, en compagnie de M. Pouliot (à gauche), le président de la Commission scolaire régionale de Duvernay, M. Gabriel Aubry, une représentante des Editions de l'Homme, Mme Andrée Trudeau, et le directeur du service de l'éducation permanente à la même régionale, M. Maurice Prévost.

Le journalisme électronique doit être tout à tous — Raymond David

d'après la PC

Au lieu d'être le serviteur rassurant, la télévision devient souvent un messager de mauvaises nouvelles, le porte-parole de contestataires de l'ordre établi, l'opposant de ses idées politiques les plus chères", a déclaré hier le directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada, M. Raymond David.

M. David s'adressait aux sociétaires de la Chambre de commerce de Montréal.

"Le journalisme électronique, a-t-il ajouté, doit être tout à tous car les ondes appartiennent à tout le monde."

"Dernièrement, certains s'interrogeaient sur la place qu'occupent ou devraient occuper les nouvelles proprement québecoises à l'intérieur de nos actualités et de nos émissions d'affaires publiques. a-t-il dit. La situation n'est pas simple."

Le territoire desservi est constitué de neuf provinces. L'auditoire se concentre à 80 p. cent au Québec. Il y a aussi la "forte polarisation culturelle" de Montréal.

"Nous croyons, a-t-il affirmé, que dans l'ensemble, le partage de nos informations entre l'actualité internationale, canadienne et québecoise est honorable."

Les boîtes Le Patriote
DE MONTREAL
CLAUDE LANDRÉ
jusqu'au 27 fév.
à venir
Gilles VIGNEAULT
A CLEMENCE
"LE CHEMIN DE LACROIX"
de Jean Barbeau
STE-AGATHE
le 19 fév.
JACQUES MICHEL
à venir
GILLES DREU
RES: 523-1131
521-6666

AUJ. 2 REPRÉSENTATIONS
À 2:00 p.m. et 8:00 p.m.
BILLETS RESERVES
EN VENTE TOUS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINEES Mercredi 2:00 et Samedi 1:30 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRE-SOIREES Vendredi 5:30 et Samedi 5:00 P.M. $4.00
SOIREES Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M. Vendredi - Samedi 9.00 P.M. Dimanche 7.30 P.M. $4.00
Commandes postales - Service prompt.
PLACE DU CANADA 1010 ouest Lagauchetiere VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-1431
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
à l'écran
United Artists

UNE PRODUCTION DES ENTREPRISES GESSER INC.
"Un talent extraordinaire" - New York Times
"Un Phénomène . . . Virtuose brillant" - Het Parool, Amsterdam
"Un artiste complet d'une rare expérience" - Aftonbladet, Strockholm
"Son public bouleversé l'ovationne d'un tonnerre d'applaudissements" - New Daily, London
"Virtuosité renversante, simple et incroyable" - Frankfurt Allgemeine
VENDREDI 25 FÉVRIER
MONTOYA
Le Guitariste flamenco de renommée mondiale
SALLE WILFRID-PELLETIER

DERNIÈRE SEMAINE
14 ANS
Studio A: Couleur
après LA VIEILLE DAME INDIGNE et PIERRE & PAUL voici ... LA VIE DE GÉDÉON LAPORTE
ou Les CAMISARDS
de RENÉ ALLIO
GABRIEL GASCON
DOMINIQUE LABOURIER
Fédérico Fellini
THE CLOWNS
Studio B TOUS en italien avec s.-t. anglais
SUR SEMAINE: 7:30 - 9:40
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est St-Paul (Place Jacques Cartier) 861-7863

théâtre du rideau vert
du mardi au vendredi à 20 h.
Samedi 19 h. et 22 h. — Dimanche 19 h.
LIBRES SONT LES PAPILLONS
Comedie de Leonard Gershe - Adaptation de Raymond Castans
Mise en scene: Danièle J. Suissa
avec
Louise Turcot Jean Faubert
et
YVETTE BRIND'AMOUR
Decor : Gabriel Contant - Costumes : François Barbeau
Reservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

Société de Musique Contemporaine du Québec
SMCQ
Présente en collaboration avec l'Institut Goethe de Montréal
les célèbres pianistes duettistes
ALFONS et ALOYS
KONTARSKY
Boulez Structures 2e livre
Zimmermann Monologue
Pousseur Mobile
Gehlhaar 2-2 (Boundaries)
DEMAIN À 20 H. 30
Billets: $3. en vente
Place des Arts / Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges / A l'entrée le soir du concert. Salle Claude-Champagne, 220 Chemin Bellingham

et Kébecspec inc. présentent
Alain Barrière
3 mars
Billets: 2.50 à 5.50
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Cinema de Paris et Fleur de Lys ouverts des midi
Jean-Talon, Maisonneuve, Cinema V, du lundi au vendredi ouverts des 6 h.
8e SEMAINE
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
CINEMA V 5550, OUEST RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS 852 STE-CATHERINE, EST
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST
8e SEMAINE
18 ANS Adultes
je suis un VOYEUR
★ 2ème GRAND FILM
je COUCHE avec mon ASSASSIN
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

Etourdissant d'action et de suspense!
14 ANS
Sean Connery "Le Gang Anderson"
Dyan Cannon
Martin Balsam
EN COULEUR
2e FILM
GLENN FORD
EN COULEUR
LA POURSUITE DES TUNIQUES BLEUES
CHATEAU ST-DENIS & BELANGER, 271-4400
AUX 3 CINÉS!
ELECTRA STE CATHERINE / AMHERST
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

Ça continue ailleurs!
Les représentations à la Place des Arts sont complètes
"ON VA S'EN SORTIR"
Yvon Deschamps
DU 29 MARS AU 2 AVRIL INCLUSIVEMENT
PRIX SEMAINE: $2.50 - 3.00 - 3.50 - 4.00 - 4.50
SAMEDI 2 SPECTACLES 7 hres et 10 hres $3.00 - 3.50 - 4.00 - 4.50 - 5.00
Guichets ouverts de midi à 9 h.
Théâtre St-Denis
1594, ST-DENIS
849-4211

Finissant le 17 février
18 ans
Arthur Lawrence
Y'A PLUS DE TROU A PERCER!
VERSION ANGLAISE
Hor.: 3.15, 5.15, 7.30, 8.30. Samedi dès 1.15
Vend. et sam. dern. représentation à 11.30
PICCADILLY
5025 SHERBROOKE ST. W.
486-2811 — en face du cinéma Westmount.

VERSION FRANÇAISE
POUR TOUS
Sun International Productions Inc.
Toklat
LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE ORGUEILLEUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME!
PLUS court métrage spectaculaire de Ski "GET HOT"
4e SEMAINE!
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E. 352-4020
Le soir à 7 et 9 p.m.
Laissez-passer et Carte Age d'Or non acceptés

tnm
Première: demain
LE MARIAGE DE FIGARO
de Beaumarchais
MISE EN SCÈNE:
JEAN-LOUIS BARRAULT
Réservez vos billets: 288-6139
Du mardi au vendredi: 20 h 15, samedi 16 h 45 et 20 h 45.
Billets à $1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles).
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

8e SEMAINE TRIOMPHALE!
18 ANS Adultes
WR: MYSTERIES OF THE ORGANISM
Directed by Dusan Makavejev IN COLOUR
dialogue en Serbo-Croat English sub-titles
FESTIVAL 1200, E. STE CATHERINE 525 8600

22e sem
VIVA LA MUERTE
18 ANS Adultes
version Française
SALLE HERMÈS 5550 Sherbrooke west tel: 489-5559

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE du PRINTEMPS

AUBAINES EXTRA

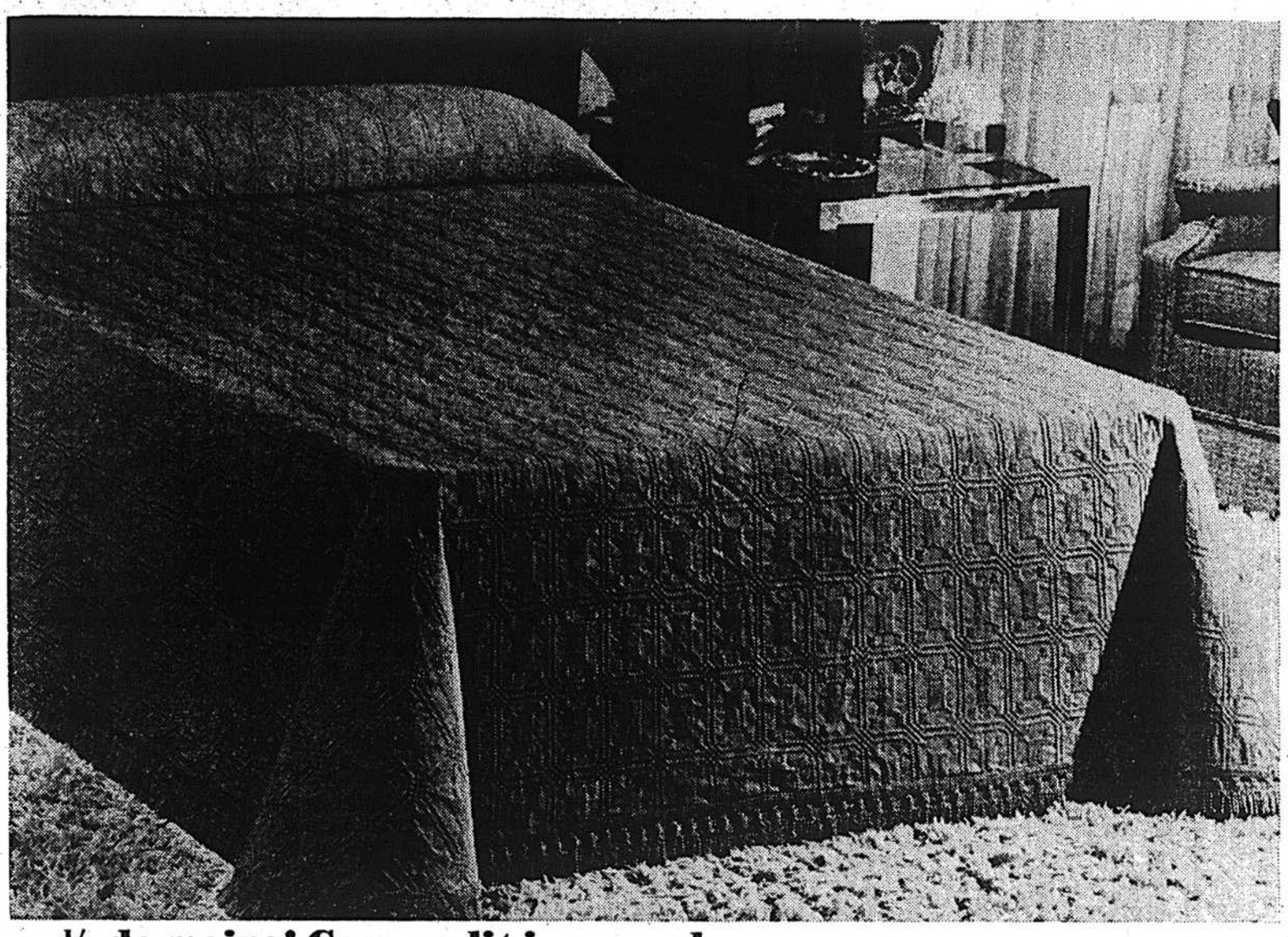

1/3 de moins! Couvre-lit jacquard
Magnifique couvre-lit décor de Cannon. Pour enjoliver votre chambre à coucher... à bas prix. En coton prérétréci, lavable à la machine. Pas de repassage. Vieil or, vert perroquet, bleu de Delft, blanc ou rose camélia. Pour lit jumeau, 79" sur 110" et pour lit à 2 places, 94" sur 110". **Ord. 19.98**

Téléphoner à 842-6261. Linge de maison, rayon 601, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

12.99

Survêtements imperméables pour enfants
Bien choisis pour empêcher les enfants de se mouiller ce printemps. Nylon imperméable doublé de Kasha*. Capuchon. Glissière devant. Rouge et marine à rayures de compétition. Tailles P(2-3); M(4-5); G(6-7).

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261. Vêtements pour petits garçons, rayon 430, au troisième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

3.99

AUBAINES SPÉCIALES DE 9H.30 JEUDI!

En vente pendant une heure seulement ou tant qu'il y en aura. Quantités limitées. Pas de remises, pas d'échange. S.V.P. Pas de commandes par téléphone. Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard selon avis. Bon Marché, Centre-ville seulement.

POUR DAMES

Parapluies de dames. Modèles fuselés ou courts. Choix d'imprimés et tons unis. **1.99**
Rayon 201, rez-de-chaussée, centre ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Sandales de cuir. Choix de modèles et couleurs. Assortiment incomplet de pointures. **$1**
Rayon 263, au troisième, centre-ville seulement.

Gants en chevreau. Pour dames. Modèle classique, non doublés. Choix de pointures et couleurs dont noir et brun. **2.98**
Gants, rayon 218, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Fourre-tout pour dames. Tissu façonné nylon caoutchouté. Gris fusain et garniture noire. 15" sur 14" sur 6¼". **4.49**
Valises, rayon 796, au septième, centre-ville.

POUR HOMMES

Chemises de ville Manches longues. Choix de cols, modèles de cols et coloris. Polyester et coton. Assortiment incomplet de tailles. (Pas plus de 2 par client). **$2**

Choix de cravates Mélanges polyester. Tons divers. **.49**

Socquettes Choix en nylon, nylon et laine. Tons unis ou motifs de fantaisie. Assortiment incomplet de pointures. **.49**
Rayons 330 et 336. Rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Chemises sport et tricot. Manches longues. Divers modèles de cols et coloris. Polyester et coton. Assortiment incomplet de tailles. (Pas plus de 2 par client). **$2**
Rayon 350, rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

POUR ENFANTS

Ensembles pour tout petits. Robes Nouveau-nés jusqu'à 3 mois et 12-18-24 mois. Coton et mélange coton. Tons pastel divers. **1.99**

Couvertures de lit Coton et mélange coton. Couleurs diverses. Pour lit standard. **1.99**

Tee-shirts pour bambins. Manches courtes ou longues. Tons unis ou motifs. Coton et mélange coton. 4 à 6x. **.99**

Pantalons sport et jeans pour bambins Ligne évasée. Tons unis et motifs imprimés. Coton et mélange coton. 4 à 6x. **1.99**
Rayons 401 et 430, troisième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et choix à Snowdon.

Pantalons pour fillettes. Jambes semi-évasées. Choix de tissus, de motifs et de couleurs. 4 à 6x. **.99 et 1.99**

Culottes pour fillettes. En viscose. Blanc et couleurs pastel. 4 à 6x. **.19**

Collants opaques. Pour fillettes. En nylon 100% extensible. Choix de motifs et de couleurs. 7/9, 10/12 et 12/14. **.99**

Pantalons pour fillettes. Jambes semi-évasées. Fermeture devant. Choix de tissus et de couleurs. Laine mixte, velours non rasé ou denim. 7 à 14. (Choix à Snowdon) **1.99**

Pantalons sport pour garçons. Modèle de coupe évasé. Variété de denims. 8 à 16 dans le lot. **1.99**
Rayons 413 et 420, au troisième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard. Choix à Snowdon.

BON MARCHÉ

Centre-ville seulement.

POUR DAMES

Culottes imparfaites. Nylon et acétate. Choix de couleurs et coupes. P-M-G. (Pas plus de 6 par cliente) **.19**

Soutiens-gorge imparfaits. Divers modèles en coton blanc. Choix de tailles. **.44**

Lingerie de nuit en nylon. Choix de modèles de couleurs pastel. P-M-G. **.77**

Collants fins. Taille universelle. Choix de teintes. (Pas plus de 6 par cliente). **.27**

Chapeaux et écharpes. En laine. Choix de couleurs. P-M-G. (Pas plus de 3 ensembles par cliente. **.36**

Gants en jersey. Choix de modèles et de couleurs. P-M-G. (Pas plus de 3 paires par cliente). **.26**

Sacs à main en vinyle. Choix de modèles et de couleurs. (Pas plus de 3 par cliente). **.99**
Rayon 820, 829, Bon Marché, niveau metro, centre-ville.

Chaussures pour dames. Choix de modèles et de couleurs. **.79**
Chaussures "Petit Budget" pour dames, rayon 835, Bon Marché, niveau métro, centre-ville.

Jeans en denim. Coupe près du corps.. Jambes évasées. Choix de couleurs dont marine et blanc. Pour femmes et adolescentes: 8 à 14 dans le lot. **.99**

Choix de vêtements sport. Corsages, shorts, jupes. La plupart en petites tailles. **.49**
Rayons 813 et 913, Bon Marché, niveau métro, centre-ville.

POUR LA MAISON

Couvre-lits. En chenille ou modèle "héritage". Orange, or, turquoise, blanc ou blanc antique. **Chac. 2.99**

Draps. Fabrication interrompue. En coton sans repassage. Housse ou plat pour lit à 1 ou 2 places. Rose, vert ou bleu. **Chac. $2**

Carpettes en nylon. 5 seulement. 6' x 9'. Or et rouge. **Chac. $15**
Rayons 879 et 893, Bon Marché, niveau métro, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

POUR HOMMES

Pantalon. Coton/Fortrel* ou Koratron*/coton croisé. Uni ou motif fantaisie. Assortiment incomplet de tailles 28 à 36. **1.99**

Gilet en denim. Pour jeunes gens. Ceinture. 4 poches. Large col. Bleu. Assortiment incomplet de tailles P-M-G. **4.99**

Pantalon de ski. Brun, gris, marine ou bourgogne. Assortiment incomplet de tailles 28 à 42. **.99**

Chemises de ville et sport. Fortrel*/coton ou pur coton sans repassage. Choix de modèles et de couleurs. Assortiment incomplet de tailles 14½ à 17 et P-M-G. **.99**

Socquettes en nylon. Unies ou fantaisie. Taille universelle 10 à 12. **.39**

Sous-vêtements. Maillot et caleçon en coton peigné blanc. Assortiment incomplet de tailles P-M-G. **.39**

Cravates étroites. Laine mixte et rayonne. Choix de motifs et de couleurs. **.19**

*Marque déposée

Bon Marché, rayons 847/853, niveau métro, centre-ville.

POUR ENFANTS

Culottes courtes en coton pour fillettes. Modèles ordinaires et de fantaisie. Couleurs diverses. 7 à 14 dans le lot. **.19**

Blouses de fillettes. Modèles et coloris divers. Mélanges cotons. 7 à 14. **.49**

Tee-shirts nylon pour bambines. Manches longues. Cols montants. Rayures. 4 à 6x. **.49**

Combinaisons de nuit pour bébés. Eponge extensible. Unipièces. Boutons-pression devant et aux jambes. Imparfaites. Rose et autres couleurs. 1 à 2 mois. **.49**

Chemises à manches longues pour garçons. Coton et polyester. Couleurs diverses. 8 à 16. **.49**

Jeans de coton pour garçons. Modèle évasé. Large ceinture à passants. Bleu rayé de blanc. 8 à 16. **.79**

Socquettes extensibles pour garçons. Tissu éponge. Tons unis et rayures. Couleurs diverses. Pointures 8½ à 11. **.19**

Chemises de ville pour bambins. Mélanges coton. Manches longues. Boutonnage devant. Choix de tons unis et carreaux. 4 à 6x. **.49**
Rayon 870, Bon Marché, niveau du métro, centre-ville seulement.

POUR LA MAISON

Ensemble de napperons en toile. Ensemble fantaisie de 8 pièces dans une boîte. 4 napperons et 4 serviettes de table assorties. Choix de couleurs. **1.99**
Rayon 601, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Radio AM portative. Piles et écouteur compris. Quantité limitée. **3.77**
Appareils électroniques portatifs, rayon 688, au septième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Stores festonnés. Ourlet de frange. En vinyle très opaque. Facile à nettoyer. Blanc seulement. 54" sur 82". **4.99**

Tentures, rayon 562, au cinquième, centre-ville. **$59**

Tapis motifs géométriques 6' sur 9'
Rayon 553, au cinquième, centre-ville. Aussi à Dorval et Rockland.

Miniatures encadrées. Gravures montées, sous verre, sur fond noir mat. Cadres de couleur vieil or. Environ 6½" sur 7". **1.39**
Rayon 526, au cinquième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Lampes "Pixie". Fût en plastique moulé avec globe. Interrupteur sur cordon. 7" de hauteur. Rouge, jaune, noir ou orange. **2.99**
Rayon 545, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Cafetières. Faïence d'Angleterre. 2 motifs. "June" et "Venetian". Contenance environ 6 à 8 tasses. **ch. .99**
Rayon 614, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Plateau pliant. Dimensions standard: env. 12" sur 17". Piétement finition laiton. Choix de motifs. **.48**

Plateau pour bottes. En polyéthylène moulé. Incassable. Env. 14¾" sur 26" sur ¾". **.29**

Boite-classeur pour recettes. Très pratique dans la cuisine. Cartes-index comprises. Env. 3" sur 5". **.48**

Tables de métal pour TV. Dimensions standard. Choix de motifs. **.48**

Sacs à déchets "Sani Bags". Pour l'intérieur. (Pas plus de 3 paquets par client) **Paquet de 15/.19**

Ampoules. 60 ou 100 watts. (Pas plus de 6 par client) **Paquet de 2/.16**
Rayons 636 et 648, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Table hexagonale de style espagnol. En chêne espagnol. 22½" sur 22½" sur 22" de haut. (24 seulement) **$79**

Ensemble lit. Composition: panneau de tête, matelas confortable, base assortie et un jeu de pieds. 39" seulement. (12 seulement) **$74**
Meubles, rayons 501/511, au sixième, centre-ville.

DIVERS.

Solde de pinceaux. Virole en métal. Manche en bois. 3½". **.97**
Quincaillerie, rayon 781, au quatrième, centre-ville.

Fil en polyester. Paquet de 8 bobines de fil blanc et noir ou de couleurs assorties. **.29**
Articles divers, rayon 754, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard

Havresac. 17" sur 17" sur 5½. 2 poches. Cordon coulissant. **$5**
Articles de sport, rayon 740, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Mouchoirs de papier pour hommes. Feuilles trois épaisseurs. Blanc. Limite de 2 boîtes par client. **.15**

Fixatif à cheveux "The Bay". Formule ordinaire ou "ferme". 12 oz. **.29**

Désodorisant "The Bay". 8 oz. **.39**
Produits pharmaceutiques, rayon 770, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON,
5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN À L'ENTREPÔT
2105—23e Avenue, Lachine
636-9633

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
842-6261

Lundi à mercredi 8h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 8h30 à 9h.
Samedi 8h30 à 5h.

Qui entendra les parents d'enfants sourds?

par Mariane FAVREAU

Les parents d'enfants sourds soutiennent qu'ils sont victimes de discrimination. Ils tentent, depuis 1964, de saisir le gouvernement des problèmes particuliers d'éducation de leurs enfants. Mais en vain.

C'est ce qu'expliquait hier, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, M. Jean-Jacques De Serres, président de l'Association Trépanier pour les enfants sourds.

Le fond du problème semble être une question de "cotisations" que réclame de certains parents le ministère des Affaires sociales. Ces contributions paraissent établies en fonctions des barèmes les plus fantaisistes: on réclame $5 par mois à l'un, $150 à l'autre. Pourquoi? "Un fonctionnaire d'un bureau de Service social m'a déjà dit, explique M. De Serres, que c'était pour montrer qu'on aimait nos enfants!"

photo, Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Son appareil auditif attaché à une sorte de harnais, cette petite fille s'initie aux formes et aux couleurs.

Le revenu des parents ne semble pas entrer en ligne de compte, ni le fait que l'enfant soit externe ou pensionnaire.

Devant les tribunaux

Depuis que l'Association des parents a obtenu sa charte, en février 1971, elle a conseillé à tous les parents qui recevaient des comptes de ne pas les payer. "Nous voudrions bien voir le texte de loi en vertu duquel on réclame ces montants, explique le président. Nous ne demandons pas mieux que d'avoir à en répondre devant les tribunaux."

Les parents soutiennent que puisque l'éducation est gratuite pour tous, elle doit l'être également pour les enfants sourds. Mais comme il n'existe que cinq institutions pour ces enfants dans la province, dont quatre à Montréal, plusieurs élèves doivent être pensionnaires. Les "cotisations" demandées aux parents ne s'appliqueraient-elles pas à la pension de l'enfant plutôt qu'à l'instruction qu'il reçoit?

A cela, M. De Serres répond deux choses. Primo: les enfants sourds, sauf exception, n'iront jamais au collège et à l'université comme les autres enfants. Donc le gouvernement peut bien verser pour eux, maintenant, ce qu'il n'aura pas à débourser plus tard.

Secundo: s'il existait davantage de classes et d'établissements pour ces enfants un peu partout dans la province, ils n'auraient pas besoin d'être pensionnaires. Les parents n'ont donc pas à être pénalisés pour une telle carence.

(Signalons qu'il existe à la C.E.C.M. quelques classes spéciales pour demi-sourds.)

Menaces

Au printemps 1971, l'Association a fait un sondage auprès des parents des quelque 1,000 enfants sourds fréquentant l'une des cinq institutions spécialisées de la province. Sur les 438 familles qui ont répondu, 77 étaient cotisées. De ce nombre, 55 payaient le compte, les autres non. Les revenus de ces familles s'échelonnaient de $0 (secours du Bien-être) à $18,000.

"La famille la plus lourdement imposée ($150) gagne moins que $5,000 et n'arrive à payer qu'avec l'aide de parents qui craignent que l'enfant ne soit renvoyé de l'école, ayant été menacé en ce sens par les gens du Service social", peut-on lire sur le rapport du sondage.

On signale également que plusieurs parents ont attaché une copie de leur T4 à leurs réponses bien qu'ils aient été priés de ne pas s'identifier.

Un dossier qui se balade

"Avant l'instauration de la gratuité scolaire, d'expliquer M. De Serres, seules les institutions privées donnaient l'enseignement aux enfants sourds. On imposait des frais aux parents et chaque maison avait ses propres services sociaux pour ceux qui ne pouvaient payer. On ne faisait aucune distinction entre les enfants.

"A l'avènement de la gratuité scolaire, poursuit-il, on a avisé les parents de ne rien verser. Mais vers la fin de 1964, les services sociaux ont posé des questions, et on a imposé ses frais aux parents."

C'est vers cette époque que les parents des enfants fréquentant l'Institution des Sourdes, rue St-Denis, se sont groupés en association. (L'Association Trépagnier groupe environ 260 parents).

Doléances

Et en avril, cette année-là, l'Association dressait une sorte de cahier de doléances des parents d'enfants sourds qu'elle expédiait au ministère de l'Education. On établissait le dossier des difficultés particulières imposées à ces familles tout en demandant au gouvernement de se pencher sur ces questions.

Or, d'avril 1968 à maintenant, c'est la huitième fois qu'un ministre, un sous-ministre ou un fonctionnaire demande le dossier qui s'est toujours perdu quelque part. Les directeurs de l'Association ont eu affaire au ministre de l'Education, M. Cardinal, au sous-ministre Mlle Baron, à des secrétaires du ministre avant d'être dirigés vers le ministre du Bien-être et de la Santé, M. J.-P. Cloutier. Puis changement de gouvernement.

De guerre lasse, ils écrivent donc à M. Bourassa en mai 1971 mais n'ont pu obtenir de rencontre avec le premier ministre. Ils se proposent de mener une autre offensive et de saisir de leurs problèmes les ministres Castonguay (Affaires sociales), Cloutier (Education) et de nouveau le premier ministre.

Les institutions de sourds sont subventionnées par le ministère des Affaires sociales. C'est de ce ministère que des parents reçoivent des comptes accompagnées de ce qu'ils appellent des "menaces".

Des parents expliquent que leurs enfants sont considérés dans la même catégorie que ceux qui sont placés en foyers nourriciers ou en orphelinat. Ils soutiennent qu'ils devraient relever du ministère de l'Education et non "être mêlés avec les assistés sociaux".

Si, cette fois-ci, ce sont les parents d'enfants sourds qui élèvent la voix, il semble que tous les parents des handicapés physiques ou mentaux aient des récriminations semblables à faire.

L'institutrice peut se faire entendre de ses élèves grâce à un système de micro et d'amplificateur individuel. Les petits arriveront à parler un peu.

Les sourds ne sont plus muets

(MF) — L'institutrice, une religieuse des Soeurs de la Providence, parle bas. Quatre mignonnes petites filles de six ou sept ans font exactement ce qu'elle demande. Comme si elles entendaient très bien. Mais il n'en est rien : elles lisent sur les lèvres de leur enseignante.

Dans la petite salle munie d'appareils perfectionnés, elles essaieront de prononcer le son "gue", de répéter des voyelles, une phrase. Grâce à un système d'écouteurs et de micros, elles entendront ce que dit leur professeur. Et quand la petite Marthe arrivera à dire "Le garçon mange de la soupe", ce sera une grande joie dans la classe.

C'est ainsi qu'on apprend aux sourds à parler, à l'Institution des Sourdes : la mutité n'accompagne plus nécessairement la surdité. En ce moment, l'institution compte 342 élèves dont 135 externes.

Jusqu'en 12e année

Il en vient de plusieurs régions de la province et même quelques-unes de l'extérieur. On y donne des classes depuis la maternelle jusqu'en 12e année.

Si plusieurs de ces enfants font des études à peu près normales, d'autres n'arriveront pas à pouvoir se débrouiller convenablement dans la vie. Le secrétariat, le travail sur les machines électroniques, sont des fonctions que les sourdes exécutent parfaitement.

Les classes que nous avons visitées ressemblent un peu aux classes normales : on y fait des jeux, du dessin, on apprend à lire ou à écrire. Mais chaque enfant apporte une prothèse, un appareil auditif relié la plupart du temps à une sorte de transistor attaché sur la poitrine, qui est en quelque sorte "son oreille".

Refuse-t-on des enfants? "Nous acceptons tous ceux qui nous sont référés par un médecin", assure l'assistante-directrice. Comme il y a maintenant des classes pour demi-sourds à la Commission scolaire, nous avons un peu moins d'élèves qu'auparavant. Une vingtaine d'institutrices laïques travaillent avec les religieuses, à cette institution.

Ignorance

Les parents qui accompagnaient les journalistes lors de cette visite signalent "l'ignorance presque générale" de la profession médicale à l'égard de la surdité. "Quand j'ai cru que ma fille était sourde, à l'âge d'un an et demi, le pédiatre m'a dit que c'était tout simplement une enfant capricieuse qui ne voulait faire qu'à sa tête".

Quelques-uns se sont promenés le mélecin en médecin avant que le diagnostic de surdité ne soit clairement établi. Parfois plusieurs enfants d'une même famille sont affligés de surdité ou de demi-surdité.

Ces parents s'estiment chanceux : ils croient que bien des enfants sourds sont tout simplement considérés comme des arriérés mentaux que les parents gardent à la maison.

SIAN
Knitwear Boutique

1972 — ATTITUDE
NONCHALANTE
DES PANTAILLEURS
À LA MODE
Chic d'allure et de port distingué.
Ce n'est pas un ourlet ou une ceinture qui changeront votre allure
L'ALLURE SPORT y est pour beaucoup — vous regorgerez de beauté, de charme, d'élégance
Venez admirer notre collection 1972 de PANTAILLEURS ET DE MANTEAUX EN TRICOT
Tailles 6 à 20
FAIRVIEW POINTE CLAIRE 695-1356 | PLACE VILLE MARIE 861-7136 | ALEXIS NIHON PLAZA 932-3471

Ecoutez bien ceci
Ceci est un message important concernant votre ouïe. Une bonne ouïe est indispensable, c'est une faculté précieuse qu'il vous faut soigner et protéger. De la même façon que votre vision, votre ouïe devrait être examinée régulièrement. Si les tests décèlent une défectuosité, un appareil auditif moderne pourra fort probablement vous aider. Appelez MAINTENANT pour un rendez-vous sans frais ni obligations de votre part. Composez 842-9331, poste 719, Eaton centre-ville, Centre des appareils auditifs (deuxième étage). Rayon 421.
EATON

Vous savez reconnaître la qualité...
vous appréciez ce qu'il y a de mieux...
...alors, cette annonce vous concerne.
VENTE à DEMI-PRIX
sur notre stock complet de lainages Haute Couture, dentelles de France et broderies suisses, importations exclusives de marques réputées.
Disponibles seulement au
6907, rue Saint-Hubert
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
Princess Silks
La maison aux fins tissus et draperies

VENTE D'HIVER
Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612 St-Hubert
272-2025
STATIONNEMENT GRATUIT COIN ST-ZOTIQUE CHÂTEAUBRIAND

Expo 67

2 billets pour l'Europe
TOUR DE TROIS CAPITALES
Amsterdam - Londres - Paris
SPECTACLES COMPRIS
PAR KLM Lignes aériennes royales néerlandaises
TIRAGE LE 15 MARS
Un client chanceux de la Place Victoria gagnera un voyage gratuit pour deux personnes en Europe. Tour de trois villes merveilleuses, en mai, avec billets pour spectacles et boites de nuit.
Le concours est simple. Vous recevez une formule de participation gratuite chaque fois que vous faites des emplettes chez un marchand de la Place Victoria. Remplissez-la et déposez-la dans une des boites servant à cette fin. Ne tardez pas et revenez souvent.
Le concours se termine le 15 mars 1972, à midi.
PLUS VOUS COUREZ LES MAGASINS, PLUS VOUS ACCROISSEZ VOS CHANCES DE GAGNER.
Concours commandité par les marchands suivants:
Barotek Ltd — Cameras-Hobbies — Cartier — Dobridge — Dominion — Elena Nagy Children's Wear — Elner Le Joailler — Fifth Avenue — Florsheim Shoes — French Shoes — Globe Parking — Paul Taffin, Acousticien — House of Hose & Tie Bar — La Maison Neuve Inc. — Le Cinema Vendome — Maison Cousin — Marcel of Place Victoria — Maxime & Michel — Maynards Canada Ltd. — Panorama Tours Inc. — Reitman's — W. H. Smith and Son — Pharmacie Stock Exchange — Town & Country Cleaners — United Cigar Store — Villager Shoe Shoppe Inc.
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PLACE VICTORIA
26 MAGASINS d'...

Achats sélectifs à N.Y.

La tendance a été modérément soutenue à Wall Street hier. La cote a enregistré une nette reprise en début de séance, une bonne demande sélective se manifestant après la baisse de la veille.

L'intérêt des acheteurs a cependant décru au fil de la séance et les cours n'ont pu maintenir leurs meilleurs niveaux de la journée. Les affaires ont été assez actives.

Les ordinateurs ont été fermes et l'on a noté les bonnes avances de Walt Disney Productions, Motorola, Zenith et Merck parmi les cinémas, les télévisions et les pharmaceutiques qui ont été soutenues. Les automobiles et les sidérurgiques ont progressé sur un large front tandis que les transports aériens, les pétroles et les matériaux de construction se sont améliorés par endroits.

En revanche, les alimentaires se sont effritées à l'exception de Swift qui a gagné plus de $2. Dupont de Nemours a cédé $1 aux chimiques, hésitantes, et les papiers les mécaniques et les chemins de fer ont cédé un peu de terrain.

Les cuprifères, les grands magasins et les électroniques ont clôturé irrégulièrement, de même que les pneumatiques et les aérospatiales parmi lesquelles McDonell Douglas a perdu $1.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 914.51 en hausse de 3.61 points; 17,700,000 actions changent de main dont 1,920,000 au cours de la dernière demi-heure.

Montréal: gains modérés

Les prix ont connu des gains modérés dans la plupart des secteurs, hier à la Bourse de Montréal.

Les fluctuations de prix seraient attribuables au climat de Wall Street où l'imminent voyage du président Nixon en Chine crée un sentiment d'optimisme chez les investisseurs.

A l'indice, les industrielles ont avancé de 1.36 à 197.47, les services publics de .88 à 164.41, l'indice général de .90 à 198.43 et les papiers de .48 à 88.43. Les banques ont perdu 2.44 à 265.66.

Canron a perdu ¾ à $21¼ malgré des ventes records. La Vérendrye Management Corp., groupe québécois, a monté de ½ à $9 malgré une baisse des revenus.

Dans les pétroles, Imperial Oil a avancé de ⅞ à $30⅝ et Shell Canada de ¾ à $35¾.

Dome Petroleum a perdu ¼ à $30¾ et Hudson's Bay Oil ¼ à $42¾.

Parmi les banques, Commerce a régressé de ½ à $29, Toronto-Dominion de ⅝ à $34, Royale de ⅛ à $32⅜ et Nouvelle-Ecosse de ⅛ à $36¾. Parmi les gains enregistrés à la Bourse de Montréal, Maritime Electric a avancé de $2½ à $35, B.C. Telephone de $1 à $64½, Bell Canada de ⅞ à $46⅜, Velcro Industries de ¾ à $16¾, Placer Development de ⅝ à $26⅝ et Brascan de ½ à $21⅛. Falconbridge Nickel a reculé de ½ à $81¾, Du Pont de ¼ à $25¾ et Calgary Power de ¼ à $27¼.

du parquet de la bourse

Québec accroît son aide à la recherche minière en Abitibi

QUEBEC(PC) — Le Conseil du Trésor et le ministère des Richesses naturelles viennent de consentir des investissements de $834,000 pour relancer l'industrie minière du Nord-Ouest québécois.

Ils ont fait savoir hier par communiqué, que ces sommes porteront à $1,262,000 l'effort consenti par le gouvernement depuis juin dernier dans les régions de Cadillac, Rouyn-Noranda, Val d'Or et Chibougamau pour la prospection minière et les études géophysiques.

A la suite des recommandations d'un comité mis sur pied le 9 juin pour analyser la situation difficile de l'industrieminière, particulièrement dans la région de Cadillac, le Conseil du Trésor a donc octroyé à ce comité une première tranche de $300,000 sur un budget global de $1 million échelonné sur six mois. Cette somme défraiera les deux premiers mois des travaux qui commenceront le 31 mars 1972.

Il s'agit de poursuivre une étude géophysique approfondie des zones déjà énumérées afin d'apporter une documentation technique des plus complète à l'industrie minière et aux compagnies d'exploitation. Ce projet occupe 150 travailleurs.

D'autre part, le ministère des Richesses naturelles annonce qu'il consacrera $534,000 au prolongement des travaux de prospection alluvionnaire qu'il a déjà entrepris dans la région de Cadillac, durement frappée par la fermeture, en juin dernier, de la Cadillac-Molybdenite. Cet autre projet emploi 85 personnes.

Le co-président du Comité interministériel d'urgence, M. Roger Sirois, précise dans ce communiqué:

"Même si la corrélation des valeurs en zinc, cuivre et nickel découlant des travaux de prospection effectués jusqu'à la mi-décembre dans cette région n'est pas encore complétée par ordinateur, on peut déjà conclure que les résultats seront encourageants, d'où l'importance de poursuivre les travaux de recherche jusqu'en mai."

Falconbridge réduit à la fois son personnel et la pollution

d'après la PC

TORONTO — La société Falconbridge Nickel Mines Ltd., qui fait face à une augmentation de ses coûts et au marasme de ses marchés, a annoncé hier qu'elle réduisait ses activités dans la région de Sudbury à partir du 16 avril.

La décision touche la fermeture de la mine de Longvack South dans la région d'Onaping; l'arrêt des opérations de traitement de minerai à l'usine Hardy, dans le même district, et la fermeture définitive de l'usine de pyrrhotite dans la localité de Falconbridge.

Le communiqué de la compagnie mentionne que l'ensemble des mesures prises amènera la perte d'environ 175 emplois, sur un personnel total de 4,950 et de 50 auprès des entrepreneurs actuellement engagés à des travaux à la mine Longvack.

La société avait précédemment annoncé son intention de fermer pendant deux semaines à partir du 30 juillet toutes les opérations.

Falconbridge souligne dans son communiqué l'ascension constante de ses coûts de production et les importants investissements que réclament les directives gouvernementales pour réduire la pollution.

Baisse des taux aux Etats-Unis

WASHINGTON (DJ) — Le rendement moyen des bons du Trésor américain à court terme continue à fléchir, tandis que baisse également le taux de base de certaines banques des Etats-Unis.

Alors que la Provident Bank de Cincinnati vient d'annoncer que son taux de base est réduit de 4⅜ à 4.25 p. cent, et devient le plus bas jamais vu aux Etats-Unis depuis 13 ans, on souligne que le rendement moyen des bons du Trésor à 13 semaines est tombé à 3.066 p. cent et devient le plus faible jamais connu depuis près de neuf ans, soit depuis le 2 juillet 1963, année où il était de 3.011 p. cent. La semaine dernière, le rendement moyen de ces bons était de 3.141 p. cent après avoir été de 3.109 p. cent le 10 janvier.

Pour les bons à 26 semaines, le rendement est tombé la semaine dernière de 3.594 à 3.537 p. cent.

Le Canada, simple fournisseur d'un super-bloc économique?

d'après PC

PETERBOROUGH (PC) — Selon M. Eric Kierans, le Canada pourrait bien être limité à remplir, dans les années à venir, un rôle économique de fournisseur d'énergie et de matières premières à un super-bloc économique.

D'ici 1980, a déclaré hier l'ancien ministre des Communications, le Japon, les Etats-Unis et les pays du Marché commun européen seront en mesure de fournir au monde entier tous les produits commerciaux possibles.

Or, il est évident que ces trois blocs n'essaieront pas de se détruire l'un l'autre, mais plutôt d'en venir à une sorte d'entente.

M. Kierans s'adressait à un auditoire de l'université Trent.

Le Canada, selon lui, ne figurera nulle part dans ce système en voie de formation et inévitable. "Nous n'exercerons aucune influence, que nous soyons unis à un bloc ou à l'autre."

Un statut spécial

Il a souligné que, si le Canada pouvait être considéré comme un pays industriel, il avait acquis ce statut grâce à d'autres pays. "Il est probablement plus juste de dire que nous sommes une nation industrielle honoraire."

Quand un pays se trouve dans ce genre de situation, où plus de la moitié de son économie est contrôlée par des intérêts étrangers, a-t-il maintenu, l'orientation et l'expansion future de ce pays sont également dirigées par d'autres.

Parmi les mesures qu'a suggérées M. Kierans pour affronter ce danger imminent, il y a la nécessité de procéder à une nouvelle classification des priorités techniques au Canada.

"A ce sujet, il nous faut considérer sérieusement la technologie qu'on nous impose. Nous devons commencer à vérifier ce qui importe le plus pour nous et affirmer quelle sera notre politique en ce qui regarde l'exploitation de nos ressources. Tout le monde croit que nous sommes riches, parce que nous tirons tout du sol et le donnons à gauche et à droite."

La production industrielle a ralenti au Japon

TOKYO (DJ) — La production industrielle du Japon a connu, l'an dernier, sa plus faible augmentation depuis 1965, soit une hausse de 5 p. cent. (Cet accroissement était de 3.7 pour cent en 1965).

Selon le gouvernement nippon, la réduction du taux d'accroissement est principalement attribuable à des baisses de production dans les aciéries, l'industrie du bois, les lainages et les charbonnages. Par contre, la production a augmenté substantiellement dans la machinerie de transports, la machinerie générale et les produits pétrochimiques.

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE
MARDI 15 FEVRIER 1972

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Adanac	1000	62	61	61	—1
Adera	22000	45	44	44	
Afton Mns	43990	310	298	300	—5
Alice Lk	1000	27½	27	27	—1
Alwin	7400	89	87	88	+2
Anuk	10000	30	28	28	—1½
Ardo Mns	3250	21	21	21	+1
Arlingtn	2500	27	25	25	—2
Artic	7000	14	13	13	
Atlas	650	39	39	39	+2
Avino	1000	37	37	37	
Bthrst Nrs	93100	158	130	136	+10
Bear Intl	4000	26	26	26	—2
Beaumont	8500	19	18	19	+1
Benson	4000	20	20	20	
Boswell	1000	24	24	24	
Boundary	5000	18	17	17	—1
Bow Rvr	4800	78	74	74	
Brameda	196	93	93	93	
Brenmac	33450	72	67	72	+4
Brycon Ind	3500	28	27	28	
Bullion M	11325	115	111	112	—1
Buval Exec	2500	33	32½	32½	—1½
Calico	47300	46	41	46	+1
Calta	6937	116	113	113	—4
Cambridg	16500	42	42	42	—1
Canol	500	34	34	34	
Car Bell	450	34	34	34	
Car Gold	2000	105	105	105	
Chatawy	6700	18	18	18	
Churchill	1000	76	76	76	+1
Coast Sil	36500	15	13½	14½	+ ½
Coleman A	4	$8½	8½	8½	
Coleman B	10	215	215	215	
Columbia R	3500	28	25	25	—1½
C Gem Ex	1000	13	13	13	—1
C Standrd	1000	13½	13½	13½	
C Cinch	2000	17	16	16	—1
C McKinney	1000	11½	11½	11½	+ ½
C Potash	1000	4½	4½	4½	
Cop Giant	17500	22	20	22	
Cop Line	5017	20	20	20	—1
Cord Intl	1850	160	155	160	+5
Cor All Ind	2200	61	60	61	—5
Coronet	5200	30½	30½	30½	—1½
Coseka R	16350	250	235	235	—20
Cream Sil	27500	45	41	43	
Croyden	10500	15	15	15	—1
Davis Keys	4400	110	110	110	
Dison Intl	4410	145	140	145	+10
Dolly Var	500	32	32	32	—4
Dundee	6500	22	20	22	
Dusty Mac	3000	18	18	18	—1
Early Bird	3300	17	16	16	—1½
Empire Mtls	500	15	15	15	
Enex	1500	30	30	30	—1
Falaise	7000	17	16½	17	—1½
First Nat Ur	33	10	10	10	
Flagstone	2000	29	28	29	—1
Fortune Ch	59314	48	44	48	
Frontier E	10000	31½	29	29	—2
General Res	1000	9½	9½	9½	
Giant Ex	2500	46	45	46	+1
Gibbex	61000	77	70	73	+3
Gibraltar	5700	685	680	680	—5
Golden Gat	37000	54	51	53	+3
Granite M	13000	30	27	27	—3
Gr N Pete	17200	78	74	74	—7
Gunn Mns	3000	33	33	33	+1
Hart Rvr	5000	21	20	20	
Hearne	2500	25	25	25	— ½
High Chief	5000	13	13	13	
Highmont	2400	265	245	245	—25
Highpoint	2000	10½	10½	10½	
Hud Bay M	2000	11	11	11	— ½
Imp Metls	4000	22	20½	22	+2
Inland Cop	4000	35	33	33½	—2
Intl Bornit	2000	22	22	22	
Int Marinr	6170	75	72	72	+2
Iskut	1000	19	19	19	
Jason Ex	6500	20½	20	20	+2½
Jaye Ex	500	7	7	7	
Jersey	1000	11½	11½	11½	
Jericho	3000	11	11	11	
Joy Mining	14000	110	100	110	+6
Kalco	6000	23	22	23	
Kamad	25900	60	42	60	+10
Kamloops	13500	11½	10	11	
Kopan	28600	18	18	18	
Lk Byrhse	6000	14	13½	14	
Largo	3200	25	25	25	
Laronge	26000	65	56	61	—2
Laura	4000	23	22	22	—1
Leemac	302800	154	133	150	+12
Lexingtn	11000	51	48	50	—1
Lon Pride	3000	12	12	12	
Lornex	858	950	930	930	—40
Mercury	6000	12½	12	12½	+ ½
Mid West	2200	7	7	7	— ½
Mrl Mtn M	11000	28	26	26	—2
Minex	26500	19½	19	19½	+ ½
Mt Wash	6000	8	8	8	
Nadina	1000	116	115	116	+1
Native	2000	9½	9½	9½	
New Cinch	350	25	25	25	
New Cronin	1000	7	7	7	
N Northca	1600	44	44	44	
N Privater	1000	16	16	16	+1
New Taku	15625	37½	37	37	—1
New Terr	15000	17	16	17	
Newvan Rs	7200	59	55	55	—5
Nickel Hill	6500	21	20½	21	
Norcan	6000	12	11	12	
Norgold	2000	3½	3½	3½	
Northair	36500	44	41	42	—2
North Pac	17000	35	33	35	+1
N Homestak	2500	26	25	25	
NW Ventur	3400	81	80	81	
Omega	4000	22	20	20	+4
Oro	172300	65	51	55	—10
Paramnt	2500	23	23	23	+1
Pathfndr	21500	139	136	138	—1
Peer	5700	23	21	22	+1
Pend Ore	67	70	70	70	
Pine Lake	3000	18	17	17	
Pinex Mns	11000	56	55	55	+1
Polaris	8000	6½	6½	6½	
Primer	4000	16	16	16	
Pyramid	9525	39	36	37	— ½
Quatsino	7000	10	10	10	
Ramid Intl	1500	29	28	28	
Reeves	500	125	125	125	
Riviera Ind	6000	33	30	33	+1
Rockland	3000	22½	20	20	
Rodstrom	1000	10	10	10	
Ring Hill	19000	65	61	61	
Rose Pass	4900	26	25	26	
Sabina Ind	16400	350	340	350	
Shield Dev	500	77	77	77	
Silverquik	1500	25	24	25	
S Standrd	4600	131	128	128	—3
Slocan	16287	118	111	118	
South Seas	3000	28	26	28	
Spartan	2000	20	20	20	—1
Stall Lake	400	100	100	100	
Stannex	3000	19	19	19	
Taseko	3000	22	22	22	
Texacal Res	7500	35	34	34	—1
Torwest	3300	27	26	26	—2
Trans Col	7000	26	25	25	—1
Trojan	5000	34	33	33	
Turismo In	4740	42	42	42	+2
Valley Cop	671	885	875	875	—10
Vananda	30000	7	5½	5½	—1½
Vestor	1000	36½	36½	36½	
West C Res	550	8	8	8	+ ½
Western Mns	500	300	290	290	
Westland	7000	16	13	16	+3
Windermr	6000	25	20	20	
Yukon Rev	3000	20	17	20	
Zenith	13500	40	39	39	—1
INDUSTRIELLES					
Balco	500	$11½	11	11	— ½
Block Bros	3400	360	360	360	
Burr Mtge	1000	250	250	250	
Cdn Brew	200	$8½	8½	8½	
Cdn Pacific	400	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Canterra	1700	190	180	190	
Capt Int	3600	$6⅝	6¾	6¾	— ¼
Computrex	1500	62	61	61	
Cornat Ind	2300	220	210	220	
Crawford	1000	360	350	350	
Dawson De	1100	$7¼	7¼	7¼	
Delta Pr A	500	165	165	165	
Delta Hotel	800	310	290	295	—5
Dog N Suds	200	52	50	52	
Doman	450	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Eagle Ind	550	56	6	6	
Edp Indus P	800	200	150	150	
Edp Indus	84223	95	63	75	+15
Fidelity Tr	300	285	275	285	
Field	225	$14¼	14¼	14¼	
Finning Tr	350	$15¾	15⅝	15⅝	
First City	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Four Season	4900	400	390	400	
Gt Nat Lan	2400	120	115	120	
Grt Pac Ind	1300	230	225	225	—10
Grouse Mtn	2832	255	250	250	
Hys Canada	250	335	335	335	
Imp Mar A	13800	170	160	160	+20
Imp Mar	41400	360	335	335	+10
Integ Wood	100	$4	4	4	
Inter Brew	100	390	390	390	
Intl Hydro	6050	300	290	290	—5
Intl Vis A	3400	118	114	115	+5
Inter Land	55	$5⅝	5⅝	5⅝	
Interplex	2000	65	60	65	+3
Intl Visual	5500	245	230	240	+10
Ionarc	2825	260	250	250	—15
Kaiser Res	200	395	390	395	—10
Kel Deycng	1000	120	120	120	
Key Indust	1000	45	45	45	+5
MacMillan	9400	$26½	26½	26½	— ¾
Melton Real	1200	180	175	175	+10
Melton A wt	500	75	75	75	
Molson A	150	$22⅞	22⅞	22⅞	
Natl Nur wt	1500	53	50	53	
Neonex	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Nw Sports	185	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ok Helic wt	875	425	410	425	—25
Pace	2600	110	100	100	—10
Pac Nth G	220	370	370	370	—20
PWA	710	$14½	14¼	14¼	— ½
Portcomm	3000	110	110	110	
Potter Dist	350	350	345	350	
Q Brdcst A	11000	$8	7⅞	8	+ ¼
Redhill Inv	200	$6¼	6¼	6¼	
Sandwell	200	480	480	480	
Saratoga	500	460	450	450	
Sarlin	100	310	310	310	+5
Steintron	500	450	450	450	+5
Thomas Nat	1600	285	275	285	+10
U Equities	500	200	200	200	—10
United Prov	500	175	175	175	
Wardair	1250	195	180	185	—5
Webb Knap	2000	40	40	40	
Whonnock A	200	$16	16	16	
PETROLES					
Albany Oil	12000	48	46	47	—1
Allied Rox	6960	88	86	86	—3
Ballindery	3000	135	133	135	+3
Bison	1525	800	790	800	
Canarctic	5000	27	25	27	+1
Comapl A	29500	55	44	48½	+4½
Comaplex	2500	160	150	160	+10
Commrcl	1000	11	11	11	
Earlcrest	2000	11	11	11	
Embassy	8400	54	52	52	—1
Five Star	5000	16	15	15	
Ft St John	1000	80	80	80	
Freehold	7155	135	130	135	+14
Futurity	10000	29	25	29	+1
Giant Reef	1900	28	28	28	
Midland	4500	5½	5	5½	
P R Pete	6700	15½	15	15½	
Plains Pete	10000	28	25	25	—1
Ponderay	8926	126	115	115	—11
Rand Res	6033	49	49	49	
Ranger	100	$17	17	17	
Share	3000	12	12	12	
S Christal	500	60	60	60	
S Pac Pete	500	6	6	6	—1½
Stampede	2200	95	94	95	
Sunlite	10	$8¾	8¾	8¾	
Tc Res	23900	127	115	120	+4
Vargas	2500	49	46	46	—2
Western E	10500	18	17	18	—1
Wstn Warn	500	51	51	51	—1
BANQUES					
Bank of BC	31	$25	24¾	24¾	
Bk Montreal	325	$22	21⅞	21⅞	
Bk Comm	1000	$29½	29½	29½	
Royal Bank	275	$32¼	32¼	32¼	

Total des ventes : 3,392,053

cote des grains

MARDI 15 FEVRIER 1972

Marche a terme :

(WINNIPEG)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	2.62¾	2.66⅛	2.62½	2.65⅛
Juillet	2.57½	2.61	2.57½	2.61
Oct.	2.61¾	2.64¼	2.61¾	2.64¼
Nov.	—	—	—	2.62
GRAINE COLZA (Vancouver)				
Mars	2.53	2.53¼	2.51⅞	2.53
Juin	2.49½	2.49⅞	2.49	2.49⅞
Sept.	2.47¾	2.48⅝	2.47½	2.48½
Nov.	—	—	—	2.45
GRAINE COLZA (Thunder Bay)				
Mai	2.36	2.36¾	2.36	2.36½
Juillet	2.36⅜	2.36½	2.36¼	2.36½
Oct.	2.37⅜	2.37⅞	2.37	2.37⅜
Nov.	—	—	—	2.40
AVOINE				
Mai	68¼	68⅜	68¼	68⅜
Juillet	—	—	—	68⅜
Oct.	70	70	70	79
ORGE				
Mai	1.09¼	1.09¼	1.09¼	1.09¼
Juillet	—	—	—	1.09¼
Oct.	—	—	—	1.09½
SEIGLE				
Mai	99¼	1.00¼	99¼	99½
Juillet	95½	96⅜	95½	95¾
Oct.	99	99	98⅜	98⅜

Marche au comptant :

AVOINE : 2 cw 65; 3 cw, ex 3 cw, 2 ex 1 fourragere et 1 fourragere 61⅝; 2 fourragere 58⅝; 3 fourragere 55⅝; fourragere melangee 28.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.05½; 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragere 1.03¼; 2 fourrageres 1.01¾; 3 fourrageres 98¾.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.02⅜; 3 cw 92⅜; 4 cw 69½; ergotee 60½; sur voie 98½.

LIN : 1 cw 2.61⅛; 2 cw 2.55¼; 3 cw 2.29¼; sur voie 2.60⅜.

GRAINE COLZA : No. 1 Canadienne 2.31⅝; No. 2 Canadienne 2.16¼.

(CHICAGO)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mars	1.59	1.60⅜	1.58¼	1.59¾
Mai	1.51	1.51⅝	1.50½	1.51½
Juillet	1.40⅞	1.41½	1.40⅞	1.40⅞
Sept.	1.43¼	1.43⅜	1.42¾	1.42¾
Dec.	1.46⅝	1.47¼	1.46⅝	1.47¼
MAIS				
Mars	1.19⅝	1.19¾	1.19	1.19
Mai	1.23⅝	1.23⅝	1.22¾	1.22⅞
Juillet	1.26	1.26	1.25⅛	1.25⅛
Sept.	1.26⅞	1.27	1.26¼	1.26¼
Dec.	1.24	1.24	1.23⅛	1.23⅛
Mars	1.27⅞	1.28	1.27⅞	1.28
AVOINE				
Mars	76⅛	76⅞	76⅜	76⅞
Mai	73	73	72¾	72⅞
Juil.	69⅞	60⅞	69⅜	69⅞
Sept.	67¼	67¼	67¼	69¼
Dec.				69½
FEVES SOYA				
Mars	3.17¾	3.18¼	3.17	3.17
Mai	3.23½	3.23½	3.21½	3.21½
Juillet	3.26½	3.26¾	3.25½	3.25½
Août	3.25⅞	3.26	3.25	3.25¼
Sept.	3.09½	3.09⅝	3.08¾	3.08¾
Nov.	2.99⅜	2.99⅞	2.98½	2.98½
Jan.	3.03¾	3.04⅛	3.03	3.03¼

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMIS — ADMINISTRATION DU PERSONNEL

FONCTIONS:
Sous la surveillance d'un technicien responsable, prépare, contrôle et maintient la documentation relative aux mouvements de main-d'oeuvre pour l'ensemble de la Commission, relativement aux promotions ou mutations.

EXIGENCES:
— Formation technique (CEGEP) ou l'équivalent, incluant une spécialisation en administration du personnel.
— De préférence avec expérience pertinente.
— Parler et écrire correctement le français et maitriser raisonnablement l'anglais.

RÉMUNÉRATION:
— Salaire pouvant atteindre $8,820 selon la compétence.
— Avantages sociaux substantiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur Marcel Bouthillier, technicien, service du personnel, 121 ouest, rue Craig, Montréal 126, Qué.

REPRÉSENTANT DES VENTES

Une importante compagnie internationale recherche les services d'un représentant expérimenté pour solliciter sa clientèle établie dans l'industrie des brasseries et des eaux gazeuses.

QUALIFICATIONS REQUISES
Le candidat recherché devra être bilingue, âgé de 25 à 35 ans, aura acquis une solide formation, il aura beaucoup d'initiative au travail, sera dynamique et possédera de l'expérience dans la vente, devra voyager.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Salaire à discuter selon expérience et la compétence. Automobile fournie, plan de retraite, assurance-groupe et bénéfices marginaux très intéressants. Toutes candidatures seront traitées confidentiellement.

Prière de soumettre votre "curriculum vitae" à
CASE 12,414 LA PRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
(TRAITEMENT)

Le Centre Berthelet Inc., maison pour jeunes mésadaptés sociaux, recherche un directeur-général-adjoint, secteur resocialisation.

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du directeur général, voit à l'application du programme de rééducation auprès des pensionnaires et dirige le travail des éducateurs.

QUALIFICATIONS:
Diplôme d'études supérieures en sciences humaines ou l'équivalent et expérience dans le domaine de la rééducation. Une attention spéciale sera portée au détenteur d'un diplôme d'études supérieures en psychologie appliquée à la délinquance.

SALAIRE: Selon expérience et qualifications.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
LE CENTRE BERTHELET INC.
A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL
8029, 83e AVENUE, MONTRÉAL 478

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
(PROGRAMMES)

Le Centre Berthelet Inc., maison pour jeunes mésadaptés sociaux, recherche un directeur général adjoint, programmation et services professionnels.

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du directeur général, voit à l'élaboration des programmes d'activités des pensionnaires

QUALIFICATIONS:
Diplôme d'études supérieures en sciences [illegible] équivalent et expérience dans le domaine de la rééducation

SALAIRE: Selon expérience et qualifications

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
LE CENTRE BERTHELET INC.
A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL
8029, 83e AVENUE, MONTRÉAL 478

CONSEILLER EN ORGANISATION

Fonctions:
— Identifier les problèmes d'organisation de la région et recommander aux autorités concernées des programmes d'études visant à la simplification du travail et à l'amélioration de la production.
— Réaliser et/ou coordonner la réalisation de projets relatifs aux structures et aux systèmes administratifs, à l'étude des méthodes de travail, à l'aménagement des espaces de plancher, à la manutention et l'entreposage du materiel de la région.
— Conseiller des cadres dans la réalisation de leurs objectifs selon les principes de gestion et de communication optimales.
— Conseiller la hiérarchie dans l'application des principes de répartition des fonctions et de délégation de pouvoirs au niveau de la région.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire ou une formation équivalente.
— Avoir préférablement suivi des cours de perfectionnement en relations humaines et dans d'autres domaines reliés à l'organisation.
— Posséder de l'expérience pertinente.
— Faire preuve d'un esprit de créativité et être en mesure d'assumer des responsabilités.
— Etre apte à communiquer ses idées et à assimiler des notions nouvelles.
— Faire preuve de leadership dans l'exercice de son rôle.

Lieu de travail:
—Hauterive
Salaire:
— Selon la compétence et l'expérience.

N.B.: Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, **le plus complet possible, avant le 1er mars 1972,** en mentionnant le numéro CN-1-056-J-9 sur l'enveloppe à l'adresse suivante:

HYDRO-QUÉBEC
Direction Embauchage
75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué.

REPRÉSENTANT DES VENTES
Produits agricoles et vétérinaires

TUCO, la division de UPJOHN DU CANADA, requiert les services d'un représentant pour la vente de ses produits auprès de l'industrie agricole et vétérinaire.
La position est pour la région de Montréal et environs.
Le candidat choisi devrait être bilingue, il devrait posséder une formation universitaire agricole ou avoir une expérience équivalente dans une industrie connexe.
TUCO offre un salaire intéressant, automobile, dépenses et autres avantages marginaux.
S.V.P. écrire en incluant le numéro de téléphone et notes biographiques à:

RENÉ ROY
TUCO PRODUCTS
DIVISION DE UPJOHN DU CANADA
375 BOUL. LAURENTIEN, MONTRÉAL 379

P.S. Les entrevues auront lieu à Montréal durant la première semaine de mars.

SECRÉTAIRE ET GIRL FRIDAY

Importante compagnie de ville St Laurent recherche excellente secretaire et girl friday bilingue, pour travail sous les ordres de l'E[illegible]
Bonne présentation [illegible]

CARRIÈRES et PROFESSIONS

STANDARD BRANDS LIMITÉE

Manufacturiers et distributeurs de produits bien connus tels que la levure Fleishmann, la margarine Blue Bonnet, les produits Royal, la poudre à pâte Magic, le café Chase & Sanborn, le thé Tender Leaf, les cacahouètes Planters, les produits de confiserie Lowney's et Moirs, la nourriture pour animaux Dr Ballard, les boissons alcoolisées McGuiness et Acadian et les vins Calona.

DÛ À L'EXPANSION RAPIDE DES AFFAIRES AUSSI BIEN QU'À DES TRANSFERTS PROMOTIONNELS D'EMPLOYÉS À DES POSITIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES, NOUS RECHERCHONS MAINTENANT DES CANDIDATS POUR LES POSTES SUIVANTS

VÉRIFICATEUR INTERNE

Le candidat devra avoir un B.Com ou C.A., C.G.A., R.I.A. et un minimum de 2 ans dans la vérification interne ou publique.

SURVEILLANT DE CRÉDIT

Le candidat devra avoir, au minimum, fait l'école secondaire plus 5 ans d'expérience aussi bien que l'entrainement spécialisée dans le crédit. Le bilinguisme est essentiel.

SURVEILLANT COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET DES VENTES

B. Com., R.I.A. ou C.G.A. plus 5 ans d'expérience en comptabilité générale et de budget.

COMPTABLE — PRIX DE REVIENT

Le candidat devra avoir un diplôme d'école secondaire et l'entrainement en comptabilité de revient (R.I.A.) 2 ans d'expérience en comptabilité de revient sont essentiels.

COMMIS — PRIX DE REVIENT

L'école secondaire plus de l'expérience en comptabilité générale et de revient. De préférence, le candidat travaillera en vue de l'obtention du R.I.A.

Les intéressés peuvent faire application en confidence, PAR ÉCRIT, indiquant pour quelle position ils écrivent, leur expérience, leurs qualifications et le salaire désiré, à:

STANDARD BRANDS LIMITÉE
Division du personnel
et des relations industrielles,
C.P. 517,
Montréal 101, P.Q.
Competence de M. P. TINKER.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre client, une entreprise distributrice d'une gamme de produits en gros, désire s'adjoindre une compétence à titre de DIRECTEUR GÉNÉRAL, pour son siège social.

Les membres du conseil d'administration exploiteront à fond les talents de leur collaborateur immédiat dans la gestion de l'entreprise. Ses attributions premières consisteront à mettre sur pied une équipe polyvalente capable d'atteindre des objectifs précis sur le plan de la mise en marché et des contrôles financiers. Subséquemment, il devra diriger et coordonner les services-conseils de l'entreprise dans l'analyse des informations sur l'état des marchés locaux des détaillants membres, orienter la politique de l'entreprise en matière d'achats, de publicité, de ventes et de crédit.

Les innovateurs de talent, diplômés en gestion des entreprises et possédant une solide expérience sauront intéresser notre client.

La rémunération est plus que compétitive pour les candidats de calibre dont le salaire actuel est d'environ $16,000.

Faire parvenir résumé de carrière à:

DUCHARME, DÉOM & ASSOCIÉS INC.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
CITÉ DU HAVRE, AILE NUMÉRO 3,
MONTRÉAL 104, QUÉBEC, 866-1751

VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Notre client, une entreprise de taille moyenne de Montréal, spécialisée dans la production de documents audio-visuels, désire s'adjoindre un gestionnaire senior capable de prendre la direction de l'exploitation et de seconder le président et directeur général dans l'orientation de l'entreprise.

Les diplômés en gestion des entreprises possédant plusieurs années d'expérience, dont une partie au niveau des cadres supérieurs, sauront intéresser notre client.

La rémunération excède $25,000.

Faire parvenir résumé de carrière à:

DUCHARME, DÉOM & ASSOCIÉS INC.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
CITÉ DU HAVRE, AILE NUMÉRO 3,
MONTRÉAL 104, QUÉBEC, 866-1751

COLLÈGE AHUNTSIC SERVICE DU PERSONNEL OFFRE D'EMPLOI

POSTE À POURVOIR: DIRECTEUR — SERVICE DU PERSONNEL

LE POSTE

1— Assumer la direction du service du personnel dans une institution d'enseignement public de niveau collégial.
2— Participer à la formulation et à l'administration des politiques de personnel: recrutement, sélection, administration des salaires, formation du personnel, mutations, promotions, etc.
3— Participer à l'interprétation et à l'administration de conventions collectives de travail.

LE CANDIDAT

Le candidat choisi aura acquis à l'université ou par la pratique, une solide formation technique. Il possédera un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine des relations du travail ou de la gestion du personnel de même que les aptitudes et les qualités requises pour transiger avec un personnel enseignant, professionnel, technique et administratif.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire à déterminer selon la compétence.
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur "curriculum vitae" au plus tard le 1er mars 1972 à:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
COLLÈGE AHUNTSIC
9155 rue ST-HUBERT
MONTRÉAL 353

(Le personnel du College Ahuntsic est au courant de cette offre d'emploi)

LA FACULTÉ DE COMMERCE COLLÈGE ALGONQUIN recherche

un professeur d'économique année scolaire 1972-73

Matieres à enseigner: Cours d'introduction à la science économique et un cours dans l'un des domaines suivants: économie de gestion, commerce international, finances publiques, économétrie, statistiques, le financement des entreprises, la méthodologie de la recherche, etc.

Langue d'enseignement: Français

Qualifications requises: Détenir un diplôme de maîtrise en science économique ou dans une discipline connexe. Gestion du marketing, et, dans la mesure du possible, avoir déjà fait de l'enseignement et posséder une certaine expérience du monde des affaires.

Salaire. De $8,500 et $15,000 par année selon la qualification.

Entrevue préliminaire des candidats: Un représentant du Collège Algonquin sera à Montréal, le mardi 22 février 1972 au Bureau de placement de l'Université de Montréal, 3744 rue Jean-Brillant, salle 242, 277-6811, de 9 h 30 à 18 heures. Il est recommandé de prendre rendez-vous à l'avance.

Pour tout renseignement additionnel ou pour acheminer votre curriculum vitae, veuillez écrire à l'adresse ci-dessous.

Directeur du personnel
(Attention: Departement d'économique)
College Algonquin
1385, avenue Woodroffe
OTTAWA K2G IV8

P.S.

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:

Le secrétaire général agit comme conseiller du directeur général sur toutes les matières que peuvent lui confier le directeur général et le conseil d'administration.

On pourra lui confier plus particulièrement la coordination des travaux des principaux comités internes du collège, l'organisation des secrétariats, les affaires non contentieuses, les publications et rapports, les relations externes avec le ministère de l'Education, les universités, les autres collèges, les commissions scolaires et le public.

De plus, il se voit confier la direction des services du personnel, c'est-à-dire: planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation et voir à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et voit à leur, à la négociation de contrats collectifs.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service pour toute question de gestion du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire de préférence en droit, administration ou relations de travail.
Huit ans d'expérience pertinente.

CONDITIONS SALARIALES:

En conformité avec la politique administrative et salariale relative au personnel de cadre des C.E.G.E.P.

Faire parvenir curriculum vitae AVANT LE 25 FÉVRIER 1972 À:

Monsieur le Président
C.E.G.E.P. de ST-LAURENT
625, boul. Ste-Croix
Montréal 379, P.Q.

Analyste de systèmes

Devra participer à la conception et à la mise en oeuvre de systèmes intégrés de gestion en liaison directe, qui sont actuellement au stade de la planification.

Le candidat choisi aura un diplôme universitaire ou une formation professionnelle équivalente et quatre à cinq années d'expérience du traitement électronique des données dans le domaine commercial, y compris une certaine expérience de la programmation. Il aura également à son actif le développement et la mise en oeuvre d'au moins un système d'une certaine envergure.

Programmeur "senior"

Nous recherchons un programmeur capable d'assumer le rôle de chef de projets et de participer, à toutes les étapes, à la mise en oeuvre de systèmes. Il devra également, dans le cas de certains projets, contribuer à l'analyse des systèmes.

Les candidats devraient avoir au moins deux ans d'expérience en programmation COBOL ainsi qu'un diplôme universitaire ou une formation professionnelle équivalente.

Adresser le curriculum vitae à:
M. D. Quintan
Agent à la Planification des effectifs
Banque du Canada
245 rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0G9

BANQUE DU CANADA

Propriétaire de projets d'habitations domiciliaires recherche

Directeur DE L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

ENDROIT: Montréal

TACHES: Organiser, coordonner et contrôler les travaux d'entretien relativement aux projets d'habitations situés dans diverses municipalités dans un rayon de 100 miles de Montréal.

CRITÈRES DE SÉLECTION:

1— Expérience d'au moins 5 années dans l'industrie de la construction domiciliaire.
2— Expérience pertinente dans le domaine de l'entretien d'immeubles.
3— Connaissances et capacités de préparer, élaborer et contrôler des budgets d'exploitation (le portefeuille des immeubles excède présentement 900 unités de logements).
4— Capacités de diriger une équipe.
5— Facilité de rédiger des rapports techniques.
6— Le candidat doit faire preuve d'initiative et de dynamisme.

Salaire intéressant et suivant les qualifications du candidat.

"Curriculum vitae" à:

CASE 12,415 LA PRESSE

INSPECTEUR RÉSIDANT-ABITIBI Assurances générales

L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales au Québec recherche les services d'un jeune homme ambitieux.

FONCTIONS:

—Faire l'inspection des risques d'assurance.
—Fournir des renseignements sur les contrats d'assurance auprès des courtiers.
—Rencontrer les courtiers dans les diverses localités du territoire.

EXIGENCES:

—Le candidat devra posséder une bonne éducation générale et les connaissances techniques qu'il pourra avoir acquis par expérience ou autrement.
—Être âgé de 25 à 30 ans.
—Préférence peut être accordée à un candidat de la région.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

—L'entrainement nécessaire sera donné au préalable.
—Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.
—Les avantages sociaux sont généreux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

Casé 12,381 LA PRESSE

NÉGOCIATEUR

Une importante centrale syndicale d'envergure nationale doit pourvoir un poste d'agent chargé de la négociation de conventions collectives et d'agir en qualité de représentant au sein d'organismes consultatifs patronaux-syndicaux. Le titulaire rédigera et appréciera des recommandations applicables aux clauses contractuelles. Il lui faudra interpréter les données et la statistique obtenues par la recherche et destinées à la négociation ou à des bureaux de conciliation. Il rédigera des mémoires adressés aux bureaux de conciliation. L'heureux candidat compte de quatre à cinq années d'expérience à des postes de plus en plus responsables dans le secteur des relations de travail. Il lui faudra posséder une connaissance approfondie, et un jugement sûr de tous les aspects de la négociation collective et des méthodes et démarches pertinentes. La direction générale de l'organisation est située à Ottawa et l'heureux candidat devra consentir à s'installer dans la région de la capitale nationale. Le titulaire sera bilingue et aura la compétence voulue pour négocier en français.

Remarquables avantages sociaux.

Traitement: $16,000 à $18,000

Adresser votre demande à

case 12,407 La Presse

INGÉNIEUR À L'ENTRETIEN

ERCO

L'EMPLOI Un emploi à convoiter dans le département de l'ingénierie d'une usine manufacturant une variété de produits chimiques. Les responsabilités comprendront l'étude des coûts de nos principales activités, l'analyse du matériel, la préparation des projets, etc. Cette position relève de l'Ingénieur de l'usine.

LES POSTULANTS Diplômés en génie mécanique possédant 2-3 années d'expérience dans un département de l'ingénierie d'une industrie de produits chimiques ou de procédés. Préférence donnée aux postulants bilingues.

ERCO est une compagnie internationale solidement établie offrant des avantages et bénéfices excellents.

Ecrire ou téléphoner en toute confiance à:

L. J. Cullen,
Chef du Personnel,
ELECTRIC REDUCTION COMPANY OF CANADA LTD.
C.P. 170,
BUCKINGHAM, Québec
Tél.: 819-986-3366

ADMINISTRATION DES SALAIRES DIRECTEUR

FONCTIONS:

— Direction d'un service d'administration des taux et salaires.
— Analyse, rédaction, évaluation des tâches caractéristiques des emplois.
— Élaboration des échelles des salaires, maintenance de l'information statistique à jour.
— Conseiller et représentant de l'employeur en matière de salaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Formation universitaire ou l'équivalent.
Expérience pertinente suffisante.
Aptitude manifeste au travail de conception et d'organisation.

RÉMUNÉRATION:

Selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 12412, LA PRESSE

GRAPHISTE — ILLUSTRATEUR

Une des plus importantes compagnies du Québec, jeune et progressive, est à la recherche d'un graphiste-illustrateur.

RESPONSABILITÉS

—Doit pouvoir concevoir graphiquement le matériel promotionnel et technique.
—Faire la mise en page et le montage mécanique.
—Illustrer à la main levée les dessins techniques de notre produit.

EXIGENCES

— Cours en dessin commercial et arts graphiques.
— Environ 3 à 4 ans d'expérience dans un domaine connexe.

SALAIRE

Selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux des plus avantageux.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 12,411 LA PRESSE

DIRECTEUR DES ACHATS MANUFACTURIER DE MAISONS MOBILES

Jeune homme progressif avec expérience des achats dans l'industrie de la maison mobile, devrait être prêt immédiatement à assumer les responsabilités du département et à faire partie du conseil de direction.

Le bilinguisme est un atout.

Faire parvenir résumé avant le 21 février 1972, à:

CONTRÔLEUR
LES MAISONS MOBILES ATCO,
551 Dollard, LaSalle, Qué.
363-2373

HÔPITAL POUR MALADES CHRONIQUES (280 LITS)

demande

Infirmieres autorisees [illegible]

Auxiliaires licenciés (es) [illegible]

S'il-vous-plait, s'informer au: BUREAU DU NURSING
RESIDENCE ST-GEORGES INC
1205 rue LABELLE, MONTREAL
849-1357

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Steno-dactylo bilingue, minimum 3 ans d'expérience. Très bonnes conditions de travail. Salaire intéressant.

Communiquer avec

M. MARC PHANEUF
655-9051

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	650	83⅜	83⅛	83⅛	— ⅛
Alta Gas T	175	54	54	54	
Alcan	3050	20¼	19⅞	20¼	+ ⅜
Algoma St	625	14	14	14	
Aquitaine	160	24¾	24¾	24¾	+ ¼
Atl Sugar	200	$7	7	7	
Bank Mtl	1062	21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Bank NS	1395	36¾	36⅜	36⅝	— ⅛
Banq CN	2599	16½	16¼	16½	+ ⅜
Bq Deprg	3100	17¾	17¾	17¾	+ ¼
Bq Pv Can	1290	16½	16⅜	16½	+ ⅛
Bell Canad	2469	46¼	46⅛	46⅛	— ¼
Bombrder	425	8¾	8⅛	8⅛	— ⅛
BP Can	500	13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛
Brascan	2392	21¼	21	21¼	+ ⅛
BC Phone	100	64¾	64¾	64¾	+ ¼
Brinco	500	5¾	5¾	5¾	
CAE Ind	1100	6⅜	6⅜	6⅜	
Campeau	300	485	485	485	—10
Can Cem L	191	$49¾	49½	49¾	+ ¼
Can Perm	189	18¾	18¾	18¾	+ ⅜
C Arena	600	15⅜	15	15¼	+ ⅛
Cdn Brew	2830	8¾	8½	8⅝	+ ⅛
Cdn Cable	200	18	18	18	+ ⅜
C Hydro	600	12½	12½	12½	
C Imp Bank	625	29¼	29⅛	29⅛	+ ⅛
C Int Pw	400	$27	27	27	
C Marconi	300	315	315	315	+5
CPI pr	600	$25	25	25	+ ⅛
Cdn Salt	2000	$16	16	16	+1
Canron	300	21¼	21¼	21¾	+ ½
CPLtd	4925	14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
CP A p	600	11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Celanese	300	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
CHUM B	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Cockfield	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Columbia	200	290	290	290	+10
Cominco	110	$26	26	26	
C Text	200	$5½	5½	5½	— ⅛
Cons Gas	248	$19½	19½	19½	
Copind	1100	470	470	470	+10
Corby vt	50	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
Cr Cork	10	$170	170	170	+5
Crush Int	375	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Distl Seag	420	$33½	33½	33½	+ ½
Dome Pete	500	$32	32	32	+1¼
D Bridge	475	$26⅛	26	26⅛	+ ⅜
Dom Store	1575	$15	15	15	
D Textile	650	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Domtar pr	100	$15¼	15¼	15¼	
Dupuis A	150	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Ea Svgs	100	$14½	14½	14½	
Ea Svgs rts	2000	60	60	60	+59
Fal Nck	1395	$81½	81	81	— ¾

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Fin Coll	3100	$20	20	20	+ ⅛
Fraser	800	$14½	14½	14½	+ ½
Gaz Metr	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Genstar L	700	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Hawker S	2100	275	275	275	
Hollinger	100	$38¾	38¾	38¾	+ ⅜
Home A	1825	$34	33¾	34	+ ½
H Bay Co	100	$19½	19½	19½	
Husky Oil	500	$15¾	15¾	15¾	
IAC	150	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
In Acc wt	100	940	940	940	—50
Imp Oil	7685	$31½	31	31¼	+ ⅜
Imasco Ltd	2000	$20¾	20¾	20¾	
Imsco A	100	450	450	450	—10
Int Nickel	4779	$32⅝	32⅜	32½	— ⅛
Int Paper	300	$34½	34½	34½	—2¾
Int Util	1675	$49¼	48¾	49¼	+ ¼
Intpr Pipe	2050	$32⅛	32	32⅛	+ ⅜
Inv Grp A	800	$10½	10½	10½	— ¼
Inv Grp S p	200	$23¾	23¾	23¾	
Labatt	200	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Lau Fin	200	$13	13	13	
Lob Co A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Loeb M	475	370	370	370	+5
Maclarn A	400	$17	17	17	
MB Ltd	6328	$26¾	26½	26¾	— ¼
Maritime	2000	$25	25	25	
Mass Fer	150	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Mitch A	400	$15½	15¼	15⅜	
Molson A	146	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Mnt Trst	200	$20½	20½	20½	
Moore	1140	$43½	43⅛	43½	+ ½
Morse A	200	$14	13½	13½	—1½
Noranda	8746	$37	36½	37	+ ½
Nor Ctl G	300	$14	13⅞	13⅞	
N W Sp	315	$6	6	6	
Orangeroof	250	$5⅜	5⅛	5⅛	+ ⅛
Oshawa A	1112	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Pac Pete	700	$31	31	31	
Phillips Cb	100	$10½	10½	10½	+ ⅜
Placer	3640	$26¾	26½	26¾	+ ⅛
Pow Corp	550	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Prem Cb	200	$15⅞	15¾	15¾	+ ¼
Provigo	350	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Rapid D	3070	$10½	10⅜	10⅜	
R Dat Pr	2300	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Rothman	1370	$20⅛	19	20⅛	+1
Rothmn w	600	600	600	600	+295
Rothmn B p	1700	$23⅜	23	23⅜	+ ⅜
Royal Bank	1360	$32⅜	32⅜	32⅜	
Royal Trst	120	$39¾	39¾	39¾	— ¼
Russell	200	$12¼	12¼	12¼	+3⅜
Sandwell	400	475	475	475	—50
Scot Lasal	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Shell Can	175	$35¾	35¾	35¾	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Simpsons	250	$24⅝	24½	24½	— ¼
SocGn F	100	300	300	300	
Southam	100	$21¾	21¾	21¾	
Steel Can	670	$29¾	29⅝	29⅝	+ ¼
Steinbg A	250	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Sup Elec	700	310	300	300	—25
Texaco	450	$43	43	43	+ ½
Tor Dm Bk	100	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Traders A	200	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅜
Tr Can PL	6480	$40¾	40⅜	40½	
Tr Can A pr	700	$75	75	75	
Trans C Pl	50	$41½	41½	41½	— ½
Trans Mt	2000	$24⅜	24⅜	24⅜	
Trizec Crp	124	$20½	20½	20½	— ½
Ultrmar	1750	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Un Carbid	350	$16	16	16	+ ⅜
Wajax	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Walk GW	450	$46	46	46	— ⅛
Weldwod	200	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Westcst	1180	$30	29¾	30	+ ¼
Wcoat wt	100	$11	11	11	+ ½
Woodward	100	$27½	27½	27½	+1¼
Zellers	300	$16½	16¼	16½	+ ¼

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	19	71⅞	71½	71⅞	+ ¾
Adrs .15e	32	39	39	39	+ ⅛
Admlrl	10	20¼	20¼	20⅜	— ⅛
Alrco .20e	10	22⅞	22⅝	22⅝	+ ⅛
Alcan .80	3	19⅞	19¾	19⅞	
AllenE .87f	18	20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Alld C 1.20	3	30	29⅞	30	+ ⅛
AllisC .05e	14	13¼	13⅛	13⅛	
AHess .30d	25	46¾	46⅜	46⅝	— ⅛
AAirl	11	44¼	44⅛	44¼	+ ⅛
ABrnd 2.29	28	44	44	44	+ ¼
ABC 1.20	64	58⅞	58½	58⅞	+ ½
AmCan 2.20	27	32½	32⅜	32½	
ACyan 1.25	100	37⅛	36½	36⅞	+ ⅜
AEIP 1.74	71	28½	28⅜	28½	+ ¼
AHome 1.77	80	93⅞	93½	93⅝	— ⅛
AHosp .26	68	42¼	42	42¼	— ⅛
AmMot	65	7⅝	7½	7⅝	
AmStd .40	25	15½	15⅜	15½	
AT T 2.60	102	44⅛	44	44⅛	+ ⅛
Ampex	208	9	8⅞	9	+ ⅛
Anacoe	59	19	18⅞	19	+ ⅛
ApacheCp .25	19	18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Apeco .16	27	13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Arlans	4	5¼	5¼	5¼	
Armco 1	16	21	20⅞	20⅞	
ArmC .80	3	40⅜	40⅜	40⅜	— ⅜
ArmRu 1.60	4	42⅞	42⅝	42⅞	— ⅛
AtlRich 2	80	65¾	65½	65¾	— ⅛
Avco	8	19⅛	19	19⅛	— ⅛
Avon 1.35	64	108¾	108¼	108¾	+ ½
Babck .50	12	33½	33⅜	33½	+ ⅜
Bath	18	37	36¾	36⅞	+ ⅝
Baxtr .11	3	37⅛	37⅛	37¼	+ ⅛
Beckmn .50	6	49½	49	49⅜	+ ⅜
BeechA .60b	4	22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
BellH .60	5	61¼	61	61¼	+ ½
Bndx 1.60	1	44⅜	44⅜	44⅜	— ⅛
BethSt 1.20	67	32	31¾	31⅞	— ⅛
Block .24	2	36⅜	36⅛	36⅜	+ ¼
Boeing .40	67	25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
Bordn 1.20	4	27	26¾	27	
Borg 1.25	7	30⅜	30⅜	30⅜	
BristM 1.20	16	64⅜	64	64⅜	+ ½
Brown	3	8⅝	8½	8½	
Brnswk .16	15	45⅜	45⅜	45⅜	— ⅛
Bucy 1.20	5	27¾	27¾	27¾	— ⅛
Budd	6	16	15⅞	16	
Bulova .60	2	17½	17½	17½	+ ⅛
BurIln 1.40	11	36¼	36¼	36¼	
BurlNor 1.50	14	44	43⅞	43⅞	— ¼
Burndy .70	2	29¼	29¼	29¼	— ¼
Burrghs .60	36	164⅞	164⅝	164⅜	— ¾
C					
CampS 1.10	26	28½	28⅜	28½	— ⅛
CP Ltd .68	6	14⅝	14⅝	14⅝	
Carrier .60	6	47¾	47¾	47¾	+ ⅛
CartW .40a	10	22	21⅞	21⅞	+ ⅜
CatTr 1.40	16	49¾	49⅝	49⅝	+ ⅜
Celanese 2	25	66½	66	66¼	— ⅜
Cerro .80	31	16½	16⅜	16⅜	— ⅜
CessnaA .60	4	30⅜	30⅜	30⅜	+ ¼
ChesOh	5	54⅛	53⅞	54⅛	— ⅜
ChocFN .20d	1	10¼	10¼	10¼	
ChrisCft	3	6⅜	6⅜	6⅜	
Chrslr .60	404	33⅞	33	33⅞	+ 1
CITFn 2	7	47⅞	47⅝	47⅞	+ ⅛
CitSv 2.20	12	42⅛	42⅛	42⅛	
Clorox .25e	16	63⅜	63⅜	63⅜	+ ⅜
Cluett P .90	2	23⅛	23⅛	23⅛	— ¼
CocaC 1.58	86	126¾	126	126	+ ¾
ColPal 1.46	4	64	63¾	64	+ ¼

DOW-JONES à 11 h 30

+ 4.14 à 918.65

CollAik .56	6	28½	28¼	28½	+ ⅛
CollinR	15	16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
CBS 1.40b	9	52½	52⅛	52½	+ ¼
ColGas .82	21	32	31¾	32	
CmEd 2.20	17	34⅜	34⅛	34⅜	+ ⅛
ConEd 1.80	20	25¾	25⅛	25¾	
CFds 1.25	7	45¾	45¾	45¾	+ ⅜
ConCan 1.60	2	30⅛	30¼	30¼	— ⅛
ConOil 1.50	10	27⅜	27⅛	27⅛	
CnrData	45	58	57½	57½	— ½
CPCIntl 1.70	7	31¼	31	31	— ¼
Crane 1.60b	1	48⅝	48⅝	48⅝	— ¼
Cr Zell 1.20	102	27¾	27¾	27¾	+ ¼
CurtWr	469	27¾	27½	27½	+ ¾
Cyprus 1	1	31¾	31¾	31¾	
D-G					
DanR	10	9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Dartl .30b	1	53	53	53	+ ⅜
Deere 2	2	54⅝	54⅝	54⅝	— ⅛
DiaSh 1	4	21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Disney .20b	34	166	164	164¾	+2¾
Diversin	33	7	6⅞	7	+ ¼
DowC 1.80	16	84	84	84	— ⅜
duPon 5g	1	160	160	160	
DuqLt 1.66	22	25	24⅞	24⅞	+ ¼
EastAir	71	25⅜	25⅛	25¼	+ ¼
EastK 1.04a	56	106¾	106	106¾	+ ¾
Elect As	13	8	8	8	
ElPasNG 1	110	19¼	19⅛	19¼	+ ⅜
EmEl 1.20	1	84¾	84¾	84¾	
ESB 1.20	4	32⅝	32½	32½	— ¼
EthylCp .84	5	27¾	27½	27½	
ExCel .80	222	22	21⅞	22	+ ½
Fairch	6	32⅝	32⅛	32⅛	— ⅜
Firest .83	39	26	25¾	25⅞	+ ⅜
FstCht 1.42f	19	25⅛	25	25	
Flintkote 1	26	29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅜
FlaPw 1.68	1	44½	44½	44½	
Ford 2.60	1	72⅝	72⅝	72⅝	— ⅛
Frueh 1.70	12	38½	38⅜	38⅜	
GAC Cp	15	13¼	13	13⅛	+ ⅛
GAF .40	47	25	24¾	24⅞	
GenDyn	14	27¼	26⅞	26⅞	+ ⅛
GenEl 1.40	107	60	59⅞	60	+ ⅛
GFd 1.40	36	30⅝	30⅜	30½	+ ¼
GMC .85e	71	79⅞	79¾	79⅞	— ⅜
GPubU 1.60	5	22⅜	22¼	22⅜	
GTelE 1.52	57	30⅞	30⅝	30⅞	+ ⅛
GTire 1b	10	25⅜	25⅝	25⅜	
GaPac .80b	13	45⅜	45¼	45⅜	+ ⅜
Gillette 1.40	60	40¾	40½	40⅝	+ ⅜
Goodrh 1	7	29⅜	29¼	29¼	— ⅜
Gdyr .88	89	31⅜	31¼	31¼	— ⅜
Grace 1.50	16	29⅞	29⅝	29⅝	
GrndU .80	14	20¼	20⅛	20¼	+ ¼
GtA&P .80	12	19	19	19	— ⅛
G W Fin	36	25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
GrnGt .96	23	28	28	28	+ ⅜
Greyhnd 1	13	21⅞	21⅜	21⅝	— ⅛
GrumAir 1	8	18⅜	18⅜	18⅜	— ¼
GulfO 1.50	127	26¾	26½	26⅝	— ⅛
GulfW .60	16	34⅞	34⅝	34⅝	— ⅛
Gulton	2	9¾	9¾	9¾	
H-L					
Harrisl .1	2	55⅜	55⅜	55⅜	+ ⅛
Heinz 1	16	44¾	44½	44½	— ¾
HeleneCurt	3	7⅜	7½	7⅜	+ ¼
HershF 1.10	1	26½	26½	26½	
HewPk .20	40	50¾	50½	50¾	+ ¾
Hobart 1.20	15	63½	63½	63½	— ¼
Hmstk .40	54	24¼	24	24¼	+ ⅜
Hnywl 1.30	25	154¼	153¾	154¼	+1¼
HFC 1.20	21	52⅜	52⅛	52¼	+ ¼
Howmet .70	44	15½	15⅛	15½	+ ¼
HuntC .16	220	18½	18½	18½	
IllCent 1.18	2	36	36	36	
INA 1.40a	200	47	47	47	— ⅛
InlandSti 2	8	34	34	34	
Interco 1.24	9	50¼	50	50¼	+ ¼
IBM 5.40	13	370	369½	370	+ ¼
IntHar 1.40	15	30¼	30⅛	30⅛	
IMultif 1.20	2	26⅜	26⅜	26⅜	
INCO 1	51	32	32	32	— ⅜
IPap 1.50	44	34⅜	34¼	34¼	+ ⅛
IntT&T 1.19	335	62¼	62	62¼	+ ¼
Ipco .34d	14	17⅛	17	17⅛	+ ¼
ITEC .60	5	38	38	38	— ⅛
JnMan 1.20	18	39⅜	39⅜	39½	— ¼
JohnJ .40a	85	105⅛	105	105	+ ¼
JoneL .25e	2	18¼	18¼	18¼	— ⅛
Joy 1.40	2	68½	68½	68½	+ ⅜
KaisAl .50	37	20¾	20⅝	20¾	+ ⅜
KaysRo .60	7	24¾	24¾	24¾	— ⅛
Kellogg 1	19	24½	24½	24½	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Kendall .60	7	52½	52½	52½	— ½
Kennec 1	109	26¼	26⅛	26⅛	— ¼
kerM .60 1	1	41	40⅜	40⅜	— ⅜
KimbC 1.20	10	26⅝	26½	26½	— ½
KLM	5	41½	41½	41½	+ ⅜
Kraftco 1.77	10	44⅜	44⅜	44⅜	+ ½
Kresge .50	88	99	98⅞	99	+ ⅜
Leasco	23	21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅜
LehPC .40	4	19⅛	19⅛	19⅛	— ¼
LibMcN	4	6⅞	6⅞	6⅞	
LiggM 2.50	10	55½	55¼	55½	
Ling	23	13⅜	13½	13½	
Litton .69f	30	25	24¾	24⅞	— ⅛
Lock A	3	12	11⅞	11⅞	
Loews 1.04	8	49⅜	49⅛	49⅜	
LukenSti .10e	2	20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
M-N					
Macy	1	43⅛	43⅛	43⅛	+ ⅛
Mgnvx 1.20	1	49½	49½	49½	
Marath 1.60	51	30¼	30⅛	30⅛	— ⅜
MartM 1.10	8	21⅜	21⅜	21⅜	
MascoCp .16	1	37⅜	37⅜	37⅝	
MassF	1	13¾	13¾	13¾	
McDon	9	88	87¾	87¾	— ½
McDD .40b	7	39¼	39	39	
McGE 1.40	9	37⅜	36⅞	36⅞	— ¾
McIntr	23	76	75	76	
Memrx	29	35⅞	35⅛	35⅜	— ⅛
MGM	1	21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
MMM 1.92	2	137⅝	137½	137⅜	+ ¼
Mobil 2.60	47	52⅞	52¾	52⅞	+ ⅛
MohkD	22	20¼	20½	20⅝	— ⅜
Msant 1.80	167	49⅝	49⅜	49⅝	
Motrla .60	3	94⅜	94¼	94⅜	— ⅜
Nabisco 2.20	4	60	60	60	+ ¼
NatCan .45	18	16¼	16⅛	16¼	+ ¼
N Cash .72	20	32⅜	32⅛	32⅜	
NDist .90	8	17⅛	17	17	
Nat Genl .20	7	28	27⅞	28	+ ⅛
NGyps 1.05	40	19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
NatTea .80	22	13⅜	13½	13½	+ ⅛
Natom .25	73	71¾	71	71¾	— ⅛
Newmt 1.04	11	29½	29½	29½	
NiaMo 1.10	21	16⅛	16¼	16¼	— ⅛
NA Rk 1.40	22	35	35	35	
NwstAir .45	32	43⅞	43⅜	43⅞	
NortS 1.37f	1	65⅞	65⅞	65⅞	
O-S					
Occidt .50	89	12⅞	12⅝	12⅞	— ⅛
OlinCp .88	13	18½	18¼	18½	+ ¼
OutoMar 1	52	48¼	48	48¼	+ ¼
OwenC .78	1	54⅛	54⅛	54⅛	— ⅛
PacGE 1.64	7	29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
PanA	10	15½	15⅜	15½	+ ⅛
PenCn	143	5¼	5	5¼	+ ⅜
Penney 1.04	5	70¾	70¾	70¾	— ¼
Pennzo .80	61	21⅜	21	21	— ⅛
PepsiCo 1	32	72¼	71¾	72	
Pfizer .60a	11	39¾	39½	39¾	+ ½
PhelD 2.10	10	39⅜	39	39⅛	+ ⅜
PhilMr 1.24	10	74	73¾	74	+ ⅜
PhilP 1.30	40	30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
PitneyB .68	2	26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Pitstn .60b	20	46⅞	46⅞	46⅞	+ ¼
ProcG 1.50	1	87¼	87¼	87¼	+ ¾
Plimn 2	1	47¾	47¾	47¾	+ ⅛
Ralst .70	8	38⅜	38½	38⅝	+ ⅛
Raythn .60	9	44¼	44¼	44¼	
RCA 1	190	42	41⅝	41⅞	+ ¼
Reich .20	20	12½	12⅜	12⅜	— ⅛
RepSt 1	10	22⅜	22½	22½	— ⅛
RetailCred 2	x2	45	44¾	44¾	— ⅛
Revere	7	16	15⅞	16	— ⅛
RexCh 1.50	2	40⅜	40⅛	40⅜	+ ¼
RichM 1	7	75½	75½	75½	
Ronsn .20b	17	7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
RCCola .56	5	32½	32¼	32¼	
RoyD 2.09g	46	37¼	37⅛	37¼	+ ⅛
Safew 1.30	26	39¼	39	39	— ¼
StReg 1.60	141	40	40	40	+ ⅜
SaFel 1.60	26	32¼	32⅛	32⅛	— ⅜
Schlbg 1.40	10	158½	158½	158½	— ½
SCM	4	18	17⅞	18	+ ⅛
ScottP .50	39	16⅛	16	16	
SrsR 1.40a	40	103½	103⅜	103½	+ ⅛
ShellO 2.40	26	50⅛	50	50	— ¼
Singer 2.40	2	87⅜	87¼	87⅜	+ ⅛
SkilC .20g	2	28¾	28¾	28¾	
SmitA 1.40	7	50⅞	50⅞	50⅞	
Smith KF 2	15	58	58	58	+ ⅛
SouPac 2	13	48¼	48	48	
SouRy 3.20	17	86⅞	86½	86⅝	+ ¾
SpryR .15e	44	36½	36¼	36½	— ⅛
StdBr 1.66	83	46⅛	45¾	46⅛	+ ¼
StOCal 2.90	34	57¼	57⅛	57¼	+ ¼
StdInd 2.39	16	67⅜	67½	67½	+ ¼
StdNJ .95e	42	76⅞	76⅝	76⅞	
StdOh 2.70	12	85½	85½	85½	+ ½
SterlDr .83	20	50⅜	50½	50⅜	+ ⅛
SteWW 1.85	2	38⅜	38¼	38⅜	+ ⅛
StudW 1.20	2	44¾	44	44¾	+ ½
Sunbm .80	4	32⅝	32⅜	32⅝	+ ¼
SuprO 1.40	3	21⅝	21⅝	21⅝	— ¼
T-Z					
Teledn .70f	53	25½	25⅜	25⅜	+ ¼
Tenco 1.32	13	25¾	25⅝	25⅝	
Txco 1.66	100	33⅜	33⅛	33¼	
TexGS .60	55	18⅛	18	18⅛	
Textr .90	13	34⅞	34⅞	34⅞	— ⅛
Thiok .40	41	18⅛	18⅛	18⅜	+ ¼
Time 1.90	8	56⅜	56⅜	56⅜	
Timkn 1.80	1	42¼	42¼	42¾	— ¼
ToolR 2.30f	38	52¾	52⅛	52¾	+ ⅜
TWAir	14	48¼	48⅛	48⅛	— ¼
Transm .55	21	19⅜	19½	19½	
Transctl	30	7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
TriC 1.52e	1	29⅞	29⅞	29⅞	+ ¼
TRWInc 1	2	35	34⅞	34⅞	— ¼
TwnIC	2	15¼	15¼	15¼	+ ⅛
UALInc	35	46⅜	46½	46⅜	+ ¼
Un Carb 2	26	44¾	44⅜	44¾	+ ⅜
UPacif 2	18	62¼	61⅞	62¼	
UAir 1.80	12	34½	34⅜	34⅜	— ⅜
UnCp .50g	1	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
UnFin Cal	5	11⅞	11¾	11¾	
UnNuclr	3	14⅛	14	14⅛	+ ⅛
US Gyps 1.50	23	28⅜	28½	28⅜	+ ¼
USSmlt 1	86	26⅜	25⅞	26¼	+ ¾
USStl 1.60	9	32¾	32¾	32¾	
UnivO	13	16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Vorna	4	29½	29½	29½	
WarL 1.30	2	83	82¾	83	
WUnion 1.40	59	49	49	49	+ ½
WstgEl .94	28	43¾	43⅝	43¾	— ⅛
WhlbFry					.06g
	224	8⅜	8½	8½	
WheelP Stl	4	17	17	17	+ ⅛
Wh

MOTS CROISÉS

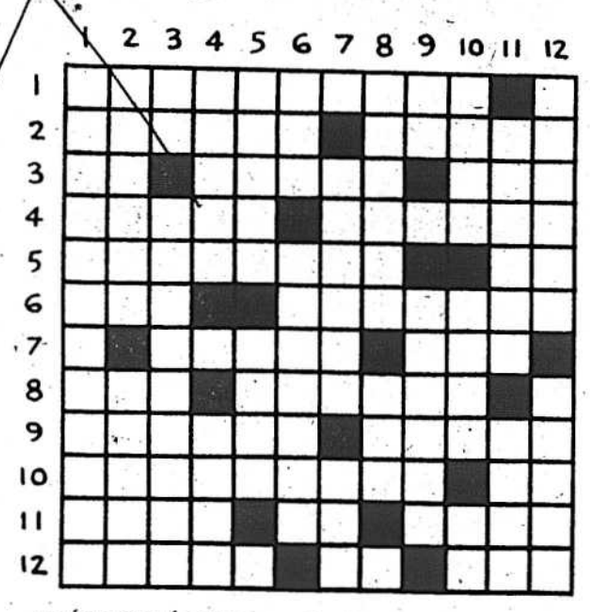

HORIZONTALEMENT

1—Habitation préparée pour les pigeons domestiques.
2—Fruit exotique — Ils ne disent rien.
3—Infinitif — Double point qu'on met sur certaines voyelles — Ville de Yougoslavie (Serbie).
4—Esclave noir — Elle conduit des ânes.
5—Ville du Brésil, capitale de l'Etat de Piaui — Préposition.
6—L'eau en fait le tour — Sel de l'acide nitrique.
7—Qui n'est pas mûre — Années.
8—Au Moyen Age, petit poème — Prénom masculin.
9—Il porte les roues — Parfait.
10—Objet servant à la cuisine — Six.
11—Possessif — Article arabe — Donner une ruade.
12—Tentative — En les — A chaud.

VERTICALEMENT

1—Qui aime à contrarier.
2—Qui n'est pas réel — Mis sur un siège.
3—Gallium — Ceux qui participent à une grève.
4—Parmi — Ville d'Allemagne orientale.
5—Géants voraces — Des nèfles.
6—Issue — Celle qui s'introduit quelque part sans avoir qualité pour y être admise.
7—Touchée avec la main — Site de Montréal.
8—Imamat — Arrose l'Egypte.
9—Obtenu — Amiral allemand (1876-1960).
10—Courroie fixée au mors du cheval — Charge d'un âne — Usagés.
11—Petits traits horizontaux — Déclaration.
12—Porte avec violence — Nommer à une fonction par la voie des suffrages.

Solution au prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	U	R	T	R	I	S	S	U	R	E
2	I	N	T	E	R	E	T	■	U	N	I	R
3	A	C	■	V	I	T	A	L	E	■	E	R
4	U	R	N	E	■	E	L	■	U	R	N	E
5	L	E	I	■	A	N	I	E	R	E	■	U
6	E	R	E	I	N	T	E	S	■	A	I	R
7	M	■	C	R	A	I	N	T	E	■	O	S
8	E	G	E	E	■	S	■	U	R	E	S	■
9	N	A	■	N	A	S	E	A	U	X	■	L
10	T	R	I	E	R	E	■	I	D	O	L	E
11	S	E	T	■	I	N	■	R	I	D	E	S
12	■	S	E	N	A	T	■	E	T	E	T	E

Solution du dernier problème

Deux incendies: trois pompiers sont blessés

Trois pompiers ont subi de légères blessures en combattant un incendie qui a éclaté vers 9 h. 30, hier soir, dans l'immeuble abritant le magasin "Lecompte Draperies", au 6595, rue Saint-Hubert.

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, s'est rapidement propagé aux magasins "Les Cuirs Nadeau", "Salon Six" et "Kresge", situés respectivement aux numéros civiques 6593, 6597 et 6583, rue Saint-Hubert.

Le sinistre a nécessité l'intervention d'une centaine de pompiers qui devaient contrôler la situation peu après minuit. Les plus lourds dégâts ont été causés au magasin "Lecompte Draperies".

Un autre incendie de trois alertes s'est déclaré, vers 2 h. 46, ce matin, chassant une vingtaine de personnes de leurs logements situés au-dessus du restaurant "Zante Pizza" et d'un magasin de peinture situés respectivement aux numéros 3954 et 3960, ouest, rue Notre-Dame.

Les flammes ont pris naissance au sous-sol du magasin de peinture. L'eau et la fumée ont causé de lourds dégâts au magasin d'instruments de musique "A. Maravei", situé au 3966.

Deux pompiers ont été incommodés par la fumée, mais on ne rapporte aucun blessé.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, Gérald Raymond, Maire, et Jacqueline Giguère, Greffier, qu'à une assemblée régulière tenue le 11 janvier 1972 suivant les dispositions de la Charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1310 intitulé:—

"RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT No 13 ET SES AMENDEMENTS, RE: ZONE 39A."

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité le 1er février 1972 par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et qu'il peut en être pris connaisance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNÉ à LaSalle, ce 10e jour de février 1972.

GÉRALD RAYMOND,
MAIRE
JACQUELINE GIGUÈRE,
GREFFIER

CANADA
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Ancienne-Lorette, Québec. INSTALLATION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES À L'AÉROPORT DE QUÉBEC, ANCIENNE-LORETTE, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 1er mars 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau de Soumissions déposées, 4970 Place de la Savane, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. BARIBEAU
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 10 février 1972.

PLACE DUPUIS INC.

AVIS PUBLIC est donné que Place Dupuis Inc., corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'un loi spéciale lui permettant, sur autorisation préalable du lieutenant-gouverneur en conseil, d'exproprier en se conformant aux dispositions des articles 773 à 790 du Code de procédure civile, le lot 821-2 du cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal, appartenant à M. Origène Thériault, et également lui permettant, sous réserve de la même autorisation préalable du lieutenant-gouverneur en conseil et en se conformant aux dispositions des articles susdits du Code de procédure civile, d'obtenir la possession préalable de l'immeuble susdit en déposant au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, non pas le montant de l'indemnité qu'elle offrira, telle que prévue à l'article 788 du Code, mais le montant qui sera déterminé par le lieutenant-gouverneur en conseil dans l'autorisation qu'il pourra accorder, toutes les procédures quant au reste devant être celles prévues aux articles 773 à 790 du Code de procédure civile et plus particulièrement aux articles 788, 789 et 790 du Code de procédure civile relativement à l'obtention de la possession préalable.

Montréal, ce 14 février 1972

Les agents et procureurs de Place Dupuis Inc.

Prevost, Trudeau, Bisaillon & Leduc, avocats

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, Gérald Raymond, Maire, et Jacqueline Giguère, Greffier, qu'à une assemblée régulière tenue le 11 janvier 1972 suivant les dispositions de la Charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1309 intitulé:—

"RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT No 926 ET SES AMENDEMENTS, "METTANT EN VIGUEUR LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT"."

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité le 1er février 1972 par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNÉ à LaSalle, ce 10e jour de février 1972.

GÉRALD RAYMOND,
MAIRE
JACQUELINE GIGUÈRE,
GREFFIER

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1090" concernant

LA REFECTION DES MURS EN BETON, PARTIE 1, ECLUSE 5 OUEST, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, REGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, KIR 7R9, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'a 15 heures, heure normale de l'Est, le mardi 14 mars 1972.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, KIR 7R9 ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St.Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT.
OTTAWA, le 15 février 1972.

Le secrétaire,
I. E. Béland.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY
COMMISSION SCOLAIRE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Demande de soumission

Projet:130 Éducation Physique Locale (Équipement)
Projet:131 Éducation Physique Régionale (Équipement)
Projet:120 Construction (Tour a bois 12", étaux, échafauds)
Livraison: Administration Generale, 47, rue Perreault, Valleyfield, P.Q.

DATE LIMITE: Le 2 mars 1972 à 2 heures p.m. (Heure qui prévaut à l'ouverture des soumissions)

LIEU: 47, rue Perreault, Valleyfield, P.Q.

Chaque soumissionnaire présentera son offre sur le bordereau pour soumission préparé à cette fin par la commission scolaire Régionale Salaberry et par la commission scolaire Salaberry-de-Valleyfield en y joignant:

a) Un chèque ou un bon de garantie equivalant à au moins 5% du montant total de son offre;
b) Un chèque de $10.00 par projet sera exigé pour obtenir les plans. Ce chèque sera remis uniquement à ceux qui presenteront des soumissions avant la date limite prévue pour ce projet. Ces chèques visés seront faits soit: à l'ordre de la commission scolaire Régionale Salaberry ou de la commission scolaire Salaberry-de-Valleyfield selon le projet concerné et tirés au nom d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de mercredi le 16 février 1972, auprès de Monsieur Raymond Bienvenu, Directeur des Services de l'Equipement, 47, rue Perreault, Valleyfield, Que., numero de téléphone 371-2000, poste 234. (Heures de bureau: 9 heures a.m. a 5 heures p.m.)

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu au bureau de la commission scolaire Régionale Salaberry, 47, rue Perreault, Valleyfield, Que., le 2 mars 1972 a 2 heures p.m.

La Commission Scolaire Régionale Salaberry et la Commission Scolaire Salaberry de Valleyfield ne s'engagent a accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes. Elles se reservent également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

P.V. GAGNÉ
Secretaire-Tresorier

PVG Ista
11 février 1972
Salaberry-de-Valleyfield

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE MONTRÉAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "SOUMISSION POUR SERVICE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE À L'ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL, CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL, QUÉBEC", seront reçues au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Port de Montréal, Edifice du Port de Montreal, Cite du Havre, Montréal 104, Que., jusqu'à trois heures de l'après-midi, mercredi le 1er mars 1972, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Directeur du port.

On peut se procurer les deux formules de soumission et de contrat avec la lettre d'[illegible] et enveloppe pré-adressée en s'adressant au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Montréal, Que., contre dépôt de [illegible] à ($25.00) dollars, lequel sera remboursé sur un retour en bonne condition des documents [illegible] et dans le délai de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. Si [illegible] ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

[illegible]

[illegible]

Simpsons 100 1972 ANNÉE CENTENNALE

D'autres "Aubaines du siècle" spécialement pour vous. Les articles choisis par Simpsons, offrent qualité à bas prix exceptionnels

SPÉCIAUX CENTENNAUX

En vente jusqu'au 23 février (jusqu'à épuisement du stock)

Rabais 1/3! Fameuses Gaines "Playtex"

A. Gaine-culotte jambes longues "Free Spirit". Contrôle de l'abdomen. Tissu "Trico Sheen" léger, tout confort, assurant liberté de mouvement. La bande "Fashion Magic" tient les bas bien en place. Blanc. P.M. **7.99**
Rég. $12 Spécial Centennal Simpsons

B. Gaine-culotte jambes courtes "Free Spirit". Contrôle de l'abdomen. Tissu "Trico Sheen" léger, tout confort assurant liberté de mouvement. La bande "Fashion Magic" tient les bas bien en place. Blanc. P.M. **6.66**
Rég. $10 Spécial Centennal Simpsons

C. Gaine-culotte jambes moyennes "Free Spirit". Contrôle de l'abdomen. Tissu "Trico-Sheen" léger, tout confort, assurant liberté de mouvement. La bande "Fashion Magic" tient les bas bien en place. Blanc. P.M.G. **7.33**
Rég. $11 Spécial Centennal Simpsons

Rayon 741 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.

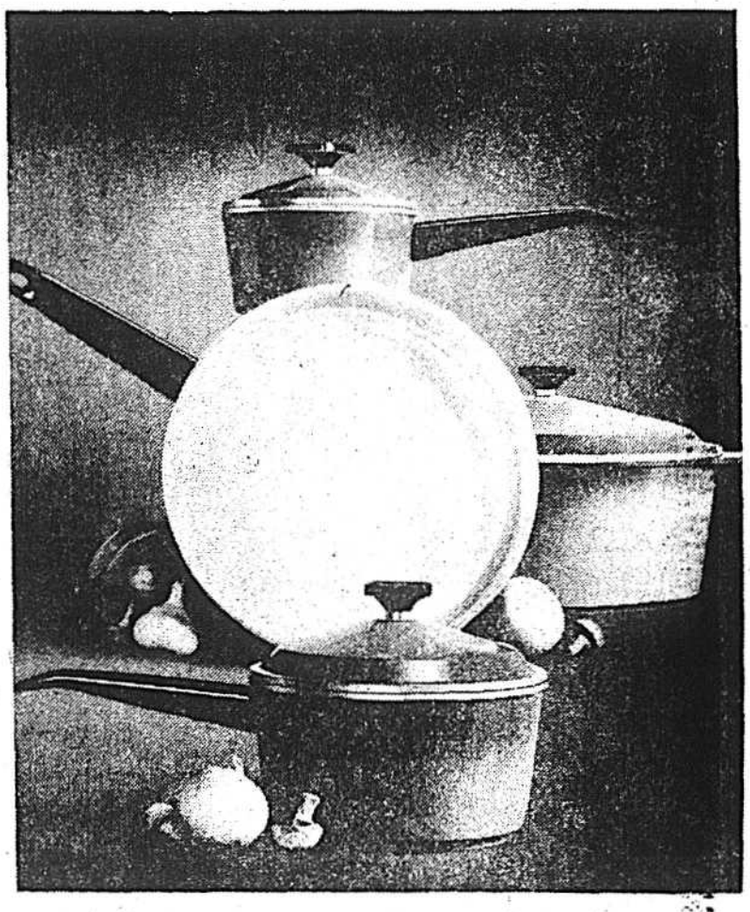

7 pces aluminium de "Superhealth"

Spécial Centennal Simpsons **29.99** *cns.*

Ustensiles en aluminium épais répartissant la chaleur uniformément. Recouvrement émail porcelaine, ton or moisson, avocat ou coquelicot. L'ensemble 7 pces comprend: casserole couverte 1 pin., casserole couverte 2 pin., cocotte couverte 5 pin., poêle 10 po. sans couvercle. (Le couvercle de la cocotte convient à la poêle.)

Non représenté: même batterie que ci-dessus mais avec intérieur enduit "Teflon II" anti-adhésif.
Spécial Centennal Simpsons *cns. 7 pces.* **36.66**

Rayon 755 au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**

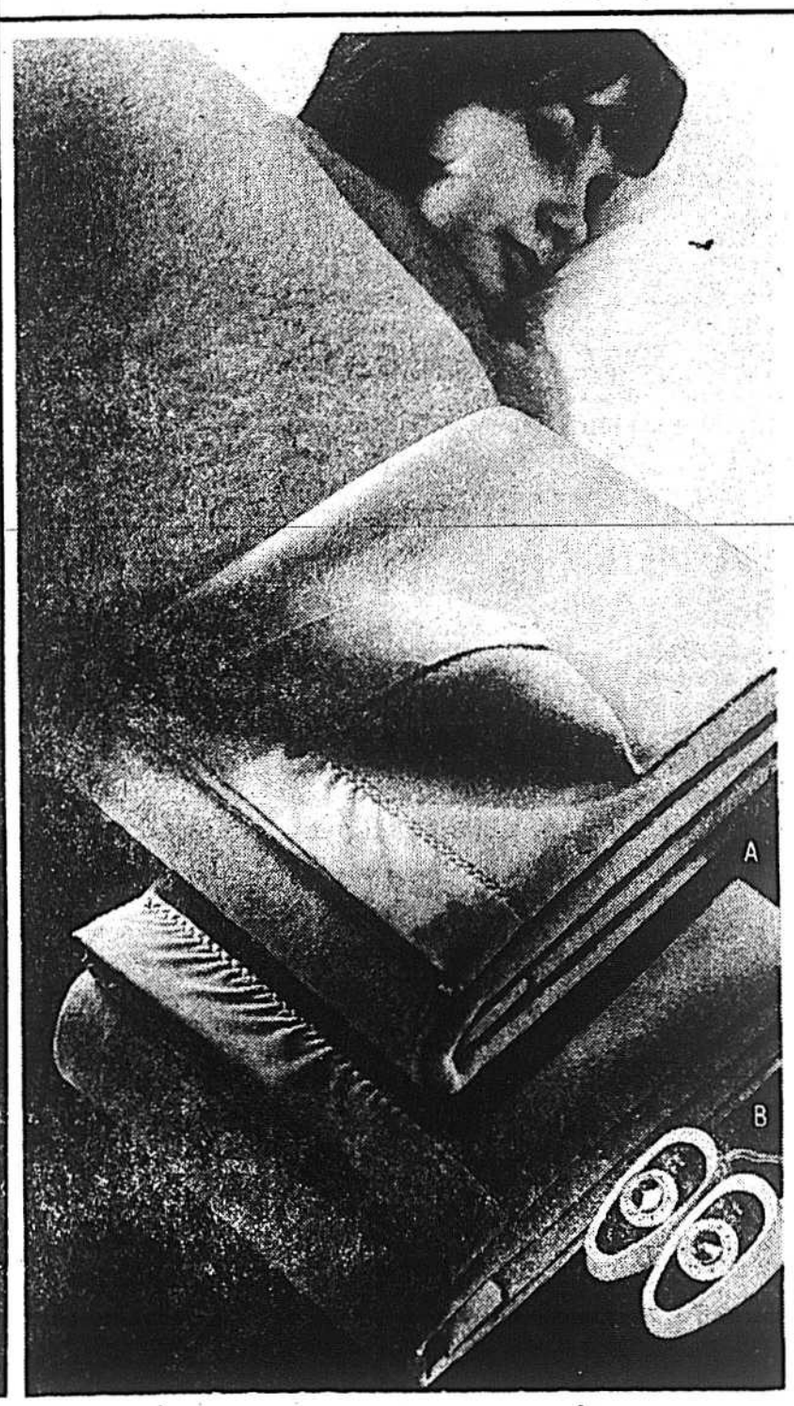

Rabais 1/3 sur couvertures

Rég. 14.98 **9.98**

Une fabrication canadienne. 90% "Acrilan" et 10% nylon lavable à la machine. Complètes avec garantie datée de 3 ans. Choix de blanc, or, vert, lilas, ou rose. Pour lits doubles ou jumeaux. Dim. 72 x 90".

Rabais 1/3 sur couvertures électriques

Couvertures "Supremacy" Simpsons, 80% acrylique et 20% coton avec contrôle thermostatique 10 intensités de chaleur. Complètes avec garantie 2 ans, et fameuse garantie Simpsons: Satisfaction ou remboursement. Choix de rose, bleu, avocat, lilas ou or.

Spéciaux Centennaux Simpsons

Jumeaux 62 x 84"
avec contrôle simple (non disponible en ton or) ..... *Rég. 29.98* **19.98**
Double 72 x 84"
avec contrôle simple (non disponible en ton or) ..... *Rég. 32.98* **21.31**
Double 72 x 84"
avec contrôle jumelé ..... *Rég. 36.98* **24.65**
Queen 85 x 90"
avec contrôle jumelé ..... *Rég. 54.98* **36.64**

Rayon 751 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**

Simpsons 100
1972 ANNÉE CENTENNALE

D'autres "Aubaines du siècle" spécialement pour vous.
Les articles choisis par Simpsons, offrent qualité à bas prix exceptionnels.

SPÉCIAUX CENTENNAUX

En vente jusqu'au 23 février (jusqu'à épuisement du stock)

Rabais $2 à 9.99 sur tentures "Fiberglas" et superbes rideaux en voile polyester

Rabais $2 à 7.50! Luxueuses tentures en "Fiberglas"
Une exclusivité Simpsons, au Canada. Tissu facile d'entretien, se lave et ne demande pas de repassage. Tête à plis pincés, crochets inclus. Coloris décoratifs grand teint: or, beige, melon, vert ou bleu.

Panneau couvrant:

	48" larg.		72" larg.		96" larg.		144" larg.	
Longueur	Rég.	Spéc.	Rég.	Spéc.	Rég.	Spéc.	Rég.	Spéc.
63"	7.98	**5.98**	11.98	**8.98**	.....	.....	.....	.....
95"	9.98	**7.48**	.....	.....	19.98	**14.98**	29.98	**22.48**

Rabais 2.49 à 9.99! Rideaux voile Polyester

Luxueux voilé 100% polyester lavable à la main, nécessitant peu ou pas de repassage. Modèle sans couture, tête à plis pincés et large ourlet de 5 po. Crochets inclus. Blanc seulement.

Panneau couvrant:

	48" larg.		72" larg.		96" larg.		144" larg.	
Longueur	Rég.	Spéc.	Rég.	Spéc.	Rég.	Spéc.	Reg.	Spéc.
63"	7.98	**5.49**	11.98	**8.29**	.....	.....	.....	.....
84"	9.98	**6.39**	.....	.....	19.98	**12.79**	29.98	**18.99**
95"	9.98	**6.69**	.....	.....	19.98	**13.39**	29.98	**19.99**

Rayon 753 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez 842-7221

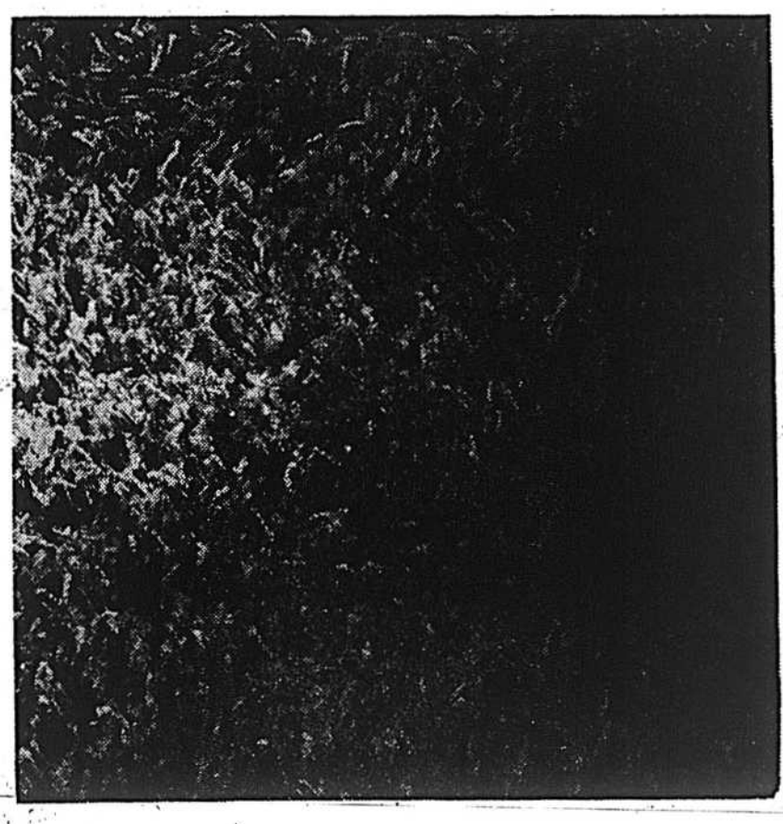

Formidable... cette moquette en nylon à long poil torsadé

Spécial Centennal Simpsons **9.99** *ver. car. installée*

Grâce à un accord avec "Kraus Carpet Mills" Simpsons est heureux de vous présenter une telle offre.

- Epaisse et luxueuse peluche nylon à long poil torsadé ne s'affaissant pas et de longue durée.
- Envers double épaisseur jute
- Choix de tons décoratifs de rouge fiesta, vert clair, vert moyen ou blanc perle.
- Largeur 12'

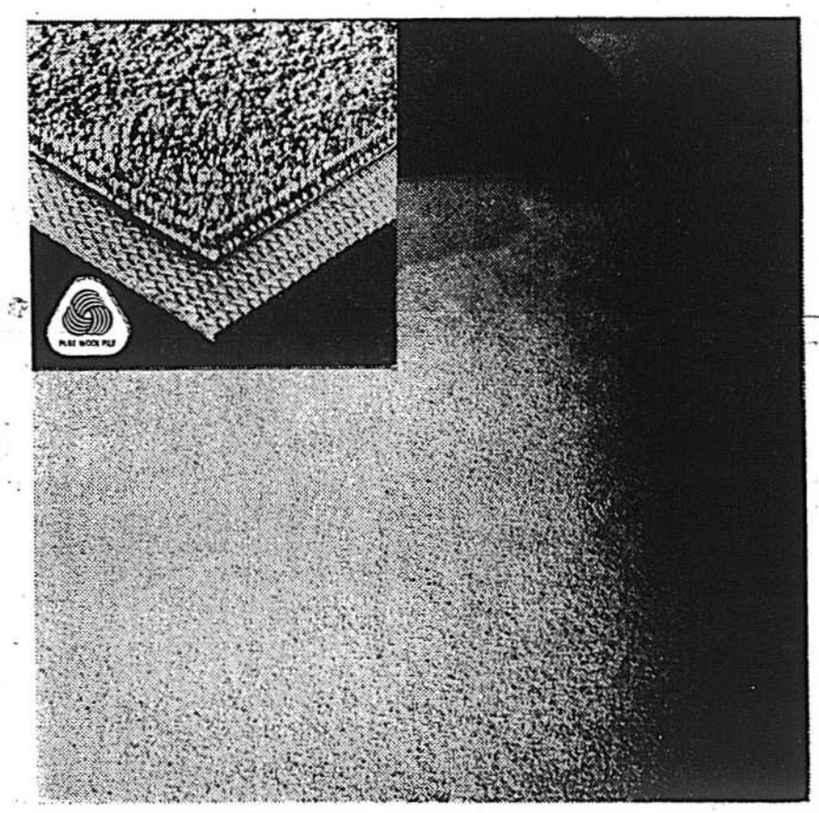

Rabais 3.40 sur chaque ver. car. de moquette laine "Supremacy"

Rég. 17.39 ver. car. installée

Spécial Centennal Simpsons **13.99** *ver. car. installée*

Les fameuses moquettes "Supremacy" sont un achat du tonnerre.

- Laine à tissure "Wilton" rebelle aux taches et conservant toujours son aspect luxueux.
- Tons décoratifs de vert moyen, bronze doré, vert mousse foncé, aqua (bleu/vert), vert clair, rouge, bleu, vert palmier, olive, avocat.
- Largeur 12'.

Aussi disponible en largeur 27 po.

Le dernier mot de la fibre miracle

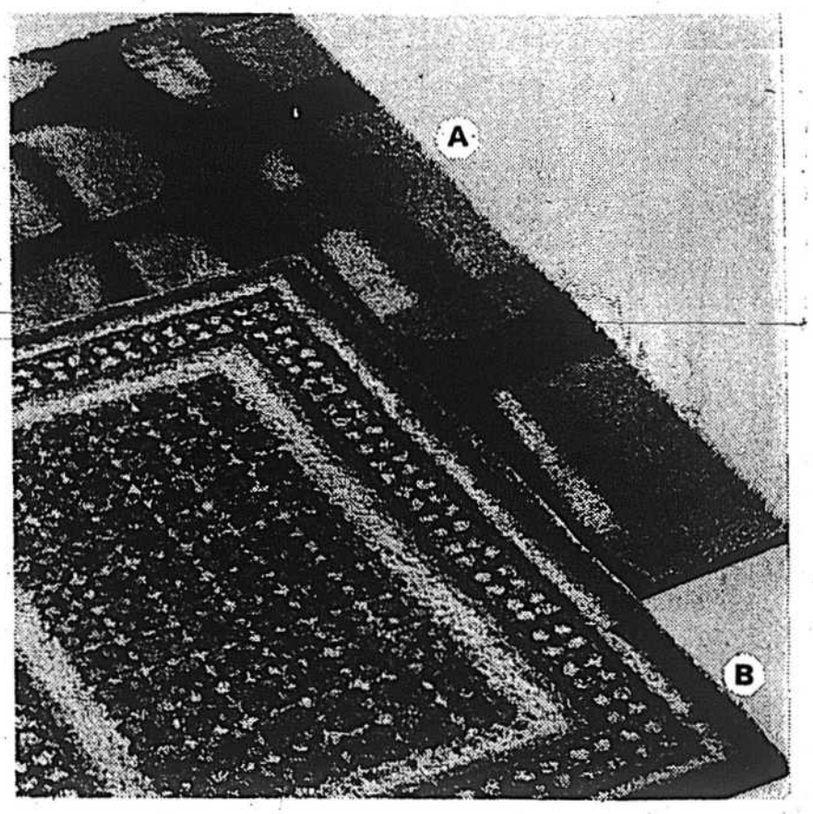

Rabais 25% sur tapis "Rya" tout laine importés du Danemark

Rég. $199.95 — 8'2" x 11'6"
Rabais $50

Spécial Centennal Simpsons **$149**
Mens. $10.00

Ces superbes tapis "Rya" vous sont offerts à des bas prix spéciaux centennaux... Ils ont été tissés au Danemark dans une des manufactures les plus réputées au monde... A vous de savoir profiter de cette aubaine.

- Luxueux tapis tout laine à longs poils résistants.
- Choix de 2 motifs ravissants sur fonds: rouge, orange, beige clair ou or.

A. "Rondo": grand motif abstrait
B. "Minuet": Bordure à motif

Le prix comprend l'installation par la méthode sans clous sous-tapis caoutchouté "Suprême" et seuil en bois. Installation dans la région de livraison régulière seulement.

Frais supplémentaires pour escaliers, garde-robes, entrées décalées et installation sur ciment.

Service à domicile. Un de nos experts ira chez vous avec une collection d'échantillons. Composez 842-3241, poste 293 ou 294 en ville; 697-4870, poste 214 à Fairview et 353-3300, poste 294 à Anjou. Facilités de crédit disponibles.

Rayon 750 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez 842-7221

la presse

Informations étrangères

CAHIER D

MONTREAL, MERCREDI 16 FEVRIER — 88e ANNEE — No 6

Nixon a-t-il risqué la guerre nucléaire?

NEW YORK. (AFP, PA, Reuter) — Les Etats-Unis ont frôlé une guerre nucléaire, lors du conflit indo-pakistanais, sans que la population américaine ne soit avertie par son président du danger qu'elle courait.

C'est ce que soutient le chroniqueur Jack Anderson qui, il y a quelque temps, a rendus public des documents secrets du gouvernement américain relatifs à ce conflit.

Au cours d'une conférence de presse convoquée pour annoncer la publication d'un livre intitulé "The Anderson Papers", contenant l'ensemble des documents publiés en partie jusqu'ici, le chroniqueur a accusé le président Nixon et son gouvernement d'avoir tenté de tromper l'opinion publique sur l'importance de l'engagnement américain dans ce conflit. "Des décisions qui nous ont mis au bord d'une guerre nucléaire, comme l'envoi de troupes dans la baie du Bengale, furent prises sans que le public en soit averti", a affirmé Anderson.

Mensonges publics

Selon le chroniqueur, tandis que l'administration oeuvrait en secret en faveur du Pakistan, le président Nixon et son conseiller, M. Henry Kissinger, affirmaient aux leaders du Congrès et aux journalistes que la politique américaine demeurait neutre et n'était pas dirigée contre l'Inde.

"Le président, a souligné Anderson, a menti au Congrès et M. Kissinger a menti, au nom du président, au peuple américain."

Anderson prétend avoir en sa possession plusieurs centaines de documents qui n'ont pas encore été publiés. Toutefois, ces documents ne touchent en rien la sécurité du pays. Tout ce qu'ils peuvent déclencher, c'est beaucoup d'embarras pour les autorités américaines. Le chroniqueur a expliqué qu'il tenait à publier ces documents avant le mois de mai "pour que le peuple américain sache à quoi s'en tenir sur ses dirigeants" avant les élections de novembre.

Mauvais numéro

A propos des documents secrets, Anderson a soutenu que le gouvernement américain a fait erreur en croyant qu'ils lui avaient été fournis par le contre-amiral Robert Welander qui, selon le chroniqueur, a été "muté". "Le FBI a eu le mauvais numéro, dit-il et l'information continuera de me parvenir."

Le Pentagone n'a pas été lent à démentir Anderson et a soutenu que le changement d'affection de Welander est en réalité une promotion puisqu'il commande aujourd'hui 15 navires de guerre de la 6e flotte en Méditerranée.

Pendant ce temps, à Dacca, capitale du Bangladesh, le sénateur Edward Kennedy a déclaré avant son départ qu'il fera tout en son pouvoir pour que les Etats-Unis reconnaissent ce pays.

téléphoto PA

Un conseil pour Nixon

L'écrivain français André Malraux, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier à Washington, a soutenu que les USA sont le seul pays au monde qui puisse accorder à la Chine l'aide économique nécessaire à son industrialisation. Il croit que le président Nixon est disposé à offrir une telle aide à Pékin.

Malraux prône un plan Marshall pour la Chine

WASHINGTON (AFP) — L'écrivain français André Malraux a déclaré hier que le voyage du président Nixon à Pékin n'avait de sens que s'il ouvrait la voie à un nouveau plan Marshall américain pour l'industrialisation de la Chine populaire.

"C'est là le vrai problème, le reste n'est que du bavardage", a déclaré l'ancien ministre du général de Gaulle au cours d'une conférence de presse donnée avant son départ de Washington où il était venu s'entretenir de la Chine avec le président Nixon.

"Je pense que le président Nixon est prêt à invisager la question", a-t-il dit, en soulignant qu'une aide économique d'envergure des Etats-Unis à la Chine populaire, avec les conséquences qu'elle comporte sur le plan politique, entraînera "à coup sûr" l'hostilité de l'Union soviétique.

Au cours d'un entretien de 45 minutes avec une cinquantaine de journalistes réunis à la résidence de l'ambassadeur de France, André Malraux a expliqué que l'objectif primordial de Mao Tsé-toung n'était pas la révolution internationale mais l'industrialisation de la Chine pour en faire, pour la première fois, une nation unifiée.

"Aujourd'hui, les Chinois ne s'intéressent absolument plus aux problèmes révolutionnaires, a-t-il dit. Il ne s'agit pas de croire que Mao va faire des concessions au capitalisme. Mais la révolution est maintenant derrière lui... On ne récommence pas tous les matins les batailles que l'on a gagnées. Ce qui l'intéresse, c'est comment hausser le niveau de vie des Chinois. Si les Etats-Unis représentent pour lui un moyen de hausser le niveau de vie des Chinois, qu'ils soient capitalistes n'a aucune importance".

André Malraux a estimé que la nouvelle politique chinoise du président Nixon ne réussira pas nécessairement au cours de sa première visite à Pékin. "Mais il est extrêmement important que le dialogue existe, et la marque de la réussite sera nécessairement économique". Comme on lui demandait s'il était vraiment dans l'intérêt des Etats-Unis d'aider la Chine populaire à s'industrialiser, l'auteur de la "Condition humaine" a répondu: "Cela ne me regarde pas. C'est un des éléments les plus considérables du destin des Etats-Unis... Vous vous rendez compte de ce que représente une telle décision. C'est l'équivalent d'un plan Marshall avec tout ce que cela comporte de danger... C'est un risque immense car, enfin, Mao peut mourir demain".

André Malraux a contesté qu'il y ait une contradiction pour la Chine populaire, à recevoir l'aide économique des Etats-Unis tout en se prétendant le seul pays du marxisme pur.

"Après tout, c'est l'évolution dialectique de la Chine. C'est seulement un changement d'objet dans la ferveur révolutionnaire. Mao considère que la bataille pour la prise de possession collective des moyens de production est gagnée. Il n'acceptera jamais de la remettre en question même pour de l'aide économique. Mais s'il peut concilier l'aide économique et la possession collective des moyens de production est gagnée. Il n'acceptera jamais de la remettre en question même pour de l'aide économique. Mais s'il peut concilier l'aide économique et la posession collective des moyens de production, il le fera". L'écrivain français a poursuivi: "Nous devons comprendre qu'à l'heure actuelle les Chinois ne sont absolument pas intéressés par les discours sur la révolution internationale. Qu'ont-ils fait? Rien au Vietnam, puisque c'est l'Union soviétique qui a apporté toute l'aide; rien au Pakistan, quelques petits chemins de fer au Zambèze ou en Tanzanie. Alors, soyons sérieux !".

"Ce qui est sérieux en Chine, c'est la Chine, a-t-il ajouté. La question qui est capitale pour Mao, c'est: 'Qu'est-ce que je fais à Pékin'. Tout le reste n'a aucun poids. C'est cela qui est très important. Mao veut faire de la Chine une nation; or, elle ne l'a jamais été".

Quand on lui a demandé si les intérêts de la Chine populaire et des Etats-Unis ne demeuraient pas irréconciliables à cause de la présence américaine en Indochine, André Malraux a catégoriquement répondu que cela n'avait aucune importance.

"Tout cela était capital lorsqu'il s'agissait de savoir si la guerre d'Indochine était la lutte pour arrêter le communisme chinois. Personne ne le croit plus... La Chine ne désire pas du tout la paix en Indochine. Elle est ravie de cette guerre qui ne la menace plus du tout directement mais qui justifie encore qu'elle représente les Etats-Unis comme une menace".

Les Américains bombardent au Nord et au Sud-Vietnam

SAIGON (UPI, AFP, Reuter) — Radio-Hanoi a annoncé aujourd'hui que de nombreux chasseurs-bombardiers américains ont attaqué des régions peuplées dans la province de Quang Binh et dans la région de Vinh Linh, près de la zone démilitarisée séparant les deux Vietnams.

La radio affirme que deux avions américains ont été abattus et que plusieurs pilotes ont été capturés ou tués.

Au Sud-Vietnam, un porte-parole américain a dit que les bombardiers B-52 sont intervenus à sept reprises contre des installations et des voies de communication adverses dans les provinces du front nord, Quang Tri, Thua Thien et Quang Nam, ainsi que dans celle des hauts plateaux de Kontum, depuis la fin de la trêve gouvernementale, mardi à 18 h. (h. locale) jusqu'à midi mercredi.

La Grande-Bretagne s'achemine vers une paralysie industrielle totale

LONDRES (AFP, PA) — Au trente-neuvième jour de la grève des mineurs, la "crise de l'énergie" se fait sentir avec encore plus d'acuité aujourd'hui en Grande-Bretagne où les autorités ont brandi la menace d'une paralysie totale du pays avant une semaine, si une solution ne vient pas mettre fin rapidement à cette crise.

Hier, 1,200,000 travailleurs ont été mis à pied et leur nombre augmentera sans doute encore sensiblement aujourd'hui.

Jusqu'ici, la "crise" a provoqué la mise en chômage de plus de 2,500,000 Britanniques, ce qui constitue le chiffre le plus catastrophique depuis l'année noire de la Dépression en 1933.

La direction de l'Electricité a en effet anonncé qu'elle procéderait à un accroissement de 50% des coupures de courant aujourd'hui. Les consommateurs situés dans les zones "de haut risque" doivent s'attendre à être privés d'électricité durant neuf heures, au moins.

Les responsables des services de l'électricité sont particulièrement inquiets du manque de coopération de nombreuses entreprises qui tentent par tous les moyens d'échapper aux conséquences des coupures en augmentant la durée du travail durant les trois jours pendant lesquels le courant leur est fourni. Si les restrictions imposées par le gouvernement continuent à ne pas être appliquées, sinon à la lettre, du moins dans l'esprit, les industries britanniques pourraient être totalement privées de courant, a indiqué la direction de l'Electricité.

La faible lueur d'espoir suscitée par la décision prise par le Syndicat des mineurs (NUM), il y a quarante-huit heures, de réduire au minimum les piquets de grève à l'entrée des carreaux de mines, n'a guère eu de suites hier. Déposant devant la Commission Wilberforce, qui a entamé sa procédure d'arbitrage hier, les deux leaders du NUM, MM. Lawrence Daly et Joe Gormley, ont maintenu l'attitude ferme qui est la leur depuis six semaines. "Si le rapport de la Commission Wilberforce ne nous est pas favorable, j'hésite à imaginer ce qu'il adviendra de la Grande-Bretagne. Il ne s'agit pas d'une menace mais simplement d'une constatation", a déclaré le président du NUM, M. Gormley.

Les grévistes se sont d'ailleurs assurés de l'appui du TUC. Le secrétaire général des "Trade Unions", M. Vic Feather, qui a été reçu hier par M. Edward Heath à la demande de ce dernier, a catégoriquement refusé de faire pression sur les mineurs et de les encourager à reprendre le travail, comme le demandait le premier ministre. Le TUC, rejetant totalement la responsabilité de la crise sur le gouvernement, a au contraire appelé tous les syndicats à apporter une "aide pratique maximum aux grévistes".

Washington rassure Moscou

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont assuré l'Union soviétique que l'établissement d'un port d'attache de la sixième flotte américaine au Pirée, en Grèce, n'impliquerait l'accroissement ni des effectifs ni des unités en Méditerranée orientale.

Cette assurance a été donnée par le secrétaire d'Etat William Rogers à l'ambassadeur d'Union soviétique, Anatoly Dobrynine, qui était venu délivrer jeudi dernier au département d'Etat une déclaration orale exprimant la préoccupation de son gouvernement devant l'établissement d'une base navale américaine en Grèce.

L'agence Tass a publié hier une déclaration protestant contre l'accord américano-grec sur le Pirée, ce qui laisse supposer que les explications données par M. Rogers à l'ambassadeur Dobrynine n'ont pas été suffisantes pour rassurer l'Union soviétique. La déclaration de l'agence Tass estime que l'accord sur le Pirée pourrait menacer la sécurité de l'Union soviétique.

Le porte-parole du département d'Etat a refusé de reconnaître que la démarche faite la semaine dernière par l'ambassadeur Dobrynine constitue une protestation au sens diplomatique du terme. Il semble cependant que ce soit la première fois que l'Union soviétique soulève ouvertement auprès de Washington la question des activités de la sixième flotte américaine en Méditerranée orientale.

Les observateurs font un rapprochement entre la prise de position soviétique contre l'accord sur le Pirée et la vigueur avec laquelle le président Nixon a dénoncé dans son rapport sur l'état du monde les efforts de l'Union soviétique pour améliorer sa pénétration militaire en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient à la faveur du conflit israélo-arabe.

Ensemble "Futura" d'un confort et d'une solidité remarquables. Magnifique orme fini "cognac". 6 mcx pour la chambre, 5 mcx pour la salle à manger et 2 mcx pour le salon. Pour les 3 pièces, une aubaine irrésistible! Seulement $1375.

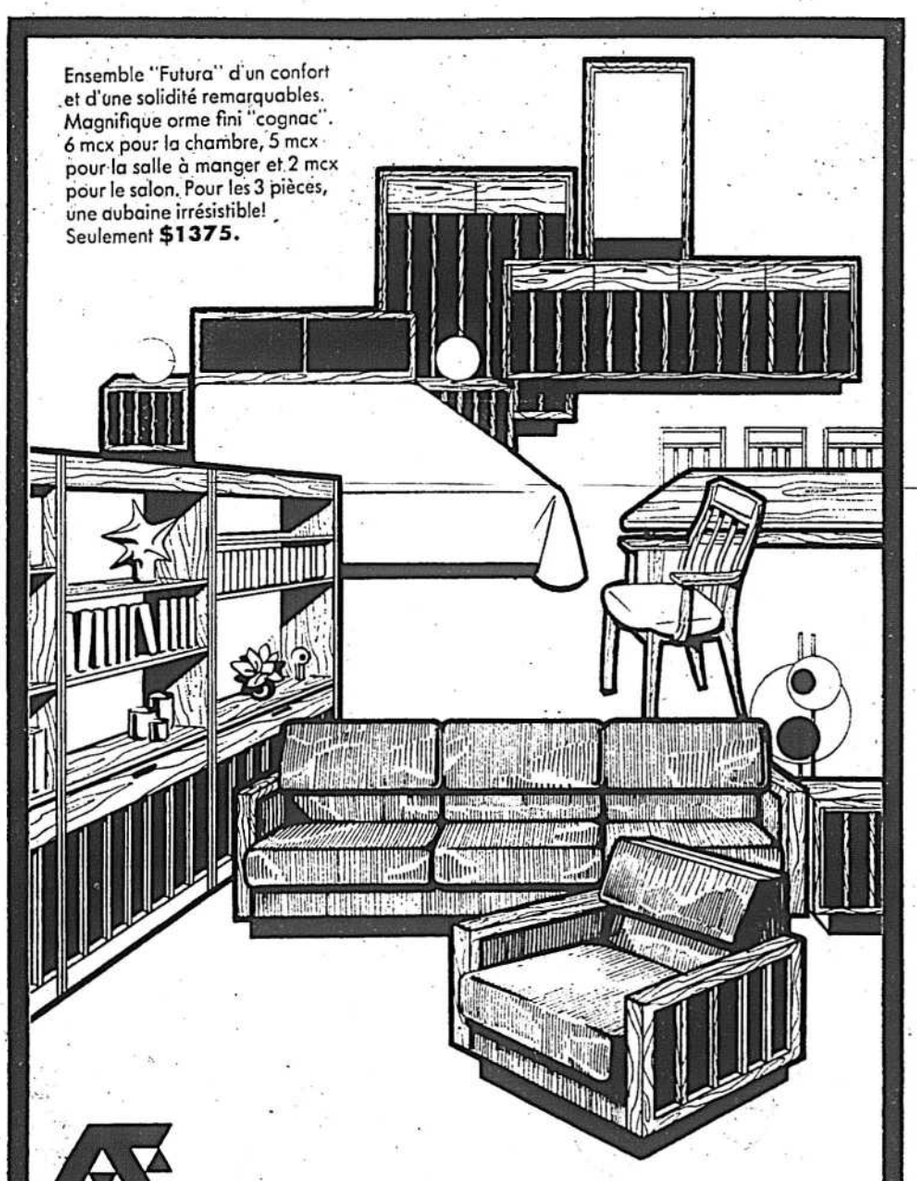

A. FORGET INC

6725 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

PERRETTE

DU LAIT FRAIS
7 JOURS
PAR SEMAINE
CHEZ
PERRETTE

SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

ÉPARGNEZ .20 — CRÈME GLACÉE PERRETTE 3 CHOPINES RÉG. .99 — SPÉCIAL .79

ÉPARGNEZ .10 — CRÈME 15% PERRETTE DEMIARD RÉG. .29 — SPÉCIAL .19

TARTES PERRETTE Ass. 3/.99

JUS D'ORANGE PERRETTE

ÉPARGNEZ .30 — ½ GALLON 80 ONCES RÉG. .99 SPÉCIAL .69

ÉPARGNEZ .16 — PINTE 40 ONCES RÉG. .55 SPÉCIAL .39

AUBAINES OFFERTES DU 16 AU 20 FÉVRIER - MER. JEU. VEN. SAM. DIM.

FAITES VOS ACHATS 4 FOIS PLUS VITE À L'UN OU L'AUTRE
DES 190 MAGASINS PERRETTE BIEN SITUÉS

HEURES D'OUVERTURE: 9h. à 23h. 7 JOURS PAR SEMAINE

la presse **Informations étrangères**

Sadate ne veut pas lancer la RAU dans une autre aventure militaire

LE CAIRE. (AFP) — "Nous devons être prudents", a été le thème développé par le président Sadate devant le Congrès de l'Union socialiste arabe dans un discours qui d'ailleurs apportait davantage d'éléments nouveaux pour la politique intérieure de l'Egypte que pour son action future à l'égard de la crise du Moyen-Orient.

En gros, le chef de l'Etat égyptien a repris les arguments qu'il avait avancés dans ses récents discours pour justifier son refus de se lancer dans une nouvelle aventure militaire à la fin de l'année dernière. Les circonstances internationales ont brusquement changé en décembre dernier, nous obligeant à reviser tous nos arguments, a-t-il dit en substance. Les Américains ayant subi un grave revers dans le sous-continent indien, a-t-il précisé, nous risquons de faire les frais de leur désir de revanche sur un autre théâtre de la confrontation soviéto-américaine, la Méditerranée orientale en l'occurrence, et il a avancé pour preuve de cette nouvelle menace américaine sur le monde arabe l'accord américano-grec sur l'utilisation du port du Pirée pour la sixième flotte et un regain de tension à Chypre.

C'est cette menace immédiate sur le monde arabe et sur l'Egypte en particulier, a souligné le chef de l'Etat égyptien, qui doit faire comprendre au peuple que l'heure est "à la prudence, à la patience et au silence".

Concrètement, cela signifie que l'Egypte se gardera de tout geste intempestif comme de toute déclaration tapageuse susceptible de gâcher la moindre chance de règlement pacifique.

Apaisement

Plus intéressants sont les points de politique intérieure développés par le président Sadate. Tout d'abord, il annonce la libération de tous les étudiants arrêtés lors des troubles universitaires du mois dernier. C'est un geste d'apaisement qui devrait permettre une rentrée universitaire normale à la fin de la semaine et la fin de toute agitation au sein de l'université. C'est aussi le signe que le chef de l'Etat égyptien ne veut pas ternir son image libérale et démocratique par laquelle il souhaite s'imposer par rapport à son autocratique prédécesseur. Ensuite, il évoque à plusieurs reprises la nécessité du socialisme ainsi que le refus du capitalisme. C'est un son nouveau, car auparavant le chef de l'Etat égyptien se faisait volontiers le champion d'une société fondée sur la science et la foi.

Une ère d'austérité

Il y a deux explications à ce "virage": faire plaisir à l'Union soviétique, qui reste la "grande amie", et préparer l'opinion à une ère d'austérité. Enfin, troisième point, la menace voilée d'une démission du chef de l'Etat "s'il n'a plus la confiance du peuple". Quoique cette éventualité soit peu probable, elle peut lui permettre de recevoir du Congrès qui s'est ouvert aujourd'hui un plébiscite renforçant son autorité à l'égard de toutes les forces politiques du pays, y compris l'armée.

Le secret entourera les entretiens de Nixon avec les dirigeants chinois

WASHINGTON (AFP) — Le secret le plus absolu entourera jusqu'au bout les conversations politiques que le président Nison s'apprête à avoir avec les dirigeants de la République populaire de Chine du 21 au 28 février, a indiqué hier soir le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Ziegler.

Le teneur de ces entretiens ne sera pas révélée avant la publication de la déclaration conjointe appelée à les clore, a dit M. Ziegler, qui n'a pas précisé si ce communiqué final sera distribué à la presse à la fin du séjour présidentiel à Pékin, le samedi 26 février, ou le jour de son départ de Changhaï pour Washington le lundi 28.

Le porte-parole a ajouté que ses "briefings" ou conférences de presse à lui ne porteront que sur les aspects matériels de la visite du président et de Mme Pat Nixon en Chine. Ni lui-même, ni aucun des 12 autres membres de l'entourage des Nixon, le secrétaire d'Etat William Rogers et le conseiller spécial Henry Kissinger en tête, ne s'entretiendront avec les 87 journalistes américains qui sont du voyage, en public ou en privé, des sujets qui seront traités entre le président et ses interlocuteurs chinois.

M. Ziegler a annoncé, d'autre part, qu'une cérémonie d'adieux au président Nixon se déroulera dans les jardins de la Maison-Blanche au matin du jour de son départ, jeudi prochain, en présence de plusieurs membres du cabinet et de sénateurs et représentants au Congrès.

Le président et sa suite quitteront l'aéroport militaire d'Andrews à 10 h. 30 locales pour arriver à Hawaii sur l'aérodrome de la base des "Marines" à Kaniohe, le jour même à 15 h. 30 locales. Ils y résideront chez le général Victor Armstrong, le commandant de la base, qui les accueillera en compagnie de l'amiral John McCain, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique.

Après deux jours et deux nuits à Hawaii, le 19 à 13 h. 30 locales, M. Nixon reprendra l'avion pour l'île de Guam, où il arrivera le 20 à 17 h. 15 locales (après changement de date) et où il passera une nuit à la résidence du contre-amiral Paul Puch.

Le lundi 21 février à 7 h. locales, le président et sa suite quitteront l'aéroport international de Guam pour Changhaï, où leur arrivée est prévue vers 09 h. 00 locales. M. Nixon descendra de l'avion pour se détendre les jambes pendant une cinquantaine de minutes, mais aucune cérémonie n'est prévue. Son accueil officiel se fera à Pékin, où il doit arriver à 11 h. 30 locales.

A partir de là, et jusqu'au retour à Changhaï, le 28, la délégation américaine et les 87 journalistes qui l'accompagnent se déplaceront exclusivement à bord d'avions chinois.

Leur retour à Washington doit s'effectuer le 29, par la route polaire, avec escale en Alaska.

Londres prône une plus grande coopération européenne

LONDRES (AFP) — Les nations européennes doivent coopérer plus étroitement entre elles dans le domaine de la défense et exercer davantage d'influence sur les grandes décisions affectant la sécurité de l'accident, déclare le Livre blanc sur la défense publié aujourd'hui par le gouvernement britannique.

"Ce processus ne peut qu'être facilité par l'unité enropéenne croissante que symbolise l'élargissement du Marché commun", souligne-t-il.

Remarquant "le renforcement de l'efficacité des forces du pacte de Varsovie, et notamment le déploiement de la marine soviétique en Méditerranée, dans l'Atlantique sud et dans l'océan Indien" qui menace les communications vitales de l'Occident, le Livre blanc souligne la nécessité d'améliorer les forces conventionnelles de l'OTAN et de maintenir "des forces nucléaires adéquates tant tactiques que stratégiques".

D'autre part, les effectifs britanniques en Irlande du Nord y resteront "tant qu'il le faudra" et "auront l'importance requise par les circonstances", affirme le Livre blanc, qui relève la participation de la Marine et de l'Armée de l'air britannique aux opérations de maintien de l'ordre.

Enfin, le Livre blanc annonce que le budget britannique pour la Défense en 1972 et 1973, s'élèvera à 2,944.5 millions de livres, contre 2,793 millions en 1971/1972. Il reste fixé à approximativement 5.5% du produit national brut et prévoit les améliorations suivantes dans les trois armes:

1) accélération du programme de construction navale et mise en chantier de deux nouveaux destroyers et de quatre frégates;

2) rétablissement de quatre bataillons d'infanterie qui, au terme de dispositions précédentes, devaient être licenciés ou amalgamés à d'autres unités;

3) achat d'un nombre indéterminé d'avions d'assaut à long rayon d'action "Buccaneer" et d'avions de reconnaissance maritime à réaction "Nemrod".

Le principal bénéficiaire de ces dispositions devra être l'OTAN, souligne le Livre blanc.

téléphoto PA

Une Noire fera la lutte à Nixon!

Mme Shirley Chisholm, membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis, a lancé sa campagne pour la présidence, hier, dans le Massachusetts en prononçant un discours devant 400 personnes dans un gymnase de la municipalité de Cambridge. Mme Chisholm est de race noire et sa circonscription est dans l'Etat de New York.

Chaban-Delmas accuse à son tour

PARIS (AFP) — Le premier ministre français Jacques Chaban-Delmas a accusé publiquement ses détracteurs d'avoir monté contre lui une manoeuvre politique destinée "à l'empêcher de poursuivre sa tâche à la tête du gouvernement et de la majorité".

Répondant, au cours d'une émission télévisée, aux attaques dont il est l'objet depuis près d'un mois, attaques qui concernent aussi bien sa situation fiscale, que l'origine de sa fortune, le premier ministre a précisé que ces attaques "ne reposaient absolument sur rien" et qu'elles étaient motivées uniquement par l'intention de nuire "pour le discréditer et le disqualifier."

C'est la première fois en France, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement est ainsi amené à se justifier publiquement devant l'opinion publique d'attaques personnelles dont il est l'objet. Cette intervention du premier ministre donne ainsi, selon de nombreux observateurs la mesure même de l'impact qu'avait la campagne menée contre lui depuis un mois et qui avait consisté initialement à assurer que M. Jacques Chaban-Delmas n'avait pas payé d'impôts pendant quatre ans alors qu'il était président de l'Assemblée nationale puis chef de l'exécutif.

L'importance de cette campagne, à un an des élections législatives, avait la semaine dernière, incité le ministre des Finances, Valery Giscard D'Estaing, à défendre le système fiscal français devant les auditeurs et téléspectateurs. Mais le responsable des Finances s'était contenté de définir les problèmes fiscaux sur le plan technique et il n'avait pas abordé le problème de la situation personnelle du premier ministre.

M. Chaban-Delmas, en soulignant qu'il entendait "ne rien cacher" a précisé qu'il possédait une maison de famille, une seconde maison dans le sud-est de la France, un appartement à Paris, et un appartement à Bordeaux dont il est maire. Il s'est d'autre part défendu de posséder une fortune cachée provenant d'interventions dans des "affaires de presse".

Les déclarations du premier ministre devraient, dans l'esprit des responsables de la majorité, clore la contre-offensive gouvernementale contre la campagne politique actuelle. Surtout si l'hebdomadaire satirique "Le Canard enchaîné" n'alimente plus la campagne qu'il avait déclenchée en publiant il y a un mois la déclaration fiscale du premier ministre.

Le premier ministre prenait la parole le jour de la première échéance fiscale annuelle pour les contribuables français. Il a conclu en rappelant les objectifs de la politique du gouvernement: recherche de la paix à l'extérieur notamment par la construction d'une Europe indépendante, gestions et réformes à l'intérieur.

TARZAN

PHILOMÈNE

LE PAPA DE LILI

BOZO

FERDINAND

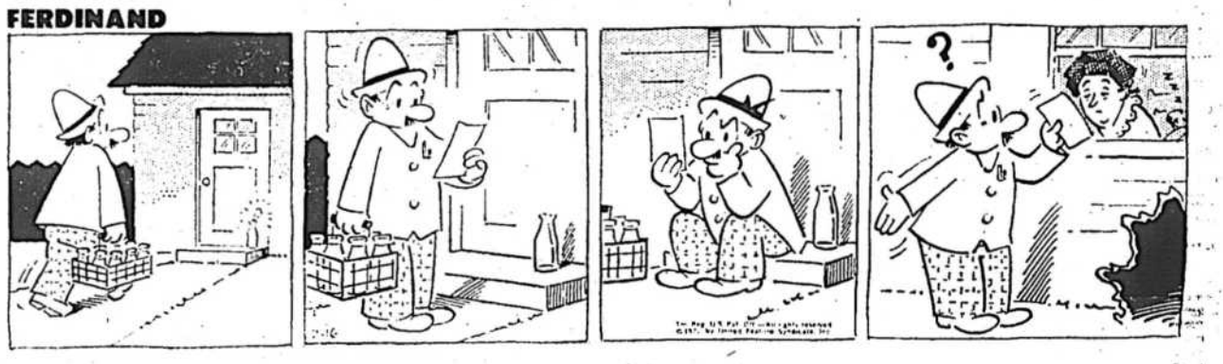

LA RUE DES FAINÉANTS

LES LATULIPE

MON ONCLE

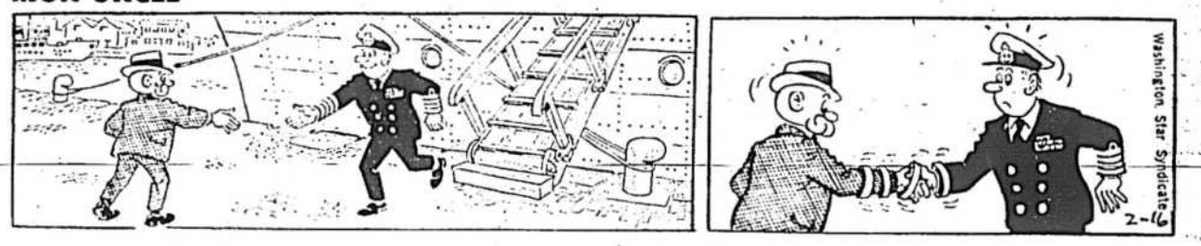

PEANUTS

BATMAN ET ROBIN

naissances - décès - remerciements - in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLARD (J. Alonzo) — A Laval-Ouest, le 14 février 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J. Alonzo Allard, époux d'Yvonne Lavergne, demeurant 4191, 12e Rue, Laval-Ouest, père de Heckey (Mme André Valiéet), Pierre, Jean-Jacques, le Père Georges-Etienne Allard, o.s.m., Guy, Paul, Omer, Yvon, c.d.a.s. et de 25 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Malette et Fils,
3582, 24e Rue, Laval-Ouest
pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLWIN (Sara) — A Montréal-Nord, le 15 février 1972, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Lucien Allwin, née Sara Berthiaume. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Georges) — A Repentigny, le 15 février 1972, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Bédard, époux de Bertha Côté, demeurant à Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Juliette) — A Verdun, le 14 février 1972, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Arthur Bélisle, née Juliette Bergeron, mère de Mme R. Arsenault (Thérèse), Jean-Paul, échevin de la ville de Verdun, et son épouse Jeanne Vincent, René, Mme A. Turetschek (Jacqueline), Mme Pierre Maleau (Jeanne d'Arc), Mme R. Mantha (Ghislaine). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Lucien) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Lucien Blais, époux de Léontine Juneau. Il laisse dans le deuil ses filles, Révérende Soeur Denise Blais, Mme Marcelle Haws, Mme Alice Marquette et Mme Angéline Saint-Germain, ainsi qu'un fils Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin de la Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Ham Nord, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Marguerite) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 90 ans, est décédée Marguerite Bourdon, fille de feu Camille Bourdon et de feu Emma Gravel. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Réal) — A Verdun, le 15 février 1972, à l'âge de 68 ans 3 mois est décédé M. Réal Brunet, époux de Rita Rochon, demeurant 3363 boul. LaSalle. Il laisse dans le deuil J.R.L., époux de Perles De Bellefeuille, Raymond, époux de Louise Legault, Mme Jean-Marie Migneault (Jeannine), Mme Camille Chauvin (Anna), Mme Jean-Guy Dutil (Madeleine) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Alma) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Carle, née Alma Gagnon. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Arthur) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 68 ans, est décédé Arthur Chalifour, époux de Rose Jodoin. La dépouille mortelle est exposée jusqu'à mardi soir au salon
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
et reexposée à Cornwall à partir de mercredi. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant en l'église Nativité de Cornwall où le service sera célébré et de là au cimetière de Cornwall, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Philippe) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philippe Chevalier, époux en 1res noces de feu Irène Godon et en 2es noces de Régina Ouellette, père de Mme Réal Masse (Jeanne), Albert, Achille, c.s.c. et Eugène. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER-LANDRY (Rolande) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 67 ans, 7 mois, est décédée Rolande Chevrier, épouse de feu Ernest Landry. Elle avait été à l'emploi de la Compagnie Laura Secord pendant 44 ans. Native de Chéneville. Elle laisse son frère l'abbé Guillaume Chevrier d'Ottawa, Marie-Joseph (Albert Guindon), Georgette (Cyprien Dallaire), Lucie, épouse de feu Louis-Joseph Poliquin, ses frères Charles-Auguste (Agathe Surprenant), Armand et Jean-Marc (Madeleine Bourassa) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.
10526, rue Saint-Laurent
pour se rendre à l'église Saint-André Apôtre, rue Prieur ouest, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Chéneville où un libera sera chanté à 2 h, inhumation même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Louise) — A Québec, le 15 février 1972, est décédée Dame Louise Bernard, épouse de feu Maurice Constantineau, demeurant à 7575, boul. Viau à Montréal. Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Richard Constantineau (Germaine Laflamme), M. et Mme Pierre Constantineau (Nicole Lefebvre), son petit-fils Martin Constantineau, sa soeur, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Gérard Bernard, M. et Mme Alphonse Bernard, Mme Arthur Joint (Annette Bernard), M. et Mme René Constantineau, M. et Mme Jean-Paul Constantineau. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du
Funérarium Lépine Ltée
2815, Chemin des Quatre-Bourgeois
à 2 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edouard) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Edouard Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant
A Ma Maison St-Joseph,
5605, rue Beaubien est,
en la chapelle du foyer, à 9 h. et de là au cimetière de l'Est. Direction salons Armstrong.

CYR (Edouard) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé Edouard Cyr, époux de feu Gertrude St-Laurent, il laisse son fils Jean-Guy, sa soeur Georgette. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Antonio) — A Ville Lemoyne, le 14 février 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Antonio David, époux de Alice Bérlault. Outre son épouse il laisse ses enfants: Mme André Dupuis (Claire), Danielle et Pierre, demeurant à 1667 St-Pierre à Ville Lemoyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed Darche et Fils
200, rue St-Louis à Ville Lemoyne
pour se rendre à l'église St-Josephat, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEL BELLO (Maria) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Antonio Del Bello, née Maria Raponiccy, mère de Bruno, Mme Raymond McDuff (Elda), Mario, Aldo, belle-mère de Cécile Talilefer, Thérèse Thibodeau et Diana-Rosa. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Conrad) — A Pointe-aux-Trembles, le 14 février 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Conrad Desrochers, époux de Gilberte Desmarteaux. Il laisse dans le deuil ses enfants, Pierre, François, René, Jean, Marielle, Ginette et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église Saint-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNING (Laurie) — A l'hôpital Général de Montréal, lundi le 14 février 1972, est décédé Lawrence Laurie Downing, époux de Betty Donaldson et frère de Nancy (Mme R. C. Osborne) et Gladys (Mme W. Lee). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, MacGillivray, White,
307, rue Riverside Drive (Argyle, St-Lambert)
pour se rendre à l'église St-Jean-Evangéliste (coin Kimberley et Président-Kennedy, Montréal), où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Mont-Royal. Visites mercredi à 1 h. p.m. Stationnement gratuit.

DUPUIS (Lucien) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Lucien Dupuis, époux de feu Simone Brault. Il était le fils de feu Domina Dupuis et de feu Hermina Martel. Il laisse 1 fils, Raymond, époux de Micheline Beaudoin de Ville Mont-St-Hilaire, une bru, Mme André Lévesque (Louise Vincent-Dupuis) de Québec et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Robert Racine et Gauthier,
260, rue Besserer, Ottawa
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU (Lucette) — Accidentellement à Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 50 ans, est décédée Lucette Bourdeau, épouse de Gilles Garneau, demeurant au 9000 Rockdale, St-Léonard. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ème Ave, Rosemont,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Angèle-de-Mericci, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAVES (Victoria) — A sa résidence, le 15 février 1972, à l'âge de 70 ans, est décédée Victoria Lefebvre, mère bien-aimée de Grace (Mme G. Dufour), Irène (Mme A. Nolet), Jane (Mme J. Guigan), Marguerite (Mme D. Chase), Frank, John et de James. Lui survivent 50 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant en la chapelle de la maison funéraire
Armstrong,
3426, Avenue du Parc
où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Hawthorn Dale.

GENDRON (Bertha) — A Longueuil, le 14 février 1972, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Bertha Gauthier, épouse de feu Lucien Gendron, demeurant 1557 Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
1370, chemin Chambly, Longueuil,
pour se rendre à l'église Saint-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROLEAU (Marie-Anne) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arsène Groleau, née Marie-Anne Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Marc-des-Carrières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Alfred) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alfred Houle, époux de feu Rose-Anna Thibault, père de Lucien, époux d'Aline Landreville, Mme Sam Barone (Juliette), Joseph, époux de Juliette Sauvé, Bastien, Mme Roméo Primeau (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Jeanne) — A Boucherville, le 14 février 1972, à l'âge de 63 ans 7 mois, est décédée Mme Conrad Houle, née Jeanne Champoux, demeurant au 72 de Caumont. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils
et E. Charron,
27, rue de la Perrière
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (abbé Gérard) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé l'abbé Gérard Hurtubise, curé fondateur de la paroisse Saint-Albert-le-Grand. La dépouille mortelle sera exposée ce soir à 7 heures, aux salons
A. Savaria Limitée
5001, boul. Henri-Bourassa est
Avis des funérailles plus tard.

JACQUES (Paul-Emile) A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 67 ans est décédé M. Paul-Emile Jacques, époux de Béatrice Larivière, propriétaire du Restaurant Jacques, 3445 Ontario est. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les fleurs
adoucissent la douleur

FTD TÉL 279-7337
FLEURISTE *Valois*
416 ouest, rue Jean-Talon, Mtl.

GRANDE VENTE FOYER DUPUIS

3 DERNIERS JOURS

TROIS PIÈCES TRÈS PRATIQUES
PRIX DUPUIS
21.99 l'ensemble
En aluminium épais, par Suprême, comprenant un poêlon de 10 po., une casserole de 3 pintes et une casserole d'une pinte, de tons or moisson ou vert avocat.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

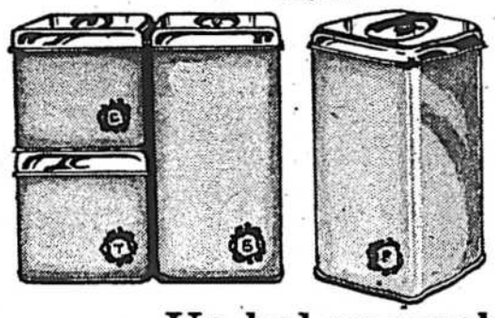

Un bel ensemble
PRIX DUPUIS
Pour la cuisine, un jeu de 4 boîtes (thé, café, sucre, farine), une boîte à pain et une poubelle. Ton noyer et chrome combinés. **22.89** l'ens.
Séparément: jeu de 4 boîtes **7.49** le jeu
boîte à pain **8.49** ch.
poubelle **8.69** ch.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

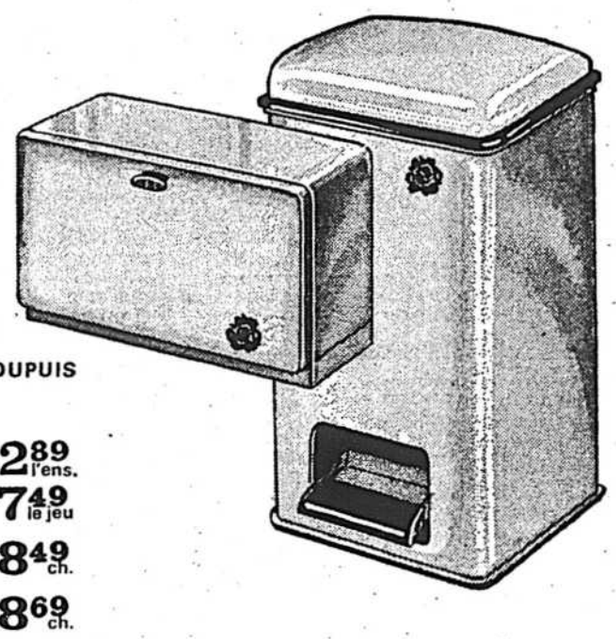

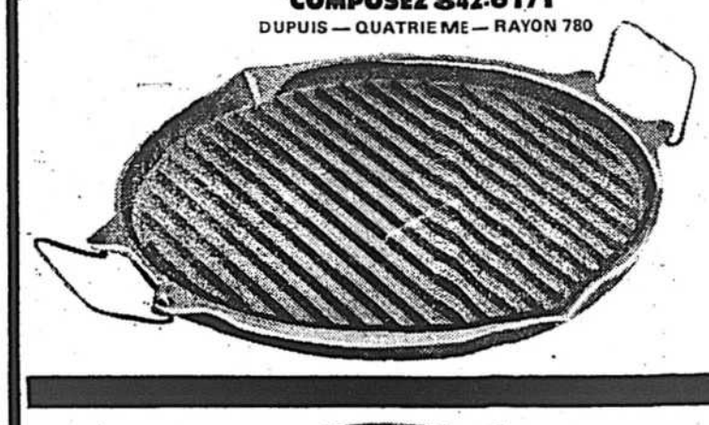

Grils 'Bhouka'
PRIX DUPUIS
6.99 chacun
En fonte noire, d'un diamètre de 11 po., ce gril permet une excellente cuisson sans gras.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

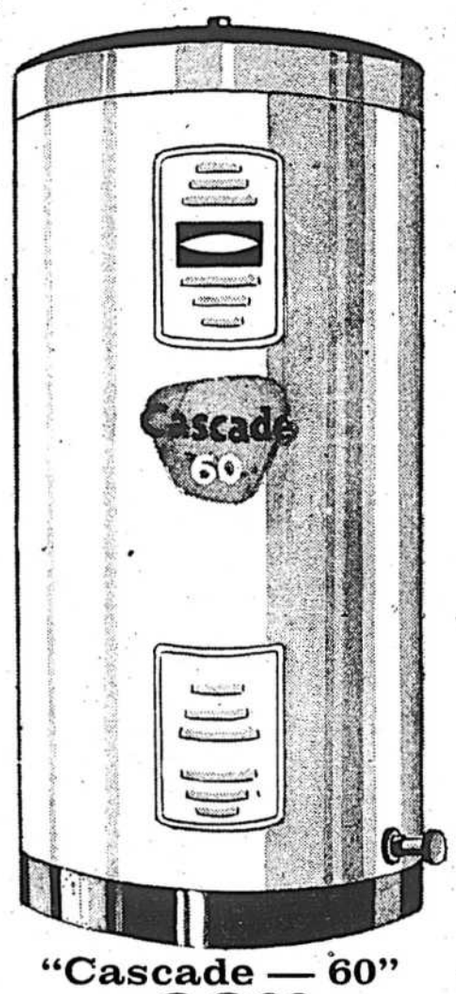

"Cascade — 60"
PRIX DUPUIS **88.89** chacun
Un chauffe-eau de première qualité, d'une capacité de 60 gallons. Le réservoir, en fibre de verre, porte une garantie de 10 ans. Quant aux 2 éléments, un dans le haut et l'autre dans le bas, ils sont garantis un an. (Le modèle Cascade-40 est également disponible 74.89).
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

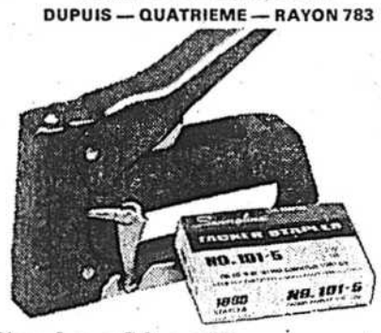

"Swingline" PRIX DUPUIS **5.99** ch. **.85** ch.
Une brocheuse tout usage, en métal très solide, convenant parfaitement au bon bricoleur. Boîte de 1,000 broches (5/16 po.), #101-5.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

Aspirateurs Eureka avec 4 accessoires
PRIX DUPUIS
44.00 ch.
Puissant aspirateur, à moteur de 1 1/8 c.v., monté sur base caoutchoutée. Boyau de nylon incassable, pare-chocs en vinyle, ajustage de succion pour tentures, commutateur au pied. Construction solide, avec boîtier en métal.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — SIXIEME — RAYON 776

20% ET PLUS DE RABAIS!

Prix spéciaux
de 34.97 à 85.00
POUR
27.97 à 68.00

«Strella» de Tyrol et autres marques
De magnifiques bottines de ski d'excellente qualité à des prix très alléchants, toutes de marques renommées. Modèles à 5 boucles, dont 3 sont réglables. Semelles parallèles. Fabrication en plastique et cuir, de ton noir. Pour hommes et femmes. Choix varié de pointures.
Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 920

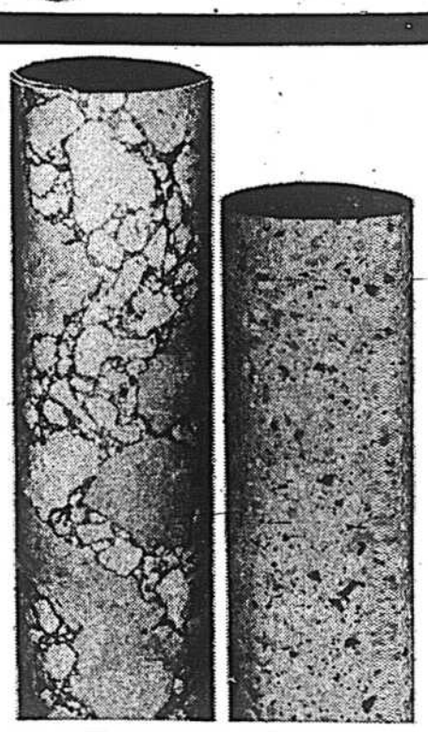

'Permavinyl'
Valeur de 1.59
1.29 v. car.
Couvre-plancher à rotogravure laminée d'une couche de vinyle transparent. Surface lisse, d'entretien facile. Motifs marbré, de pierre ou de style espagnol, dans les tons de bleu, beige, rose, or, blanc, gris pâle. Largeurs: 9 et 12 pieds.

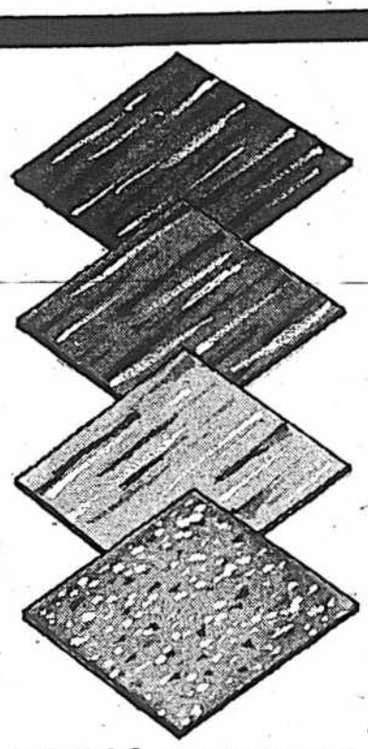

12,000 carreaux
Valeur de 0.23
0.15 ch.
En vinyle amiante, pratique pour cuisine, salle de jeu, salle de séjour. Pour la modique somme de 25.55, vous couvrirez une pièce de 12 x 12 pi. (144 tuiles: 21.60; 1 gal. de ciment: 3.95). 4 motifs seulement: 3 marbrés: beige/blanc/brun, vert pâle/blanc/jaune, henné blanc/brun, et 1 tacheté: vert/blanc/jaune. Dim.: 12 x 12 x 1/8 po.

Pas de commandes téléphoniques s.v.p.
DUPUIS — SIXIEME — RAYON 730

Pourquoi pas chez DUPUIS... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

naissances - décès - remerciements - in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

KINGSBURY (Edouard) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edouard Kingsbury, époux de DesNeiges Asselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Alexis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOUSSAYA (Ronald) — Subitement, à Montréal, le 11 février 1972, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Ronald Koussaya, époux de Nanette Malouf, fils de Roméo et Violet Koussaya, frère de Robert, Karen et Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église orthodoxe St-Nicholas, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Fondation des Maladies du Coeur, seraient appréciés.

LACHANCE (Benoit) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Benoit Lachance, époux de Madeleine Morel, demeurant 644 Leclaire, Montréal 404. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 11 h., pour se rendre à l'église Ste-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Annette) — A Montréal, le 14 février 1972, est décédée Annette Savard, épouse de feu Hormidas Légaré, autrefois de St-Jovite, demeurant 2184 Davidson. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3675, rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEHOUX (Gérard) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Gérard Lehoux, époux de Huguette Boisvert. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130 boul. Pie-IX
à 1 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOCAS (Blanche) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Origène Locas, née Blanche Beaudoin. Mère de Mme Laurent Lamoureux (Jacqueline), Jean-Paul, Henri, Yolande et Claude. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Euzèbe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Fernand) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 51 ans, est décédé Fernand Lussier, époux de Juliette Harnois. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Germain Beauvais (Nicole), Mme Robert Desjardins (Fernande) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Sainte-Claire où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANSEAU (Romuald) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Romuald Manseau, époux de Jeannette Larivière, demeurant 1890 Théodore. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
à 10h.45 pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIMBEAU (Armand) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Martimbeau, époux de Simone Desparois, demeurant 9615 Lille. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MC CRAW (Laurier) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Laurier Mc Craw, époux de Jacqueline Ferland; père de Mme Serge Guirlon (Lise), Mme Guy Marion (Micheline), 1 fille adoptive Mme Denis Bissonnette (Micheline). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barthélémy, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONDELLI (Carmen) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Rocco Mondelli, née Carmella (Carmen) Denantre. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOLIN (Alfred) — A Verdun, le 15 février 1972 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alfred Nolin, époux d'Alida Talbot; demeurant 1321 Moffet, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Clephére) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 96 ans, est décédée Clephère Calve, épouse en premières noces de feu Joseph Courcelles et en 2e noces de feu Joseph McCallum et en 3e noces de feu Joseph Paquette. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, rue Henri-Bourassa est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Antoine Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Louis-Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 15 février 1972, à l'âge de 75 ans est décédé M. Louis-Joseph Parent, célibataire; demeurant à l'Auberge St-Jérôme; fils de feu Me J. E. Parent, notaire. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils Inc.,
400, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture.

PELLETIER (Rosa) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Ernest Pelletier, née Rosa Dagess. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher,
4240, rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise-Marillac, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERLUZZI (Giovanni) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Giovanni Perluzzi, époux de Andree Haineault, demeurant à Ville St-Laurent. Il était le père de Piero. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils
86 ouest, rue St-Charles
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Adrien) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Adrien Perreault, époux de Jeannine Racette. Père de Monique (Mme Jacques Papillon), Johanne et Christian. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, rue Henri-Bourassa est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré, à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Jeanne) — A l'hôpital Maria-Clarac à Pointe-aux-Trembles, le 14 février 1972, à l'âge de 73 ans, 5 mois et 24 jours, est décédée Jeanne Surprenant, épouse de Léo Pigeon, mère du Père Fernand, missionnaire en Afrique, des Frères du Sacré-Coeur, Marguerite (Benoit Poisson), Raymonde (Clément Massie), Laurent (Aline Roy), le juge Roger Pigeon (Marthe St-Laurent) et de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813 est, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église Maria-Goretti, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Joseph-Wilfrid) — A Montréal, le 15 février 1972 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph-Wilfrid Plamondon, époux de Marie-Eugénie Choinière, publiciste durant 30 ans à la maison J.-E. Huot. Il laisse ses belles-soeurs : Mlle Florence, M. Mme Gaspard St-Amand, Mlle Laurenza Goineau, Mme Noémie Goineau, M. Mme Médéric Goineau, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD (Julienne) — A Laval, le 14 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Omer Rémillard, née Julienne Béland, demeurant 1003 Bleau, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.,
1039, rue du Collège,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD (Lorette) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Lorette Parr, épouse de feu Léopold Ricard. Mère de Gilles (son épouse Françoise Fournier), Thérèse (Mme J. Aimé Vaillant), Jeannine (Mme Maurice Périard) et Michel (son épouse Ginette Charron). Elle laisse aussi 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sainte-Bibiane où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROTTEN (Maria) A l'hôpital Queen Elizabeth, le 14 février 1972, est décédée Maria Turcotte, épouse de feu Edward Rotten, mère de Ronald et Sally, (Mme P. Desjardins); soeur de Gracia (Mme P. Duranleau-O'Cain) et de Fidèle Turcotte. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, MacGillivray & White,
5580 ouest, rue Sherbrooke
pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où une messe de requiem sera célébrée à 10 h. a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

SANSCARTIER (Irène) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Irène Tardif, épouse en premières noces de feu Hervé Giroux et en deuxièmes noces de feu Théo Sanscartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue Saint-Denis
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Joseph) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph Tessier, époux de Berthe Rompré, demeurant à ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11ème Avenue, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Charles) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 53 ans 11 mois, est décédé M. Charles Tremblay époux de Yvette Roy, père de Pierre et Marie-Chantale. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

CRASTON — Myles et Monique née Rogers, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Philippe, 8 lbs, 2 onces, à l'Hôpital Général de Montréal, le 11 février 1972. Un frère pour Nicholas, David et Frédérique.

REMERCIEMENTS

CADIEUX (Arcade) — Mme Arcade Cadieux (Irène Leboeuf), ainsi que les familles Cadieux et Leboeuf, prient toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies de quelque façon que ce soit, lors du décès de M. Arcade Cadieux, survenu le 12 janvier 1972, d'agréer l'expression de leur remerciement.

HAREL (Edmour) — Madame Edmour Harel et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Edmour Harel, survenu le 22 décembre 1971, soit par offrande de messe, fleurs ou bouquet spirituel. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

NECROLOGIE

M. PAUL-EMILE JACQUES

Nous apprenons le décès de M. Paul-Emile Jacques survenu le 14 février 1972 à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Béatrice Larivière, ses fils et ses bru, MM. et Mmes Charles, Jean-Pierre et Gerald Jacques; ses filles et son gendre, M. et Mme Jean Akian (Carmen), Mme Paulette Jacques; son frère et sa belle-soeur; M. et Mme Jean-Marie Jacques; sa soeur, Mme veuve Napoléon Bourque (Alice) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.
La dépouille est exposée au salon T. Sansregret, 3198 Ontario est. Funérailles vendredi le 18 courant à 10 heures en l'église Nativité d'Hochelaga. Sépulture au cimetière de Verchères.

GRANDE VENTE FOYER DUPUIS

3 DERNIERS JOURS

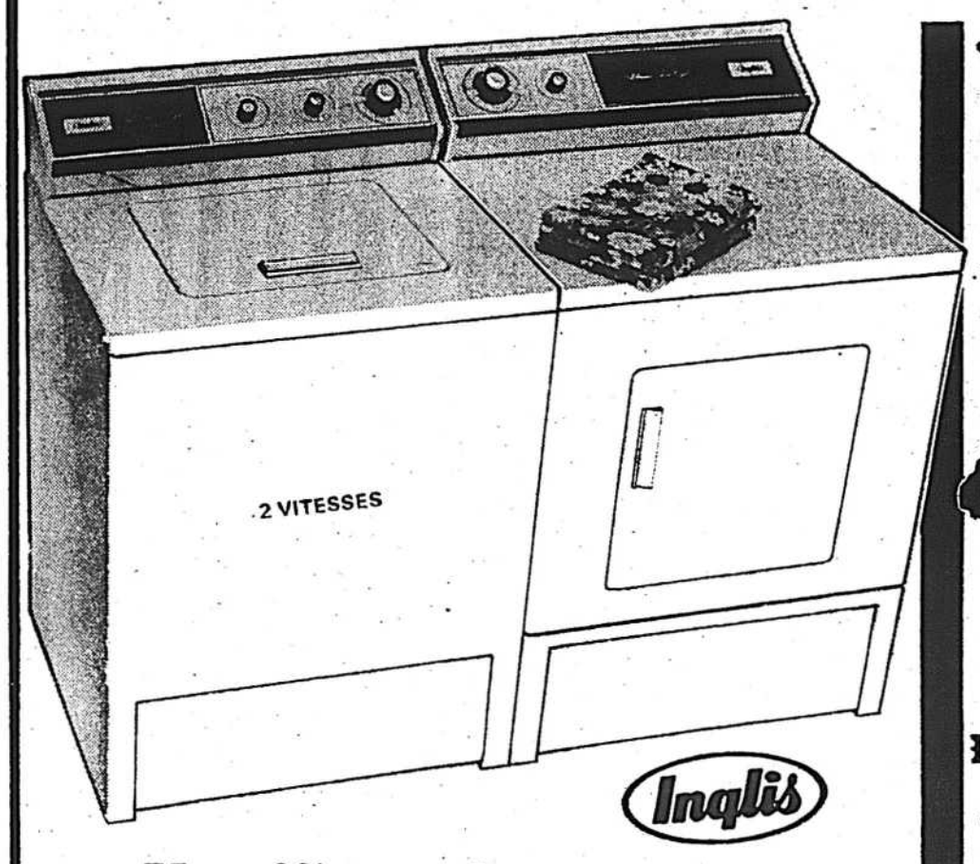

Un efficace duo-propreté

PRIX DUPUIS **299.00** chacune

Machine à laver à 3 cycles de lavage. Niveau réglable de l'eau; 3 températures. Dessus en porcelaine émaillée. Blanc. L. 29xP. 25½x H. 36 po.

Prix Dupuis **189.00** chacun

Séchoir électrique à 3 cycles de séchage. Période spéciale de refroidissement pour tissus à pressage permanent et lavez-portez. Contrôle de chaleur à variation continue. Grand filtre à charpie. Blanc.

Service de démonstration et d'installation à domicile par les spécialistes Inglis
COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 770

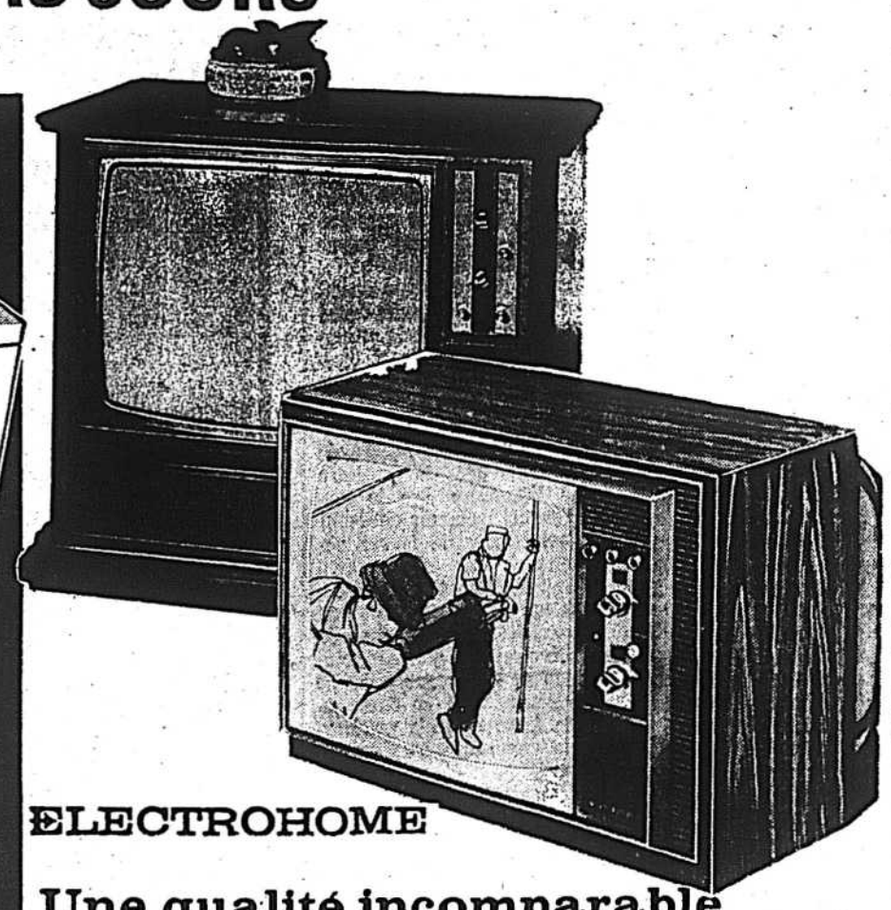

Une qualité incomparable

Service et pièces gratuits pour 1 an

Prix Dupuis **699.00** chacun
Electrohome couleur 26"
Châssis C-10. Avec Electro-Lok et Electro-Tint pour une syntonisation indéréglable et un contrôle automatique de la teinte. UHF et VHF permettant la réception des canaux 2 à 83. Châssis à transformateur 25,000 volts. Tube image avec plan de protection de 6 ans. Service et pièces gratuits pour 1 an. Fini noyer.

Prix Dupuis **499.00** chacun
Très bel appareil couleur Electrohome de 19 po. Syntonisation Electro-Lok pour des couleurs stables. UHF et VHF permettent la réception des canaux 2 à 83. Electro-Tint contrôle les nuances automatiquement. Châssis à transformateur 25,000 volts. Tube image avec plan de protection de 6 ans, pièces garanties pour 1 année, service gratuit une année. Fini noyer.

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 843

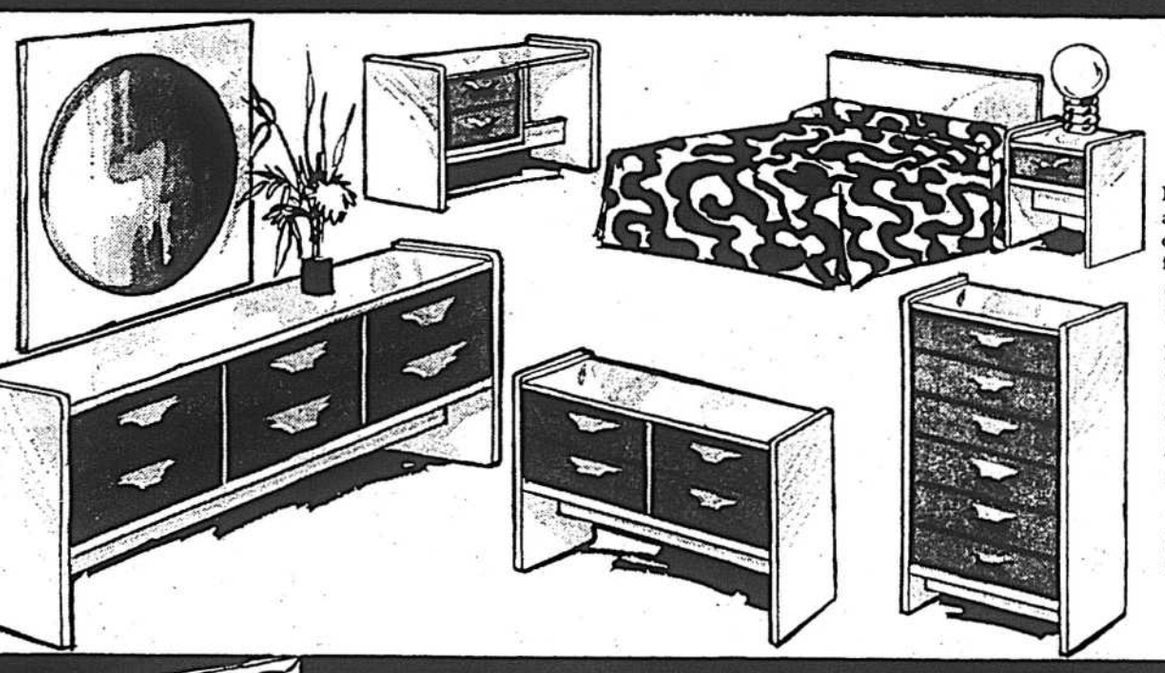

Style moderne pour gens d'avant-garde

Faites votre choix parmi ces meubles de construction solide, aux dessus en Arborite à l'épreuve des égratignures et devants des tiroirs en plastique moulé. Ton blanc, avec tiroirs de tons fuchsia ou vert.

Commode triple, 6 tiroirs: L. 62 x P. 20 x H. 28 po.	Valeur de 149.00	118.00 ch.
Miroir circulaire; diam. 36 po.	Valeur de 45.00	35.00 ch.
Commode double, 4 tiroirs: L. 40 x P. 20 x H. 28 po.	Valeur de 119.00	88.00 ch.
Commode-chiffonnier, 6 tiroirs: L. 22 x P. 20 x H. 51 po.	Valeur de 129.00	98.00 ch.
Table de chevet, 1 tiroir: L. 22 x P. 20 x H. 22 po.	Valeur de 54.00	45.00 ch.
Tête de lit, 39 ou 60 po.	Valeur de 39.00	35.00 ch.
Bureau d'écolier, 2 tiroirs: L. 46 x P. 20 x H. 29 po.	Valeur de 109.00	85.00 ch.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 713

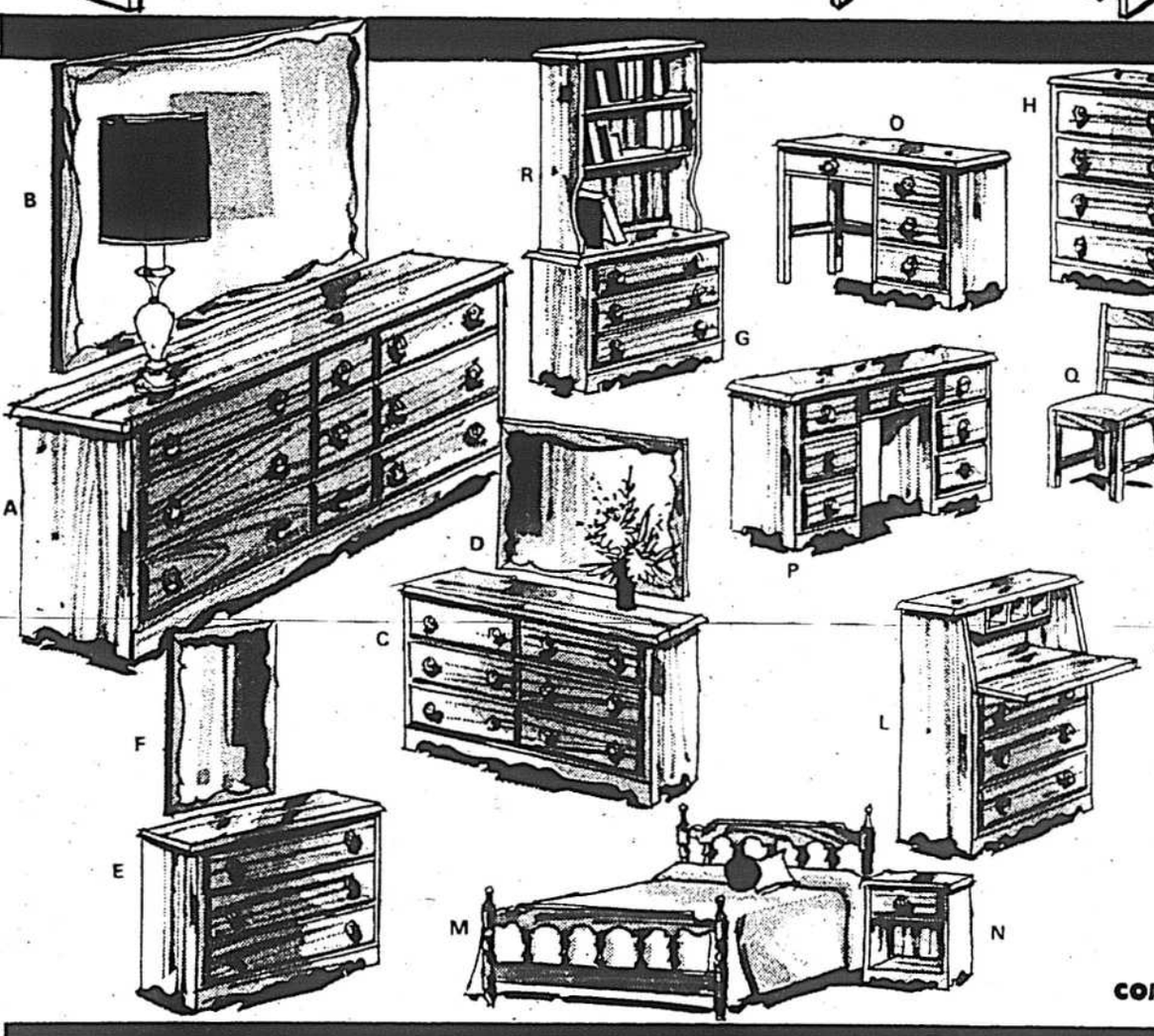

Touche élégante du type colonial

Rien de mieux pour créer ce bel agencement tant désiré pour votre chambre. Ces meubles sont de fabrication robuste, en merisier, fini cannelle.

A. Commode triple, 9 tiroirs; L. 58 po.	Valeur de 89.00	71.88 ch.
B. Miroir de commode triple; 44 x 28 po.	Valeur de 29.95	24.88 ch.
C. Commode double, 6 tiroirs; L. 46 po.	Valeur de 74.95	58.88 ch.
D. Miroir de commode double; 35 x 28 po.	Valeur de 26.95	21.88 ch.
E. Commode simple, 3 tiroirs; L. 36 po.	Valeur de 59.95	48.88 ch.
F. Miroir de commode simple; 22 x 30 po.	Valeur de 22.95	18.88 ch.
G. Commode, 3 tiroirs; L. 27 x H. 30½ po.	Valeur de 52.95	42.88 ch.
H. Commode, 4 tiroirs; L. 27 x H. 36 po.	Valeur de 56.95	45.88 ch.
J. Commode, 5 tiroirs; L. 27 x H. 44 po.	Valeur de 59.95	48.88 ch.
K. Commode, 6 tiroirs; L. 27 x H. 52 po.	Valeur de 64.95	52.88 ch.
L. Commode-secrétaire.	Valeur de 69.00	56.88 ch.
M. Lit fuseau; Larg. 39 ou 54 po.	Valeur de 59.95	47.88 ch.
N. Table de chevet; 15 x 13½ po.	Valeur de 32.95	26.88 ch.
O. Bureau simple, 4 tir.; 36 x 17 x H. 30 po.	Valeur de 59.95	47.88 ch.
P. Bureau double, 7 tjr.; 44 x 17 x H. 30 po.	Valeur de 74.95	59.88 ch.
Q. Chaise de bureau, à siège rembourré.	Valeur de 24.95	19.88 ch.
R. Etagère; 27 x 11½ x H. 32 po.	Valeur de 47.95	38.88 ch.

COMPOSEZ 842-6171 — DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

Les monologues à succès d'Yvon Deschamps

"YVON DESCHAMPS #4" **4.47** ch.

"LE PETIT JÉSUS" **4.47** ch.

"LES UNIONS QU'OSSA DONNE" **4.47** ch.

"L'ARGENT OU LE BONHEUR" **4.47** ch.

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — ENTRÉE BOUL. DE MAISONNEUVE — RAYON 841

Pourquoi pas chez Dupuis . . . OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.

Valcin dénonce la "mauvaise gestion des papeteries"

QUEBEC (PC) — Un économiste de la CSN, M. Yvon Valcin, estime que "si le gouvernement donnait suite aux exigences du Conseil des producteurs des pâtes et papiers du Québec, cela reviendrait à faire payer par les Québecois une prime à la mauvaise gestion, à l'incapacité, à l'imprévoyance et au manque de perspectives des capitalistes de cette industrie".

C'est du moins ses "premières impressions personnelles qu'il a livrées à la presse, mardi, au sujet des privilèges exorbitants réclamés par l'industrie des pâtes et papiers".

En somme, le Conseil des pâtes et papiers a demandé au gouvernement provincial, la semaine dernière, une série d'allègements fiscaux et tarifaires totalisant environ $27 millions par année. Il a recommandé aussi aux gouvernants de diminuer les sommes consacrées aux programmes de sécurité sociale, pour lui venir en aide de façon particulière.

Selon M. Valcin, l'application de cette recommandation "signifierait à toutes fins utiles un transfert de l'assistance sociale des défavorisés vers les capitalistes".

Socialisme

Dans sa critique, M. Valcin s'en prend "au cercle vicieux des subventions, qui n'ont pas nécessairement la vertu de régler les vrais problèmes".

L'économiste n'y va pas de main-morte, d'ailleurs, lorsqu'il accuse les producteurs de pâtes et papiers d'être "largement responsables avec le gouvernement de la situation frisant la catastrophe dans ce domaine important de notre économie".

Il leur reproche notamment de "ne suivre à aucun égard le temps des changements profonds qui s'opèrent constamment dans les données de la concurrence internationale".

A court terme, M. Valcin considère que la moindre aide financière que le gouvernement pourrait consentir à cette industrie devrait répondre à des critères qu'il définit de façon très sévère.

"Cette aide, dit-il, devrait s'inscrire dans un plan de modernisation, de restructuration et de réorganisation de l'industrie, tout en étant sujette à un contrôle extrêmement serré du gouvernement".

L'économiste de la CSN démontre également les avantages "d'un socialisme démocratique visant à redonner aux Québecois le plein contrôle sur leurs ressources forestières".

Urbanistes du Québec en France

QUEBEC — Une délégation québécoise composée de spécialistes en urbanisme et en aménagement du territoire, séjourne en France du 13 au 24 février afin d'étudier sur place la législation et les réalisations françaises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Cette mission est organisée par le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec dans le cadre de la coopération franco-québécoise.

A Paris, des séances de travail seront consacrées à l'étude de trois domaines principaux au sein de trois ateliers différents: la législation, l'aménagement du territoire et l'urbanisme opérationnel. Les discussions porteront également sur la promotion immobilière et les relations de l'Etat et des organismes aménageurs avec les constructeurs publics et privés. Participeront aux réunions, des fonctionnaires français du commissariat général au plan, de la direction de l'aménagement foncier et urbain du ministère de l'équipement, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Finances, de la Datar, du groupe central de planification urbaine et de l'IAURP.

La mission se rendra ensuite en province et se divisera en deux groupes, l'un orienté vers les problèmes d'aménagement du territoire, l'autre vers l'urbanisme opérationnel. Le premier groupe se rendra à Lyon et Marseille et visitera aussi l'aménagement du Langudoc, Roussillon. L'autre groupe visitera plusieurs exemples d'organismes originaux à Bordeaux et le quartier du Mirail à Toulouse.

Enfin, la dernière journée sera consacrée à Paris à la reprise de contacts avec les personnes rencontrées au cours du premier séjour et à une réunion de synthèse.

Colloque sur l'artisanat à Tananarive

TANANARIVE (Reuter) — Une quarantaine de délégués des pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones tiennent depuis hier à Tananarive leur deuxième colloque sur l'artisanat.

Le projet de création de deux centres permanents de vente des produits de l'artisanat des pays membres, l'un à Paris et l'autre à Montréal, sera étudié au cours de ce colloque.

Créée en mars 1970 à Niamey au Niger, cette agence a pour objectif fondamental la mise en oeuvre d'une véritable coopération multilatérale dans les domaines culturels et techniques. Son premier souci est la valorisation et la diffusion de toutes les cultures représentées en son sein. L'agence groupe 22 pays d'expression française.

NECROLOGIE

Frère Alfred (Alfred Minville), des E. C.

Les Freres des Ecoles chrétiennes recommandent aux prières de ses amis, confrères et anciens élèves le repos de l'âme du F. Albert Minville décédé au soir du 14 courant dans sa 86e année.

Fils de Joseph Minville et d'Adélaide Fournier, il naissait à Grande Vallée, Gaspésie, le 29 juin 1886. Il entre au noviciat de Mont-de-La-Salle alors à Maisonneuve (Montréal). Religieux en 1909, il fait 30 mois de formation religieuse et pédagogique. En septembre 1911, il enseigne aux écoles de Ste-Brigide (3 ans), St-Henri (1 an), au pensionnat St-Laurent (5 ans), puis Notre-Dame de Hull (4 ans). Pendant 13 ans, il dirige les écoles S.J.B. Salle, Notre-Dame de Hull, Salaberry et Ste-Brigide. Il est inspecteur des classes à Viauville durant 4 mois en 1937. Un frère lui survit: M. Esdras Minville qui fut professeur et Directeur général à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (Montréal). Les restes mortels sont exposés au salon funéraire du Foyer De-La-Salle (300, boul. Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée, ville de Laval).

Les funérailles auront lieu au même endroit, jeudi le 17 février à 10 heures. Le cortège se rendra de là au cimetière catholique du Mont-Royal.

Appareils auditifs

ZENITH

au son vivant

Batteries — Moules. Réparations de toutes marques.

Centre auditif de Montréal

Bureau chef
4367 ST-DENIS, Montréal 131
843-6789 — 843-8496
Sortie métro Mont-Royal
(CHARGEX)

Merci pour faveur obtenue. Y.B.C.

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LaSALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, Gérald Raymond, Maire, et Jacqueline Giguère, Greffier, qu'à une assemblée spéciale tenue le 18 janvier 1972, suivant les dispositions de la Charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1311 intitulé:

Règlement amendant le règlement no 1110, RE: LOTS 973-2-10, 974-94, ET 974/174-2."

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité le 1er février 1972, par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNÉ à LaSALLE, ce 10e jour de février 1972.
Gérald Raymond, maire
Jacqueline Giguère, greffier

GRANDE VENTE FOYER DUPUIS

3 DERNIERS JOURS

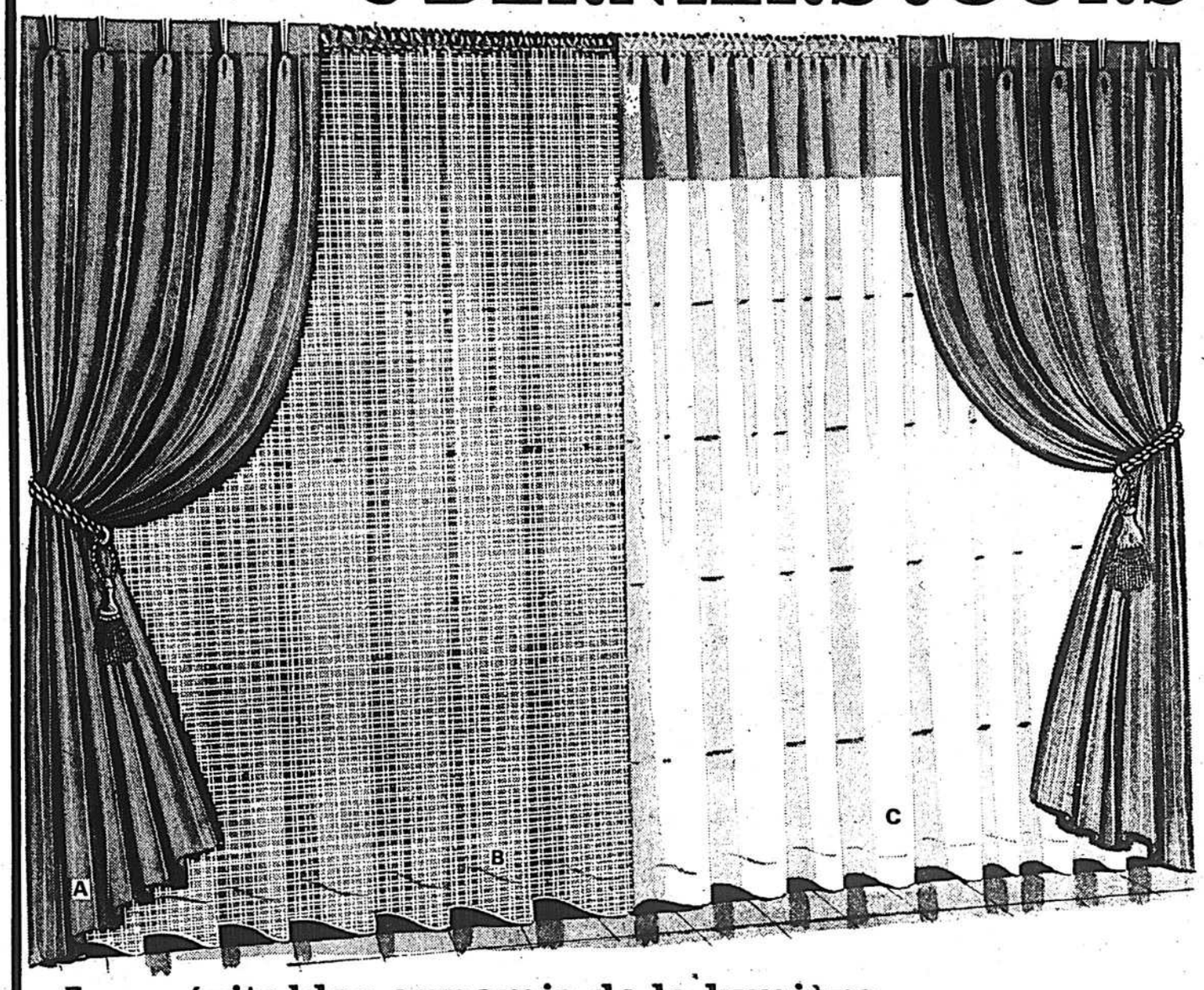

Riche Fortrel* des jours gais

Le Fortrel* 100% est lavable et ne nécessite pas de repassage. Il ne rétrécit pas ni ne s'étire. Il résiste au soleil et à la décoloration. Synonyme de durée, entretien facile et bon goût.

A. Mur de 48 po. (Valeur de 19.95) **15.95** la paire — 96 po. (Valeur de 39.95) **31.95** la paire — 144 po. (Valeur de 59.95) **47.95** la paire

Tentures en Fortrel* damassé, de première qualité, à draper élégamment au moyen de glands de soie. Tons or antique, olive, bleu, rouge. Hauteur: 95 pouces.

B. Panneaux très décoratifs en filet de Fortrel*. Tons or, rouge, vert, bleu royal, melon, blanc. Largeur: 48 pouces.

Hauteur (pouces)	(chacun)	Hauteur (pouces)	(chacun)
45	2.49	72	3.29
54	2.79	81	3.79
63	2.99	90	3.99
		95	4.49

C. Rideaux de 100% Fortrel*, ton blanc seulement. Largeurs à la paire (84 po.) ou au panneau (63, 87 ou 132 po.)

Haut. (po.)	Paire (84 po.) la paire	Panneau (63 po.) (chacun)	(87 po.) (chacun)	(132 po.) (chacun)
54	3.99	2.99	4.29	6.49
63	4.49	3.19	4.49	6.99
72	4.79	3.39	4.99	7.49
81	4.99	3.59	5.59	7.99
90	5.49	3.79	5.99	8.39
95	5.99	3.99	6.39	8.79
108	6.49	4.29	6.69	8.99

* Marque déposée.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — SIXIÈME — RAYON 740

Les véritables ennemis de la lumière

D. Stores opaques, en toile de coton enduite de vinyle lavable, finis avec frange de 3 pouces. Ton blanc.

(pouces)	(chacun)
37 X 70	12.95
42 X 70	14.95
48 X 70	16.95
54 X 70	19.95
63 X 58	29.95
63 X 70	32.95
72 X 58	33.95
72X 70	37.95

Veuillez accorder un délai de 15 jours pour la livraison s.v.p.

E. Stores opaques, unis ou à frange, en toile de coton enduite de vinyle lavable. Ton blanc.

(pouces)	Unis (chacun)	Frangés (chacun)
27 X 58	4.95	6.95
30X 70	5.45	7.45
37 X 70	5.45	7.45
42 X 70	6.45	8.95
48 X 70	7.95	10.95
54 X 70	8.95	11.95
63 X 58	14.95	18.45
63 X 70	16.95	20.95
72 X 58	16.95	20.95
77 X 58	26.45	30.95

E. Stores en 100% vinyle, unis ou à frange, lavables, ininflammables, isolant contre le froid ou la chaleur. Blanc seulement.

(pouces)	Unis (chacun)	Frangés (chacun)
27 X 58	2.95	4.45
30 X 70	3.45	4.95
36 X 70	3.45	4.95
42 X 70	4.45	6.45
48 X 70	5.95	8.45
54X 70	6.95	9.45
63 X 58	10.45	13.45
63 X 70	11.95	14.95
72 X 58	11.95	15.45
77 X 58	17.95	21.45

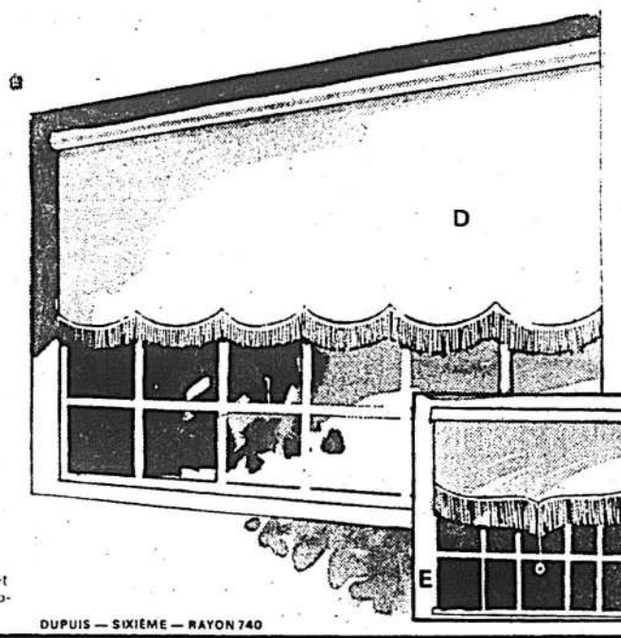

STANLEY

Pour des réveils de clarté

28 à 48 po. Valeur de 3.95 — **2.95** ch.
48 à 86 po. Valeur de 5.95 — **4.50** ch.
66 à 120 po. Valeur de 7.95 — **6.50** ch.
86 à 156 po Valeur de 9.95 — **7.95** ch.

Tringles coulissantes Drapemate, de Stanley, en acier fini blanc neige, à glissoires de nylon et jeu de corde, au roulement doux et silencieux. Installation facile au mur ou au plafond, à projection de 1¾ à 3¾ po.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — SIXIÈME — RAYON 740

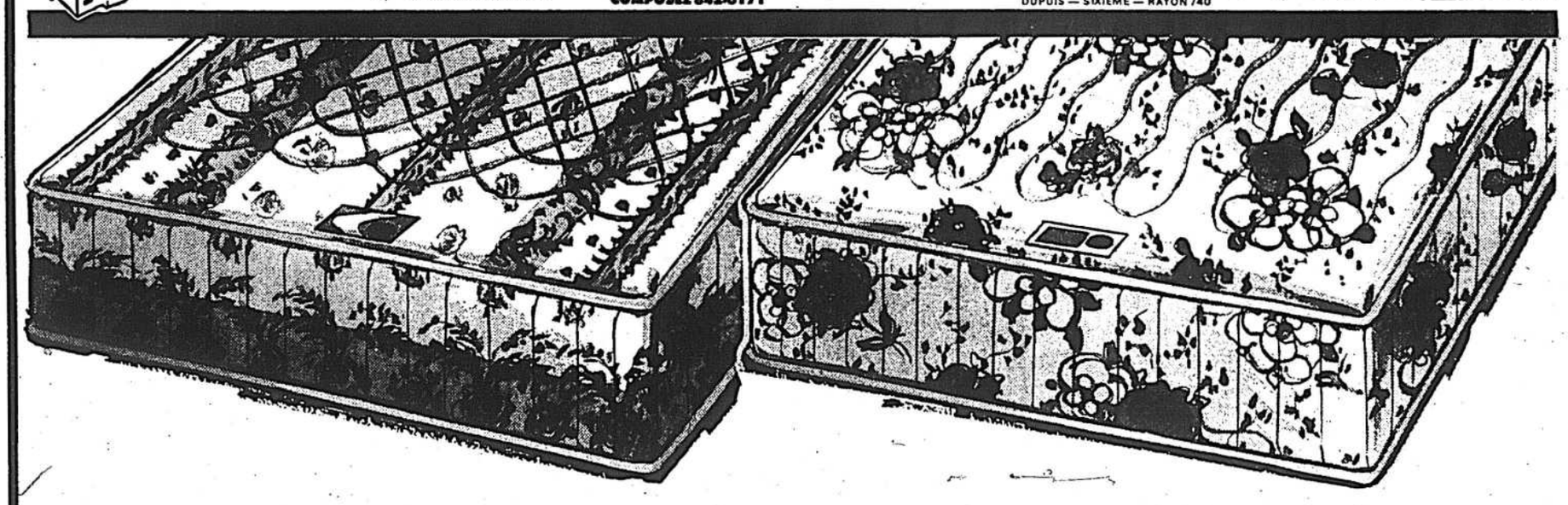

Les matelas "Singer": une assurance contre l'insomnie!

Fameux matelas de 720 ressorts dans le 54 po., bien rembourré de sisal très épais et de feutre blanc comprimé, de première qualité, à renforcement au centre pour plus de fermeté. Rebords préfabriqués, surfaces piquées en profondeur sur ¼ po. de mousse, couverture en coutil de ton beige, à motifs rouges. Largeurs: 36, 39, 48, 54 po.
Sommier-tapissier disponible au même bas prix de 54.88 ch.

Valeur de 69.95
54.88 chacun

Matelas de 312 ressorts dans le 54 po., de fort calibre, à bourre de sisal et de feutre très épais. Rebords roulés à l'intérieur, surfaces piquées en profondeur, couverture en coutil résistant, à motif rose et orange sur fond blanc. Largeurs: 36, 39, 48, 54 po.
Sommier-tapissier disponible au même bas prix de 39.88 ch.

Valeur de 49.95
39.88 chacun

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 711

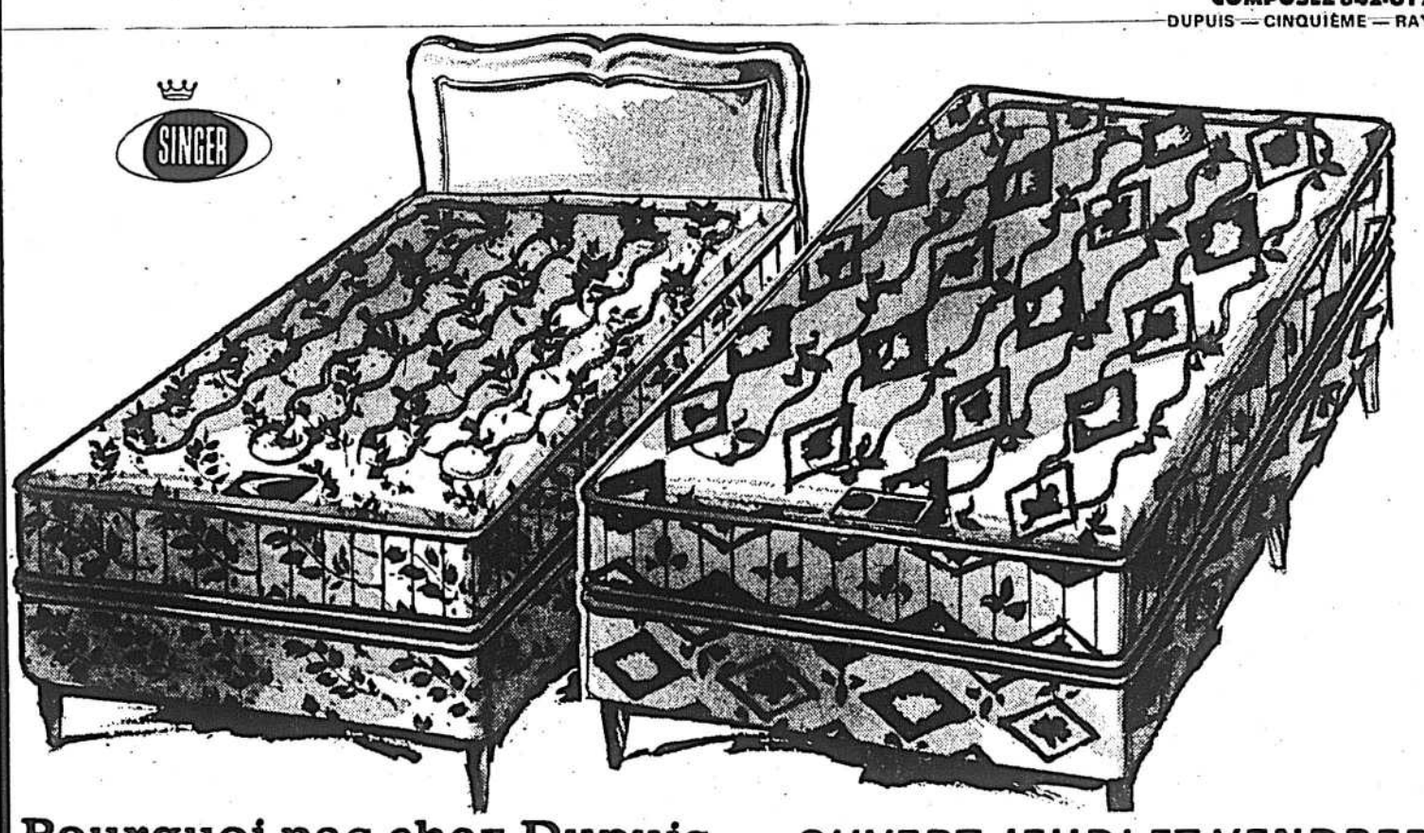

SINGER

Lits "Singer" de tout repos

Valeur de 89.95
68.00 l'ensemble

Lit continental avec tête. Matelas de 312 ressorts, à surfaces piquées en profondeur, recouvert en rayonne de haute qualité. Sommier-tapissier tout à ressorts, sur 6 pieds vissés. Tête recouverte de plastique lavable, de ton blanc. Largeur: 39 po.

Valeur de 89.95
68.00 l'ensemble

Lit continental, avec matelas de 405 ressorts très fermes, à surfaces piquées en profondeur, recouvert en rayonne de ton beige; le sommier-tapissier est monté sur 6 pieds vissés. Largeurs: 36 ou 39 po.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 711

Pourquoi pas chez Dupuis . . . OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.

DUPUIS

12 AUBAINES TOUTES SPÉCIALES À DES BAS PRIX INCOMPARABLES

Polyester Fortrel*

Chandail de coupe cintrée, en tricot de 100% polyester, à encolure montante avec glissière et manches longues. Tons ivoire, antilope, violet, marine, vin, brun. P.M.G. *Marque déposée. Second choix de couleur s.v.p.

Valeur de 12.00

798 chacun

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 620

Venez tôt profiter de cette offre extraordinaire! Vous ne payez que la moitié du prix marqué. Provenant d'une faillite de librairie, ces livres vous sont offerts dans un choix de 5000 à 7000 titres.

PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES, S.V.P. — DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 281

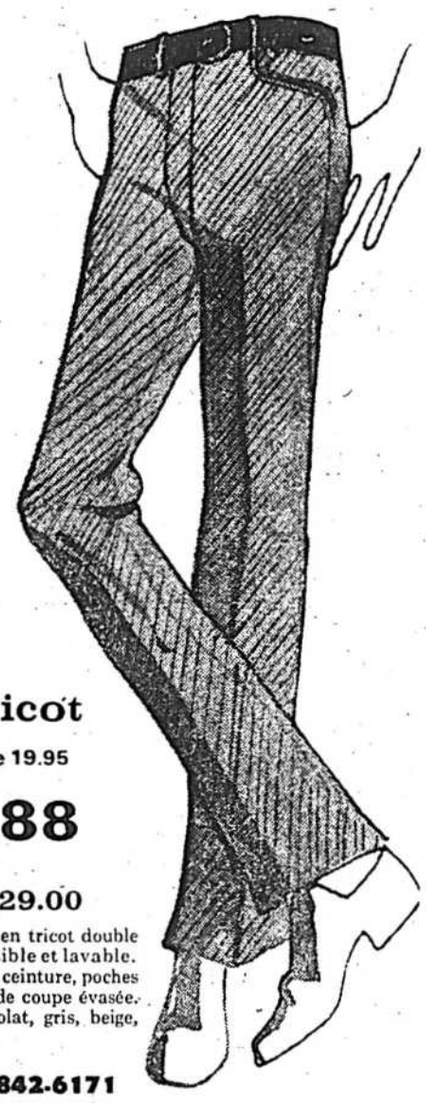

Fin tricot

Valeur de 19.95

14.88

2 pour 29.00

Pratique pantalon, en tricot double de Fortrel*, extensible et lavable. Taille à passants de ceinture, poches western et jambes de coupe évasée. Tons marine, chocolat, gris, beige, vert, blanc. 30 à 46.

*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 610

Comfort de l'acrylique

Pull-over à encolure bijou et manches longues. Tons brun, marine, noir avec rayures multicolores sur les manches et au bas. Tailles P.M.G.

Valeur de 12.00

7.88 chacun

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 541

Entretien minime

Valeur de 13.00

11.00 chacune

Tenue d'intérieur en polyester et coton à motif de rayures horizontales. Encolure ronde, corsage boutonné, manches trois quarts. Tons bleu, blanc, rouge. P.M.G. Jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 420

Arnel* et voile de coton

Longue robe de nuit, en Arnel*, à encolure ronde dégagée, élastique sous le buste, manches courtes sur élastique et volant au bas. Tons marine, rose, mauve, jaune, orange. P.M.G. (Second choix de couleur s.v.p.)

Prix Dupuis **7.49** chacune

Ensemble en voile de coton, comprenant un peignoir à encolure ronde, manches trois quarts, garniture devant; une chemise de nuit sans manches et une culotte bikini. Lilas ou menthe. P.M.G. jusqu'à épuisement du stock.

Valeur de 15.00

10.00 l'ensemble.

*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 390

Douceur du 100% nylon

Prix Dupuis **7.50** chacun

Chemisier d'entretien facile, à col arrondi et manches longues. Tons blanc, noir, rose, bourgogne. Tailles 10 à 18.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS-REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 310

Que de jolies jambes!

Prix Dupuis **.69** la paire

3 paires pour 2.00

Bas de nylon extensible, sans couture, à entrée large. Pesanteur "service". Ton beige seulement. 8½ à 9½ ou 10 à 11. Commandes téléphoniques acceptées pour 2.00 et plus.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 370

Chic importation en véritable cuir

Valeur de 30.00

17.99 chacun

Sac sport, à poignée double, glissière dessus, pochette frontale et compartiment intérieur. Tons noir, blanc, marine, tan. Dimensions: 13 x 14 po.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 460

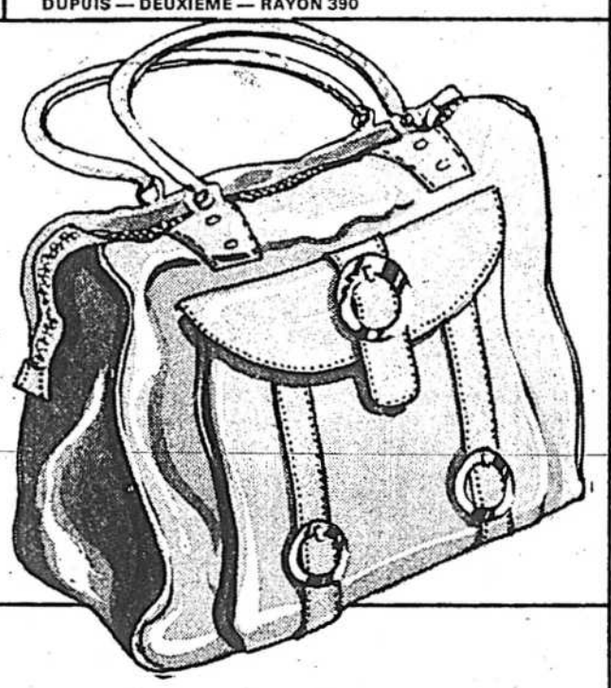

...Et de belles sandales

Valeur de 25.00

19.99 la paire

Un autre produit du Québec. En suède lilas ou tan ou en cuir froissé noir, à doublure de cuir. Bout ouvert et courroie réglable derrière. Hauteur du talon: 2 po. AA-7 à 10, B-5½ à 10.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 470

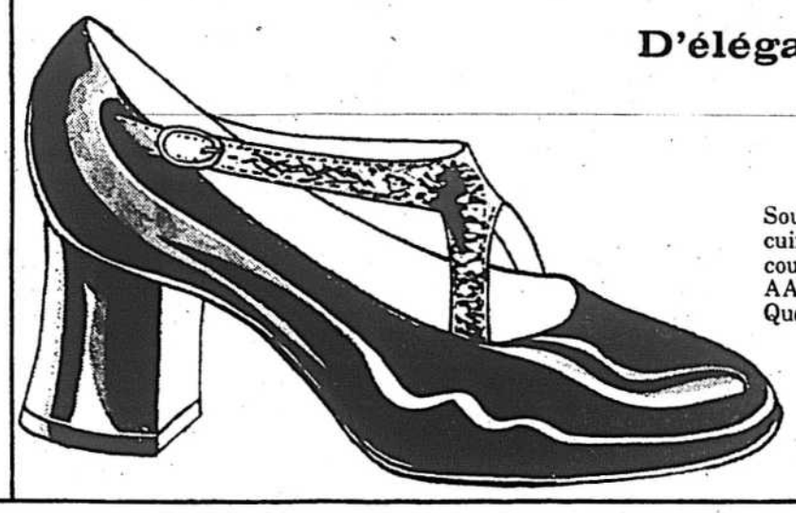

D'élégantes chaussures

Valeur de 25.00

19.99 la paire

Souliers de cuir froissé noir, doublés de cuir, à courroie décorative réglable au cou-de-pied. Hauteur du talon: 2¼ po. AA-7 à 10, B-5½ à 10. Un produit du Québec.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIÈME — RAYON 470

VENEZ PROFITER DE LA VENTE "6 JOURS AUBAINES-POUPONS" QUI SE POURSUIT JUSQU'AU SAMEDI 19 FÉVRIER

POURQUOI PAS CHEZ DUPUIS... OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mercredi 16 février 1972, 88e année, no 6, 84 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

La bagarre éclate

Moncton: NON au français

MONCTON. (PC) — Les étudiants de l'Université de Moncton ont occupé l'hôtel de ville et des échauffourées ont opposé étudiants, policiers et contre-manifestants, mardi soir, à Moncton, après que le conseil municipal eut rejeté la nécessité du bilinguisme dans les services municipaux de cette ville au Nouveau-Brunswick.

Cette décision a été prise par cinq voix contre quatre, grâce au vote prépondérant du maire, M. Leonard C. Jones.

Affirmant que la salle où se tenait une séance du conseil municipal, était remplie, des policiers ont refusé l'admission à une cinquantaine d'étudiants.

Repoussés à l'extérieur par le service d'ordre, ce groupe a grossi jusqu'à plus de 200 manifestants et l'escouade anti-émeute est apparue sur les lieux.

Des contre-manifestants anglophones s'étaient mêlés à la foule et les bagarres éclataient ici et là.

"Des citoyens comme les autres"

Le calme est revenu à l'extérieur, quand le maire suppléant, M. Louis Cormier, a fait valoir devant le conseil que les étudiants étaient des citoyens comme les autres et avaient droit d'assister aux débats.

Un petit groupe d'étudiants a été admis dans le hall de l'hôtel de ville et a pu entendre la déclaration du maire Jones, avant qu'il ne se prononce contre le bilinguisme dans les services municipaux.

Après le vote et à l'issue de la réunion du conseil, les étudiants ont refusé de quitter la salle en signe le protestation conte la décision du conseil.

"Ce n'est qu'un début . . ."

Pendant ce temps, le maire et les membres du conseil étaient accueillis à l'extérieur par des cris de colère. Un garçon a tenté de cracher au visage du maire Jones.

"On veut du français . . . Jones au poteau . . . Gestapo . . .", criaient les manifestants.

Il y eut échanges de coups, en plus des échanges verbaux, et la police a procédé à l'arrestation de cinq étudiants, dont une jeune fille.

C'est alors qu'à l'intérieur, les étudiants ont exigé que la police libère immédiatement les cinq "prisonniers politiques", selon leur expression, si on voulait qu'ils évacuent les lieux.

Le chef de police, M. C. Weldon, a offert de libérer les détenus, sans garantir que des accusations ne seraient pas portées contre eux.

Quand les "cinq" sont apparus dans le hall de l'hôtel de ville, vers 23 h 30, les étudiants ont évacué les lieux.

"Ce n'est qu'un début. Continuons le combat", scandaient-ils en se dispersant sur la rue Main.

Le conseil avait reçu un certain nombre de communications provenant de l'Association des professeurs de l'Université de Moncton, de la Société nationale des Acadiens, de l'Association des enseignants francophones du district scolaire no 13, de la Chambre de commerce du Moncton métropolitain, qui réclamaient l'étude ou l'établissement de services bilingues. Une autre communication provenant celle-là de la section de Moncton de l'Association des loyalistes canadiens se

Voir MONCTON, page A 6

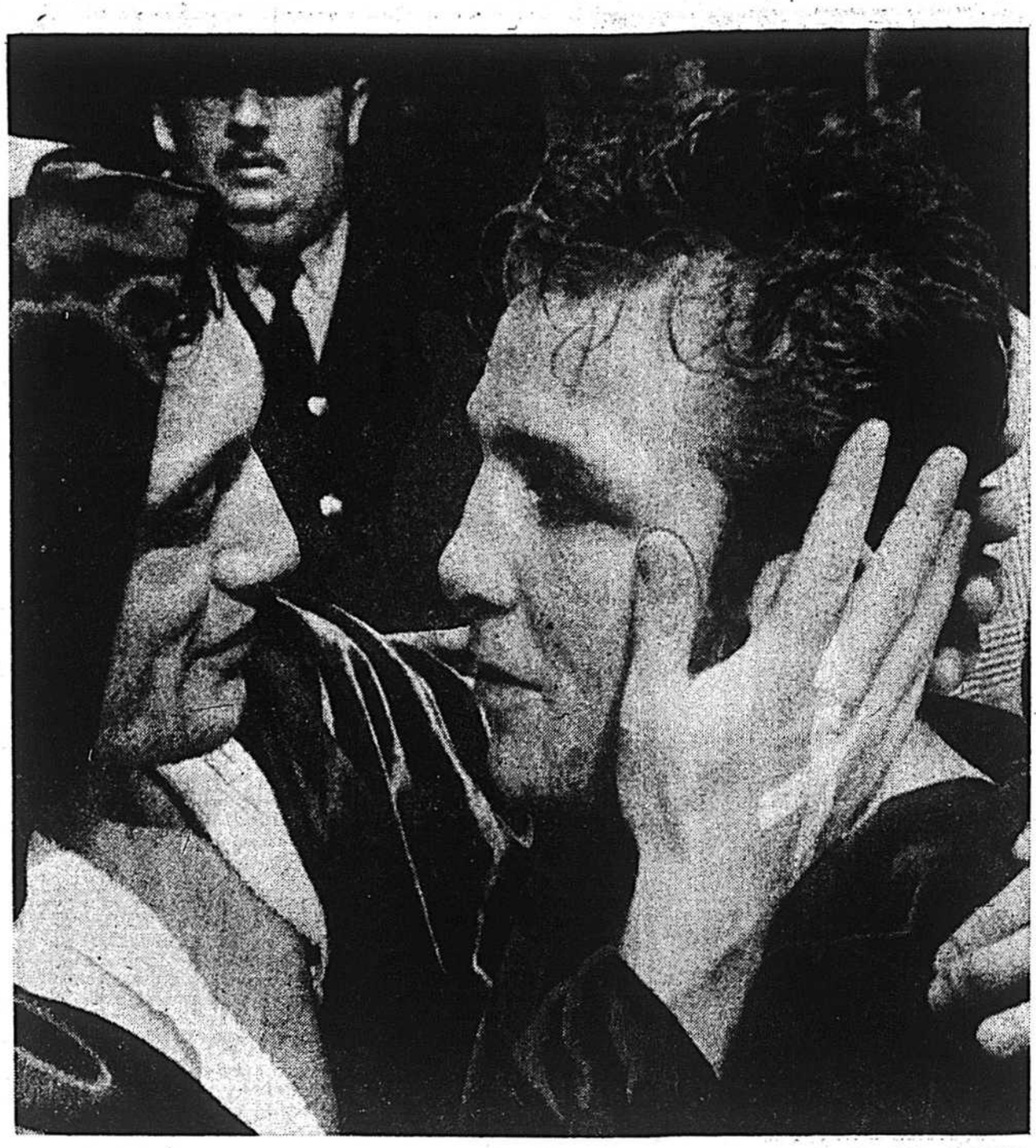

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Tout de même son meilleur ami

Le Montréalais Donato Paduano, à droite, félicité par son adversaire, Fernand Marcotte, a remporté une victoire décisive aux points, hier, au terme d'un combat de 10 rounds. La bataille, présentée devant plus de 11,000 personnes au Forum a rapporté des recettes brutes de $98,000. Après le combat, Marcotte a tenu à assurer Paduano de son amitié.

— Nos informations et photos, page B 1

$6 millions pour rendre rentable la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire

par **Claude MASSON**

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec consacrera un montant de $6 millions répartis sur trois ans à la réorganisation de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire afin de rentabiliser cette industrie.

C'est ce qu'a annoncé cet après-midi, à Québec, la ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin.

Pour réaliser efficacement cette réorganisation, un montant de $1.5 million sera consacré dès 1972.

Quatre points précis feront l'objet de la réorganisation de cette industrie jusqu'ici en difficulté:

—réorganisation des structures en créant une nouvelle société qui remplacera celle qui existe depuis 1943;

— réorientation de la gestion pour favoriser la mise en marché des produits et la rentabilité des opérations;

— modernisation des équipements actuels.

— révision du mode de paiement aux producteurs de betteraves à sucre basé sur la teneur en sucre du produit.

La raffinerie de sucre de Saint-Hilaire emploie actuellement plus de 300 personnes, son chiffre d'affaires est de $3 millions par année et son effet d'entraînement économique dépasse $6 millions. Plus de 1,000 agriculteurs s'adonnent à la culture de la bette-

Voir RAFFINERIE en page A 6

Les juges offrent d'aller siéger en prison pour rendre justice plus vite

AUJOURD'HUI

par **Léopold LIZOTTE**

Pour accélérer l'administration de la justice et éviter les injustices graves, qui se multiplient depuis le début de la grève des agents de la paix, les juges de la Correctionnelle sont prêts à aller siéger en prison, ou dans les centres de détention.

Et ce à douze heures d'avis.

C'est ce qu'a affirmé le juge en chef André Fabien, de la Correctionnelle, à midi, en déclarant que le malaise s'accentuait sans cesse, au Palais de justice, et que la situation allait bientôt devenir intenable.

Surtout pour des dizaines et des dizaines d'accusés, qui doivent inutilement et injustement attendre en prison leur libération possible sous cautionnement, leur enquête préliminaire ou leur procès, parce qu'on ne les amène pas en cour.

En demandant au gouvernement et au syndicat des agents de la paix d'en venir à un compromis sur la question, à la table des négociations, le juge Fabien a déclaré ne pas vouloir s'immiscer dans le conflit même, qui ne regarde aucunement les autorités judiciaires comme telles.

Mais il n'en reste pas moins, dit-il, que nombre de personnes peuvent subir des préjudices très graves à

Voir LES JUGES, page A 6

• *Rebondissements dans l'affaire Holland, Andrews* — page C 12

• *Le Québec se dirige vers le socialisme, selon Fernand Dumont* — page C 17

Le fluor inquiète des savants

OTTAWA (PC) — Le Conseil national des recherches a publié, hier, un rapport qui réclame une enquête minutieuse sur les effets du fluor sur l'homme.

Il laisse entendre que l'homme serait en train d'ajouter du fluor à celui que l'on trouve naturellement dans l'environnement et que cet état de choses pourrait avoir des effets néfastes sur sa santé.

Le rapport signale que l'homme moderne est probablement plus exposé au fluor naturel qu'il ne s'en est rendu compte jusqu'ici, et qu'il y a un imposant écart scientifique en ce qui a trait aux conséquences qui peuvent en découler.

Il souligne que les enquêtes scientifiques sur les effets du fluor sur l'être humain ont été extrêmement limitées.

Aucun effet négatif

Elles ont démontré que le niveau inférieur du fluor, comme la quantité qui peut être ajoutée aux approvisionnements d'eau d'une municipalité pour enrayer la carie dentaire, n'a aucun effet négatif significatif en elle-même.

Par ailleurs, d'autres études ont démontré que des doses toxiques de fluor peuvent "provoquer divers genres de malaises".

De telles doses, dit le rapport, ont provoqué des symptômes d'anomalies du squelette, d'anémie et autres perturbations sanguines de même que des symptômes d'affections épidermiques, oculaires, gastro-intestinales et nerveuses.

Très peu de travaux ont été entrepris, dit le rapport, sur les effets des diverses quantités de fluor sur l'homme, pouvant provenir de l'absorption de fluor de diverses sources.

Il pourrait s'agir d'eau traitée au fluor ainsi que de pâtes dentifrices et de comprimés de vitamines, d'aliments provenant de régions polluées par le fluor et de breuvages préparés à l'eau traitée au fluor, de même que des produits pharmaceutiques, des cosmétiques et des vaporisateurs qui dégagent du fluor de diverses façons.

Expériences

Le rapport préparé par M. J. R. Marier, chimiste attaché à la section de l'environnement du Conseil et par M. Dyson Rose, attaché à la section de la culture des cellules de la division de biologie, signale qu'il est difficile de documenter les effets du fluor sur l'homme au Canada parce que les analyses sont restreintes et les résultats variables dans les expériences utilisant des niveaux inférieurs de cet élément.

M. Marier a déclaré: "Je ne veux pas être alarmiste, mais je ne peux pas donner d'assurance en écartant la question sous prétexte que le fluor ne nous fera jamais de mal, précisément parce que j'en suis incertain."

Cependant, il a ajouté qu'il y a vraisemblablement analogie entre le fluor, le DDT et le plomb dans l'essence.

Ces deux derniers produits, a-t-il fait remarquer, étaient destinés à résoudre des problèmes et ce au profit de l'humanité.

Depuis ce temps, d'importantes enquêtes scientifiques au sujet de leur vaste usage ont démontré qu'ils avaient des caractéristiques néfastes.

"Je suis d'avis que la société devrait exercer les mêmes règles fondamentales à l'endroit du fluor qu'avec celles qui ont présidé aux enquêtes sur le DDT et le plomb, soit de minutieuses enquêtes scientifiques."

• *La Ligue d'hygiène dentaire ne voit que des avantages à la fluoration de l'eau* — page C 4

• *Les enfants du silence* — page C 2

• *André Malraux prévoit un plan Marshall pour la Chine* — page D 1

Charlebois a conquis Paris

Robert Charlebois a réussi à conquérir, lundi soir, le public parisien qui l'avait si mal accueilli lors de son dernier passage à l'Olympia, en 1969. C'est sur la même scène, à l'occasion d'un Musicorama dont il était la vedette, que "Garou" a remporté un des grands triomphes de sa carrière.

C'est devant une salle archibondée (on a du refuser à la porte près de 1,000 spectateurs) que Robert Charlebois a donné son spectacle, suivi de sept rappels et d'une "standing ovation" interminable. Bruno Coquatrix, le directeur du célèbre music-hall parisien, qui avait proposé aux impresarii de Charlebois un engagement de deux semaines sous réserve d'un succès lundi soir, propose maintenant trois semaines d'engagement ferme. Cette série de spectacles parisiens auraient vraisemblablement lieu quelque part au cours du mois d'avril. (Pour des photos et des détails supplémentaires sur l'aventure parisienne de Robert Charlebois, voir le SPEC de demain.)

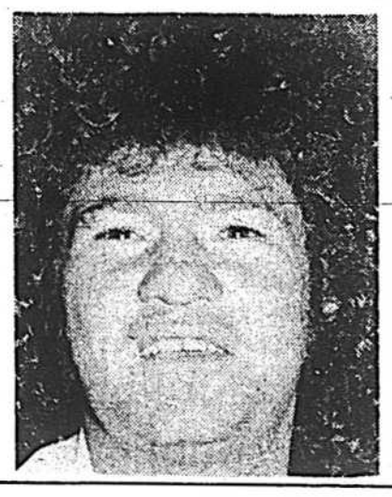

Feu vert au budget de la CUM

par **Claude GENDRON**

La Commission municipale de Québec confirme le budget de la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1972.

Elle recommande cependant au ministre des Affaires municipales d'étudier sans délai et plus en profondeur les structures de la CUM, la fiscalité et le partage des services et des coûts entre les municipalités, de façon à apporter les modifications nécessaires à la loi, le cas échéant.

D'ailleurs, avant de partir en vacances en fin de semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, avait lui-même annoncé la tenue prochaine d'une telle étude en profondeur.

C'est hier après-midi que la Commission a informé la Communauté, les 20 maires de banlieue contestataires et la ville de Montréal, de sa décision. Dans son jugement, elle précise que, compte tenu des lois actuelles et des critères sur lesquels la Communauté a basé son budget de $160.2 millions, on ne saurait, d'une part, augmenter le budget et d'autre part, il serait "irréaliste" de le réduire.

Audiences publiques

Ce budget si controversé a été présenté par l'ancien président de l'exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, au conseil de la Communauté à son assemblée du 28 décembre. Les villes de banlieue l'ont rejeté au cours d'un vote pris le lendemain et le budget est entré automatiquement en vigueur le 1er janvier, n'ayant pas été adopté avant le 31 décembre.

A la demande de 20 municipalités de banlieue, la Commission municipale a tenu des audiences publiques au début de février et devait rendre une décision au plus tard hier, le 15.

Dans sa décision, la Commission souligne que son enquête toute sommaire qu'elle fut, a permis d'entrevoir l'envergure et la complexité du problème fiscal de la CUM, mais que le court temps qu'elle avait à sa disposition ne lui avait pas permis de poursuivre l'étude davantage.

Le document examine principalement le coût de l'administration et des services de la CUM, $94.7 millions, en particulier le coût de $84.6 millions pour l'intégration des services de police.

Aux municipalités qui ont manifesté la crainte de voir ces coûts s'élever en réalité, au cours de l'année, la Commission soutient que la CUM s'est servi "de critères raisonnables" pour établir ses prévisions et qu'il n'y a pas lieu de craindre puisque le budget

Voir LE BUDGET, page A 6

• *Les maires de banlieue : "Tout geler"*

• *Drapeau : "un certificat d'excellence"* — page A 3

sommaire

Annonces classées : D 4 à D 15
Arts et spectacles : B 17 à B 19
Bandes dessinées : D 2
Cinéma : B 19
Décès, naissances, etc. D 16 / D 17 / D 18
Economie : C 12 à C 16
Editorial : A 4
Horoscope : C 8
Informations étrangères : D 1 / D 2
Informations nationales : A 2 / A 16 / A 17 C 17 / C 18
Loisirs et récréation : D 3
Mots croisés : C 18
"Mot-mystère" : D 6
Radio et télévision : B 19
Religion : A 10
Sports : B 1 à B 7
Tribunaux : B 11 / B 12
Vivre aujourd'hui : C 1 à C 9
Votre médecin : C 7

météo

Partiellement nuageux, venteux, plus froid. Max. 25° Min. 5° • Détails à la page A6

POLLUTION

Anhydride sulfureux : .06 partie par million. Niveau tolérable : .010.

la presse

MONTREAL, MERCREDI 16 FEVRIER — 88e ANNEE — No 6 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272**

Toute candidature au poste de Saulnier sera bloquée par les maires de la banlieue

La Communauté urbaine de Montréal traversera, ce soir, l'une des périodes les plus critiques de sa courte histoire alors que la banlieue bloquera, de façon systématique, toute nomination visant à trouver un successeur à M. Lucien Saulnier.

Ce geste aura pour conséquence de forcer le gouvernement provincial à intervenir directement, une fois de plus, dans les affaires de la CUM.

Telle est la décision adoptée à l'unanimité des 24 maires qui avaient été convoqués, hier soir à l'hôtel de ville de Mont-Royal. Le président de la conférence des maires, M. Bernard Benoit, a déclaré aux journalistes que la banlieue manifestera, de cette façon, son opposition à l'ultimatum du maire Jean Drapeau.

Ce dernier a déclaré, en fin de semaine, qu'il s'opposera à toute nomination venant de la banlieue.

Ainsi, de part et d'autre, c'est l'impasse la plus complète et c'est, encore une fois, la remise en question de ce gouvernement métropolitain.

Ryan n'est plus candidat

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a lui-même déclaré aux journalistes, hier soir, qu'il n'est pas candidat à la succession de M. Saulnier. Il a reconnu avoir déclaré "être prêt à servir la CUM", mais il a ajouté qu'il n'a jamais confirmé sa candidature. Quoi qu'il en soit, M. Ryan ne brigue pas les suffrages.

D'autre part, la banlieue ne présente aucun candidat. Ainsi, seule la ville de Montréal aura un candidat, soit M. Laurence Hannigan. Or, la banlieue a décidé de bloquer son élection, de même qu'elle bloquera l'élection de tout autre candidat montréalais.

Les deux camps se dirigent vers une impasse totale. Le maire Bernard Benoit a toutefois déclaré que si le maire Drapeau décidait, en dernière minute, de retirer son ultimatum, la banlieue serait alors disposée "à discuter". Il n'a pas précisé davantage.

Drapeau: la décision de la Commission municipale, c'est un certificat d'excellence

par Claude GENDRON

"C'est un certificat d'excellence à l'endroit du personnel de la Communauté urbaine, de l'exécutif et de l'ancien président Lucien Saulnier" . . .

"Quant à la tenue d'une étude en profondeur sur les structures et les finances de la Communauté, on n'avait pas besoin de s'adresser à Québec pour s'en faire confirmer la nécessité, tout le monde était déjà d'accord".

Ce sont les commentaires que nous a livrés, ce matin, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sur le rapport de la Commission municipale de Québec confirmant le budget de la CUM pour 1972.

"En confirmant que le budget n'est ni trop élevé, ni trop bas, et satisfait aux exigences de la loi, la décision de la Commission municipale nous permet de mieux comprendre pourquoi les opposants n'ont pas eu de questions plus pertinentes, ni n'ont fait de suggestions pour y apporter des modifications, lors de l'étude du budget", ajoute M. Drapeau.

Sur la nécessité de changer les structures de la CUM, M. Drapeau soutient qu'il est normal de toujours chercher à améliorer les lois, qu'on n'avait pas besoin d'une enquête pour se le faire dire et que, d'ailleurs, M. Saulnier avait déjà offert aux municipalités de les accompagner à Québec pour exposer au gouvernement ce qui clochait. "La commission ne nous apprend rien de nouveau à ce sujet", dit-il.

Faut-il pour autant "geler" la CUM jusqu'à ce qu'on en ait modifié les structures, comme le suggèrent certains maires de banlieue?

"Qu'est-ce que cela veut dire? réplique M. Drapeau. On envoie les policiers et tout le personnel de la CUM en vacances, on arrête la lutte contre la pollution de l'air, on suspend les travaux du métro? On bloque les neuf services de la Communauté? Tout cela est impossible. "Geler la communauté", c'est un abus de mots".

Par ailleurs, M. Drapeau soutient qu'il n'a jamais lancé d'ultimatum aux banlieues en soutenant M. Lawrence Hanigan comme candidat à la présidence de l'exécutif de la CUM.

"Ce que j'ai dit, précise-t-il, c'est que nous ne pouvons pas accepter de reconnaître que le Comité exécutif de Montréal ne compte pas d'homme suffisamment compétent pour présider aux destinées de la CUM et que nous ne pourrions jamais en convaincre la population montréalaise. Je ne vois pas là un "ultimatum", ce qui m'apparait comme un autre abus de mots".

photo LA PRESSE

Hommage au fondateur de Montréal

Le consul de France à Montréal, M. Etienne Coidan, en présence du maire Jean Drapeau, a procédé, hier, à l'hôtel de ville de la métropole, au dévoilement du dessin illustrant le timbre français émis en hommage au fondateur de Montréal, le sieur Paul Chomedey de Maisonneuve, à l'occasion de son 360e anniversaire de naissance. Monsieur de Maisonneuve, comme on l'appelait dans la colonie, est né le 15 février 1612, à Neuville-sur-Vanne, en Champagne. Le timbre commémoratif sera mis en vente à travers la France dès le début de la semaine prochaine.

Réaction au budget de la CUM: tout "geler"

par Florian BERNARD

Tant et aussi longtemps que le gouvernement du Québec n'aura pas complété une étude en profondeur sur tous les aspects de la Communauté urbaine de Montréal, y compris ses structures, son mode de financement, sa répartition des coûts, ses juridictions et autres questions, il faut "geler" le budget actuel et ne créer aucune nouvelle obligation.

Telle est l'attitude de la banlieue, principalement exprimée par son président, le maire Bernard Benoit, hier soir, suite à la décision de la Commission municipale du Québec de maintenir le budget de $160 millions déposé en décembre dernier.

Enquête sommaire

Le banlieue a exprimé sa satisfaction devant la décision de la Commission municipale d'entreprendre une étude complète sur les structures de la CUM, sur la fiscalité et sur le partage des services et des coûts. "Voilà par où on aurait dû commencer en premier lieu", a expliqué le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers. Ce dernier devait ajouter: "M. Saulnier nous disait toujours que chaque addition au budget ne représentait qu'un simple diner dans un grand restaurant, mais l'accumulation de tous ces diners devenait passablement indigeste".

Le maire Benoit devait déclarer, pour sa part, qu'il serait "illogique de décréter de nouvelles dépenses et d'imposer de nouvelles charges foncières aux contribuables avant de compléter l'étude en profondeur que recommande la Commission municipale du Québec".

Le maire Benoit se dit également entièrement d'accord avec le juge John Sheehan lorsque ce dernier déclare, textuellement: "Il ne faut pas limiter l'examen du problème aux seules représentations faites devant nous". Pour la banlieue, cela veut dire qu'il faudra enquêter sur tous les aspects de la CUM, depuis sa création, sans négliger la moindre question.

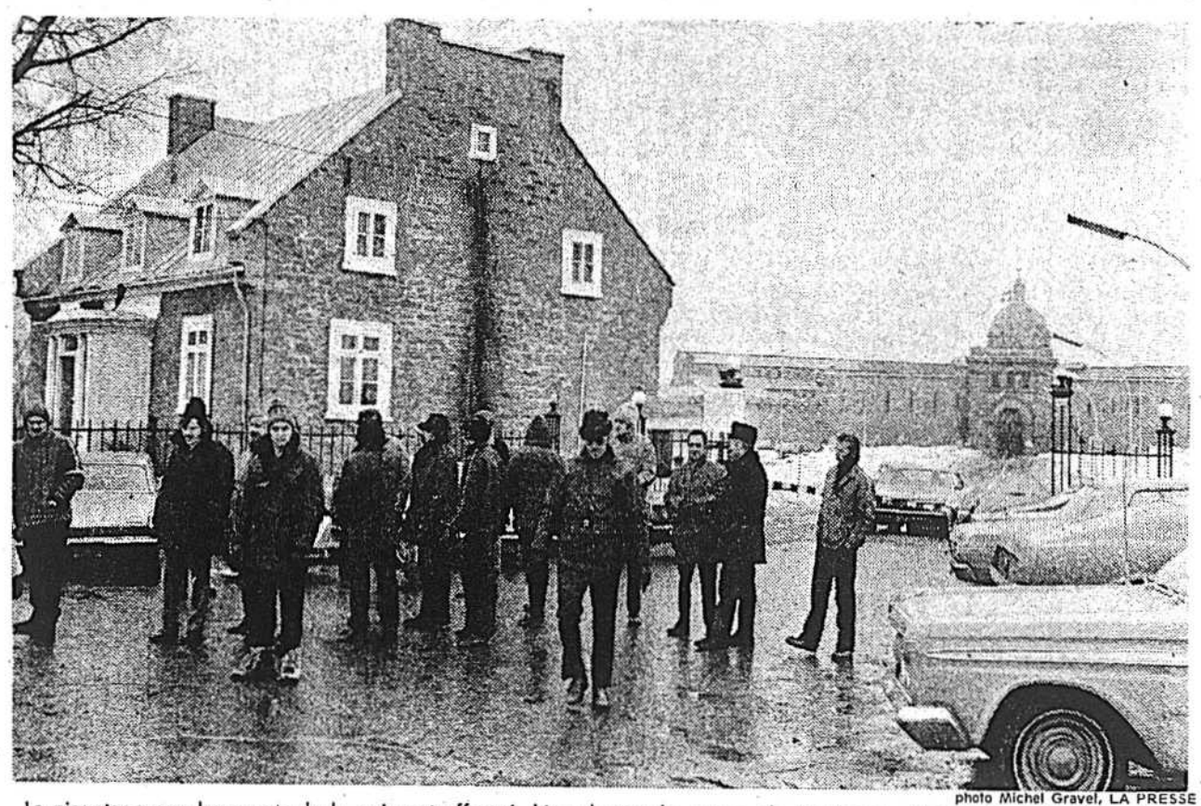

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le piquetage que les agents de la paix ont effectué, hier, devant la prison de Bordeaux, bloque le ravitaillement, les médecins et les agents de la Sûreté du Québec étant les seuls à pouvoir pénétrer à l'intérieur des murs. Cette situation prévaut dans plusieurs institutions pénitentiaires de la province.

Agents de la paix: 6,000 fonctionnaires doivent assiéger la prison de Bordeaux

par Pierre VENNAT

Les agents de la paix sont loin d'avoir épuisé le répertoire de moyens de pression à leur disposition.

C'est ainsi que pendant que se poursuit le piquetage devant la prison de Bordeaux et le Centre de détention Parthenais, piquetage qui empêche pratiquement le ravitaillement de ces institutions, une grande manifestation des quelque 6,000 fonctionnaires provinciaux dans la région métropolitaine est prévue pour cinq heures, cet après-midi, devant la prison de Bordeaux.

Les fonctionnaires partiront vers 4 heures 30 des quelque 75 édifices occupés par le gouvernement provincial dans la région métropolitaine et se rendront en automobile, empruntant la rue Saint-Laurent.

Par ailleurs, une trentaine de membres du syndicat des agents de la paix ont manifesté paisiblement, ce matin, devant le parlement de Québec. La police n'a pas eu à intervenir.

Selon le président de la section du Syndicat des agents de la paix à la prison de Bordeaux, M. Jean-Marie Gélinas, "beaucoup d'autres moyens de pression sont à venir".

M. Gélinas n'a pas voulu élaborer sur ces moyens de pression, mais il a souligné qu'il s'agira, en tout temps, de moyens "pacifiques", les agents de la paix, par définition, étant contre la violence.

Pour ce qui est des négociations avec le gouvernement, elles sont toujours au point mort et aucune rencontre n'est prévue avec les autorités gouvernementales.

Entre-temps, seuls les médecins et les agents de la Sûreté du Québec peuvent entrer dans les prisons et l'entrée est interdite aux livreurs de provisions. Il semble que les positions syndicales resteront aussi fermes tant qu'une entente ne sera pas intervenue entre les dirigeants syndicaux et les autorités gouvernementales.

M. Larkin Kerwin premier recteur élu à l'université Laval

par Lysiane GAGNON

L'Université Laval de Québec a un nouveau recteur — son premier recteur laïc — depuis hier soir, alors qu'un collège électoral formé de représentants de la communauté universitaire élisait au quatrième tour de scrutin M. Larkin Kerwin, physicien et professeur de carrière, qui était depuis trois ans vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Ainsi, c'est la doyenne des universités françaises du Québec (Laval a été fondée en 1852) qui pourra dorénavant se vanter d'être la première... et, pour l'instant, la seule université du Canada à avoir un recteur élu plutôt que nommé.

M. Kerwin, qui succède à Mgr Louis-Albert Vachon, a remporté 54 voix au dernier tour de scrutin, tandis que M. Fernand Grenier, doyen de la faculté des Lettres, en recueillait 34. Le doyen de la faculté de Droit, Me Hubert Reid, avait été éliminé au troisième tour.

Une étape préliminaire du mécanisme électoral avait toutefois montré que M. Kerwin n'était que le troisième choix du collège électoral. Deux autres personnalités qui refusèrent d'être mises en nomination pour le poste de recteur avaient respectivement recueilli 90 points et 64 points: ce sont MM. Laurent Picard, vice-président de Radio-Canada, et Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur exécutif à Laval. M. Kerwin avait récueilli 47 points.

Mandat de cinq ans

M. Kerwin, élu pour un mandat de cinq ans, est né à Québec en 1924, et il enseigne à l'Université Laval depuis 1946. Avant de devenir vice-recteur, il avait été directeur du département de physique, puis vice-doyen de la faculté des Sciences. Il a publié un manuel d'introduction à la physique atomique qui a été traduit en anglais et en espagnol. Originaire d'une famille anglaise, M. Kerwin est depuis des années assimilé au milieu francophone.

Le nouveau recteur, à peu près inconnu en dehors des cercles universitaires, est considéré comme un partisan d'une administration progressiste mais relativement rigide. Des observateurs du milieu universitaire québécois le décrivent comme un homme soucieux d'efficacité, qui "n'accepte pas l'incompétence ni la complaisance... On pourrait peut-être le comparer au ministre Castonguay."

Au cours de la conférence de presse qu'il a convoquée à l'issue de son élection, M. Kerwin a défendu l'université contre ceux qui l'accusent d'"élitisme", en insistant sur l'apport de Laval dans la révolution tranquille du Québec, et a promis que les délibérations du Conseil de l'Université ne se feraient plus à huis clos. Il s'est dit heureux de la réussite technique de cette "première" (l'élection d'un recteur d'université), tout en admettant que la composition du collège laisse à désirer.

Signalons à ce sujet que le collège électoral formé en vertu de la nouvelle charte de Laval se compose de 100 personnes, dont 23 p. cent d'administrateurs, 46 p. cent de professeurs, 10 p. cent d'employés non enseignants et 21 p. cent d'étudiants.

Toutefois, une étude plus approfondie de la catégorie "professeurs", réalisée par des politicologues de Laval, a montré qu'en réalité, les administrateurs forment le groupe le plus important, puisque bon nombre de membres du collège électoral considérés comme "professeurs" sont en réalité des gens qui occupent des fonctions administratives (directeurs de département, doyens, etc.). Cette sur-représentation de l'administration a suscité plusieurs critiques sur le campus ces derniers temps.

Une ex-prostituée témoigne à huis clos à l'enquête sur le directeur Jacques Saulnier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La majeure partie du principal témoignage entendu, hier après-midi, devant la Commission de police du Québec a été rendue à huis clos. En matinée, le directeur Jacques Saulnier a déclaré qu'il avait reçu, le 29 décembre 1966, de l'un de ses supérieurs, un memo portant sur le fameux organigramme sur le monde de la prostitution.

Ce témoin, une femme de 32 ans, dont nous ne pouvons dévoiler l'identité à la demande de la Commission, avait toutefois mentionné avant que le huis clos ne soit décrétée que durant trois ou quatre mois elle avait versé régulièrement $50 par semaine à un portier de cabaret.

Elle a expliqué la raison de ce geste en poursuivant son témoignage à huis clos.

Auparavant, lors de la première partie de son témoignage, elle a affirmé avoir rencontré dans un cabaret le capitaine Jacques Saulnier, alors responsable de l'escouade de la moralité, et deux autres personnes, un ex-policier et le propriétaire du cabaret — dont nous ne pouvons dévoiler l'identité et le nom de son établissement à la demande du Tribunal d'enquête — attablés et prenant quelques consommations.

Le témoin a ajouté qu'une "madame" dont le nom apparaissait au deuxième rang de l'organigramme, vivait avec le propriétaire de ce cabaret. "J'étais amie avec elle et j'ai été chez elle souvent en fin de semaine."

Avez-vous déjà rencontré M. Saulnier dans son bureau? lui a demandé Me Phil Cutler, procureur du Devoir, du lieutenant Emile Ducharme et de l'agent Léo Villeneuve.

Le témoin a répondu qu'à la suite d'une perquisition chez elle, elle avait été conduite au quartier général de la moralité et qu'elle avait rencontré M. Saulnier dans son bureau. "Il m'a interrogée à l'effet qu'il avait trouvé un carnet sur lequel il y avait une liste de noms. Il m'a demandé quelles étaient toutes ces personnes."

A une autre question de Me Cutler, elle a déclaré que lors de sa rencontre avec le capitaine Saulnier, il avait été question de relations sexuelles qu'elle aurait eues avec un certain policier.

Avant que le huis-clos ne soit décrété, elle a mentionné qu'au poste de police, elle avait été relâchée sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elle, et elle a ajouté qu'on lui avait refusé la permission de communiquer avec un avocat.

Quatre "grosses madames"

Pour sa part, le directeur Saulnier a déclaré, hier matin, qu'il avait soumis, le 5 janvier 1967, un rapport sur un organigramme préparé par l'ex-policier Roch Piché.

Ce rapport faisait suite à un memo reçu le 29 décembre 1966, de M. Maurice Saint-Pierre, alors inspecteur-chef à la police de Montréal.

A la tête de l'organigramme il y avait les noms de quatre "grosses madames" qui étaient chapeautées par un homme. Il y avait également un chauffeur de taxi qui "collectait" chez les quatre "grosses madames".

SANDWICHES ASSORTIS
48 sandwiches Cocktail tels qu'illustrés
Pour vos réceptions, de bureau ou à la maison
$3.25
PEGROID'S
4075, ST-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT
844-3901

Nouveau style du printemps pour l'élégante
Création Pierre Chantal
Soulier à boucle mode, à la fois très beau et confortable, en suède souple et soyeux. Semelle de cuir ou de crêpe. Couleurs: ocelot, bleu, bourgogne
Sacs à main assortis
$19.95
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU MÉTRO JEAN-TALON, BEAUBIEN OU MONT-ROYAL
Louis Deslauriers Ltée — 6914 rue ST-HUBERT
H. Giroux et Fils Inc. — 1500 est, rue MONT-ROYAL, 4029, rue ONTARIO
Chaussures Lido Inc. — 6956, rue ST-HUBERT

la MÉTÉO

L'hiver de la météo dévergondée

Ça recommence !

Après la pluie, la neige; après la neige, le froid et après le froid, la neige. Nous avons tous les hivers en un. Hiver froid, hiver pluvieux, hiver venteux, hiver blanc et hiver doux. On ne pourra guère dire du Québec qu'il a le climat monotone de la Jamaïque ou du Mexique. Nous avons vraiment beaucoup de chance et béni soit Jacques Cartier de nous avoir amené ici.

Béni soit aussi Alcide de nous faire apprécier en détail les plaisirs d'une météo aussi dévergondée. Nous avions, hier, sous une pluie toute printanière, un maximum de 41; voilà qu'aujourd'hui, notre petite colonne de mercure licencieuse ne se dressera pas au-dessus de 25 degrés, sous un ciel nuageux et bousculé par un vent de 15 milles à l'heure. Au cours de la nuit prochaine, préparez-vous pour le grand frisson avec un min. de 5. Enfin, demain, contentez-vous d'un maximum de 15 à 20 degrés avec, en soirée, une autre petite perturbation pour vous apporter une fois de plus quelques blancs flocons.

Bénies soient encore ces adorables québécoises qui, malgré tout ça, portent toujours la mini-jupe et pas de "claques". Qu'il est doux de penser à ce qu'elles porteraient si la capitale du Québec était Baton Rouge et si ce Corse de Bonaparte n'avait pas cédé la Louisiane aux Américains.

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 25° ● Minimum 5°	Devenant nuageux.
Partiellement nuageux et venteux.	Chutes de neige en soirée.

SOLEIL : Lever à 6 h. 56 Coucher à 17 h. 29
LUNE : Lever à 7 h. 28 Coucher à 19 h. 38

au QUEBEC

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—15°	—5°	Généralement ensoleillé	Neige
Mauricie	15°	20°	Chutes de neige	Neige
Laurentides	15°	20°	Chutes de neige	Neige
Lac-Saint-Jean	15°	0°	Chutes de neige	Ensoleillé
Outaouais	15°	20°	Ensoleillé	Neige
Cantons de l'Est	15°	20°	Ensoleillé	Neige
Québec	15°	20°	Chutes de neige	Neige
Rimouski	25°	10°	Chutes de neige	Ensoleillé
Baie-Comeau	15°	0°	Chutes de neige	Ensoleillé
Gaspésie	25°	10°	Chutes de neige	Ensoleillé

au CANADA

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Périodes de pluie	Vancouver	40	47
Alberta	Neige légère	Edmonton	20	35
Saskatchewan	S'éclaircissant	Régina	15	30
Manitoba	Neige légère	Winnipeg	-5	10
Ontario	Périodes ensoleillées	Toronto	15	30
Nouveau-Brunswick	Chutes de neige	Saint-Jean	15	35
Nouvelle-Ecosse	Chutes de neige	Halifax	15	35
Ile-du-Prince-Edouard	Chutes de neige	Charlottetown	15	35
Terre-Neuve	Périodes de pluie	Saint-Jean	30	40

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	33	—	Chicago	33	36	New Orleans	49	71
Washington	31	66	San Francisco	48	58	Miami	58	78
Boston	35	55	Los Angeles	50	62			

Vers les capitales

Paris	34	48	Moscou	25	28	Hong Kong	61	64
Londres	39	52	Stockholm	32	37	Lisbonne	50	55
Rome	43	59	Tokyo	43	57	Tunis	45	57
Berlin	32	43	Athènes	50	57	Vienne	36	41
Amsterdam	32	46	Casablanca	50	64	Varsovie	32	36
Bruxelles	28	39	Genève	30	36			
Madrid	37	51	Le Caire	57	—			

Vers les plages

Acapulco	68	81	Bermudes	60	66	Nassau	59	79
Mexico	45	79	Barbades	70	81			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Fermes marginales: Ottawa prêt à passer à l'action en dépit de l'opposition de Québec

OTTAWA. (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral était prêt à mettre en oeuvre, dans tout le Canada, le programme de développement des petites fermes.

Hier, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, a déclaré que le Québec n'entend pas laisser Ottawa s'immiscer dans l'aménagement de son territoire par le biais d'un programme de rachat de petites fermes.

Par ailleurs, une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, qui a eu lieu plus tôt cette semaine, n'a pas permis d'aboutir à un accord pour la réalisation du programme lancé il y a quelques mois par le gouvernement fédéral.

Stratégie

Par ce programme-cadre, le gouvernement fédéral mettrait sur pied un service d'inventaire des petites fermes, un service d'achat et de vente à brève échéance, de même qu'un système de subventions aux agriculteurs qui décideraient de quitter leur petite exploitation.

"Ce que nous reprochons à Ottawa, a déclaré M. Toupin, c'est de prétendre décider unilatéralement de l'administration du programme-cadre, ne laissant aux provinces que les rôles de consultation et d'information".

A son avis l'offre est inacceptable parce qu'une initiative de cette sorte touche directement à l'aménagement du territoire, à la production agricole, à la commercialisation et par conséquent à toute l'économie agricole du pays.

Il devait toutefois révéler que l'unanimité des provinces s'est sensiblement ramollie à la fin de la conférence devant l'offre de M. Olson de négocier la question séparément avec chaque province.

M. Toupin reconnait d'ailleurs que cette question a été fouillée très attentivement par son ministère et n'a pas donné de résultats pratiques en raison du coût d'un tel programme, soit environ $20 millions sur une période de sept ans pour le Québec seulement. Encore ne s'agit-il là que de la partie proprement agricole du programme et non pas de la réaffectation des terres.

Quelles sont les chances d'entente avec Ottawa ? Le ministre espère que des négociations ultérieures permettront d'atteindre les objectifs visés par le programme fédéral tout en respectant les priorités minimales de chaque palier de gouvernement. Il ajoute toutefois que si le Québec décidait de procéder par un programme parallèle, les agriculteurs se retrouveraient "plongés dans la confusion", en plus des inconvénients financiers d'une telle duplication.

LE BUDGET

SUITE DE LA PAGE A 1

comportait des "ressources suffisantes" pour faire face aux déboursés.

Quant à certains antres services de la CUM, comme l'assainissement de l'air et l'inspection des aliments, la Commission remarque qu'on n'a pas prétendu que les sommes prévues étaient trop élevées, mais que ces services relevaient du gouvernement provincial.

Le document conclut que le budget tel que préparé par la CUM remplissait toutes les exigences des lois actuelles.

Quant au partage des dépenses, il rappelle que la loi ne prévoit aucune autre façon de répartir le fardeau fiscal que sur la base de l'évaluation municipale. Il souligne que tant Montréal et la CUM que les municipalités contestataires étaient d'accord pour réclamer une législation plus souple.

"Puisque la Communauté et les municipalités puisent aux mêmes sources de revenus, conclut la Commission, il faudra délimiter nettement les champs de taxation, car autrement tout déséquilibre amènera tôt ou tard la paralysie de la Communauté, soit des municipalités et peut-être des deux à la fois."

Le document est signé du président de la Commission, le juge John F. Sheehan, du vice-président Jean-C. Lafond et du commissaire Pierre Faucher.

RAFFINERIE

SUITE DE LA PAGE A 1

rave à sucre au Québec et la raffinerie de Saint-Hilaire utilise annuellement entre 150,000 et 170,000 tonnes de cette production.

"Grâce à cet effort particulier, la raffinerie pourra être exploitée de façon rentable", a conclu le ministre de l'Agriculture.

LES JUGES

SUITE DE LA PAGE A 1

cause de la présente situation.

La nouvelle loi sur les cautionnements permet, par exemple, d'ajourner à trois jours l'enquête sur la libération provisoire, sans que le prévenu puisse quitter les cellules.

A ce moment-là, on l'envoie à Parthenais et, au bout de trois jours . . . il ne revient plus.

Il en est de même pour ceux qui choisissent une enquête préliminaire, qui sont incarcérés, et qui pourraient bien être libérées, faute de preuve, si leur enquête avait effectivement lieu à la date prévue.

Ceux qui attendent leur procès, d'autre part, doivent être remis en attente et, là encore, si d'aventure ils devaient être acquittés, les semaines d'attente additionnelles purgées pour rien.

D'autres, qui attendent la décision de la cour, sont exactement dans la même position.

Quant aux travailleurs sociaux qui sont appelés à préparer des rapports pré-sentenciels, ils ne peuvent pas, eux non plus, communiquer avec les prisonniers.

Si les juges, par ailleurs, sont prêts à se rendre dans les centres de détention, ils sont presque assurés, dans le contexte actuel, de ne pouvoir être mis en présence des prisonniers, parce qu'on ne veut même pas les descendre d'un ou deux planchers dans l'immeuble où ils sont détenus.

C'est donc un appel à la bonne volonté que vient de faire le juge Fabien mais, en même temps qu'on se demande s'il sera entendu, on se demande aussi si de nouvelles complications ne viendront pas entraver la formule proposée.

Déjà, on le sait, des dizaines de milliers de fonctionnaires provinciaux parlent de débrayage plus que probable dans quelques semaines, et on se demande si greffiers, sténographes et autres officiers de cour accompagneront volontiers les magistrats qui souhaiteraient se rendre auprès des prisonniers pour leur donner plus rapidement justice.

MONCTON

SUITE DE LA PAGE A 1

prononçait contre l'instauration du bilinguisme.

Pétition contre le bilinguisme

Au cours de la réunion, où il était difficile de suivre les débats à cause des chants, des cris et des slogans scandés par les étudiants, une pétition comportant 2,464 signatures d'adversaires du bilinguisme, a été présentée au conseil.

Le maire Jones s'est trouvé en position d'en décider, tout d'abord en tant que président du comité plénier, et par la suite, en tant que chef du conseil, au moment où celui-ci devait ratifier les décisions de la plénière.

Le maire Jones a soutenu "qu'il était difficile de justifier en principe et à première vue l'établissement du bilinguisme dans la ville", étant donné que l'on n'avait pas la majorité. Il a déclaré que "cela serait discriminatoire à l'égard de notre population qui est unilingue anglaise à 67 p. cent. Et il a ajouté être assuré que "tous les conseillers étaient conscients que plus de 60 pour cent de la population avaient des droits qui devaient être des Acadiens qui veulent faire de Moncton une ville française.

Vers la fin de la séance, le conseiller Stephen Campbell a déclaré que la non-adoption du comité "augmenterait la tension qui règne au sujet de cette question controversée, et qu'il était très décevant de constater que la plus raisonnable des solutions n'était pas acceptée".

Dépenses "inutiles"

Pour sa part, le pasteur Myron O. Brinton, de la United Baptist Church, a déclaré que le bilinguisme représenterait des dépenses inutiles de deniers publics et que "la cause de la vérité et de la justice devait être servie". Il a poursuivi en disant que la plupart des francophones possédaient une connaissance suffisante de l'anglais pour s'en servir à leur travail, et plusieurs anglophones connaissent le français. "Par conséquent, quelle est l'utilité des services bilingues?"

Il a déclaré qu'il ne fallait pas faire de discrimination "contre le handicap" que constitue l'ignorance du français lorsque les deux langues sont exigées pour obtenir un emploi.

"De moins en moins d'emplois sont disponibles aux anglophones", a-t-il ajouté. Il est de plus d'avis que le bilinguisme viendra grossir énormément le fardeau des taxes "étant donné qu'il faudra embaucher deux personnes au lieu d'une".

Le film "l'Acadie"

Faisant allusion au film l'Acadie, l'Acadie, le pasteur Brinton a déclaré qu'il s'en dégageait l'impression, selon lui, que "l'Université de Moncton était traitée injustement parce qu'elle est francophone et que les universités anglophones recevaient la part du lion pour ce qui est des subventions provenant du gouvernement". Il espère qu'avec le temps cette situation sera corrigée.

Une bombe qui aurait pu faire sauter 300 soldats anglais

BELFAST. (UPI) — Les forces de sécurité ont découvert aujourd'hui et désamorcé une bombe de 40 livres placée à bord d'un ferry-boat venant d'Angleterre. Les autorités croient qu'il s'agissait peut-être d'une tentative pour faire sauter 300 soldats britanniques dirigés vers l'Irlande du Nord.

Coup d'Etat militaire en Equateur

QUITO (PA, AFP, UPI) — L'armée équatorienne a renversé, hier soir, le président José Maria Velasco Ibarra et l'a expédié en avion à Panama. C'est la quatrième fois que pareille mésaventure arrive au président déchu, qui avait assumé pour la première fois le pouvoir en 1933. Le nouveau président est le brigadier Guillermo Rodriguez Lara.

Les forces armées ont accusé Velasco Ibarra d'avoir trahi le pays et exploité la population. Il semblerait toutefois que le véritable motif du coup d'Etat ait été d'empêcher l'élection à la présidence du leader populiste Assad Bucaram, à l'occasion du scrutin national qui devait être tenu en juin prochain.

Les adversaires de Bucaram soutenaient qu'il était un étranger et n'avait pas le droit de se présenter à la

Le président de l'Equateur, M. Jose Velasco Ibarra, qui a été renversé hier dans un coup d'Etat militaire pour la quatrième fois de sa carrière politique.

présidence. Le président Velasco Ibarra avait décidé, la semaine dernière, de laisser au Congrès le soin de trancher la question. Agé de 78 ans, le président avait promis de démissionner et de laisser le pouvoir au candidat élu.

Etat de siège

Le nouveau président le brigadier Rodriguez Lara, qui avait obtenu le commandement de l'armée en avril dernier après avoir fait échouer une tentative de coup d'Etat contre Velasco Ibarra, a annoncé qu'il dirigera le pays par le truchement d'un conseil formé du vice-amiral Anibal Vallejo de la Marine et du général Julio Espinosa de l'Aviation.

Dès la prise du pouvoir, qui n'a été marquée d'aucune violence, le nouveau président a suspendu les élections de juin, proclamé l'état de siège, fermé les écoles, imposé un couvre-feu de 9 h. p.m. à 4 h. a.m., assujetti tous les services publics au pouvoir militaire et interdit la diffusion de toute nouvelle susceptible de troubler la paix publique.

Dans une proclamation, le nouveau président a promis de respecter tous les traités internationaux en vigueur. Il a précisé que le gouvernement qu'il préside "est de type révolutionnaire" et de conception "clairement nationaliste".

Plusieurs arrestations

M. Velasco Ibarra a été arrêté, hier soir, à Guyaquil, à 250 milles de Quito, où il s'était réfugié, dans la crainte d'un coup d'Etat, en compagnie de quelques collaborateurs. Il avait récemment accusé le brigadier Guillermo Rodriguez de comploter en vue d'empêcher la tenue des élections de juin. M. Velasco Ibarra a été mis aux arrêts alors qu'il s'apprêtait à prononcer une allocution télévisée.

Dès la prise du pouvoir par les militaires, l'armée a procédé à l'arrestation de plusieurs personnalités. Le leader populiste Assad Bucaram, qui avait de très fortes chances de triompher du candidat conservateur à la présidence, Carlos Arizaga Vega, a pris la fuite.

L'instabilité politique n'est pas chose nouvelle en Equateur. En 115 ans, le pays s'est donné 16 constitutions et en 23 ans, il a été dirigé par 22 présidents, dictateurs ou juntes militaires.

Reconnu comme un réformiste modéré, M. Velasco Ibarra, avait été élu à cinq reprises président de l'Equateur au cours des quatre dernières décennies. Il n'avait réussi à remplir au complet qu'un seul mandat de quatre ans, de 1952 à 1956. L'armée l'avait rejeté du pouvoir en 1935, 1947 et 1951.

Le CTC veut connaître l'état exact de ses relations avec la FTQ

par Pierre VENNAT

L'exécutif du Congrès du travail du Canada a décidé, hier, d'ordonner une enquête "sur la situation exacte" des relations entre le CTC et la Fédération des travailleurs du Québec.

L'enquête a pour but, notamment, de faire la lumière sur la réunion de lundi du Conseil général de la FTQ qui a adopté deux résolutions affirmant son désir de prendre officiellement "ses distances", vis-à-vis de la "maison mère", le Congrès du travail du Canada, en reaffirmant son indépendance idéologique vis-à-vis de la centrale, et en boudant, de façon pratique, le prochain congrès biennal du CTC, au mois de mai, en ne présentant aucune résolution.

Le vice-président exécutif du CTC, M. Jean Beaudry, doit se rendre à Montréal aujourd'hui pour faire la lumière sur la situation.

L'étude de toutes les relations entre le CTC et sa filiale provinciale au Québec fera "naturellement partie" du mandat de cette enquête, a déclaré, hier, un porte-parole officiel du CTC à Ottawa qui s'est refusé à toute autre déclaration.

L'exécutif du CTC, a-t-il déclaré, ne décidera qu'après cette enquête s'il y a lieu pour lui de répliquer à la déclaration d'indépendance de la FTQ.

Quoique le président de la FTQ, M. Louis Laberge, ait déclaré qu'il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'une déclaration de guerre mais d'une réaffirmation de la FTQ "à être maitre de nos orientations au Québec", il est clairement établi que la FTQ n'acceptera pas que le président du CTC, M. Donald MacDonald, avertisse les permanents rémunérés de la FTQ qui relèvent du CTC qu'ils seront mis à pied s'ils continuent à prôner l'idéologie marxiste et que le CTC entend bientôt épurer ses rangs des éléments marxistes québécois.

GOINEAU ET BOUSQUET
CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Prix n'incluant pas la livraison — livraison moyennant supplément

VALABLE JUSQU'AU 23 FÉV. 1972

CARREAUX POUR COUVRIR SOL
Vinyl
Amiante
12"x 12" x 1/16" 16¢

TOILETTE à partir de $35
BAIN a partir de $65
LAVABO à partir de $11.95

Revêtement brique
Régulier 1.15 p.c.
Spécial 99¢ p.c.

EXCEL DECOR
24" x 48" x 1"
Panneau décoratif en fibre de bois pour plafond
$2.60 mc.

EPINETTE 2" x 3" x 8' 1ère qualité 39¢ mc.
EPINETTE 2" x 4" x 8' 1ère qualité 54¢ mc.
PORTES merisier 12" à 22" Spécial 3.50

GOINEAU ET BOUSQUET
CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

164, boul. des LAURENTIDES — PONT-VIAU, LAVAL
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT À PROXIMITÉ DU CENTRE
Commandes téléphoniques acceptées, composez
667-9770 (ou 381-0877 pour éviter l'interurbain)
TRADERS PLAN FONCIER
CHARGEX
HEURES D'AFFAIRES:
Lun., mar., merc.: 8:30 à 18 hres. Jeudi, vend.: 8:30 à 21 hres. Samedi: 8:30 à 17 hres.

Jacques Rose ne sera pas jugé par un autre jury

par Conrad BERNIER

Dans un jugement écrit rendu ce matin en quatrième division des Assises, le juge Eugène Marquis a déclaré que l'intégration des femmes dans le tableau des jurés constituera un apport précieux à cette institution, humanisera davantage le système mais ne pourra faire échapper un prévenu à son sort, s'il est coupable.

"Disons, affirme le président du tribunal, qu'il y aura plus de charmes dans nos cours, que les débats seront peut-être plus sereins, et que la conscience et le bon jugement des femmes formeront une heureuse union avec la conscience et le bon jugement des hommes".

Pour le président du tribunal, il n'y a pas de doute que les femmes peuvent remplir la fonction de juré, comme le gouvernement du Québec vient de le reconnaître dans une loi qui sera en vigueur lorsque les rôles à cette fin auront été légalement préparés.

"Il n'y a pas lieu en l'occurence de conclure, souligne-t-il, que les femmes sont privées de leur liberté et de leur égalité devant la loi parce qu'elles ne sont pas appelées à servir comme jurés. Une telle fonction n'est pas un attribut essentiel de la liberté et de l'égalité du citoyen devant la loi; c'est plutôt une responsabilité onéreuse qui ne leur a pas été imposée jusqu'à ce jour".

Le juge Marquis ajoute qu'il serait discriminatoire de traduire l'accusé devant un autre jury puisqu'en vertu de notre système judiciaire, on ne peut retarder l'application de la loi pour attendre la mise en vigueur d'un nouveau tableau des jurés.

Il ne s'agit donc pas dans cette cause de Jacques Rose de décider des revendications et des droits de la femme, mais de l'égalité du prévenu devant la loi, de son droit à une défense pleine et entière, avec une présomption d'innocence en sa faveur.

En somme, pour le président du tribunal, les tribunaux ont reconnu jusqu'ici la validité de la loi des jurés, et ces mêmes tribunaux n'ont pas le pouvoir de la changer. D'après notre système judiciaire, le juge doit interpréter et appliquer la loi adoptée par le législateur. C'est là le principe qui permet de séparer d'une façon catégorique les pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif.

Visiblement désarçonné par la décision du juge, Jacques Rose a déchiré violemment une copie de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et l'a lancée vers le tribunal.

Castonguay est l'hôte de Schumann

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE

PARIS — Modification au programme du ministre Claude Castonguay actuellement en visite officielle à Paris: il a été annoncé qu'il rencontre le ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann, cet après-midi à 17 h. 30 (11 h. 30 heure de Montréal).

On apprend également que M. François Cloutier, ministre de l'Education, sera de passage demain à Paris et il rencontrera, en compagnie de M. Castonguay, le ministre du Développement industriel et scientifique, M. François Ortoli.

Cette visite de M. Castonguay au Quai d'Orsay, n'avait pas été inscrite dans le programme remis à la presse. En tout cas, elle rehausse sensiblement le caractère politique de la visite de M. Castonguay, au sujet de laquelle on se plaisait à souligner principalement les aspects techniques.

Pourquoi cette discrétion préalable sur un point important de la visite du ministre? Car on peut douter qu'il s'agisse d'une invitation fortuite du Quai d'Orsay. Cela ne reflète-t-il pas un style nouveau, expérimenté en avril 1971, lors de la visite en France du premier ministre Bourassa. A cette occasion, on garda secrète jusqu'à la dernière minute — et ce à grand renfort de pieux mensonges — l'intention du premier ministre d'aller se recueillir sur la tombe du général de Gaulle, afin de ne pas susciter trop tôt au Canada une controverse jugée inutile?

Je n'avance pas cette hypothèse pour la critiquer, mais pour montrer, si elle est fondée, qu'elle confirme peut-être la volonté du gouvernement Bourassa, ou de certains de ses membres, de ne pas compromettre leurs démarches en suscitant prématurément des controverses en ce qui concerne les relations du Québec avec la France. Le fait accompli, pense-t-on peut-être, excite moins les esprits que les intentions avouées.

Par ailleurs, le ministre Castonguay poursuit ses conversations avec les ministres et hauts fonctionnaires français. Hier, il a rencontré M. Robert Boulin, ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, mais il n'a pu rencontrer son hôte, M. Joseph Fontanet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, retenu par la maladie; cette rencontre pourrait avoir lieu demain ou vendredi.

Jeudi également, le ministre Castonguay assistera à un déjeuner offert par le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, et, en fin d'après-midi, à une réception donnée en son honneur.

On sait que la visite officielle de M. Castonguay a pour but de passer en revue les réalisations de la coopération franco-québecoise dans le domaine des affaires sociales et d'étudier les possibilités d'étendre cette coopération.

En cour pour 2 femmes, et aucune n'est présente

Un individu dans la quarantaine qui avait eu des démêlés avec son épouse, en 1962, mais n'avait jamais subi son procès, s'est retrouvé en cour pour ce premier délit, hier, parce qu'il avait eu une violente querelle, en novembre dernier, avec la concubine qui avait pris la place de sa légitime, il y a dix ans.

Mais, devant le juge Arthur Lépine, il n'a pu subir aucun des deux procès, aucune des deux femmes ne se trouvant sur place pour prouver ses accusations.

Dans le premier cas, c'est de refus de pourvoir que l'avait accusé son épouse, et c'est la police de Chomedey, qui n'existe plus, qui avait été chargée de l'appréhender. Ce que l'on ne réussit pas à faire ... avant novembre dernier, semble-t-il.

Mais Madame nous a quittés pour son pays natal, l'Angleterre, depuis.

Quant à celle qui lui a succédé dans le coeur... et peut-être au bout des poings du prévenu, elle serait présentement alitée, chez ... lui, et elle ne tiendrait aucunement à venir déposer contre celui avec qui, dit-on, elle s'est raccommodée depuis.

Mais le juge Lépine, qui a évidemment consenti à rejeter la première accusation, n'a pas voulu faire de même pour la seconde, qui en était une de voies de fait.

Et il a reporté le tout au 25 mai prochain alors que le témoin principal se sera sans doute rétablie, si elle n'a pas changé d'idée quant au témoignage qu'elle doit rendre.

Vieillard de 70 ans appréhendé après une chasse à l'homme

Un homme de 70 ans, a été appréhendé, vers 11 h. ce matin, à l'intersection des rues Bourbonnière et Mont-Royal, peu après une vive chasse à l'homme qui vait débuté dans le centre-ville et qui s'est déroulée, par moments, à des vitesses atteignant près de 100 milles à l'heure.

On ignore les raisons qui ont poussé le chauffeur à brûler tous les feux rouges sur son passage. Plusieurs piétons ont évité de justesse d'être happés par l'auto du fuyard.

L'affaire Cross-Laporte portée bientôt à l'écran

LOS ANGELES (PC, PA) — Un livre sur les enlèvements de MM. Cross et Laporte deviendra le sujet d'un film et mettra en vedette des comédiens canadiens-français.

Brian Moore, l'auteur du livre "The Revolution Script", a révélé, hier, que le film sera un drame politique.

Moore, qui est Irlandais de naissance, naturalisé canadien et qui a exercé le métier de journaliste à Montréal, a dit que son livre était un "roman non fictif".

Dans une interview, Moore a déclaré que l'enlèvement et le meurtre du ministre Pierre Laporte semblent avoir détruit l'efficacité du Front de libération du Québec.

Moore croit que le FLQ "semble moins fort aujourd'hui et a moins de potentiel qu'il en avait il y a un an et demi".

Il a précisé que le scénario du film, sur lequel il travaille, sera centré sur les ravisseurs eux-mêmes et non sur le climat politique qui a engendré la violence et amené la proclamation de la loi des mesures de guerre.

Le film sera produit par Totterton Production. de Montréal, et sera dirigé par Donald Brittain.

L'APA part en guerre contre la fraude des voitures usagées

par Georges LAMON

L'Association pour la protection des automobilistes (APA) a décidé de partir en guerre contre la fraude des voitures usagées vendues comme neuves et démasquer ainsi le "redatage" des voitures importées au Canada.

Selon son président, M. Louis-Philipp Edmonston, cette "fraude nationale" a rapporté des milliers de dollars à cette industrie.

D'ailleurs, le 23 février, M. Edmonston ainsi que Me Ronald Cohen, vice-président et conseiller juridique de l'APA doivent témoigner à Ottawa devant un comité ad hoc chargé d'étudier les allégations relatives au "redatage" des voitures importées au Canada. Ce comité relève du ministère fédéral des Corporations et de la Consommation responsable d'une enquête nationale sur ce sujet.

Du camouflage

M. Edmonston reproche, du reste, à la nouvelle "loi de standard de sécurité des véhicules automobiles", en vigueur depuis le 1er janvier, de ne pas tenir compte de cet aspect de fraude.

Par cette pratique, le concessionnaire peut vendre certaines voitures importées en camouflant l'année de fabrication. Ainsi selon certaines plaintes reçues à l'APA, des automobilistes ont signé des contrats pour l'achat d'une voiture de l'année, alors qu'en fait on leur vendait une voiture "usagée", c'est-à-dire une voiture vieille d'un an et parfois davantage.

Cette escroquerie, selon M. Edmonston, fait perdre quelque $500 et parfois plus au consommateur non averti. Et le plus malheureux, c'est que l'acheteur frustré n'a bien souvent pas de recours puisque le contrat de vente stipule que "le marchand ne garantit pas l'année du modèle d'aucune automobile usagée vendue par les présentes".

Gouvernement convaincu?

M. Edmonston explique que l'acheteur ne se rend pas toujours compte qu'il a été fraudé à cause du fait que les modèles des voitures importées ne changent pas aussi souvent que les modèles américains.

De plus, le président de l'APA ajoute que ces importateurs de voitures ont "convaincu le gouvernement fédéral qu'il n'y avait pas de changements réels à ces voitures".

"Le ministère des Transports à Ottawa et à Québec ont démontré un sérieux manque d'autorité, de compétence et de justice pour le consommateur, en laissant s'étendre une telle pratique", précise-t-il.

L'APA réclame d'ailleurs l'interdiction de cette pratique par un texte de loi et invite, au surplus, le ministère des Transports à prendre des dispositions d'ici le 15 décembre, à défaut de quoi elle entend prendre les moyens pour le "faire bouger".

"Nous allons faire bouger le gouvernement fédéral avec les subventions mêmes du gouvernement fédéral que nous avons eues pour entreprendre une enquête, note M. Edmonston, c'est ça la démocratie."

Quant aux quelque 35 consommateurs qui ont été ainsi fraudés, ils seront, a assuré M. Edmonston, dédommagés par les fabricants de voitures importées qui sont concernés.

POURQUOI PAYER PLUS?
ACHETEZ LES PRODUITS DE MARQUE Woolco M.D.

(A) Shampooing ou rince-crème Woolco
Format 32 onces.
Shampooing castille, aux oeufs ou de luxe. Rince-crème régulier ou au citron.
.69 chacun

(B) Fixatif Woolco
Format 16 onces.
Pour coiffure ferme ou régulière. Canette aérosol très pratique.
.69 chacune

(C) Gelée de pétrole Woolco
Format 16 onces
Soulage les brûlures légères, les égratignures et les éraflures.
.69 chacun

(D) Huile de bain Woolco
Format 32 onces
Huile mousseuse. Lavande, pin, 'Gardenia' ou pomme. En bouteille de plastique.
.69 chacune

(E) Shampooing Woolco contre les pellicules
Bouteille en plastique incassable. Format 17 onces.
.97 chacune

(F) Shampooing protéiné Woolco
Format 17 onces. Shampooing protéiné pour toute la famille.
.97 chacune

(G) Vaporisateur Woolco
Capacité 128 onces
Appareil approuvé par la C.S.A. Grand récipient pour les médicaments. Arrêt automatique.
4.49 chacun

CES PRIX SONT EN VIGUEUR À COMPTER DU 16 AU 19 FÉVRIER NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

(H) Boules de coton absorbant Woolco
Sac de 300 boules de coton de haute qualité. Pour bébés et pour soins de beauté.
.59 chacun

(J) Lotion Woolco pour l'épiderme
Format 17 onces.
Lotion très riche contenant de la lanoline pour adoucir l'épiderme. Bouchon applicateur.
.99 chacune

(K) Désodorisant Woolco
8 onces
Formule régulière ou antisudorifique. Canette aérosol très pratique.
.69 chacune

(L) Rince-bouche Woolco
24 onces
Pour enrayer la mauvaise haleine, pour gargariser et pour servir de rince-bouche.
.59 chacune

(M) Désinfectant Woolco
14 onces
En canette aérosol. Idéal pour enrayer les odeurs ménagères et rafraichir l'air du foyer.
.79 chacune

(N) Mousse instantanée Woolco pour la barbe
11 onces
Mousse médicamentée, aide à prévenir les irritations. En canette aérosol.
.59 chacune

Magasins a rayons Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on épargne beaucoup chez nous

'WOOLCO' EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE LA CIE F.W. WOOLWORTH LTÉE.

KIRKLAND — PLAZA ST-CHARLES — Sortie 31, Transcanadienne et boul. St-Charles
ST-LÉONARD — CENTRE LANGELIER — 7445 boul. Langelier, angle Jean-Talon est
LONGUEUIL — CENTRE CENTREVILLE — Boul. Roland-Therrien angle boul. Curé-Poirier Est
LASALLE — CENTRE LE CAVALIER — 8248 boul. Champlain
LAVAL — CENTRE LAVAL — Sortie 7, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
BROSSARD — PLACE PORTOBELLO — 7200 boul. Taschereau et pont Champlain

Edith Irving comparaît; cautionnement de $250,000

NEW YORK (A F P) — Edith Irving, la femme de l'écrivain Clifford Irving, auteur de la prétendue "autobiographie" du millionnaire américain Howard Hughes, s'est présentée devant un tribunal newyorkais, ce matin, pour répondre à des accusations de faux et d'usages de faux.

Les accusations d'escroquerie ont été portées par les autorités policières suisses.

Mme Irving s'est présentée devant le tribunal avec une dizaine de minutes de retard.

Le juge a fixé la caution à $250,000 pour sa remise en liberté provisoire. Les policiers ont ensuite confisqué son passe-port et ont prit ses empreintes digitales.

Mme Irving, de nationalité helvétique, est poursuivie par la justice de son pays pour avoir déposé, sous le faux nom de H. R. Hughes, dans une banque suisse, des fonds qui avaient été remis à son mari par la maison d'édition américaine McGraw-Hill pour être transmis à M. Howard R. Hughes en paiement d'une "autobiographie" que M. Irving aurait rédigée à la suite de nombreuses interviews avec le financier américain. M. Hughes affirme n'avoir même jamais rencontré l'écrivain.

Me Maurice Nessen, avocat du couple Irving, a déclaré que Mme Clifford Irving s'était présentée à la cour après avoir appris qu'un mandat d'arrêt avait été émis contre elle.

Mme Irving, présente au moment de la déclaration de Me Nessen aux journalistes newyorkais, a pris la chose très calmement. "Je crois ne pas être très au courant, a-t-elle dit. L'avocat sait mieux que moi et je fais ce qu'il me dit de faire". Elle a ajouté qu'elle pensait que tout se terminerait bien. "Je suis fataliste, a-t-elle dit. Toute fin est, dans un certain sens, heureuse. La vie est faite de changements. Une rivière peut être calme puis houleuse."

A un journaliste qui lui demandait ses impressions de savoir qu'on la qualifiait de "cerveau", Mme Irving a répondu: "Je ne savais pas. Il faut que je relise les journaux. Si j'étais un "cerveau" nous ne serions pas ici. Vous voyez, je suis peintre. Si les gens pensent que je suis un "cerveau", je le prends comme un compliment".

En robe sombre éclairée de taches colorées, Mme Irving fait aux journalistes les honneurs de son appartement. Trois de ses tableaux sont pendus au mur. "Ils sont plutôt surréalistes. Ils n'ont pas de sens particulier", dit-elle. Sur un autre mur, les dessins de son fils Ned, 4 ans, et un poème d'un ami d'Ibiza dédié à son mari.

Sans approfondir sa pensée, elle parle ensuite de "l'affaire" de "l'autobiographie" disant que dans un sens cette affaire a renforcé les liens entre elle et son mari. "Nous n'avons pas de problèmes personnels, ajoute-t-elle. Ce qui ne veut pas dire que, tout bien considéré, il n'y en a pas eu. Lorsque les choses vous arrivent, on a toujours des centaines de façon de les considérer".

Mme Irving avoue ne plus lire les journaux. Elle n'a que parcouru le magazine "Time" racontant la supercherie de son mari. Elle a été surprise d'y lire que son mari adorait Hemingway. "Je ne l'ai jamais entendu parler d'Hemingway sur un ton d'adoration", ajoute-t-elle.

Mme Edith Irving
. . . demande d'extradition

Un fumiste vend son amie pour payer son voyage au Canada

OTTAWA (PC) — Jonathan Wearn, qui a présumément vendu une blonde danoise, au Moyen-Orient, afin de payer son voyage au Canada, sera déporté en Angleterre, demain, où il sera accusé de vol et de falsification de passeport.

C'est au soulagement du ministère de l'Immigration que Wearn, qui prétendait être Janek Seebag-Montifiore, un contre-espion entraîné en Russie, a retiré son appel contre les procédures en déportation.

La cause devait être entendue à Montréal, vendredi.

Wearn, 29 ans, était détenu à Québec depuis le mois de septembre dernier, soit peu de temps après son arrivée au pays.

Il a fallu des documents venant de trois continents et un voyage de deux semaines, en Angleterre, d'un officier de l'immigration, pour établir que Wearn était Wearn et non Seebag-Montifiore, un nom similaire à celui d'une famille fortunée demeurant à Londres.

Pendant ce temps, Susan Wagner, la blonde danoise qui a laissé son mari pour suivre Wearn, a déclaré que Wearn l'a vendue à un restaurateur de Beyrouth, au Liban, pour pouvoir payer son billet d'avion pour se rendre au Canada.

Violée en sa présence

Wearn a prétendu que les terrorostes arabes le croyaient un espion d'Israël, qu'ils ont violé Mlle Wagner en sa présence et l'ont ensuite obligé à s'enfuir.

Il a déclaré qu'un ami de l'ambassade britannique de Beyrouth lui avait donné un passeport au nom de Jonathan Wearn et l'avait aidé à venir au Canada.

Wearn est arrivé à Montréal le 4 septembre, a remis son passeport aux autorités britanniques trois jours plus tard et a déclaré à un officier de l'immigration que son véritable nom était Seebag-Montifiore, un Juif né en Tchécoslovaquie, qu'on avait entraîné pour faire une carrière d'espionnage aux Etats-Unis.

Selon Wearn, la Central Intelligence Agency l'avait arrêté à son arrivée à Salt Lake City et l'avait transformé en contre-espion, l'envoyant ensuite en Europe et au Moyen-Orient.

Il a prétendu que Wearn était un agent britannique décédé et que si on le déportait en Angleterre, on le transporterait d'un pays à l'autre et il deviendrait la victime de deux super-puissances.

Personnification

Il a demandé l'asile politique au Canada, expliquant qu'il était docteur et qu'il pourrait rendre service.

Les autorités ont finalement réussi à prouver qu'il était le véritable Wearn. En Angleterre, il sera accusé de falsification de passeport pour avoir personnifié un docteur. Il sera également accusé d'avoir volé différents objets dans la maison du Dr Alicia Patterson, de Chelmsford.

Il a ensuite fui à Rome. Wearn, qui était missionnaire dans son pays, a tenté d'obtenir un passeport américain, à Rome, en expliquant qu'il était originaire de Salt Lake City et qu'on avait volé son passeport. Il a échoué.

On le retrouve ensuite au Danemark, où il a travaillé dans deux hôpitaux comme médecin et comme psychiatre. Il s'est fait arrêter au début de 1970 et a été trouvé coupable de faux, de vol et de violation de la loi de la pratique de la médecine.

En Angleterre, les dossiers indiquent qu'il a grandi à Bournemouth, terminé l'école secondaire, travaillé dans des usines et passé deux ans dans l'Armée avant d'être licencié parce que médicalement inapte.

Après ses difficultés au Danemark, où il a prétendu être un Américain d'origine hongroise, il s'est apparemment rendu au Liban avec Mlle Wagner, qui était mariée à un médecin danois.

Par après, la piste s'embrouille jusqu'à ce qu'un journal d'Amsterdam sorte en manchette l'histoire de Mlle Wagner qui a prétendu avoir été vendue par Wearn pour le prix de son passage vers le Canada.

Accusés de fabrication de faux et de fraude

QUEBEC (PC) — Trois individus ont comparu en Cour des sessions de la paix hier, à Québec, sous quatre chefs d'accusations de complot pour fabrication de faux et de fraude aux dépens du ministère québecois du Revenu et de la Caisse populaire des fonctionnaires provinciaux.

Les accusés, André Nadeau, 31 ans, de Courville, Raymond Bernier, 39 ans, de Stoneham, et Robert Carrier, 31 ans, de Québec, n'ont formulé aucune demande de remise en liberté provisoire lors de leur comparution devant le juge Louis Fortin.

On les accuse d'avoir comploté le 14 février, pour fabriquer et utiliser quatre faux chèques d'un montant de $239 chacun, faits au nom d'une certaine Colette Roy et portant la signature de M. Marcel Casavant, sous-ministre des Finances.

Ils doivent revenir devant le tribunal aujourd'hui pour répondre de 56 autres chefs d'accusations identiques.

Tous trois ont été appréhendés lundi au cours d'une série de perquisitions effectuées par la Sûreté du Québec.

La police a révélé qu'elle avait saisi des faux chèques représentant une valeur de plus de $10,000 au cours de ces descentes.

Woolco

Pantalon de travail à pressage permanent pour hommes

Un de nos meilleurs manufacturiers canadiens vous offre ces pantalons de travail en tissu très résistant, 50% polyester et 50% toile de coton, qui ne nécessite aucun repassage. Modèle ample avec bas uni et brides. Poches 1/4" et 2 poches arrière. Olive. Tailles 30 à 44.

5.99 CHACUN

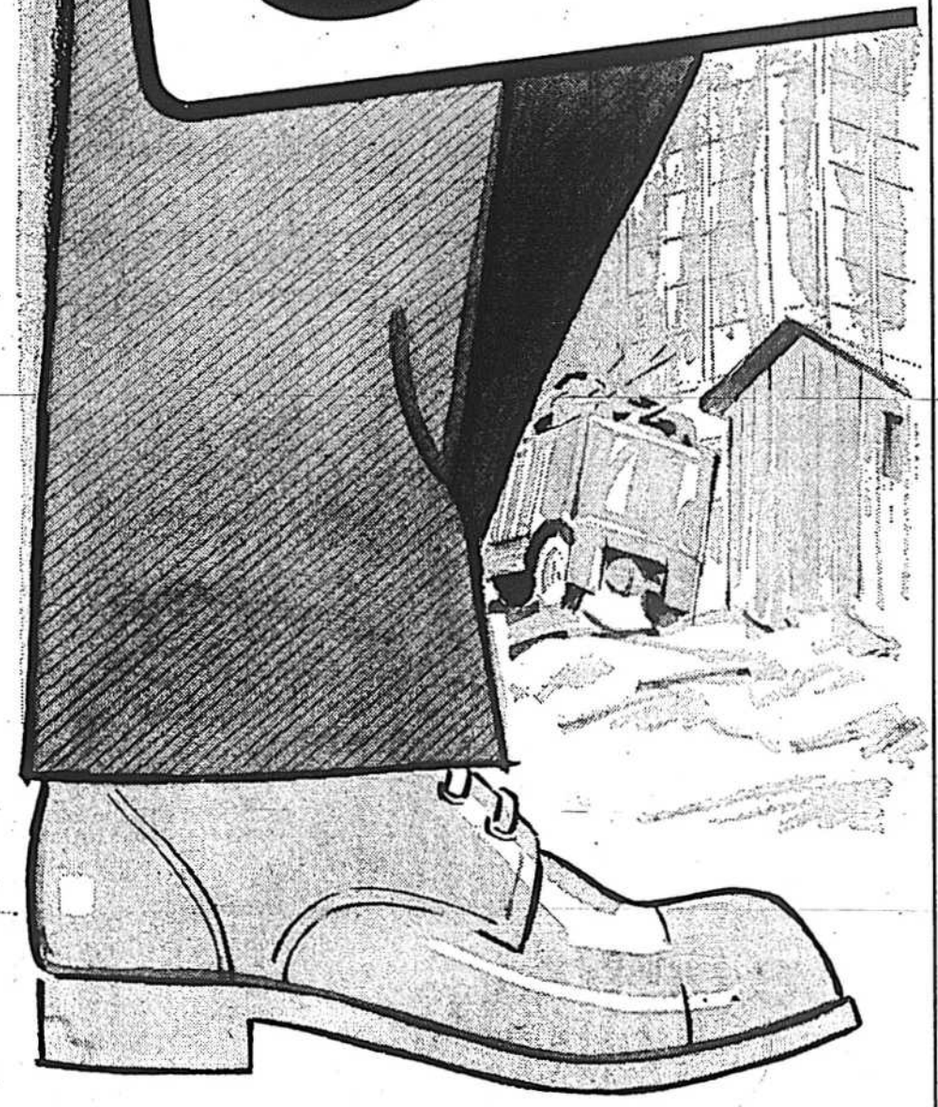

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES · ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER · LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE · LASALLE CENTRE COMMERCIAL LE CAVALIER · LAVAL CENTRE LAVAL · BROSSARD PLACE PORTOBELLO

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

la presse

PROFITEZ DU SERVICE DE

livraison à domicile

874-6911

Woolco

VOTRE MEILLEUR ACHAT DE PEINTURE

NOUS VENDONS MAINTENANT LA PEINTURE TRELSPAR À PRIX RÉDUITS

Notre peinture de qualité Trelspar est offerte à un nouveau bas prix! Ces aubaines envoûtantes prouvent que Woolco possède "Votre meilleur achat de peinture"

Latex d'intérieur, riche et doux. Fini facile à appliquer pour murs et plafonds. Sèche rapidement, ne dégage aucune odeur et se nettoie à l'eau savonneuse. Teinture sans frais additionnel.

4.79 LE GALLON 1.49 la pinte

Émail semi-lustré idéal pour les endroits qui nécessitent un nettoyage constant... cuisine, salle de bain et boiserie. Teinture sur commande sans frais additionnel.

Émail très lustré durable et résistant. Un fini luisant et doux pour les meubles, armoires ou comme garniture. Teinture sans frais additionnel.

AU CHOIX 5.59 LE GALLON 1.49 LA PINTE

Mactac

VINYLE ENCOLLÉ DÉCORATIF EN ROULEAU DE 8 VERGES

Achat spécial! Ces rouleaux de 8 verges sont très économiques et signifient que vous obtenez plus de Mactac pour votre argent! Ce fameux vinyle est offert en plusieurs motifs comprenant le fini bois veiné. Venez tôt pour un plus grand choix.

3.99 LE ROULEAU DE 8 VERGES

EN TOUT TEMPS, PORTEZ À VOTRE COMPTE!

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES · ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER · LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE · LASALLE CENTRE COMMERCIAL LE CAVALIER · LAVAL CENTRE LAVAL · BROSSARD PLACE PORTOBELLO

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Alta Gas T	175	$54	54	54	
Alcan	3630	$20¾	19⅞	20⅜	+ ½
Algoma St	925	$14⅛	14	14	
Aquitaine	185	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Asbestos	100	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Atl Sugar	200	$7	7	7	
Bank tl	4047	$21⅞	21⅝	21¾	
Bank NS	1925	$36¾	36⅛	36¾	
Banq CN	4012	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Bq Deprg	3100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Bq Pr Can	4595	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ¼
Bell Canad	4239	$46¼	46	46⅛	— ¼
Bell B pr	2225	$53½	53½	53½	
Bombrdier	1875	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Border C	400	$9¾	9	9½	— ½
BP Can	800	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Brascan	5092	$21½	21	21½	+ ⅛
BC Phone	100	$64¾	64¾	64¾	+ ¼
Brinco	1150	$5¾	5¾	5¾	
CAE Ind	1300	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Campeau	3400	495	485	495	
Can Cem L	191	$49¾	49½	49¾	+ ¼
CD Sugar	25	$31	31	31	+1
C Packrs	1500	$18	18	18	— ¼
Can Perm	589	$19	18¾	19	+ ⅛
C Arena	850	$15⅜	15	15	— ⅛
Cdn Brew	3405	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
Cdn Cable	550	$18⅜	18	18¼	+ ⅛
C Hydro	600	$12½	12½	12½	
C Im	1350	$29⅜	29⅛	29⅛	+ ⅛
CIL	2300	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
C Int Pw	490	$27	27	27	
C Marconi	305	320	315	320	+10
CPI pr	1150	$25	25	25	+ ⅛
Cdn Salt	2025	$16	16	16	+1
Cdn Tire A	65	$39	39	39	+ ⅛
Canron	300	$21¾	21¼	21¾	+ ½
CPLtd	6375	$14⅞	14¾	14¾	
CP A p	600	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Celanese	700	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Charter Ind	200	170	170	170	+5
Chrysler	100	$34¼	34¼	34¼	+2⅛
CHUM B	400	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Cockfield	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Columbia	200	290	290	290	+10
Cominco	1005	$26¼	26	26¼	+ ¼
C Holiday I	1000	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ¼
Con Bath	760	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
C Text	237	$5½	5½	5½	— ⅛
Cons Gas	398	$19½	19½	19½	
Copind	1800	470	460	470	+10
Corby vt	50	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
Crain RL	300	$14	14	14	
Cr Cork	30	$170	170	170	+5
Crush Int	375	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Distl Seag	1699	$33½	33½	33½	+ ½
Dome Pete	5	0	$32	32	32	+1¼
D Bridge	475	$26½	26	26½	+ ⅜
Dofasco	4000	$26⅜	26⅛	26⅛	+ 3
Dom Store	2100	$15¼	15	15¼	+ ¼
D Textile	1850	$22⅞	22¾	22⅞	— ⅛
Domtar	1000	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
Domtar pr	120	$15¼	15¼	15¼	
Du Pont	351	$26	26	26	+ ¼
Dupuis A	350	$7⅛	7	7	
Ea Svgs	100	$14½	14½	14½	
Ea Svgs rts	6100	60	50	50	+49
Elec Knt	300	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Fal Nck	1495	$81½	81	81	— ¾
Fin Coll	7065	$20	19⅞	20	+ ⅛
Fraser	800	$14½	14½	14½	+ ½
Fulcr 6p	300	$8½	8½	8½	+ ⅜
Gaz Metr	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Genstar L	1100	$14¾	14½	14¾	+ ¼
bellfe	4550	$55	55	55	
Grissol F	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Guar Trst	500	$14⅜	14⅜	14⅜	— ¼
Gulf Can	334	$26½	26½	26½	
Hawker S	2100	275	275	275	
Hollinger	100	$38¾	38¾	38¾	+ ⅜
Home A	1925	$34	33¾	34	+ ½
Huds Bay	155	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
H Bay Co	300	$19½	19⅜	19½	
HB Oil Gas	300	$43½	43¼	43½	+ ¾
Husky Oil	550	$15¾	15¾	15¾	

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	183	72¼	71½	72	+ ⅜
Adrs .15e	87	39	38¼	38½	— ⅜
Admirl	118	21	2 0¼	20⅞	+ ⅜
Airco .20e	50	22⅞	22½	22¾	+ ¼
Alcan.8 0	121	20⅜	19¾	20¼	+ ⅜
AllegC .20g	67	13⅛	12⅞	12⅞	
AllegL pf 3	6	40	40	40	
AllenE .87f	127	20⅝	20¼	205	ç ⅜
Alld C 1.20	284	30¼	29¾	30¼	+ ⅜
AlliSC .05e	96	13⅛	13⅛	13⅝	+ ½
AHess .30d	132	46⅞	46¼	46⅝	— ⅛
AAirl	185	45	44⅛	44⅞	+ ¾
ABrnd 2.29	108	44¼	43¾	44	+ ¼
ABC 1.20	277	60½	58½	60⅛	+1¾
AmCan 2.20	184	32¾	32⅜	32⅝	+ ⅛
ACyan 1.25	419	37½	36½	37¼	+1
AEIP 1.74	486	28½	28⅛	28¼	
AHome 1.77	140	94¼	93½	93¾	
AHosp .26	259	43	42	42⅝	
AmMot	961	8	7½	7⅞	+ ¼
AmStd .40	133	15¾	15⅜	15½	
AT T 2.60	1627	44⅛	43½	43¾	— ¼
Ampex	1104	9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
Anacoe	184	19⅛	18¾	19	+ ⅛
ApacheCp					.25
	282	19⅝	18⅝	19⅛	+ ¾
Apeco .16	550	13⅞	13	13⅞	+ ⅞
Arlans	63	5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Armco 1	142	21¼	20⅞	21¼	+ ⅜
ArmC .80	276	40⅞	40⅛	40½	+ ¾
ArmRu 1.60	36	43½	42⅝	43⅜	+ ⅜
AtlRich 2	269	67½	65½	66¾	+ ¾
Avon 1.35	413	110¼	108¼	109¾	ç 1½
Babck .50	85	33⅞	33⅛	33⅞	+ ¾
Bath	84	37½	36⅝	37¼	+1
Baxtr .11	110	37⅜	37⅛	37⅜	+ ¾
Beckmn .50	143	50½	49	50½	+2
BeechA .60b	32	22⅝	22⅛	22⅜	
BellH .60	35	61¾	60⅝	61¾	+1
Bndx 1.60	34	44¼	43¾	44¼	
BethSt 1.20	399	32	31⅝	31¾	— ¼
BlackD 1	37	86½	85¾	86	—1
BlissL 1	56	22¾	22¼	22¼	— ½
Block .24	185	37½	36⅛	37¼	+1⅛
Boeing .40	558	26¼	25¼	26	+ ¾
Bordn 1.20	42	27¼	26¾	27	
Borg 1.25	126	30¾	30⅛	30⅜	
BristM 1.20	295	64⅞	64	64⅝	+ ¾
Brown	11	8⅛	8½	8⅝	+ ⅛
Brnswk .16	246	46	45¾	45¾	+ ¼
Bucy 1.20	24	28	27¾	27¾	— ⅛
Budd	53	16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
Bulova .60	55	17⅝	17½	17⅝	+ ¼
BurIln 1.40	128	36⅝	36¼	36⅜	+ ⅜
BurlNor 1.50	350	44¼	43⅞	44	— ⅛
Burndy .70	36	29¼	28⅞	29¼	— ⅛
Burrghs .60	192	168½	1645	168½	+3⅛
C					
CampS 1.10	74	28⅛	28⅛	28⅛	— ¼
CP Ltd .68	47	14⅞	14⅝	14⅝	
Carrier .60	53	48	47½	47½	— ⅛
CartW .40a	66	22	21¾	21¾	— ½
CatTr 1.40	67	49⅞	49½	49⅝	+ ⅜
Celanese 2	198	66½	65¾	65⅞	— ¾
Cerro .80	81	16½	16¼	16⅜	— ⅛
CessnaA .60	31	30⅜	30¼	30¼	+ ⅛
ChesOh	47	54¼	53⅜	54	— ½
ChocFN .20d	56	10¼	10	10	— ¼
ChrisCft	54	6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
Chrslr .60	2121	34½	33	34⅜	ç 1½
CITFn 2	164	47⅞	46⅝	46⅝	—1⅛
CitSv 2.20	149	42⅛	41½	41¾	— ⅜
Clorox .25e	55	63⅜	62½	63	
Cluett P .90	6	23⅛	22⅞	22⅞	— ½
CocaC 1.58	205	127¾	126	127½	+2¼

DOW-JONES de cloture

+ 8.43 à 922.94

ColPal 1.46	159	65	63¾	64¾	+1
CollAik .56	156	29½	28¼	29½	+1⅛
CollinR	33	16¾	16¼	16¼	+ ⅛
CBS 1.40b	158	52⅞	52⅛	52¾	+ ½
ColGas 1.82	165	32	31⅝	32	
CmEd 2.20	432	34¾	34⅝	34⅝	
ConEd 1.80	129	25¾	25⅝	25¾	
CFds 1.25	154	46¼	45½	46¼	+ ⅞
ConCan 1.60	111	30⅛	30¼	30⅜	
ConOil 1.50	353	27⅜	26⅝	26⅞	— ¼
CnrData	291	58	56⅝	56¾	—1¼
CPCIntl 1.70	212	32¼	30⅝	31⅝	+ ⅜
Crane 1.60b	6	48⅝	48½	48½	— ⅜
CrZell 1.20	269	29	27¾	28¾	+1¼
Culligan .28	5	17⅜	17⅛	17⅛	— ⅜
CurtWr	4179	30¾	27⅜	30⅛	+3⅜
Cyprus 1	103	32¼	31¾	31¾	
D-G					
DanR	61	9⅞	9⅝	9⅞	
Dartl .30b	213	53⅛	52¾	53	+ ⅜
Dexter .24	115	20	19	19¾	+1⅝
DiaSh 1	85	21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Disney .20b	203	166¼	164	166¼	+3⅞
Diversin	187	7	6⅞	6⅞	+ ⅛
DowC 1.80	126	84¼	83⅝	83⅝	— ¾
Dresin 1.40	23	32⅜	31¾	31¾	— ¾
duPon 5g	53	161½	160	161½	+1½
DuqLt 1.66	61	25	24½	24½	— ⅛
EastAir	527	25⅞	25⅛	25⅞	+ ⅜
EastK 1.04a	314	107⅞	106	107	+1
Elect As	73	8	7¾	7⅞	+ ⅛
ElPasNG 1	457	19½	19	19½	+ ⅝
EmEl 1.20	51	85	84½	85	+ ¼
ESB 1.20	37	33¼	32½	33¼	+ ½
EthylCp .84	73	27¾	27½	27½	
ExCel .80	1415	22⅜	21⅜	21¾	+ ¼
Fairch	93	32⅜	31⅝	32¼	— ¼
Firest .83	226	26	25⅜	25⅝	+ ⅛
FstCht 1.42f	425	25½	24½	25½	+ ½
Flintkote 1	49	29⅜	28⅞	29	+ ⅛
FlaPw 1.68	39	45	44¼	45	+ ½
Ford 2.60	246	72⅝	72	72½	— ¼
Frueh 1.70	73	38⅞	38¼	38½	+ ⅛
GAC Cp	341	13½	13	13	
GAF .40	198	25	24⅝	24⅝	— ¼
GenDyn	23	27¼	26⅝	27	+ ⅛
GenEl 1.40	675	60¼	59⅜	60	+ ⅛
GFd 1.40	526	30⅞	30⅜	30⅜	+ ⅛
GMC .85e	465	80⅛	79¾	79⅞	— ⅜
GPubU 1.60	105	22½	22¼	22½	+ ⅛
GTelE 1.52	604	31	30⅜	30¾	
GTire 1b	67	25¾	25½	25¾	+ ⅛
GaPac .80b	212	45⅞	45¼	45½	+ ½
Gillette 1.40	424	40¾	40	40	— ¼
Goodrh 1	85	29½	29¼	29⅜	— ¼
Gdyr .88	308	31⅞	31¼	31¾	— ⅛
Grace 1.50	184	30	29⅝	30	+ ⅜
GrndU .80	140	20⅝	20⅛	20½	+ ½
Gt A&P .80	62	19⅛	19	19	— ⅛
G W Fin	379	26⅜	25⅝	26⅜	+ ¾
GrnGt .96	103	29¼	27⅞	29⅛	+1½
Greyhnd 1	216	21⅝	21	21	— ¾
GrumAir 1	35	18⅜	18¼	18¼	— ⅜
GulfO 1.50	744	26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅛
GulfW .60	320	34⅞	33½	34⅛	— ⅜
Gulton	38	9⅞	9⅝	9¾	
H-L					
Harrisl 1	329	56½	55⅜	56	+ ½
Heinz 1	92	44¾	44	44¼	—1
HeleneCurt	26	7⅜	7⅜	7½	+ ⅛
HershF 1.10	5	26½	26½	26½	
HewPk .20	136	50¾	50¼	50¼	+ ¼
Hobart 1.20	30	63½	63	63	— ¾
Hmstk .40	91	24¼	23⅝	24	+ ⅜
Hnywl 1.30	188	154¾	152¾	153¼	+ ¼
HFC 1.20	638	53	52⅛	53	+1
Howmet .70	143	15¾	15⅛	15¾	+ ½
HuntC .16	229	18⅝	18½	18½	
IllCent 1.18	38	36	35½	36	
INA 1.40a	372	47¼	46¾	47	— ⅛
IngRd 2.08	53	58⅞	58½	58½	+ ⅛
InlandSt 2	41	34¼	34	34⅛	+ ⅛
Interco 1.24	18	50¾	50	50¾	+ ¾
IBM 5.40	168	370	369	369¼	— ½
IntHar 1.40	71	30⅜	30⅛	30¼	+ ⅛
IntMnr					pf 4
2 51	51	51			
IMultif 1.20	14	26¾	26⅜	26½	+ ⅛
INCO 1	332	32¼	31¾	31⅞	— ⅛
IPap 1.50	205	35¼	34¼	34¾	+ ⅜
IntT&T 1.19	670	62½	62	62⅛	+ ⅛
Ipco .34d	158	17¾	17	17⅜	+ ¾
ITEC .60	20	38½	37⅞	38⅛	
JnMan 1.20	102	39⅝	38¾	39	— ¾
JohnJ .40a	313	105¾	104¾	105¼	+ ½
JoneL .25e	11	18¼	18¼	18¼	— ⅛
Joy 1.40	31	68¾	68¼	68⅜	+ ½
KaisAl .50	233	21⅜	20⅜	21⅛	+ ¾
KaysRo .60	207	24⅞	24¾	24⅞	
Kellogg 1	233	25	24½	25	+ ¾
Kendall .60	78	54	52½	54	+1
Kennec 1	431	26⅜	26⅛	26⅛	— ¼
KerM .60	254	41	40	40	— ¾
KimbC 1.20	54	26⅞	26½	26⅞	— ⅛
KLM	17	41½	41⅛	41½	+ ⅜
Kraftco 1.77	66	44⅞	44⅜	44⅝	+ ⅛
Kresge .50	318	99¼	98¾	98⅞	+ ½
Kroehl .20g	5	34½	34¼	34¼	— ½
Leasco	166	21⅞	21¼	21¼	— ½
LehPC .40	45	19⅛	18¾	18⅞	— ½
LibMcN	46	6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
LiggM 2.50	71	56¾	55¼	55⅝	+ ⅛
Ling	148	13½	13⅛	13⅝	+ ⅛
Litton .69f	571	25¼	24⅝	25	
Lock A	118	12⅛	11⅞	12	+ ⅛
Loews 1.04	239	50½	49⅛	50⅜	+1
LukenStl .10e	8	20⅜	20⅛	20⅛	+ ⅛
M-N					
Macy	15	43⅝	43⅛	43⅝	+ ⅜
Mgnvx 1.20	192	50	49½	49⅝	+ ⅛
Manpow .72	3	34½	34⅛	34⅛	+ ¼
Marath 1.60	210	30½	30	30⅛	— ⅜
Marcor .80	248	30¾	30¼	30¼	— ½
MartM 1.10	317	22½	21⅜	22½	+1⅛
MascoCp .16	7	37⅜	37⅜	37½	— ⅛
MassF	28	13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
McDon	111	90½	87½	90½	+2¼
McDD .40b	137	39½	38⅞	39⅛	+ ⅛
McGE 1.40	102	37½	36⅝	37½	— ⅛
McGrH .60	38	17¼	17	17¼	+ ¼
McIntr	z580	76¼	75	75	—1
Memrx	198	35⅞	34½	34⅝	—1⅛
MGM	20	21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
MMM 1.92	110	137¾	137⅜	137¾	+ ⅜
Mobil 2.60	213	53	52¾	52¾	
MohkD	179	21¼	20½	21¼	+ ¼
Msant 1.80	342	50½	49⅜	49⅞	+ ¼
Motrla .60	312	95⅞	94¼	94¾	+ ¾
Nabisco 2.20	30	60	59⅝	59⅞	
NatCan .45	131	16⅜	16⅛	16⅛	+ ⅛
N Cash .72	207	32⅜	31⅝	31⅝	— ¾
NDist .90	53	17⅛	16¾	16¾	— ¼
Nat Geni .20	96	28	27⅜	27⅞	
NGyps 1.05	253	19⅞	19½	19¾	+ ¼
NatSti 2.50	23	44¼	43¾	44	+ ⅜
NatTea .80	61	13¾	13½	13¾	+ ⅜
Natom .25	339	71¾	69⅝	69⅞	—1½
Newmt 1.04	228	29⅞	29½	29⅝	+ ⅛
NiaMo 1.10	71	16½	16¼	16¼	— ⅛
NA Rk 1.40	277	35⅝	34⅞	35½	+ ½
Norgt	18	6	5⅞	6	+ ⅛
NwstAir .45	111	44¾	43¼	44¾	+ ⅞
NortS 1.37f	43	66	65¾	66	+ ⅛
O-S					
Occidt .50	459	12⅞	12⅝	12¾	
OlinCp .88	69	18½	18¼	18¼	— ⅛
OutbMar 1	533	49¾	48	49½	+1½
OwenC .78	41	5⅜	54	54	— ¼
PacGE 1.64	774	29¼	28¼	28½	— ⅝
PanA	878	15⅝	15¼	15⅝	+ ¼
PenCn	890	5⅝	5	5⅜	+ ½
Penney 1.04	130	71	70¾	71	+ ¼
Pennzo .80	356	21⅜	20⅝	20¾	— ½
PepsiCo 1	124	72¼	71⅜	72⅛	+ ⅛
Pfizer .60a	407	39⅞	39⅛	39¾	+ ½
PhelD 2.10	119	39½	39	39	
PhilMr 1.24	173	75	73¾	74⅞	+1⅛
PhilP 1.30	460	30½	30⅛	30⅛	— ⅜
PitneyB .68	215	26¼	25¾	25¾	— ⅜
Pitstn .60b	114	47⅞	46⅞	47½	+ ⅜
Polroid .32	1080	111	109½	109⅞	+1⅜
Plimn 2	73	47⅞	47¾	47⅞	+ ¼
Raist .70	68	38⅞	38½	38½	
Raythn .60	135	45	44¾	45	+ ¾
RCA 1	676	42⅜	41¼	42⅜	+ ¾
Reich .20	69	12½	12⅜	12½	
RepSt 1	67	22¾	22½	22¾	+ ⅛
RetailCred 2	x6	45	44⅝	44⅝	— ¾
Revere	48	16	15⅞	15⅞	— ¾
RexCh 1.50	4	40⅝	40⅛	40⅝	+ ½
RichM 1	45	76⅜	75½	76	+ ½
Ronsn .20b	197	8⅛	7⅞	8	
RCCola .56	102	32¾	32⅛	32⅛	— ⅛
RoyD 2.09g	106	37½	37⅛	37½	+ ⅜
Safew 1.30	104	39⅜	38¾	39	— ¼
StReg 1.60	220	40	39¾	39¾	+ ⅛
SaFel 1.60	91	32½	32⅛	32⅜	— ⅛
Schlbg 1.40	46	160⅜	158½	160	+1
SCM	141	18⅛	17¾	18⅛	+ ¼
ScottP .50	412	16¼	15¾	16	
SrsR 1.40a	462	104⅞	103⅜	104⅞	+ ⅞
Shell0 2.40	72	50½	50	50⅜	+ ⅛
Simmn .80a	33	38	37½	37¾	+ ⅜
Singer 2.40	119	88	87	87¼	+ ¼
SkilC .20g	49	29½	28¾	29½	+ ¾
SmitA 1.40	21	51	50⅞	51	+ ⅛
Smith KF 2	127	59	58	59	+1⅛
SouPac 2	65	48¼	48	48¼	+ ¼
SouRy 3.20	35	86⅞	86½	86¾	+ ⅞
SpryR .15e	444	37½	36¼	37⅜	+ ¾
StdBr 1.66	192	46¾	45⅝	46¼	+ ¼
StOCal 2.90	160	57⅜	57⅛	57⅝	+ ⅜
StdInd 2.39	112	67¾	67⅜	67¾	+ ½
StdNJ .95e	512	77½	76⅝	77⅜	+ ½
StdOh 2.70	49	85⅜	85	85	
SterlDr .83	90	50⅜	50⅛	50⅜	— ⅛
StewW 1.85	15	38¾	38¼	38½	+ ⅛
StudW 1.20	24	44⅜	44	44½	+ ¼
SunOil 1b	16	49	48⅝	48¾	+ ⅛
Sunbm .60	77	32¾	32¼	32¼	— ⅛
SuprO 1.40	18	216	215	215	— ½
Swift .70	604	37½	35⅜	36¼	+1⅛
T-Z					
Teledn .70f	227	26	25⅞	25⅞	+ ½
Tenco 1.32	182	25¾	25⅜	25½	— ⅛
Txco 1.66	516	33½	33⅛	33½	+ ¼
TexGS .60	316	18⅜	18	18	— ⅛
Textr .90	59	34⅞	34⅝	34⅝	— ⅜
Thiok .40	267	18⅜	18	18⅛	
Time 1.90	42	58	56⅜	57⅝	+1
Timkn 1.80	8	42¾	42¼	42½	— ½
ToolR 2.30f	220	54	52⅛	52⅜	+ ¼
TWAir	58	48¾	48⅛	48⅝	+ ¼
Transm .55	192	19⅞	19½	19⅝	+ ⅛
Transctl	237	7⅜	7⅛	7⅛	
TriC 1.52e	18	29⅞	29⅜	29⅝	
TRWInc 1	52	35¼	34¾	35¼	+ ⅛
TwntC	319	15¼	14⅞	14⅞	— ⅛
UALInc	516	48¼	46½	48¼	+ ⅛
Unl NV 1.58g	4	40	39¾	40	+ ⅛
Un Carb 2	875	45¾	44⅝	45¼	+ ⅛
UOilC 1.60	305	31⅞	31⅜	31½	— ⅜
UPacif 2	53	62¼	61½	61½	— ¾
UAir 1.80	190	35	33⅞	34¾	
UnCp .50a	16	9⅞	9¾	9¾	— ⅛
UnFin Cal	49	12	11¾	11¾	
UnNuclr	230	15	14	14¾	+ ¾
US		Gyps			1.50
	197	29⅛	28¼	28⅞	+ ½
USSmlt 1	240	26⅜	25⅞	26⅜	+ ⅜
USStl 1.60	167	32⅞	32⅝	32⅞	+ ⅛
UnivO	86	16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Vorna	63	29⅞	29½	29⅞	+ ⅛
WarL 1.30	113	83¾	82¾	83⅛	+ ⅛
WUnion 1.40	330	49⅜	48⅝	48¾	+ ¼
WstgEl .94	359	44⅜	43⅝	44⅛	+ ⅛
WhlbFry					.06g
	1342	8⅞	8½	8¾	+ ¼
WheelP Stl	75	17¼	16¾	16¾	— ⅛
WhltC .40b	48	22¼	22	22	+ ⅛
WhteMt	190	29½	27⅞	29¼	+1⅜
Xerox .84	181	134⅞	134	134⅛	— ⅜
YngsSD 1.20	25	17¾	17½	17¾	+1
Zenith 1.40	401	47⅜	45¾	46¾	+1

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	95	5⅝	5⅜	5⅜	— ⅜
Amco In	25	14⅛	13¾	14	+ ⅛
Barnes E	4	13⅜	13⅜	13⅜	
Brascan 1	116	21⅜	20¾	21⅛	ç ¼
CampCh	21	6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
C Javin .44f	17	9¾	9½	9½	— ⅛
CnCdnF	15	101-1601	1 16 1	1-16	
Creole 2.60a	14	24	23⅞	24	+ ⅛
CwnCP 1.18f	11	30⅞	30½	30¾	+ ¼
DCA Dev	29	10	9½	9½	— ½
Dome Pet	60	32	30¾	31⅛	— ⅜
FlitDyn .01g	28	27⅜	27	27	— ⅜
Hofmind	2	23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Hygrad F	269	30	29½	29½	+ ¼
ImpOil .60a	224	31⅛	30¾	31⅛	+1
NewPk	27	4½	4⅜	4⅜	— ⅛
PeelEl	44	18⅜	17½	18⅛	+ ⅜
PEPI Inc	5	28⅛	27⅞	27⅞	—